



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

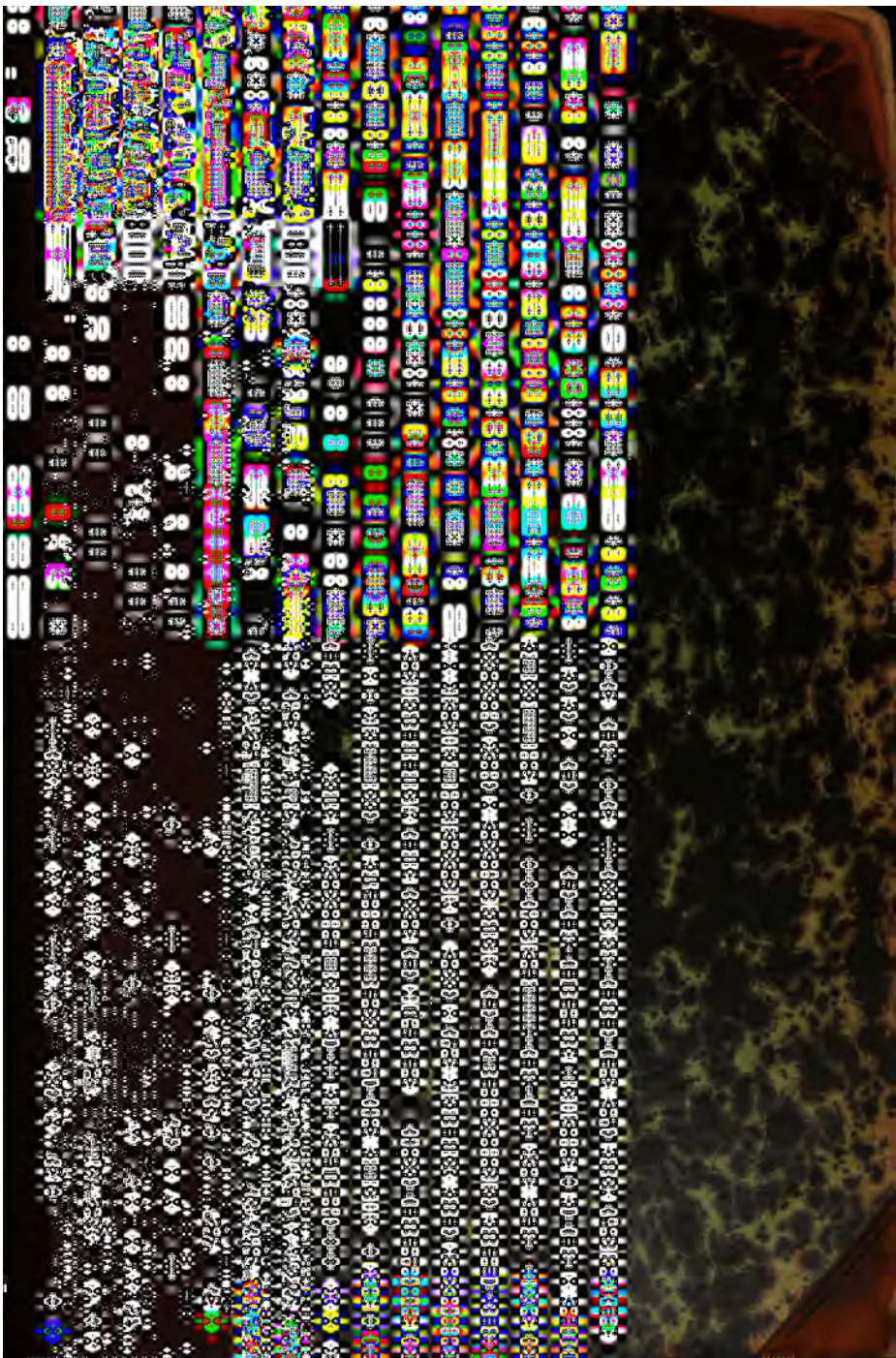
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



L
835
P2
B15



DEVOIRS
D'ÉCOLIERS FRANÇAIS

EN VENTE :

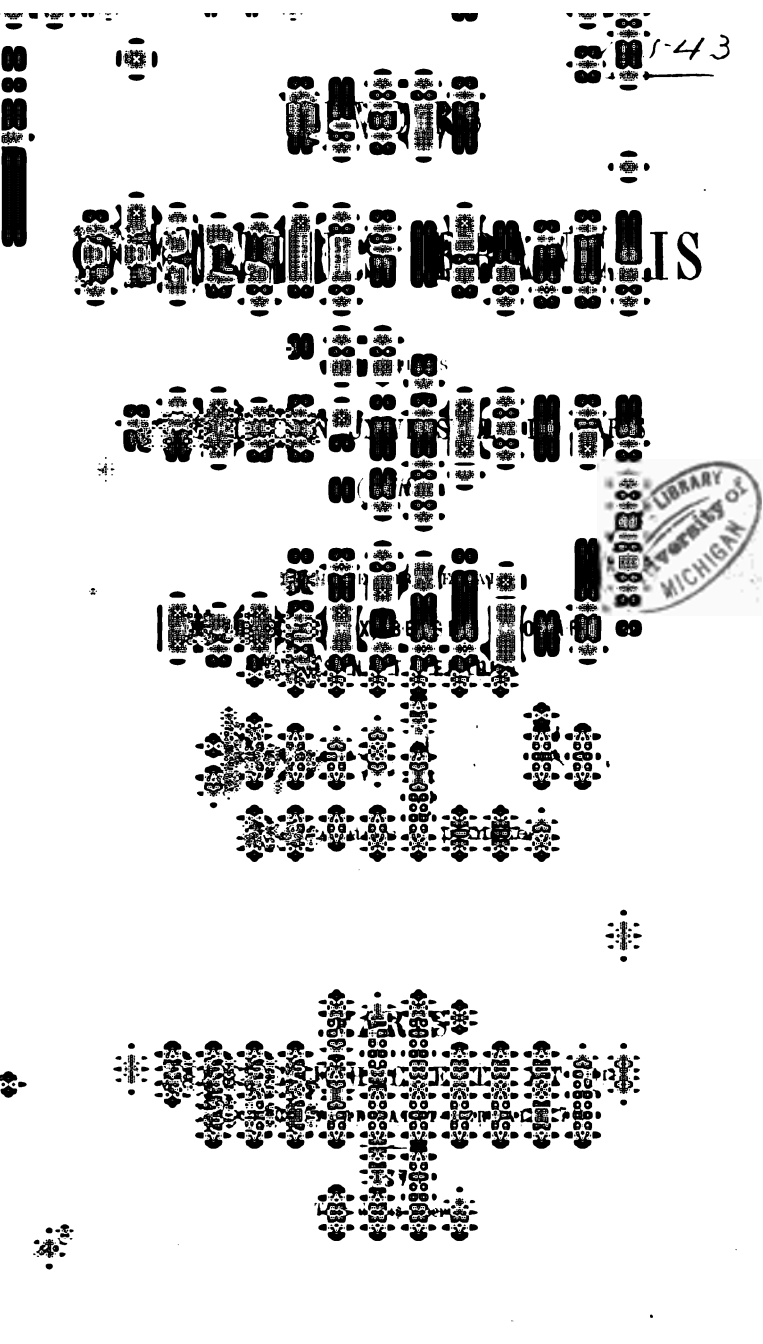
Devoirs d'écoliers américains recueillis à l'Exposition de Philadelphie (1876), par M. Buisson. 1 vol..... 4 fr.

Devoirs d'écoliers étrangers recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878). 1 vol..... 3 fr. 50.

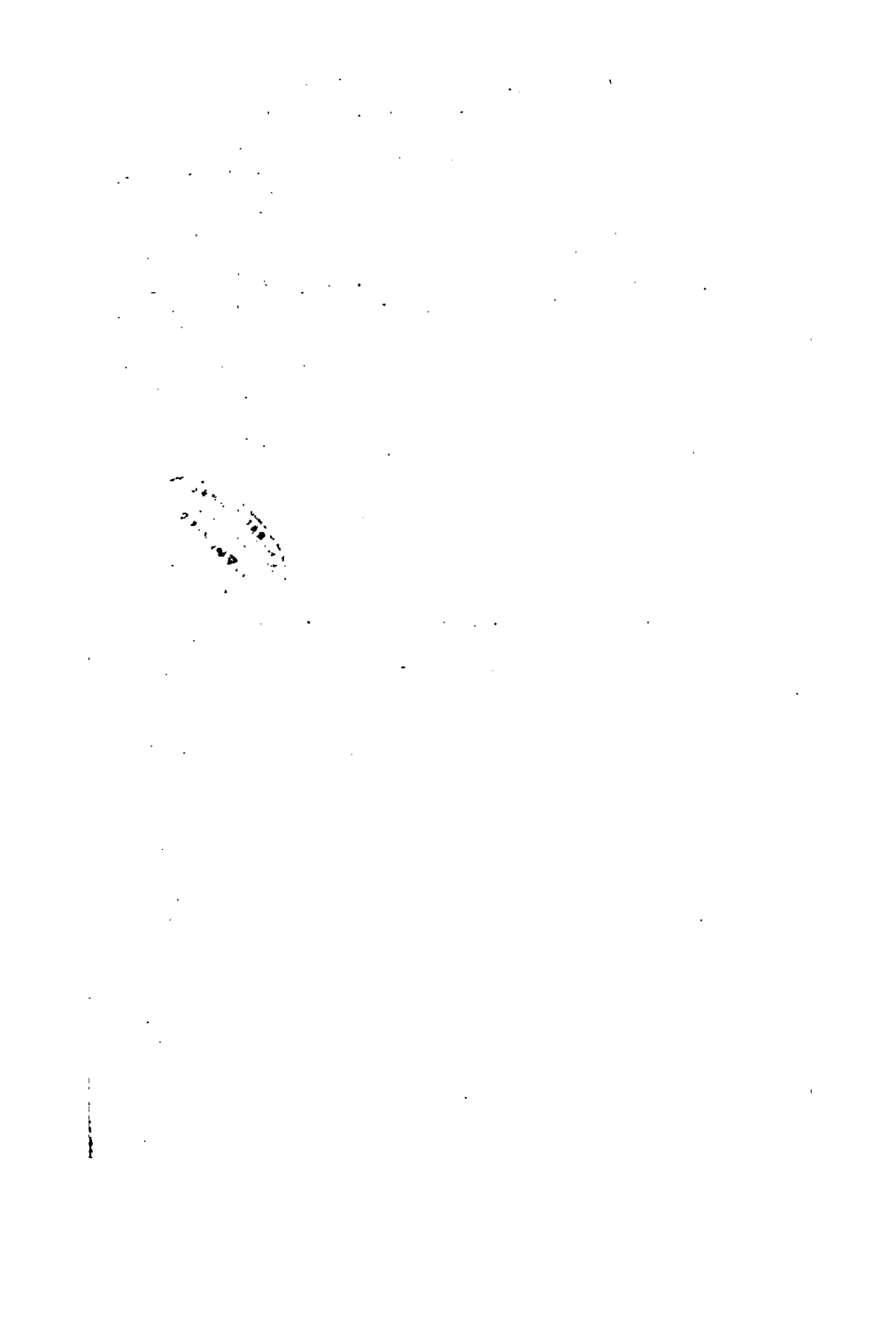
Travaux d'instituteurs français recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878). 1 vol..... 3 fr.

1-43

IS



8888



PRÉFACE

Comme le volume qui l'a précédé, ce recueil de devoirs, rassemblés presque au hasard dans toutes les parties de la section française à l'Exposition universelle, n'a d'autre objet que de montrer par des exemples, d'autant plus irrécusables qu'ils sont moins systématiquement choisis, l'état moyen et les tendances générales de l'enseignement primaire tel qu'il est dans la pratique.

Cà et là, dans ce volume, on remarquera de très bonnes idées, très heureusement réalisées ; on y trouvera la trace et la préoccupation des emprunts à faire à l'étranger, d'un certain nombre d'améliorations, de réformes, d'innovations proposées en ces dernières années par la presse pédagogique. Le lecteur ne sera pas étonné de rencontrer aussi à certaines pages la preuve de la persistance avec laquelle certaines routines invétérées résistent à tous les conseils ; nous aurions manqué notre but si nous avions toujours montré le bien et caché le mal. Nous laissons aux maîtres qui se serviront de ce petit livre le soin de démêler le bon grain de l'ivraie.

Le volume est divisé en trois parties d'étendue inégale, mais d'égal intérêt à nos yeux : Écoles primaires proprement dites, — Écoles normales avec leurs écoles annexes, — Cours d'adultes et écoles professionnelles. Dans la première section, nous croyons avoir donné un spécimen exact des diverses séries de devoirs journaliers, avec les notes et les corrections du maître toutes les fois que nous avons eu la bonne fortune de les trouver sur le cahier. Dans la troisième, les travaux de quelques écoles professionnelles de jeunes filles, de quelques

remarquables cours de comptabilité, et enfin d'un trop petit nombre de cours d'adultes, suffiront à donner l'idée d'un genre et d'un degré d'enseignement dont on ne saurait trop souhaiter le développement. Mais c'est surtout dans notre seconde section, celle des écoles normales, qu'il nous a fallu, faute d'espace, faire le plus de suppressions regrettables. Le programme des études, tant générales que professionnelles, qui se font dans ces établissements, est un champ si vaste, si riche, si fécond, qu'on voudrait pouvoir s'y arrêter longtemps, tout voir, tout observer, tout recueillir. Ce qui nous console un peu de n'avoir pu ici approfondir davantage cet examen, c'est que notre troisième volume, *Travaux d'instituteurs*, est comme le complément naturel et le développement de ces travaux d'école normale; nous y retrouverons en fonctions et aux prises avec les difficultés de la pratique ceux que nous laissons ici élèves-maîtres dans le feu de l'étude, à la veille de leurs examens et sous la forte discipline de l'École normale.

Dans ce volume, comme dans les *Devoirs d'écouliers étrangers*, nous nous sommes efforcés de donner, autant que le permet la typographie, le *fac-simile* des devoirs reproduits. Nous avons scrupuleusement respecté la ponctuation de l'original et conservé les fautes d'orthographe (en les signalant par un astérisque pour que le lecteur ne risquât pas d'y voir des fautes d'impression), et nous avons en outre appelé l'attention, par un *sic*, sur les passages incorrects ou peu intelligibles littéralement reproduits. Enfin, quand il s'est trouvé des corrections du maître, nous avons eu soin de les distinguer par l'abréviation *corr.*, toutes les fois que nous les avons données dans le texte au lieu de les placer au bas des pages.

I

ÉCOLES PRIMAIRES

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in financial matters. The text notes that without clear documentation, it becomes difficult to track expenses, revenues, and other critical data points.

2. The second section addresses the challenges associated with data management and storage. It highlights the need for secure and scalable solutions to handle large volumes of information. The document suggests that investing in robust IT infrastructure can help mitigate risks related to data loss or unauthorized access. Additionally, it stresses the importance of regular backups and disaster recovery plans to ensure business continuity.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in streamlining operations. It describes how automation and digital tools can significantly reduce manual errors and improve efficiency. By leveraging software solutions, organizations can optimize their workflows and allocate resources more effectively. The text also mentions the importance of staying updated on the latest technological advancements to remain competitive in the market.

4. The final section discusses the importance of collaboration and communication within an organization. It states that effective teamwork and clear communication channels are vital for achieving common goals and resolving issues promptly. The document encourages the use of collaborative platforms and regular meetings to foster a culture of transparency and shared responsibility. It also notes that strong communication is key to building trust and maintaining positive relationships with stakeholders.

ÉCOLES PRIMAIRES

I

ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE, LEXICOLOGIE

DICTÉES.

La laitière, le notaire, l'orfèvre, l'ouvrière, le préfet, le potier, le ramoneur, la reine, le roi, le sabotier, le *savatier*, le sellier, le serrurier, la servante, le tailleur, le tanneur, le tisserand, le tonnelier, le tourneur, le valet, le vacher, le vigneron, le vitrier, le voiturier.

(Note : 1 faute.)

18 décembre 1876.

L'Écureuil.

Le petit écureuil saute gaiement de branche en branche. Il se suspend aux rameaux des grands arbres et étale le panache de sa queue. Il va chercher dans la forêt des faines des grands hêtres, les noisettes dans les taillis, et les noix sur les noyers élevés. Puis il va les *chacher* dans son nid qui se trouve dans le creux d'un vieux chêne. Il fait sa provision pour l'hiver, quand il n'y aura plus de feuilles aux arbres ni de fruits sur la terre.

(Note : 1 faute.)

30 décembre 1876.

Le Rossignol.

Le rossignol est un petit oiseau gris, à queue rousse, et dont le chant est vraiment mélodieux. Il se tient dans les bocages, au bord des ruisseaux, et fait *sont* nid dans un buisson presque à terre. Quand le temps est beau, le rossignol chante, non seulement le jour, mais encore la nuit. Ses petits éclosent au mois de juin, alors il cesse de chanter, car il est occupé à chercher la *nourriture* pour ses petits.

6 janvier 1877.

Félix PRÉVOTAUX.

Né le 5 avril 1869.

(Note : 2 fautes.)

Laval-Morency (Ardennes). École mixte dirigée par M. Dehoche.
— Cours préparatoire.

AUTRE DICTÉE.

Les bons fruits sont un aliment très-sain. Les pommes vertes nuisent à la santé. Les bains froids sont dangereux. L'humidité occasionne des douleurs. Les rhumes proviennent presque toujours de *refroidissement* (refroidissements, *corr.*). La sanctification des fêtes est un précepte de la religion. Le travail use moins le corps que les plaisirs. Un ami dévoué est un précieux trésor. La justice protège les bons et punit les méchants.

(Note : 1 faute. Assez bien. — Liez les lettres des mots.)

Liste des noms et des verbes contenus dans la dictée.

<i>Noms.</i>	<i>Verbes.</i>
Fruits.	Sont.
Pommes.	Nuisent.
Bains.	Sont.
Humidité.	Occasionne.
Rhumes.	Proviennent.
Sanctification.	Est.
Travail.	Use.

Ami.
Justice.
Méchants.

Est.
Protège.
Punit.

10 décembre 1877.

Henri BROCHET.

Agé de sept ans, 1^{re} année d'école.

(Note : *Assez bien. — Vous serrez trop sur votre plume.*)

Montfaucon (Meuse). École publique de garçons. — Cours élémentaire.

AUTRE DICTÉE.

Préface.

Dès que l'élève sait lire et écrire, elle peut représenter tous les mots : c'est le moment d'apprendre l'orthographe. Voici la méthode que j'emploie pour l'enseignement de cette matière.

Les élèves de la 3^{me} division rangées en cercle au tableau noir écrivent sous la dictée les mots les plus usuels; le plus souvent à chaque mot est attachée une idée, ce qui rend la leçon plus attrayante. Ces mots sont ordinairement trouvés par l'élève même. Par exemple, je fais écrire en titre : *Ustensiles de ménage*; les élèves dicteront chacune les noms de ceux qu'elles connaissent; ou bien je dicterai : *la poche*, et l'élève ajoutera *de mon tablier*. Ce travail devient ainsi un exercice d'invention et prépare l'élève à composer. La dictée finie et épelée, les élèves transcrivent plusieurs fois sur leurs cahiers les mots écrits au tableau. Ce dernier exercice a un double but : 1^o de graver dans l'esprit de l'enfant l'orthographe du mot; 2^o il sert d'exercice d'écriture.

Le travail achevé, je revois avec soin les cahiers, et je donne à chaque élève une note relative à l'application. Cette note est un puissant mobile pour exciter l'émulation dans la classe : chaque élève rivalise de zèle pour obtenir la meilleure.

Fait à Gairaut le 24 janvier 1878.

L'institutrice,

V^o MAREYZ.

ANIMAUX.

Un porc. — Un singe. — Un lapin. — Un lièvre. -- Un hérisson. — Un chat. — Un chien. — Un épagneul. -- Un

dogue. — Un mouton. — Un loup. — Un bélier. — Un bouc.
 — Un âne. — Une taupe. — Une belette. — Un écureuil. — Un
 lion. — Un cheval. — Une chèvre. — Un renard. — Une fourmi.
 — Un éléphant. — Un porc. — Une chèvre. — Une vache. —
 Un bœuf. — Un loup. — Un lapin.

13 octobre 1877.

Angéline COTTO.

Née le 12 décembre 1871.

(Note : 8 points.)

Gairaut, section de Nice (Alpes-Maritimes). École communale de
 filles, dirigée par Madame V^e Mareyz.

DEVOIR GRAMMATICAL.

Mettre au féminin : La bonne élève.

Elle doit éviter avec soin la compagnie des mauvais sujets
 et même celle des étourdiés. Elle donne le *bonne* exemple
 partout, elle ne fait rien qui ne puisse être répété à ses
 parents. Elle se rend à l'école par le chemin le plus court,
 sans se détourner, sans s'amuser en route. Elle entre dans la
 classe d'une * air modeste, sans courir, sans se presser. Elle se
 met à sa place et s'assied sans déranger aucune de ses com-
 pagnes.

Pendant tout le temps de la classe elle sera attentive aux
 leçons, elle s'efforcera de comprendre les explications qui lui
 seront faites, elle écoutera attentivement les bons avis qu'on
 lui donnera, elle fera tous les devoirs avec une grande appli-
 cation; en un mot elle s'occupera par-dessus tout de son ins-
 truction, et elle ne songera pas à autre chose considérant que
 c'est pour s'instruire qu'elle est en classe.

23 déc. 1877.

Louise LECLERC, neuf ans six mois.

(Note : 1 bon point.)

Méun (Seine-et-Marne). École communale laïque, dirigée par
 M^{lle} Chertemps. — Cours élémentaire.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

Noms en OU et en AU.

Dix centimes font deux sous.
 Les voleurs adroits sont des filous.
 Les gros chats se nomment des matous.
 Les coucous sont des oiseaux qui tirent leur nom de leurs chants monotones.
 Il y a trois tableaux noirs dans notre classe.
 Les chats mangent les souris.
 Les pruneaux sont des prunes séchées au four.
 L'inondation, la peste et la guerre sont de terribles fléaux.
 Les brebis sont les mères des agneaux.

Auguste ABSALON, huit ans.

(Note: *Assez bien.*)

Givet (Ardennes). École publique de garçons, dirigée par M. Blanchard. — Cours élémentaire. — Cahier de mise au net.

DEVOIR.

Mode indicatif. — Passé défini.

Je me levai le matin, je fis ma prière, je déjeunai et j'allai en classe.

Tu te levas le matin, tu fis ta prière, tu déjeunas et tu allas en classe.

Il se leva le matin, il fit sa prière, il déjeuna et il alla en classe.

Nous nous levâmes le matin, nous fîmes notre prière, nous déjeunâmes et nous allâmes en classe.

Vous vous levâtes le matin, vous fîtes votre * prière, vous déjeunâtes et vous allâtes en classe.

Ils se levèrent le matin, ils firent leur prière, ils déjeunèrent et ils allèrent en classe.

Futur.

Je me lèverai le matin, je ferai ma prière, je déjeunerai et j'irai en classe.

Tu te lèveras le matin, tu feras ta prière, tu déjeuneras et tu iras en classe.

Il se lèvera le matin, il fera sa prière, il déjeunera et il ira en classe.

Nous nous lèverons le matin, nous ferons notre prière, nous déjeunerons et nous irons en classe.

Vous vous lèverez le matin, vous ferez votre prière, vous déjeunerez et vous irez en classe, etc.

Amélie PAQUIN.

Née le 28 décembre 1863.

Épinal (Vosges). — Institutrice : M^{me} Thiriet.

ANALYSE RAISONNÉE.

Texte. — La charité procure le bonheur.

La Art. simpl. fém. sing. se rapp. à charité. La, est art. parce qu'il est ajouté au nom pour en faire connaître le genre et le nombre, simple parce qu'il ne renferme pas de préposition, fém. parce qu'il se rapp. à charité qui est du féminin sing. parce qu'il n'y a qu'une charité.

charité Nom com. fém. sing. sujet de procure. Charité nom, parce qu'il sert à nommer une chose, commun, parce qu'il convient à toutes les charités, fém. parce que la chose qu'il désigne est du fém. sing. parce qu'il ne désigne qu'une charité, sujet parce qu'il fait l'action de procure.

procure Verbe trans. au prés. de l'ind. 3^e personne du sing. 1^{re} conju. procure verbe, parce qu'il marque une action faite par une chose, transitif, parce qu'il a un comp. direct, au présent, parce qu'il marque une action présente, 3^e pers. du sing. 1^o conju. parce que ce verbe a son infinitif terminé en er.

le Art. simp. masc. sing. se rapp. à bonheur, le art. parce qu'il est ajouté au nom pour en faire connaître le genre et le nombre, simple parce qu'il ne renferme pas de préposition : masculin parce qu'il se rapp. à bonheur qui est du masculin, sing. parce qu'il n'y a qu'un bonheur.

bonheur Nom com. masc. sing. comp. dir. de procure. Bonheur nom, parce qu'il sert à nommer une chose : commun parce qu'il convient à tous les bonheurs, masculin parce que la chose qu'il désigne est du masc. sing. parce qu'il n'y a qu'un bonheur, complètement parce qu'il complète l'idée commencée par le verbe, dir. p. qu'. la com. s. le sc. d'au. mot.

Léonie GOMEL.

École de filles d'une commune du département de l'Yonne
Troisième classe, 1^{er} cours.

EXERCICE D'INVENTION.

Avec chacun des noms suivants formez celui d'un arbre fruitier finissant par *ier*.

L'abricot croît sur l'abricotier
La pomme croît sur le pommier
La nêfle croît sur le néflier
Le citron croît sur le citronnier
Le café croît sur le cafiér *
La mûre croît sur le murier *
La noix croît sur le *noisetier* (noyer, *corr.*)
La poire croît sur le poirier
La prune croît sur le prunier
La rose croît sur le rosier
La guigne croît sur le *guignier* (cerisier, *corr.*)
Le marron croît sur le marronnier
La fraise croît sur le fraisier
La corne croît sur le cormier
L'olive croît sur l'olivier
La *moisette* croît sur le *moisettier*
La cerise croît sur le cerisier
L'amande croît sur l'amandier
La groseille croît sur le groseillier
La grenade croît sur le grenadier
La framboise croît sur le *framdoisier*
La châtaigne croît sur le châtaignier

La figue croît sur le figuier
Le coing croît sur le *coignacier*

Petit DEMANGE, dix ans.

(Note : Vous êtes porté à mettre *m* à la place de *n*, veillez à cela.)

Grandvillers (Vosges). École de garçons. — Troisième division.

DEVOIR DE VOCABULAIRE.

Bâtiment. — Un bâtiment est une *maison construite* (construction faite, *corr.*) avec des pierres et du mortier pour loger le monde ou les animaux.

Grange. — Une grange est un bâtiment où * l'on rentre le blé, l'avoine, etc.

Cellier. — Un cellier est un bâtiment frais et bas où * l'on met le vin.

Écurie. — Une écurie est un logement pour les chevaux.

Étable. — Une étable est un logement pour les vaches.

Bergerie. — Une bergerie est un lieu où l'on renferme les moutons.

Grenier. — Une * grenier est un lieu où l'on conserve les grains.

Laiterie. — Une laiterie est un bâtiment où l'on fait les fromages, le beurre.

Hangar. — Un hangar est un bâtiment où * l'on renferme les voitures, les chariots.

Octobre 1867. Emile MARAIS, huit ans et six mois.

(Note : *Bien.*)

Saint-Ouen (Seine-et-Marne). École mixte, dirigée par M. Jolly.— Cours élémentaire.

EXERCICE D'INVENTION.

Exprimer les différentes actions que peuvent faire les personnes ou les choses suivantes :

La montre, le jeu, l'écolier, l'oiseau, l'homme, le cheval, le

vaisseau, le soleil, la lune, l'eau, le vin, le baromètre, le chien, le serpent, le vent, les rivières, les yeux, la fleur.

La montre peut marcher, retarder, avancer, s'arrêter.

Le feu peut couvrir, s'allumer, briller, flamber, consumer, s'éteindre.

L'écolier peut obéir, fréquenter l'école, s'instruire, devenir indocile et paresseux, faire l'école buissonnière.

L'oiseau peut voler, gazouiller, chanter, muer, nicher, couvrir.

L'homme peut penser, parler, vivre en société, travailler et se conduire d'une manière intelligente.

Le cheval peut porter un cavalier, traîner une voiture, porter des fardeaux, se cabrer, s'emporter, prendre le mors aux dents, s'abattre.

Le vaisseau peut naviguer, cingler, louvoyer, s'engraver, chavirer, sombrer, faire naufrage.

Le soleil peut se lever, briller, rayonner, se cacher, s'obscurcir, se coucher, s'éclipser.

La lune peut paraître, luire, croître, décroître, se couvrir, disparaître, s'éclipser.

L'eau peut jaillir, couler, rester stagnante, croupir, inonder, submerger, geler, se vaporiser.

Le vin peut fortifier, exciter, enivrer*, réjouir, abrutir.

Le baromètre peut monter, descendre, varier.

Le chien peut chasser, garder la maison, surveiller les troupeaux, garder les aveugles, servir de compagnon à son maître.

Le serpent peut ramper, se mettre en rond, se redresser, siffler, piquer.

Le vent peut s'élever, souffler, siffler, se déchêner*, tomber, cesser.

Les rivières peuvent couler, hausser, baisser, déborder, rentrer dans leur lit, charrier, geler, se décharger dans un fleuve ou dans une autre rivière.

Les yeux peuvent voir, regarder, cligner, pleurer, briller, loucher, s'élever, se baisser.

La fleur peut se former, s'épanouir, répandre son parfum, se faner.

21 décembre 1876.

Claude LESUEUR.

Agé de 11 ans 10 mois.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — Centre A, 3.

DICTÉE.

Les lapins.

Les lapins domestiques varient pour les couleurs, comme tous les autres animaux domestiques ; le blanc, le noir, le gris sont cependant les seules qui entrent ici dans le jeu de la nature, mais les lapins noirs sont les plus rares, mais il y en a beaucoup de tout blancs, beaucoup de tout gris et beaucoup de mêlés. Tous les lapins sauvages sont gris, et parmi les lapins domestiques, c'est encore la couleur dominante, car, dans toutes les portées, ils * se trouvent * toujours des lapins gris, et en plus grand nombre, quoique le père et la mère soient tous deux blancs ou tous deux noirs, ou l'un noir et l'autre blanc : il est rare qu'ils en aient plus de deux ou trois qui leur ressemblent ; au lieu que les lapins gris quoique domestiques, ne produisent d'ordinaire que des lapins de cette même couleur, c'est très rarement et comme par hasard qu'ils en produisent de blancs, de noirs et de mêlés.

Explication de la dictée.

Domestique : qui fait partie de la maison. Le blanc, le noir : adjectifs pris substantivement. Les seules couleurs : de différentes couleurs (*sic*). Dans le jeu de la nature : manière dont la nature agit. Tout blancs : adverbe signifie tout-à-fait blancs : il ne varie pas parce que blanc est masculin. Tous les lapins : Tous adjectif indéfini qui signifie la totalité. Portée : le nombre de petits qu'à * fait la femelle. Quoique le père et la mère soient : soient verbe être au mode subjonctif parce qu'il est placé après un verbe impersonnel (*sic*). Ils * se trouvent * : mis pour les lapins se trouvent toujours : verbe employé impersonnellement. Qu'ils en produisent des blancs : mis pour les lapins produisent des petits qui sont blancs. En : pronom personnel, il remplace les lapins, complément indirect de produisent.

Marie CAISSE.

11 ans, 4 ans d'école.

Saint-Laurent (Meuse). École publique de filles. — Cours moyen.

DICTÉE.

Le marchand ambulante.

Je descends de Fontanarose,
Je suis l'émule de Mengin ;
Venez à moi fillette rose,
J'ai de tout dans mon magasin.
Les malines, les valenciennes,
De vos mères sont les atours ;
Les frais *guingamps* (*guingans, corr.*) et les indiennes
De vos quinze ans font les beaux jours.
Dans le linon, la mousseline,
Taillez de modestes fichus.
Vite, laissez la *levantine* (*levantine, corr.*)
Aux femmes de trente ans et plus ;
Mais percaline et marceline,
Jaconas, légers taffetas,
Pourront, avec la blanche épine,
Vous parer les jours de galas.
Voici pour noble châtelaine,
Le *cachemir* (*cachemire, corr.*) et le damas ;
Pour vous, court jupon de futaine
Laisant apercevoir les bas.
Allez-vous entrer en ménage !
Achetez du drap de *louviers* (*Louviers, corr.*)
Bon tissu, qu'au décatissage
Vous ferez passer tout entier.
Prenez serge bonne finette,
Coton, cotonnade et coutil :
A tout il faut penser fillette
Pour avoir un trousseau gentil.
Ayez le soir, auprès de l'âtre
De tartanelle bien *vétue* (*vêtu, corr.*)
En hiver, quelque pauvre père
Que vous renverrez bien repu.
Pour le curé, j'ai la flanelle
Et pour la servante Gothon
Le treillis, la fine prunelle
Siamoise et beau molleton
Pour la brune j'ai de la blonde,
De l'organdi puis du velours,

De quoi d'éfrayer * a * la ronde
Belles de nuit, belles de jour.

(Note : 4 fautes et demie.)

1^o Correction des fautes.

Guingan. — Il ne faut pas lui donner la même orthographe que son homonyme *Guingamp*, sous-préfecture des Côtes-du-Nord.

Lévantine. — Faute d'usage. Ce mot prend un *a* et non un *e*.

Cachemire. — Ce mot se termine toujours par un *e* qu'il signifie la ville de Cachemire ou l'étoffe du même nom.

Vêtu. — C'est le pâtre qui est vêtu ; participe sans auxiliaire s'accorde avec le mot auquel il se rapporte.

2^o Mots expliqués.

Émule. — Rival.

Malines, Valenciennes. — Villes, la 1^{re} de Belgique, la seconde de France dans le département du Nord. Les dentelles qui s'y fabriquent et qui sont très-recherchées ont pris le nom de ces villes.

Atours. — Parure.

Jours de galas. — Jours de réjouissances et de fête.

Châtelaine. — Habitante d'un château*.

Louviers. — Sous-préfecture du département de l'Eure dans l'ancienne province de Normandie.

Décatissage. — Oter l'apprêt du drap.

Atre. — Foyer.

Repu. — Bien nourri, bien soigné.

Marie REFORT, onze ans.

Boïsse (Loiret). École de filles dirigée par M^{lle} Grattepetit.

DEVOIR GRAMMATICAL.

Masculin.

Jules n'est plus jeune, il a une belle figure et il est bien vêtu. Sa famille est très-riche, aussi a-t-il de l'argent dans la poche, mais rien dans la tête. Quand il était petit, il jouait toujours et n'étudiait jamais. Maintenant il est grand ; il ne sait ni lire, ni écrire, ni compter. Il ne connaît pas l'histoire, ni la géographie ; il sait à peine écrire son nom. Quand il parle il se trompe souvent car il ne sait pas un mot de la grammaire, il devient tout rouge quand on se moque de lui à cause des fautes qu'il fait pendant la conversation.

Féminin.

Julie n'est plus jeune elle a une belle figure et elle est bien vêtue. Sa famille est très-riche, aussi a-t-elle de l'argent dans sa poche, mais rien dans la tête. Quand elle était petite elle jouait toujours et n'étudiait jamais. Maintenant elle est grande ; elle ne sait ni lire ni écrire ni compter. Il * ne connaît pas l'histoire, ni la géographie, elle sait à peine écrire son nom. Quand elle parle elle se trompe souvent car elle ne sait pas un mot de la grammaire ; elle devient toute rouge quand on se moque d'elle à cause des fautes qu'elle fait pendant la conversation.

Clotilde MALOSSE.

Née le 12 septembre 1866.

Lagnieu (Ain). Pensionnat de M^{me} Maréchal. — Deux ans de présence dans l'établissement.

DEVOIR DE GRAMMAIRE.

Verbe APPRENDRE SES LEÇONS aux modes conditionnel et subjonctif.

Temps présent du Conditionnel. — Mes leçons, je les apprendrais, tu les apprendrais, il les apprendrait, nous les apprendrions, vous les apprendriez, ils les apprendraient.

Passé. — Mes leçons, je les aurais apprises, tu les aurais apprises, il les aurait apprises, nous les aurions apprises, vous les auriez apprises, ils les auraient apprises.

2° *Passé.* — Mes leçons, je les eusses * apprises, tu les eusses apprises, il les eût apprises, nous les eussions apprises, vous les eussiez apprises, ils les eussent apprises.

Mode Subjonctif, temps présent. — Mes leçons, que je les apprenne, que tu les apprennes, qu'il les apprenne, que nous les apprenions, que vous les appreniez, qu'ils les apprennent.

Imparfait. — Mes leçons, que je les apprissse, que tu les apprisses, qu'il les apprissse *, que nous les apprissions, que vous les apprissiez, qu'ils les apprissent.

Passé. — Mes leçons, que je les aie apprises, que tu les aies apprises, qu'il les ait apprises, que nous les ayons apprises, que vous les ayez apprises, qu'ils les aient apprises.

Plus-que-parfait. — Mes leçons, que je les eusses * apprises, que tu les eusses apprises, qu'il les eût apprises, que nous les eussions apprises, que vous les eussiez apprises, qu'ils les eussent apprises.

Pierre AYMÈS, âgé de treize ans.

Marseille. Ecole publique de garçons des Présentines, dirigée par le frère Théodore-Jésus. — 2° division.

EXERCICE.

Transformer le premier nom en adjectif et le faire accorder avec le dernier.

L'horreur des tempêtes.	Les tempêtes horribles.
La splendeur des fêtes.	Les fêtes splendides.
L'honorabilité du personnage.	Le personnage honorable.
La cruauté des tigres.	Les tigres cruels.
La confusion des sons.	Les sons confus.
Le malheur des vaincus.	Les vaincus malheureux.
L'intelligence de l'employé.	L'employé intelligent.
Le zèle des missionnaires.	Les missionnaires zélés.
Le dévouement du soldat.	Le soldat dévoué.
La délicatesse du tempérament.	Le tempérament délicat.

La justesse des raisonnements.	Les raisonnements justes.
La raideur des manières.	Les manières raides.
L'épaisseur des forêts.	Les forêts épaisses.
L'agilité du cerf.	Le cerf agile.
L'ingratitude du serpent.	Le serpent ingrat.
La générosité du lion.	Le lion généreux.
La fidélité du chien.	Le chien fidèle.
La piété du prêtre.	Le prêtre pieux.

Adrienne VERDIER, quatorze ans.

Cellettes (Loir-et-Cher). Ecole publique de filles, dirigée par sœur Sydonie. — Cours moyen.

DEVOIR SUR LA PÉRIPHRASE.

Absoudre. — Décharger quelqu'un d'un crime.

Accaparer. — Entasser des marchandises pour en faire hausser le prix.

Acclimater. — Accoutumer une plante à un nouveau climat.

Amputer. — Retrancher un membre à quelqu'un.

Arpenter. — Mesurer la superficie d'un champ.

Calfeutrer. — Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre.

Calquer. — Transporter les traits d'un dessin à l'aide d'une pointe qu'on fait passer sur chaque trait.

*Canoniser**. — Mettre au rang des saints.

Capituler. — Traiter de la reddition d'une place.

Carillonner. — Sonner avec ensemble plusieurs cloches en même temps.

Commuier. — Changer une peine en une autre moindre.

Défricher. — Cultiver un terrain jusqu'alors inculte.

Dégainer. — Action de tirer l'épée du fourreau.

Dégôûter. — Causer du dégoût.

Distiller. — Tomber goutte à goutte.

Déguster. — Goûter une boisson pour en reconnaître la qualité.

Démanteler. — Détruire les fortifications d'une ville.

Éclorre. — Sortir de l'œuf, en parlant des animaux ovipares.

Émanciper. — Mettre quelqu'un hors de tutelle.

Embaumer. — Remplir un cadavre d'aromates pour en empêcher la corruption.

Émigrer. — Quitter sa patrie pour aller en habiter une autre.

Épeler. — Nommer les lettres d'un mot pour le lire.

Escamoter. — Faire disparaître un objet par un tour de main, et sans que les spectateurs s'en aperçoivent.

Étamer. — Appliquer une couche d'étain à la surface des métaux.

Falsifier. — Contrefaire pour tromper, altérer par un mélange.

10 novembre 1876. Gaston ROBERT, 12 ans 6 mois.

Auxerre (Yonne). École de garçons du quartier Saint-Eusèbe, dirigée par M. Fèvre. — 3^e division.

EXERCICE.

Où habite chacune des personnes suivantes :

Le Breton habite la Bretagne.

L'Alsacien habite l'Alsace.

Le Normand habite la Normandie.

Le Gascon habite la Gascogne.

L'Égyptien habite l'Égypte.

Le Péruvien habite le Pérou.

Le Bourguignon habite la Bourgogne.

L'Anglais habite l'Angleterre.

Le Provençal habite la Provence.

Le Parisien habite Paris.

L'Auvergnat habite l'Auvergne.

Le Bordelais habite Bordeaux.

Le Champenois habite la Champagne.

Le Lorrain habite la Lorraine.

Le *Flamant* habite la Flandre.

Céline ZAHN.

Née le 27 avril 1870.

Epinal (Vosges). Sœurs de la doctrine chrétienne. — 2^e classe
2^e division.

DEVOIR DE GRAMMAIRE.

1° Avec les douze verbes suivants construire douze phrases ayant au moins deux propositions, dont six au mode indicatif, trois au mode conditionnel, et trois au mode subjonctif : *payer, se défendre, cueillir, savoir, construire, atteler, promettre, secourir, pouvoir, se prévenir, s'absenter, réussir.*

2° Faire entrer *perdre* dans cinq phrases avec une voix différente dans chacune.

3° A l'aide de préfixes convenables, former dix verbes nouveaux avec les suivants : *veiller, aider, dire, voir, plomber, servir, vivre, user, mêler, mettre.*

1° Ma mère a payé à l'ouvrier son salaire qui s'élevait à cent francs. Les soldats se défendront contre les soldats ennemis qui viendront les attaquer. Je cueillais un bouquet quand vous êtes entré. Si nous avions su que vous fussiez venus aujourd'hui nous aurions fait des préparatifs. Maintenant c'est moi qui attèle notre cheval. Le célèbre palais de Versailles fut construit par Mansard. Je vous promettrais bien, mais je ne pourrais peut-être pas tenir. J'aurais secouru cette personne, mais d'autres sont arrivées avant moi. Ma mère aurait pu me gronder d'avoir commis cette action. Il est juste qu'on se prévienne quand on est amis. Il (*manque un mot*) que je m'absentasse mercredi (1). Il faut que je réussisse dans mes entreprises.

2° J'ai joué au bouchon et j'ai perdu. Cet homme a perdu sa bourse en revenant du marché. Le chat a été perdu par la mère. Il a été perdu un billet de banque près de la mairie. Emile s'est perdu en revenant d'Abbeville.

3° Veiller, *réveiller.*

Aider, *entr'aider.*

Dire, *contredire, médire.*

Voir, *concevoir, recevoir.*

Mêler, *démêler.*

Plomber, *surplomber.*

Servir, *desservir.*

User, *maluser* (mot biffé par le maître.)

Vivre, *revivre.*

Mettre, *remettre, démettre.*

27 novembre 1877.

A. FOULOUY, quatorze ans.

Vieux-Rouen (Seine-Inférieure). École communale de garçons, dirigée par M. Sarcher. — Cours moyen.

(1) Observation du maître, en marge : *Toujours des oublis, des distractions.*

DEVOIR DE GRAMMAIRE.

(Exercice d'invention et de réflexion.)

L'éclairage.

Quels sont les différents moyens que l'on a de s'éclairer ?
 Pour s'éclairer on se sert de chandelles, de bougies et de lampes.

Avec quoi fait-on les chandelles ?

On fait les chandelles avec du suif (que l'on met, *addition du maître*) autour d'une mèche.

Avec quoi fait-on les bougies ?

On fait les bougies avec de la cire, ou de la stéarine autour d'une mèche.

Avec quoi est faite la mèche des chandelles et des bougies ?

On fait les mèches avec du coton.

Que brûle-t-on dans les lampes ?

On brûle dans les lampes de l'huile ou du pétrole.

D'où provient l'huile à brûler ?

L'huile à brûler provient des noix, du lin, et du colza.

Qu'est-ce que le pétrole et d'où provient-il ?

Le pétrole est un bitume liquide, qui provient de l'Amérique du Nord.

Avec quoi les villes sont-elles éclairées ?

Les villes sont principalement éclairées avec le gaz.

Avec quoi fait-on le gaz ?

On fait le gaz avec de la houille ou charbon de terre.

En quoi consistent *les alumètes* (allumettes, *corr.*) chimiques ?

Les *alumètes* chimiques consistent en un petit morceau de bois de sapin, imbibé de soufre et de phosphore.

A quoi servent les *alumettes* chimiques ?

Les *alumettes* chimiques servent à produire du feu.

Qu'est ce que battre le briquet ?

Battre le briquet, c'est frapper une pierre sur laquelle on a mis de l'amadou, avec un morceau d'acier, pour avoir du feu.

D'où provient l'amadou ?

L'amadou provient de champignons qui croissent sur les arbres.

Toulouse (Haute-Garonne). École protestante de garçons, dirigée par M. Pech.

EXERCICE D'INVENTION.

Composez trois phrases dans lesquelles vous ferez entrer les mots *oiseau* et *maison*.

L'oiseau fait son nid comme l'homme fait sa maison.

J'ai vu un petit oiseau qui voltigeait auprès de ma maison.

Il y a des oiseaux qui font leur nid auprès de nos cheminées ou au coin des fenêtres de notre maison.

DICTÉE.

(Permutation de nombre.)

Le cocher de corbillard.

C'est un cocher à part entre tous les cochers ; il n'a aucune similitude avec ses confrères ; il est lui, *tout à fait* lui, c'est un cocher type ; il *s'ysole* le plus qu'il peut ; il ne connaît ni fêtes ni dimanches ; jamais il ne change d'*habits*, il ne porte qu'une *livraie* d'un bout de l'année à l'autre ; il est toujours en noir, et cependant rien sur son visage n'annonce la tristesse ; sa figure est calme, reposée, aucune émotion ne s'y fait apercevoir. Il est immobile comme la mort, silencieux comme la mort ; car la mort pour lui, c'est sa vie de tous les jours. Il se rend le matin aux pompes funèbres comme un commis va à son bureau ; il monte sur son siège, machinalement, lourdement ; c'est un homme qui n'a rien de l'homme, un automate habillé de noir, qui porte un crêpe à son chapeau, et auquel on a mis un fouet en main.

(Note : 3 fautes et quart.)

Lexique.

Corbillard. — Char dans lequel on transporte les morts au cimetière.

Similitude. — Ressemblance.

Type. — Modèle, figure originale.

Livrée. — Habit que portent les domestiques d'une grande maison.

Automate. — Machine qui imite le mouvement des êtres animés.

Traduire au pluriel la dictée qui précède, sous ce titre :

Les cochers de corbillard.

Ce sont des cochers à part entre tous les cochers ; il n'ont aucune similitude avec leurs confrères ; ils sont eux, tout-à-fait eux, ce sont des cochers types ; ils s'isolent le plus qu'ils peuvent ; ils ne connaissent ni fêtes ni dimanches ; jamais ils ne changent d'*habits*, ils ne portent qu'une livrée d'un bout de l'année à l'autre ; ils sont toujours en noir, et cependant rien sur leur visage n'*annoncent* la tristesse ; sa * figure est calme, reposée, aucune émotion ne s'y fait apercevoir. Ils sont immobiles comme la mort, silencieux comme la mort ; froids comme la mort ; car la mort pour eux, c'est leur vie de tous les jours. Ils se rendent le matin aux pompes funèbres comme un (des, *corr.*) commis *va* (vont) à son (leur) bureau ; ils montent sur leur siège machinalement, lourdement ; ce sont des hommes qui n'ont rien de l'homme, des automates habillés de noir, qui portent un crêpe à leur chapeau et *auquels* on a mis un fouet en main.

5 novembre 1877. Henry LIÉMI, âgé de douze ans.

(Note : 7 fautes.)

Le Havre (Seine-Inférieure). École municipale Saint-François. — 2^e classe.

RACINES GRECQUES.

Gastronomie. — Art de faire bonne chère.

Gazogène. — Appareil pour produire le gaz et les boissons gazeuses.

Microscope. — Instrument d'optique qui grossit les objets à la vue.

Migraine. — Violentes douleurs de tête.

Hydrophobie. — Horreur de l'eau et des liquides.

Aphélie. — Point de l'orbite du * planète où elle est à sa plus grande distance.

Rhododendron *. — Arbrisseau toujours vert de la famille des rosacées.

Argonautes. — Nom donné à ceux qui sous la conduite de Jason s'embarquaient sur le navire d'Argo pour la conquête de la toison d'or.

Pharmacopée. — Art de fabriquer les médicaments.

Chronologie. — Science des dates.

Néophyte. — Nouveau converti.

Endécagone. — Figure de géométrie à onze angles.

Endémique. — Qui est particulier à un peuple.

Hémistiche. — Moitié d'un vers de douze ou de dix syllabes.

Locogriphe *. — Sorte d'énigme.

Anthropophage. — Sauvages qui se nourrissent de chair humaine.

Synonyme. — Mots qui ont la même signification.

Autobiographie. — Personnage qui écrit sa vie lui même *.

Phosphore. — Matière jaunâtre.

Cosmographie. — Description du monde.

Orthographe. — Art d'écrire correctement les mots d'une langue.

Exarque. — Celui qui commandait en Italie au nom de l'empereur d'Orient.

Monomanie. — Sorte de folie dans laquelle une seule idée absorbe toutes les facultés.

Ichthyophage. — Qui se nourrit de poisson.

Anabaptistes. — Sectaires chrétiens qui rebaptisaient les enfants après avoir atteint l'âge de raison.

Théologie. — Traité sur Dieu.

Bursal. — Qui a pour objet un impôt extraordinaire.

Polynome. — Quantité algébrique * composée de plusieurs termes séparées * par le signe + ou le signe —.

Démocratie. — Gouvernement ou * le peuple exerce le souveraineté.

Pachyderme. — Mammifère à peau très épaisse.

Epicène. — Qui s'applique aux deux sexes.

Étymologie. — Origine, dérivation d'un mot.

Homographes. — Se dit des mots qui ont la même orthographe, sans avoir le même sens.

Alpha. — Première lettre de l'alphabet grec.

Zoophite *. — Qui tient de l'animal et de la plante.

Pyroscaphe. — Bateau à vapeur.

Cathédrale. — Église principale d'un diocèse ou * l'évêque a son siège.

Marie BARIN, quatorze ans.

Auxerre (Yonne). École de filles du quartier Saint-Eusèbe — 2^e division. — Matières obligatoires.

PÉRIPHRASES.

Désigner le mot indiqué par la périphrase.

La voûte azurée.	Le firmament.
La messagère du printemps.	L'hirondelle.
L'ami de l'homme.	Le chien.
Le vaisseau du désert.	Le chameau.
Le mangeur de moutons.	Le loup.
Lagent * marécageux *.	Les grenouilles.
Lagent * trotte-menue *.	Les souris.
Le matin de la vie.	La jeunesse.
Le soir de la vie.	La vieillesse.
Première saison de la vie.	Le printemps.
Le fabuliste français.	La Fontaine.
Le séjour des morts.	Le cimetière.
Le peuple ailé.	Les oiseaux.
Lagent * qui porte crête.	Les coqs.
La reine des fleurs.	La rose.
Le roi des oiseaux.	L'aigle.
La reine des nuits.	La lune.
Le roi des forêts.	Le lion.
Le roi de la création.	L'homme.
L'étoile du matin.	Marie (<i>sic</i>).
Les membres du Sacré-Collège.	Les cardinaux.
La saison des fruits.	L'automne.
Les fils aînés de l'église.	Les rois de France.
La capitale de la France.	Paris.
Le chantre du printemps.	Le rossignol.
Le jardin de la France.	La Touraine.

Le père des croyants.	Abraham
Le premier fratricide.	Caïn.
Le roi prophète.	David.
La bergère de Vaucouleurs.	Jeanne d'Arc
Le père du genre humain.	Adam.
Le vainqueur de Tolbiac.	Clovis.
Le croqueur de poulets.	Le renard.
Le jus de la treille.	Le vin.
Le fléau des rats.	Le chat
Le roi du jour.	Le soleil.
Le fleuve qui entraîne tout.	Le temps.
L'historien de la création.	Moïse.
Le modèle d'obéissance.	Isaac.
La seconde ville de France.	Lyon.
Un favori des Muses.	Un poète.
L'empire des lys.	La France.

Clotilde MALOSSE.

Née le 12 septembre 1866.

Lagnieu (Ain). Pensionnat de M^{me} Maréchal. — Deux ans de présence dans l'établissement.

—————
DICTÉE.

Les fruits de l'étude.

L'étude supplée la stérilité de l'esprit (1) et lui fait tirer d'ailleurs ce qu'il a besoin (2). Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe celles-ci et corrige ceux-là (3). Elle nous accoutume à mettre de l'ordre dans toutes les matières dont nous avons à parler ou écrire (4); elle donne aussi la capacité pour les affaires et pour les emplois. De plus l'étude fait acquérir l'amour du travail; elle remplit utilement les vides de la journée qui pèsent si fort à tant de personnes, et met en état de juger sainement les ouvrages qui paraissent (5) de participer des entretiens les plus savants (6), et de fournir de son côté un aliment à la conversation; de la rendre plus utile et plus agréables, en mêlant les faits aux réflexions et en relevant les uns par les autres.

Corrigé raisonné.

(1) *L'étude supplée à la stérilité de l'esprit.* — Suppléer la stérilité de l'esprit. Suppléer, dans le sens de tenir lieu d'une chose, en fournissant l'équivalent, veut être suivi de la préposition *à*, suppléer à la stérilité de l'esprit.

(2) *Ce dont il a besoin.* — Ce qu'il a besoin. On dit avoir besoin de quelque chose; remplacez *que* par *dont*, qui est toujours complément indirect.

(3) *L'étude dissipe celles-là et corrige ceux-ci.* — L'étude dissipe celles-ci et corrige ceux-là. Il faut dire: dissipe celles-là (les ténèbres), et corrige ceux-ci (les faux préjugés), parce que, le mot *là* après un pronom démonstratif rappelle les choses les plus éloignées, et le mot *ci* les choses les plus proches.

(4) *Dont nous avons à parler ou à écrire.* — Les prépositions qui n'ont qu'une seule syllabe, comme *à*, *de*, etc., se répètent avant le second terme de chacun des rapports qu'elles établissent.

(5) *Et met en état de juger sainement des ouvrages qui paraissent.* — Et met en état de juger les ouvrages, etc. Juger, dans le sens de former, avoir, énoncer un avis, une opinion, sur une personne ou sur une chose, prend la préposition *de*: il ne faut pas juger des gens sur l'apparence.

(6) *De participer aux entretiens les plus savants.* — De participer des entretiens... Participer, dans le sens de prendre part *à*, doit toujours être suivi de la préposition *à*.

18 décembre 1877.

Eugène BONALDI.

Agé de douze ans et demi.

Marseille. Ecole communale laïque de la rue Montaux, dirigée par M. Lefèvre. — Cours supérieur.

DICTÉE.

La France.

Dès l'antiquité ce pays traversé ou protégé par des montagnes que couronnent de belles forêts; arrosé par six grands

fleuves et plus de cinq mille rivières, était célèbre par la douceur de sa température et l'heureuse diversité de ses produits. Il a toujours possédé des mines d'étain, de plomb, d'asphalte, de houille et de nombreuses mines de fer. Le cuivre y est rare, l'argent l'est bien plus encore, l'or ne s'y rencontre presque pas. On y trouve beaucoup de carrières d'albâtre, de porphyre, de granit, de marbre, de pierres à fusil, d'ardoises, de plâtre, etc., de belles salines et des marais salants. Mais parmi tous les avantages dont la France se *trouvent* dotée, aucun n'égale l'importance de ses richesses végétales. Son heureuse situation et la bonté du sol permettent d'y cultiver avec succès une multitude d'arbres et de plantes de toute espèce. Les céréales, les fruits, les vignes, les plantes oléagineuses y croissent même avec une telle abondance que plusieurs de ces productions non-seulement suffisent *aux besoins* du pays, mais sont encore l'objet d'une exportation considérable.

(Note : 2 fautes.)

Mots à expliquer.

Dés. Homonymes : des, dais, dé, dey.

L'antiquité : l'ancien temps.

Comment s'appelle l'époque actuelle ? Temps moderne.

L'époque intermédiaire ? Moyen âge.

Etain. Métal d'un blanc grisâtre, léger et très malléable.

Plomb. Dérivés : plombage, plombagine, plomber, plomberie, plombeur et plombier.

Asphalte : sorte de bitume qui se trouve particulièrement sur les bords de la mer Morte.)

Houille. Dérivés : houiller, houillère, houilleur, houilleuse.

Argent. Dérivés : argenter, argenterie, argenteur, argentifère.

Albâtre : espèce de marbre transparent.

Porphyre : sorte de marbre très dur, rouge ou vert.

Granit : pierre fort dure et grenue.

Pierres à fusil : silex qui donne de vives étincelles.

Plâtre : pierre calcaire.

Céréales. Nommez-en : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs.

Oléagineux : qui contient de l'huile.

Exportation : transporter à l'étranger.

Importer : apporter d'un pays étranger.

29 janvier.¹¹

Olga LEMAIRE.

Née le 2 décembre 1863.

Harmogne-Saint-Remy (Ardennes). École de filles dirigée par M^{me} Gillet. — Cours supérieur.

DICTÉE

sur les difficultés de l'orthographe.

Voici la fin de l'année classique arrivée, et vous vous êtes vaillamment disputé (1) les récompenses qu'on vous a proposées (2) à l'entrée de la carrière. Quels qu' (3) aient été mes efforts, tout active qu'a été ma surveillance, quelques punitions que vous aient attirées (4) barbarismes, solécismes, étourderies et contre-sens, j'ai bien peur que vous n'ayez pas encore renoncé aux fautes d'orthographe qui m'ont tant de fois affligé, et que vous ne soyez exposés à donner une fâcheuse idée de la manière dont vous avez étudié votre propre langue. Je vous ai prévenus (5) que vous trouveriez réunies dans cette composition dernière toutes les difficultés de grammaire et d'orthographe ensemble, que vous ont présentées (6) les dictées de l'année; vous êtes-vous préparés (7) à les vaincre? Vous laisserez-vous encore embarrasser par les difficultés que vous aurez eu à surmonter? Ceux qui se sont appliqués (8) à repasser consciencieusement quelque deux cents ou deux cent quatre-vingts mots un peu difficultés (*sic*) que je vous ai fait (9) passer en revue, et sur lesquels je vous ai vus vous tromper si souvent, se seront donné de grandes chances de succès. Mais les élèves qui se sont ri (10) des avis qu'on n'a cessé de leur prodiguer, courent risque, pour s'être épargné une peine utile, d'amonceler dans ce devoir les fautes les plus grossières.

Notes explicatives.

(1) *disputé*, on écrit ce participe invariable, parce qu'il est suivi de son complément direct récompenses.

(2) *a proposées*, on écrit ce participe au féminin singulier, parce qu'il est précédé de son complément direct que pour récompenses.

(3) *quels que*, quelque placé devant un verbe s'écrit toujours en deux mots.

(4) *aient attirées*, on écrit ce participe au féminin singulier parce qu'il est précédé de son complément direct *que* pour punitions.

(5) *ai prévenus*, on écrit ce participe au féminin (*sic*) pluriel parce qu'il est précédé de son complément direct vous.

(Les notés 6 à 10 manquent.)

LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :

Dites :

Allez vous changer.

Allez changer de vêtements.

Donnez-moi-s-en.

Donnez-m'en.

J'espère que j'ai bien travaillé.

J'aime à croire que j'ai bien travaillé.

Je vous demande excuse.

Je vous demande pardon.

Il jouit d'une mauvaise santé.

Il a une mauvaise santé.

Je me suis en allé.

Je m'en suis allé.

J'y vas, je m'en y vas.

J'y vais.

La semaine qui vient.

La semaine prochaine.

L'idée lui a pris.

L'idée lui est venue.

Je vais promener.

Je vais me promener.

Je vous promets que je dis la vérité.

Je vous assure que je dis la vérité.

Remplir un but.

Atteindre un but.

Rétablir le désordre.

Rétablir l'ordre.

Sucrez-vous.

Sucrez votre café, votre thé.

J'ai lu sur le journal.

J'ai lu dans le journal.

Tant pire.

Tant pis.

Des plantes venimeuses.

Des plantes vénéneuses.

En définitif.

En définitive.

Où restez-vous ?

Où demeurez-vous ?

Je m'en rappelle.

Je me le rappelle.

26 juin 1877.

Gaston GERMAIN, quatorze ans.

Marseille. École communale de la rue de l'Évêché, dirigée par les Frères. — 1^{re} division.

DEVOIR ÉCRIT.

Remplacer les points par le son au bien orthographié.

Amphibie, ..tiquité, ..ti-dote, ..cre rép..due, ..tre ténébreux, ..traves, ..chois, ..timoine, ..cêtres, ..grenage, ..fractuosité, ..bition, ..geance, ..plification, ..ses de l'..phore, ..putation, ..pe de drapeau, ..bargo, ..phithéâtre, ..phibologie, ..barcation, ..prunt, ..quête, ..plette, ..can, ..phitryon, ..ballage, har..gue en style ..poulé, ..cres arrêté..t le navire, ..vahissement.

Desc..d..ts nombreux, di-m..sions d'un p..tagone, exp..sion, ext..sion, m..bres ..doloris, les marais sal..ts, seg-m.., t..g..te, cadr.., print.., des corps d..ses et peu absorb.., des alim.. fortifi.. et très-digestes (2), des acides dissolv.. et énergiques.

Amphibie, antiquité, anti-dote, encre répandue, antre ténébreux, entraves, anchois, antimoine, ancêtres, engrenage, anfractuosité, ambition, amplification, anses de l'amphore, amputation, hampe de drapeau, embargo, amphithéâtre, amphibologie, embarcation, emprunt, enquête, encan, amphytryon, emballage, harangue en style ampoulé, ancres arrêtant le navire, envahissement.

Descendants nombreux, dimensions d'un pentagone (1), expansion, extension, membres endoloris, les marais salants, segment, tangente, cadran, printemps, des corps denses et peu absorbants, des aliments fortifiants et très-digestes, des acides dissolvants et énergiques.

13 avril 1877.

Jules EICHER, quatorze ans.

L'Isle-sur-le-Doubs (Doubs). École congréganiste de garçons — 1^{re} classe.

TRADUIRE AU SINGULIER LES PHRASES SUIVANTES.

Nous bouillons d'impatience. Courez autant que vous pourrez, nous courons plus que vous. Tressaillez d'allégresse, vos ennemis ont fui. Nous cueillerons des jacinthes. Ci-gisent des

(1) Dans *pentagone*, la syllabe *pen* se prononce *pin* et non *pan*.

(2) L'adjectif *digeste* n'est pas français.

héros. Assaillez ces bandits. Nous haïssons le péché. Nous te haïmes longtemps. Ne mentez jamais. Quand nous eûmes ouï leurs voix, nous nous dirigeâmes vers eux. Nous ressentons plus vivement l'injure que le bienfait. Permettez mon départ. Consentez-y s'il vous plaît. Partez, allez où vous voudrez. Vêtez-vous chaudement.

Traduction.

Je bous d'impatience. Cours autant que tu peux, je cours plus que toi. Tressaille d'allégresse, ton ennemi a fui. Je cueille une jacinthe. Ci-gît un héros. Assaille ce bandit. Je hais le péché. Je te hais longtemps. Ne mens jamais. Quand j'eus ouï sa voix je me dirigeai vers lui. Je ressens plus vivement l'injure que le bienfait. Permetts mon départ. Consens-y s'il te plaît. Pars, va où tu voudras. Vêts-toi chaudement.

16 février 1876.

Sylvain LAFORGE, treize ans.

Orléans. École communale congréganiste. P paroisse de Saint-Paterne.

DEVOIR DU MARDI 15 JANVIER.

Verbes. — Écouter avant de parler et réfléchir beaucoup. Entendre d'abord et répondre ensuite. Ne point mentir. Ne point commettre de faux témoignage.

Futur. — J'écouterai avant de parler et réfléchirai beaucoup. J'entendrai d'abord et je répondrai ensuite. Je ne mentirai point et je ne commettrai point de faux témoignage. Tu écouteras avant de parler et tu réfléchiras beaucoup. Tu entendras d'abord et tu répondras ensuite. Tu ne mentiras point et tu ne commettras point de faux témoignage. Il écouterà avant de parler et il réfléchira beaucoup. Il entendra d'abord il répondra ensuite, il ne mentira point, il ne commettra point de faux témoignage. Nous écouterons avant de parler et nous réfléchirons beaucoup. Nous entendrons d'abord nous répondrons ensuite. Nous ne mentirons point. Nous ne commettrons point de faux témoignage. Vous écoutererez avant de parler et vous réfléchirez beaucoup. Vous entendrez d'abord vous répondrez ensuite. Vous ne mentirez point et vous ne commettrerez point de

faux témoignage. Ils écouteront avant de parler et ils réfléchiront beaucoup. Ils entendront d'abord ils répondront ensuite. Ils ne mentiront point ils ne commettront point de faux témoignage.

Antonia ASTROIN, treize ans.

(Note : Une demi-faute.)

Figanières (Var). École publique de filles. — 1^{re} division.

EXERCICE DE RÉCAPITULATION.

Résumé des leçons des 7 et 9 mai.

Dans l'exercice suivant souligner les pronoms.

Les lois chez les Égyptiens.

Les lois des Égyptiens étaient simples, pleines d'équité et propres à (à, *corr.*) unir entre *eux* les citoyens. *Celui qui*, pouvant sauver un homme attaqué, ne *le* faisait pas, était puni de mort. Que si *on* ne pouvait secourir le malheureux, *il* fallait du moins dénoncer l'auteur de la violence, et *il y* avait des peines établies contre *ceux qui* manquaient à ce devoir. Ainsi les citoyens étaient à la garde *les uns les* (des, *corr.*) *autres* et tout le corps de l'État était uni contre les méchants.

EXPLICATION DU SENS DES MOTS ET DES PENSÉES

Qu'est-ce qu'une loi simple?

Une loi simple est une loi facile à comprendre.

Quel est le sens des mots : pleines d'équité?

Ces mots désignent que les lois étaient les mêmes pour tout le monde.

Peut-on dire des lois pleines d'équité comme on dit un tonneau plein de vin?

Non l'adjectif pleins est employé au figuré pour dire qu'on ne pouvait rien ajouter à ces lois au point de vue de la justice.

Qu'entendez-vous par un homme attaqué ?

Un homme attaqué est un homme qui rencontre un ennemi qui menace de lui ôter la vie.

Quelle différence y a-t-il entre QUE SI et SI SEUL. Quelle distinction faut-il faire entre les verbes secourir, aider, assister ?

Quand l'expression que, si, ne joue aucun rôle (*sic*) c'est donc un mot inutile. Secourir, suppose un danger, mais aider un partage de force, assister un besoin, on ne pourrait donc mettre aider et assister à la place de secourir.

Quel est le sens du verbe dénoncer ?

Dénoncer dans ce cas veut dire faire connaître la justice (*sic*).

Qu'entendez-vous par la phrase il y avait des peines établies contre ceux qui manquaient à ce devoir ?

Cela veut dire que les lois punissaient celui qui ne signalait pas le coupable à la justice lorsqu'il ne pouvait secourir un homme attaqué.

Comment les Égyptiens pouvaient-ils être à la garde les uns des autres ? il leur était impossible de vaquer à leurs affaires.

On veut dire par cette expression qu'ils se secouraient lorsque l'occasion s'en présentait.

Que signifient ces mots : Tout le corps de l'État ?

Ces mots signifient l'ensemble de tous les citoyens.

Louis NICOLAS, quatorze ans.

(Note : *Bien*, 8).

Saint-Laurent (Jura). — Cours supérieur.

ANALYSE LOGIQUE

Les bœufs ont la force et la patience en partage, pour traîner la charrue et pour labourer.

Cette phrase renferme une proposition parce qu'il n'y a qu'un verbe à un mode personnel.

Sujet : les bœufs, simple et incomplex. Verbe : sont. Attribut ayant, simple et complexe, ayant pour complément direct la force et la patience, pour complément circonstanciel en partage et pour complément indirect pour traîner la charrue et pour labourer.

Les vaches donnent des ruisseaux de lait.

Cette phrase renferme une proposition parce qu'il y a un verbe à un mode personnel.

Sujet : les vaches, simple et incomplex. Verbe, sont. Attribut, donnant, simple et complexe, ayant pour complément direct des ruisseaux de lait.

Les moutons ont, dans leur toison, un superflu qui n'est pas pour eux, et qui se renouvelle pour inviter l'homme à les tondre toutes les années.

Cette phrase renferme trois propositions parce qu'il y a trois verbes à un mode personnel.

1^{re} Proposition. — Sujet : les moutons, simple et incomplex. Verbe, sont. Attribut, ayant, simple et complexe ayant pour complément direct un superflu, et pour complément circonstanciel dans leur toison.

2^e Proposition. — Sujet, qui, simple et incomplex. Verbe est. Attribut étant, simple et complexe, ayant pour complément indirect pour eux et pour complément circonstanciel ne pas.

3^e Proposition. — Sujet, qui, simple et incomplex. Verbe est. Attribut, renouvelant, simple et complexe, ayant pour complément direct se et pour complément indirect la fin de la phrase.

Les chèvres mêmes fournissent un crin long, qui leur est inutile, et dont l'homme fait des étoffes pour se couvrir.

Cette phrase renferme trois propositions parce qu'il y a trois verbes à un mode personnel.

1^{re} Proposition. — Les chèvres, simple et incomplex. Verbe, sont. Attribut, fournissant, simple et complexe, ayant pour complément direct un crin long et pour circonstanciel mêmes.

2^e Proposition. — Sujet, qui, simple et incomplex. Verbe est. Attribut, inutile, simple et complexe, ayant pour complément indirect leur.

3^e Proposition. — Sujet, l'homme, simple et incomplex. Verbe est. Attribut, faisant, simple et complexe ayant pour

complément direct des étoffes et pour complément indirect pour se couvrir.

2 mars 1878.

Louis PAGÈS.

Paris. École communale de jeunes garçons, 3, rue Morand. Cours supérieur. — 1^{re} division.

ORTHOGRAPHE (1).

Passage du Rhin par Louis XIV.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante,
Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.

Ordre direct. — Le Rhin, tranquille et fier, du progrès de ses eaux, appuyé d'une main sur son urne penchante dormait au pied du mont Adule, entre mille roseaux, au bruit flatteur de son onde naissante, lorsqu'un cri suivi tout à coup de mille cris vient retirer ses esprits d'un calme si doux.

Il se trouble, il regarde, et partout sur ses rives
Il voit fuir à grands pas ses naïades plaintives,
Qui toutes, accourant vers leur humide roi,
Par un récit affreux redoublent son effroi.

Ordre direct. — Il se trouble, il regarde et il voit fuir partout ses naïades plaintives (sur ses rives à grands pas), qui toutes, accourant vers leur humide roi, redoublent son effroi par un récit affreux.

Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire;
Que Rhinberg et Wésel, terrassés en deux jours,
D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.

Ordre direct. — Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire, a flétri l'antique gloire de ses bords fameux; que

(1) Nous maintenons le titre placé par l'élève en tête du devoir.

Rhinberg et Wésel, terrassés en deux jours, menacent tout son cours d'un joug déjà prochain.

Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.

Ordre direct. — Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête de cent foudres d'airain tournés contre sa tête.

24 avril 1871.

MOREAU, quinze ans.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — N° 65. — 1^{re} classe des garçons.

ANALYSE LOGIQUE.

Au milieu de la nuit les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé, avancent à pas redoublés dans la plaine, renversent les postes avancés, et pénètrent dans la tente de Xerxès, qui avait déjà pris la fuite; ils entrent dans les tentes voisines, se répandent dans le camp et se rassasient de carnage.

Cette phrase renferme huit propositions.

1° Au milieu de la nuit, les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé (principale).

2° (Ils) avancent à pas redoublés dans la plaine (principale).

3° (Ils) renversent les postes avancés (principale).

4° Et (ils) pénètrent dans la tente de Xerxès (principale).

5° Qui avait déjà pris la fuite (complétive explicative de Xerxès).

6° Ils entrent dans les tentes voisines (principale).

7° Se répandent dans le camp (principale).

8° Et se rassasient de carnage (principale).

La terreur qu'ils inspirent se reproduit à chaque instant avec des circonstances plus effrayantes.

Cette phrase renferme deux propositions :

1° La terreur... se reproduit à chaque instant, avec des circonstances plus effrayantes (principale).

2° Qu'ils inspirent (proposition complétive, déterminative de terreur).

Des bruits sourds, des cris affreux, annoncent que les troupes d'Hydarnès sont détruites ; que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce.

Cette phrase renferme trois propositions :

1° Des bruits sourds, des cris affreux annoncent (principale).

2° Que les troupes d'Hydarnès sont détruites (complétive directe de annoncent).

3° Que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce (complétive directe de annoncent).

4 mai 1871.

MARTINON, seize ans.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — N° 68. — 1^{re} classe des garçons.

EXERCICE DE COMPOSITION.

(Leçon du 6 janvier.)

L'élève exprimera en d'autres termes les phrases suivantes. C'est la forme seule qui change, le fond de la pensée doit rester le même.

Phrases proposées.

Les retraités des écureuils sont impénétrables au froid.

Où règne l'amour de Dieu, il ne reste point de place pour la haine du prochain.

La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.

Le travail est une ressource contre l'ennui.

L'homme est esclave de ses passions s'il n'en est pas le maître.

Nos premières impressions s'effacent difficilement.

Promettre et tenir sont deux.

Il n'y a point d'accident si fâcheux que les gens habiles ne tournent à leur avantage.

Les actions sont plus sincères que les paroles.

Mourir est la seule bonne action d'un avare.

La vertu trouve plus d'admirateurs que d'imitateurs.

Dieu a posé le travail pour sentinelle de la vertu.

Il n'y a rien de si fâcheux que l'étude n'adoucisse.
 Le plus adroit l'emporte toujours sur le plus fort.
 Travaille et économise, tu n'auras besoin de personne.
 La politesse n'est souvent que de l'or étendu sur du fer.
 Perdre ses enfants, c'est mourir sans descendre au tombeau.

Phrases exprimées en d'autres termes.

Le froid ne pénètre pas dans les retraites des écureuils.
 Celui qui aime Dieu ne peut haïr son prochain.
 Il vaut mieux être muet que d'être menteur.
 On ne s'ennuie jamais quand on travaille.
 Si les passions n'obéissent pas elles commandent.
 Nous nous rappelons longtemps nos premières impressions.
 On ne tient pas tout ce que l'on promet.
 Les gens habiles profitent des malheurs qui leur arrivent.
 Fiez-vous plus aux actions qu'aux paroles.
 L'avare ne fait une bonne action qu'en mourant.
 On admire plus la vertu qu'on ne l'imite.
 Le travail garde la vertu.
 L'étude adoucit toutes nos peines.
 L'adresse l'emporte toujours sur la force.
 Le travail et l'économie nous rendent indépendants.
 Un cœur très-dur se cache souvent sous le voile de la politesse.
 Une mère qui voit mourir ses enfants meurt deux fois.

(Note : Très-bien, 9 points. Les transformations sont toutes satisfaisantes.)

FORMES DE LA PROPOSITION DÉPENDANT DE L'ORDRE ET DU
 NOMBRE DES PARTIES.

De la construction grammaticale ou proposition indirecte.

(Résumé de la leçon des 8 et 10 janvier.)

Qu'entend-on par construction grammaticale? — On entend par construction grammaticale l'emploi successif des mots et des propositions, selon l'ordre des idées et l'impor-

tance des termes et des parties dont une phrase se compose.

Qu'exige la construction grammaticale quant à l'ordre des mots ? — La construction grammaticale exige, quant à l'ordre des mots : 1° que le sujet soit exprimé le premier ; 2° que les compléments du sujet, noms, adjectifs ou propositions, le suivent immédiatement ; 3° que le verbe vienne ensuite ; 4° enfin, qu'on place après le verbe les termes qui le modifient, ou les propositions qui dépendent de l'attribut contenu dans le verbe.

Qu'exige la construction grammaticale quant à l'ordre des propositions ? — La construction grammaticale quant à l'ordre des propositions exige : 1° que les propositions principales, soit expositives, soit interrogatives, soit impératives, soient énoncées les premières ; 2° que toute proposition secondaire suive la principale dont elle dépend ; 3° enfin que toute proposition, sous la dépendance d'une autre de même espèce à laquelle elle sert de développement, n'en soit point séparée.

Léon THEVENIN, quatorze ans.

(Not : *Bien*, 8 points.)

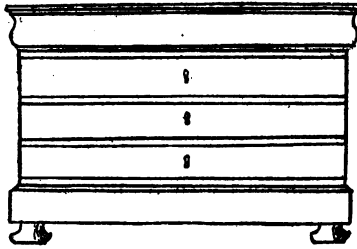
Saint-Laurent (Jura). — Cours supérieur.

DEVOIR FAIT DANS LA FAMILLE.

Regardez la fenêtre et la porte. — Quelles ressemblances y voyez-vous ? — Quelles différences y voyez-vous ?

Dessinez quelques objets de bois et quelques objets de verre ?

En comparant la fenêtre et la porte, je vois que la fenêtre est un peu plus haute que la porte ; la croisée est sur des gonds et la porte aussi. La croisée est en vitre et en bois, la porte est aussi en vitre et en bois. La croisée sert à donner de l'air, tandis que la porte sert pour entrer dans une pièce ; les fenêtres de l'école sont soutenues par des charnières. Les différences sont que la porte de l'école est sur des gonds, tandis que la croisée est sur des charnières ; que la porte rase la terre, tandis que les fenêtres sont à une certaine hauteur ; la fenêtre n'est pas vitrée, la croisée l'est ; la porte de l'école, c'est-à-



Commode.

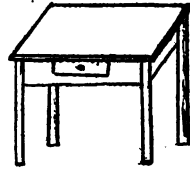
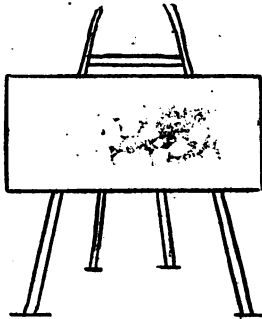
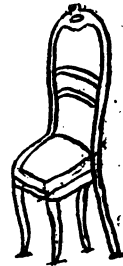


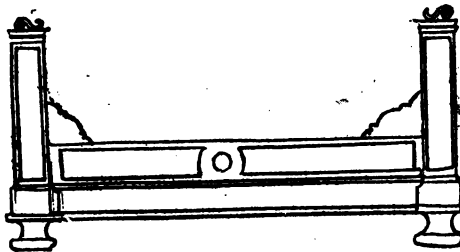
Table.



Chevalet.

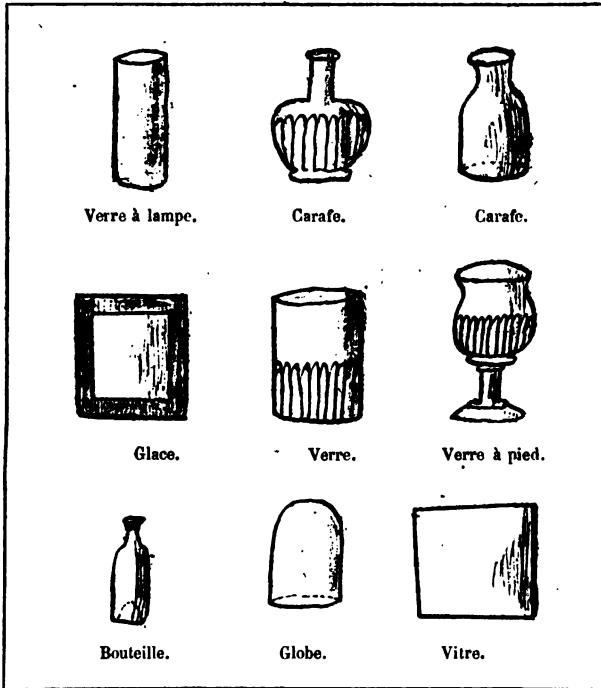


Chaise.



Lit.

Objets de bois.



Objets de verre.

dire de la classe est vitrée, la fenêtre aussi; généralement, les portes ont des serrures, tandis que presque toutes les croisées ont des espagnolettes.

AUBRY, treize ans.

Paris. École communale laïque de garçons, 3, rue Doudeauville. — Cours supérieur.

DEVOIR DE VOCABULAIRE.

Expliquer les mots suivants et en indiquer les dérivés : Bois, bosquet, bocage, buisson, clairière, forêt, garenne, arbre.

Bois. — On nomme bois un lieu planté d'arbres. Dérivés : boisage, boisement, boiser, boiserie, boiseux (*sic*), déboisement, déboiser, reboisement, reboiser.

Bosquet. — Un bosquet est un petit bois, une touffe d'arbres.

Bocage. — On appelle bocage un petit bois, un lieu ombragé. Dérivés : bocager, bocagère, bocain.

Buisson. Un buisson est un bois de peu d'étendue. Dérivés : buissonneux, buissonneuse, buissonnier, buissonnière.

Clairière. — Une clairière est la partie d'une forêt dégarnie d'arbres.

Forêt. — Une forêt est une grande étendue de terrain planté de bois. Dérivé : forestier.

Garenne. — Une garenne est un bois où il y a des lapins et où l'on a soin de les conserver. Dérivé : garennier.

Arbre. — Un arbre est un végétal ligneux. Dérivés : arborer, arborescent, arboriculture, arborisation, arborisé, arboriste, arbrisseau, arbuste.

A. DELANNEAU, douze ans.

(Note : *Assez bien.*)

Tournan (Seine-et-Marne). — Cours supérieur.

DEVOIR SUR LES MOTS SCIENTIFIQUES.

<i>Vulgaire.</i>	<i>Scientifique.</i>
Tableau de l'univers.	Cosmorama.
Taupe-grillon.	Courtillière.
Terre glaise.	Argile.
Terre végétale.	Humus.
Tête de sanglier.	Hure.
Tireuse de cartes.	Cartomancienne.
Tombeau vide.	Cénotaphe.
Tournesol.	Héliotrope.
Traité de l'âme.	Psychologie.
Traité des tableaux (<i>sic</i>) industriels.	Techlogie.
Traité sur les dents.	Odontologie.

Traité sur Dieu.	Théologie.
Traité sur la justice de Dieu.	<i>Théodice.</i>
Traité sur les hommes.	<i>Antropologie.</i>
Traité sur les os.	Ostéologie.
Traité par l'eau.	<i>Hydratéropie.</i>
Transformation.	<i>Métamphicose.</i>
Travail.	Labour.
Très-petit homme.	Pygmée.
Trophée d'armes.	Panoplie.
Tue-chien.	<i>Col chique.</i>
Jeune vache.	Génisse.

Marguerite DROUET.

Née le 25 mars 1865.

Toucy (Yonne). — École de filles.

DEVOIR GRAMMATICAL (1).

*Trouver un dérivé des mots suivants désignant
ou signifiant :*

Peuple, latin *populus* : Un petit peuple le plus ordinairement nomade, *peuplade*. — Introduire des habitants dans une contrée qui en était dépourvue, *peupler*. — Le bas peuple (en mauvaise part), *populace*. — Répandu dans le peuple, *populaire*. — L'état de celui qui plaît au peuple, *popularité*. — L'état numérique d'un pays, *population*. — La qualité d'un pays où la population est très-dense, *populeux*. — L'état d'un pays dans lequel le peuple a beaucoup diminué, *dépopulation*. — La qualité de celui qui a perdu la faveur du peuple, *impopulaire*.

Or, latin *aurum* : Revêtir d'une légère couche d'or, *dorer*. — L'action de revêtir d'une légère couche d'or, *dorure*. — Celui qui applique l'or sur un objet, *doreur*. — La qualité de ce qui contient de l'or, *aurifère*.

Fer : Le fer à l'état de morceaux détériorés ou usés, *ferraille*. — Tirer mal l'épée, *ferrailler*. — La dénomination d'un

(1) Nous avons conservé la disposition défectueuse donnée par l'élève au devoir.

maréchal qui adapte les fers, *maréchal ferrant*. — La qualité d'une eau qui contient du fer, *ferrugineuse*. — Garnir de fer, *ferrer*. — Celui qui fabrique ou vend des ouvrages en fer, *ferronnier*. — Une fabrique d'ouvrages en fer, *ferronnerie*. — Une garniture de fer, *ferrure*. — Percer avec fer d'épée (*sic*), *enferrer*. — Oter la ferrure d'un objet, *déferrer*.

Long : L'état de ce qui est long, *longueur*. — Marcher le long de... *longer*. — Rendre plus long, *allonger*. — La longue durée de la vie, *longévité*. — Une longue patience de l'âme, *longanimité*. — Durant un long temps, *longtemps*.

H. PROVIN.

Né le 24 mai 1862.

Vésinet (Seine-et-Oise).

RACINES LATINES.

(L'élève a cherché les mots français en rapport d'étymologie avec la racine latine.)

Radix, radicis (racine) : Radical, radicalement, radicalisme, radicule, radis.

Ratio, rationis (raison) : Ratiocination, ratiociner, ration, rational, rationalisme, rationaliste, rationalité, rationnel, rationnellement, rationner.

Recidivus (qui revient) : Récidive, récidiviste, récidiver.

Rectus (droit) : Recta, rectangle, rectangulaire, recteur, rectiligne, rectitude, recto, direct, directement, directeur, direction, directrice, directoire, directorial, indirect, indirectement, correct, correcteur, correction, correctionnel.

Regere (gouverner) : Régence, régent-e, régenter, régie, régisseur, régir, régiment, régimentaire, enrégimenter, régime.

Referre, relatum (rapporter) : Référendaire, référer, relater, relatif, relation, relativement, relativité.

Regula (règle) : Régularisation, régulariser, régularité, régulateur, régulatrice, régulier-e, régulièrement, irrégulier, irrégulièrement, irrégularité, irrégulariser.

Reliquum (reste) : Relique, reliquaire, reliquat.

Remittere, remissum (remettre) : Remettre, remise, rémissible, rémission.

Reprehendere, reprehensum (reprendre) : Répréhensible, répréhensif-ve, répréhension.

Respondere, responsum (répondre) : Responsable, responsabilité, correspondre, correspondance, correspondant.

Retro (en arrière) : Rétroactif, rétroaction, rétroactivement, rétroactivité, rétroagir, rétrograde, rétrograder, rétrogradation, rétrospectif, rétrospectivement, rétrocessionnaire, rétrocession.

Rex, regis (roi) : Régicide, régalien, régale.

Rigare (arroser) : Rigole, irrigation, irrigateur, irriguer.

Ripa (rive) : Ripuaire.

Rixa (querelle) : Rixe.

Rodere, rosum (ronger) : Érosion, corrosion, corroder, corrosif.

Rogare, rogatum (prier) : Rogations, rogatoire.

Rota (roue) : Rotation, rotateur, rotonde, rotule, rotondité.

Rudimentum (commencement) : Rudiment, rudimentaire.

Rus, ruris (campagne) : Rustique, rusticité, rustre, rusticité, rural.

Pierre BARBAROUX, âgé de quinze ans.

Aix (Bouches-du-Rhône). — École spéciale de garçons, dirigée par M. Gavarry. — 1^{re} classe, 1^{re} division.

DEUXIÈME DEVOIR SUR L'ELLIPSE.

(Des phrases pleines suivantes, l'élève en (*sic*) fera des phrases elliptiques.)

Phrases pleines.

La rose n'est pas plus fraîche que vous n'êtes fraîche.

Je trottai comme trotte un jeune rat.

Une couronne est un fardeau qui est plus pesant qu'il n'est glorieux.

Aimons nos amis comme nous nous aimons nous-mêmes.

Les oiseaux de proie dorment pendant le jour et veillent pendant la nuit.

On voit les maux d'autrui d'un autre œil qu'on ne voit les siens.

Il faut l'amuser comme on amuse un enfant.

Je viens pour chercher Hermione en ces lieux.

Quand il n'y a point d'argent, il n'y a point de Suisses.

Je demande grâce, pour mon fils, s'écriait la malheureuse mère.

Dieu a renfermé l'intelligence dans l'âme et Dieu a renfermé l'âme *de* (dans, *corr.*) le corps.

Un mot échappé s'envole et un mot échappé ne revient plus.

Qu'un roi veille et qu'un roi fasse le bien chacun l'imitera.

La Campanie était un pays riche et fertile; le laboureur industriel y remplissait chaque année ses celliers de vins et le laboureur industriel y remplissait ses greniers de blé.

Il est beau de ne point se venger, et il est plus beau de pardonner.

Attila pillait et détruisait tout sur son passage, les populations subissaient le joug, les unes le subissaient par nécessité; les autres le subissaient par crainte; celles-ci le subissaient par lâcheté, celles-là le subissaient par impuissance.

Toi cherche le bien, et toi attends le mal.

Celui qui fait bien, *celui* (celui-là, *corr.*) trouvera bien.

Phrases elliptiques.

La rose n'est pas plus fraîche que vous.

Je trottai comme un jeune rat.

Une couronne est un fardeau plus pesant que glorieux.

Aimons nos amis comme nous-mêmes.

Les oiseaux de proie dorment le jour et veillent la nuit.

On voit les maux d'autrui d'un autre œil que les siens.

Il faut l'amuser comme un enfant.

Je viens chercher Hermione en ces lieux.

Point d'argent, point de Suisses.

Grâce, pour mon fils, s'écriait la malheureuse mère.

Dieu a renfermé l'intelligence dans l'âme et l'âme dans le corps.

Un mot échappé s'envole et ne revient plus.

Qu'un roi veille et fasse le bien chacun l'imitera.

La Campanie était un pays riche et fertile; le laboureur labo-

ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE, LEXICOLOGIE.

rieux y remplissait chaque année ses celliers de vin et ses greniers de blé.

Il est beau de ne point se venger, et plus beau de pardonner.

Attila pillait et détruisait tout sur son passage, les populations subissaient le joug, les unes par nécessité; les autres par crainte; celles-ci par lâcheté, celles-là par impuissance.

Cherche le bien et attends le mal.

Qui fait bien, trouvera bien.

Auguste BENOIT, quinze ans.

(Note : 2 fautes.)

Saint-Laurent (Jura). — Cours supérieur.

EXERCICE LEXICOLOGIQUE.

Des acceptions et des contraires.

Le Printemps.

Le *joyeux printemps* est une saison de *vie* et de *mouvement*: les premières *chaleurs* sont le signal du *réveil* de la nature; tout *renait*; les arbres se *couvrent* de leurs feuilles, et les bocages, *égayés* par le *chant* des oiseaux *reprennent* leur verte parure. La sève longtemps *captive*, *circule* dans les vaisseaux et va nourrir les branches; les troupeaux *quittent* leurs étables et se répandent *dans* les campagnes, le laboureur s'arrache au *repos* et *retourne* aux travaux champêtres. Les jours sont plus *longs*, les nuits plus *courtes*, le soleil reste *plus longtemps* sur l'horizon, et nous envoie plus *perpendiculairement* sa lumière et ses rayons. Quels *riants* tableaux présente alors la nature *embellie*.

L'hiver.

Le triste hiver est une saison de mort et de repos; les premiers froids sont le signal du sommeil de la nature; tout s'anéantit; les arbres se dépouillent de leurs feuilles et les bocages attristés par le silence des oiseaux quittent leur verte parure. La sève longtemps libre s'arrête et cesse de nourrir les branches; les troupeaux abandonnent leurs campagnes et rentrent dans leurs étables; le laboureur s'arrache au travail et quitte

les travaux champêtres. Les jours sont plus courts, les nuits plus longues, le soleil reste moins longtemps sur l'horizon et nous envoie plus obliquement ses rayons. Quels sombres tableaux présente alors la nature enlaidie.

Augustin DENYS, treize ans six mois.

Limoges (Haute-Vienne). École communale de la Monnaie.

PROVERBES.

Une souris effraie un voleur.

Celui qui n'a pas la conscience nette et qui est tourmenté par des remords, est souvent troublé par un événement insignifiant auquel d'autres ne font pas même attention : son air inquiet et sa crainte d'être découvert le trahissent.

Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois.

De grands talents ne sont pas nécessaires pour se distinguer au milieu d'hommes ignorants et sans éducation, pour en gagner l'estime.

Qui se fait brebis le loup le mange.

Ceux qui ont trop de bonté et de douceur encouragent les méchants à leur nuire.

La belle cage ne nourrit pas l'oiseau.

On peut être fort mal à son aise avec les apparences de la richesse.

Maximilien GUIBAUD, âgé de quatorze ans.

Aix (Bouches-du-Rhône). École communale de Saint-Jean, dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes. — 1^{re} division.

EXERCICES SUR LES HOMONYMES.

Composer plusieurs phrases dans lesquelles doivent entrer les homonymes *fée, fait, fais, faix*.

Comme j'étais petite j'aimais beaucoup les contes de *fées* et

les histoires. Grand'mère m'en racontait souvent : j'écoutais attentivement les *faits* qui excitaient ma curiosité. Un jour, après m'avoir dit que des enfants avaient osé se moquer du prophète Élisée en l'appelant tête chauve, elle ajouta : ne *fais* pas comme eux, mon enfant, et respecte toujours le vieillard courbé sous le *faix* des ans. Cette histoire est restée gravée dans mon souvenir, et depuis j'ai *fait* tout mon possible pour mettre à profit les avis de ma grand'mère en respectant la vieillesse.

Composer quelques phrases dans lesquelles doivent entrer les homonymes *Cher, chère, chair, chaire*.

Mon Parrain demeure à Cellettes, près Blois (Loir-et-Cher), il est boucher de son état. C'est un métier qui lui rapporte beaucoup, car il vend en moyenne par jour 20 kilogrammes de *chair* de mouton. Ma Marraine me disait, lorsque je suis allée la voir, qu'ils gagnaient bien leur vie, car quoi qu'ils vendent *cher* ils font un grand débit. Je me suis empressée de raconter cette bonne nouvelle à ma *chère* Maman qui m'a fait faire de sérieuses réflexions en me disant que loin d'être comme autrefois, les gens préfèrent maintenant la bonne *chère* aux sages avis qui leur sont adressés du haut de la *chaire* apostolique.

Composer quelques phrases dans lesquelles doivent entrer les homonymes *bière, bière*.

Je vis l'autre jour un jeune enfant que l'on portait en terre ; je m'approche de sa *bière*, prend* de l'eau bénite, en jette quelques gouttes et me retire. Curieuse de savoir de quelle maladie était mort ce pauvre enfant, je le demandai à une personne qui sortait du cimetière, elle me répondit que dans l'excessive chaleur, cet enfant altéré avait bu beaucoup de *bière*. C'en fut assez pour le conduire au tombeau.

Des homonymes sont des mots dont la prononciation est *pareille* et qui expriment des choses différentes.

Adrienne VERDIER, quatorze ans.

Cellettes (Loir-et-Cher). — École publique de filles, dirigée par Sœur Sydonie.

DEVOIR DE STYLE.

Ornements du style admis. Figures de mots. — On parle sans figure quand on dit :

La jeunesse... La vieillesse... Une chaleur ardente... L'ange Raphaël... J'ai soif... La ciguë est un poison... Ce soldat a été tué dans un combat.

On s'exprime avec figure si l'on dit :

La fleur de l'âge... Le soir de la vie... Une chaleur dévorante... C'est un ange.

La soif des conquêtes... Le poison de la flatterie... Ce soldat est tombé au champ d'honneur.

Le courroux de la mer.

Enivré par le succès... Ce jeune homme est enflammé d'amour pour la gloire... La jeunesse est le printemps de la vie... C'était le soir d'un beau jour... C'est une brebis égarée.

Éviter les figures recherchées*.

Le fleuve ou le sentier de la vie... Un déluge de larmes... Un océan de maux... Le banquet de la vie... Les lauriers ou les palmes de la victoire... Le temple de la gloire.

23 janvier 1878.

Charles LAMOUCHE.

Né le 22 novembre 1863.

Montmorency (Seine-et-Oise). — École communale de garçons, dirigée par M. A. Duval. — Cours supérieur.

DEVOIR LEXICOLOGIQUE.

Donner l'explication des proverbes suivants.

1° *Adorer le veau d'or.*

Faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses.

2° *Bâtir des châteaux en Espagne.*

Se nourrir d'espérances chimériques.

3° *C'est la mer à boire.*

Se dit d'une entreprise qui présente des difficultés extrêmes, des obstacles insurmontables.

4° *Donner les brebis à garder au loup.*

Donner à garder quelque chose à un homme dont on devrait se défier.

5° *Être comme l'oiseau sur la branche.*

Être dans un état incertain et sans savoir ce qu'on deviendra.

6° *Faire l'âne pour avoir du son.*

Faire l'idiot pour attraper les dupes.

7° *Il a mangé son pain blanc le premier.*

Il a été dans un état heureux et il ne l'est plus.

8° *Jeter son argent par les fenêtres.*

Dissiper son bien en folles dépenses.

9° *La poule ne doit pas chanter devant le coq.*

La femme ne doit rien décider en présence de son mari.

10° *Mettre les pouces.*

Céder après une résistance plus ou moins longue.

11° *Nous ne sommes pas ici pour enfler des perles.*

Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des bagatelles, pour perdre notre temps, à des choses frivoles, inutiles, il faut nous occuper sérieusement.

12° *On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant.*

On courtise plutôt la puissance, la faveur naissante que celle qui est sur son déclin.

13° *Petit à petit l'oiseau fait son nid.*

On fait peu à peu sa fortune, sa maison.

14° *Quand on veut noyer un chien, on dit qu'il a la rage.*

On trouve aisément un prétexte quand on veut se débarrasser d'un vieux serviteur.

15° *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles.*

Lui faire un très-mauvais accueil.

16° *Se laisser manger la laine sur le dos.*

Souffrir tout, ne pas savoir se plaindre.

17° *Tirer son épingle du jeu.*

Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire.

18° *Paris n'a pas été fait dans un jour.*

Se dit pour exprimer qu'il y a des choses qu'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps.

19° *Jeter sa langue aux chiens.*

Renoncer à deviner quelque chose.

20° *Prendre la balle au bond.*

Saisir vivement et à propos une occasion favorable.

21° *Brider l'âne par la queue.*

Faire une chose à rebours.

22° *Il a plusieurs cordes à son arc.*

Il a plusieurs manières de sortir de cette affaire.

23° *La peur donne des ailes.*

La peur précipite la marche, la course.

24° *A bon chat, bon rat.*

Bien attaquer, bien défendre.

25° *Aller à pâs de loup.*

Marcher si doucement qu'on ne soit pas entendu, dans le dessein de surprendre quelqu'un.

26° *Un enfonceur de portes ouvertes.*

Un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas.

Marie COCHET.

[Née le 14 août 1884.

Lagnieu (Ain). Pensionnat de M^{me} Maréchal. — Quatre ans de présence dans l'établissement.

GALLICISMES.

On appelle gallicismes certaines formes de langage propres à la langue française, et dont l'analyse ne peut rendre compte.

Pour analyser un gallicisme il faut le traduire sous une forme grammaticale régulière.

Il y a de la lâcheté à craindre la mort, de la témérité à la braver, de la sagesse à l'attendre.

C'est lorsque nous sommes éloignés de notre patrie que nous sentons l'instinct qui nous y attache.

C'est un second crime de tenir un serment criminel.

Il faut être utile aux hommes pour être grand dans l'opinion des hommes.

C'est toujours à l'aide des sentiments que l'âme s'ouvre aux plus belles notions morales.

Comme il pleuvait sans cesse ce n'est qu'en tremblant qu'ils se mirent en route.

Craindre la mort est une lâcheté, la braver est témérité, l'attendre est sagesse.

Lorsque nous sommes éloignés de notre patrie nous sentons mieux l'instinct qui nous y attache.

Tenir un serment criminel est un second crime.

Être utile aux hommes est nécessaire pour être grand dans l'opinion des hommes.

L'âme s'ouvre aux plus belles notions morales à l'aide des sentiments.

Comme la pluie tombait sans cesse ce n'est qu'en tremblant qu'ils se mirent en route.

22 octobre 1877.

Marie BOUVIER, douze ans.

Lyon. École de filles de la rue du Mail, 1^{re} division.

EXERCICE D'INVENTION ET DE RÉFLEXION.

Leçon de Louis XII à un courtisan.

Je vais, ami lecteur, d'un de nos meilleurs rois
De Louis Douze, ici, vous conter une histoire.
De ce Père du peuple on chérit la mémoire
Il sut qu'un grand seigneur, peut-être une Excellence,
De battre un laboureur avait eu l'insolence

Il mande le coupable et sans rien témoigner,
 Dans son palais un jour le retint à diner*
 Par un ordre secret que le monarque explique
 On sert à ce seigneur un repas magnifique
 Tout ce que de meilleur on peut imaginer,
 Hors le pain, que le roi défend de lui donner.
 Le roi passe et lui dit : « Vous a-t-on fait grand'chère*
 — On m'a bien servi, sire un superbe festin
 Mais je n'ai point diné * pour vivre il faut du pain.
 — Allez répond Louis avec un front sévère,
 Comprenez la leçon que j'ai voulu vous faire.
 Puisqu'il vous faut, monsieur, du pain pour vous nourrir,
 Songez à bien traiter ceux qui le font venir

Pourquoi Louis XII a-t-il été surnommé le Père du peuple.

Louis XII administra sagement la France et *méritât* (Note du maître : *mérita*, passé défini) que les États généraux lui décernassent (1506) le surnom de Père du peuple.

Qu'est-ce que chérir la mémoire de quelqu'un.

Chérir la mémoire de quelqu'un c'est l'aimer tendrement. (C'est se souvenir du bien qu'il a fait, c'est lui en conserver de la reconnaissance, c'est en parler toujours avec respect. *Addition du maître*).

Qu'est-ce qu'un grand seigneur.

C'est (c'était, *corr.*) le possesseur d'un grand fief.

Quels sont ceux à qui on donne le titre d'excellence.

On donne ce nom à certains hauts fonctionnaires publics (aux ministres, *addition*).

Qu'est-ce qu'un laboureur.

C'est celui dont la profession est de cultiver la terre.

Que signifie mander quelqu'un.

Mander quelqu'un c'est le faire venir.

Que signifie : sans rien témoigner.

Cela signifie sans faire son rapport sur un fait que l'on connaît.

Qu'est-ce qu'un palais.

C'est la maison vaste et somptueuse d'un souverain.

Dans quelle intention Louis XII donna-t-il un ordre secret.

Louis XII donna un ordre secret de servir un grand diner * à ce seigneur mais de ne point lui donner de pain.

Que veut dire hors le pain.

Cela veut dire excepté le pain.

Que signifie faire grand'chère.

Cela signifie faire un grand repas un grand festin.

*Pourquoi le grand seigneur dit-il au roi qu'il n'avait point diné *.*

Parce qu'on lui avait donné un grand festin (à la vérité, *addition du maître*) mais qu'on (on, *corr.*) ne lui avait pas donné de pain et que (mot biffé) pour vivre (manger, *corr.*) il faut du pain.

Pourquoi dit-on que chez nous le pain est la base de la nourriture.

Parce que le pain est le plus nutritif le plus nourrissant de tous les aliments. (Parce que c'est la base de nos repas, de notre nourriture, *addition.*)

Que signifie avec un front sévère.

Cela signifie que Louis XII lui dit ces paroles d'un air sévère.

Quels sont ceux qui font venir le pain.

Ceux qui font venir le pain sont ceux qui cultivent la terre; on les appelle: laboureurs.

Qu'est-ce que bien traiter un laboureur ?

Bien traiter un laboureur c'est de ne point lui causer de dommages dans ses biens, de ne point le maltraiter, lui faire le plus de bien possible et avoir des égards pour lui.

Leçon de Louis XII à un courtisan.

RÉDACTION EN PROSE PAR L'ÉLÈVE.

Un laboureur habitait avec sa famille une petite cabane située sur le bord de la propriété d'un grand seigneur. Celui-

ci vint un jour trouver le laboureur et voulait (voulut, *corr.*) lui acheter sa maison. Le laboureur refusa disant qu'il avait (l'avait, *corr.*) eue de son père et qu'il la gardait comme étant pour lui un grand souvenir.

Le seigneur devint furieux et frappa même la * laboureur de plus (plusieurs, *corr.*) coups de canne.

Le roi entendit parler de cette aventure et se promit bien de donner une leçon à ce seigneur. Il le fit venir dans son palais et le retint à dîner (diner, *corr.*).

Louis XII avait alors ordonné de servir un magnifique repas mais de ne pas apporter de pain.

Lorsque le repas fut fini le roi lui demanda s'il avait bien diné, (diné, *corr.*) Le seigneur lui répondit : « Sire, j'ai très-bien diné mais il n'y a pas de pain (mots biffés, remplacés par ceux-ci : *je n'ai pas mangé, on ne m'a pas servi de pain, et*) pour vivre il faut du pain. Louis XII lui répondit : « Allez et comprenez ce que je viens de vous faire : Apprenez que puisqu'il vous faut du pain *ne maltraitez pas* (mots biffés, remplacés par : *à ne pas maltraiter*) le laboureur qui travaille sans relâche du matin au soir à le faire venir.

12 janvier 1878.

Jules LIGNARD.

Né le 1^{er} décembre 1863.

Corbreuse (Seine-et-Oise). École mixte. — 1^{re} division.

EXTRAITS DU CAHIER DE L'ÉLÈVE ADRIEN MALON (CAEN).

EXPOSÉ DE LA MÉTHODE.

Français.

J'emploie, et cela depuis de longues années, pour l'enseignement du français la méthode intuitive, et le tableau noir est mon principal, je dirais presque mon unique auxiliaire.

Toutes les règles de la grammaire sans exception, depuis les plus simples jusqu'aux plus multiples, sont expliquées sur des exemples écrits par moi ou par mes élèves sur le tableau noir. A l'aide de nombreuses questions qui mettent en jeu l'attention de mes enfants, leur jugement et leur intelligence, je les amène, petit à petit, à trouver eux-mêmes soit une définition de grammaire, soit une règle de syntaxe. Lorsque cette définition ou cette règle sont bien comprises, je

les fais répéter jusqu'à ce que je sois sûr que tous les ont bien retenues.

Je tire aussi un grand parti des devoirs et je dirai que, à mon point de vue, la partie la plus importante est le choix des devoirs pour l'étude du français. Il faut, en effet, que ces devoirs instruisent l'enfant, mais il faut surtout qu'ils contribuent au développement de son jugement, de son intelligence et de son sens moral. Une autre condition de succès consiste à varier ses devoirs, de cette façon, on instruit les enfants presque en les amusant.

Les devoirs contenus dans ce cahier sont du mois de juillet, mois consacré à la révision de ce qui a été vu dans l'année. Une maxime se trouve au commencement du travail de chaque jour. J'habitue ainsi mes enfants à la réflexion et je leur inculque sous les formes les plus diverses et les plus attrayantes les principales règles de morale. Ces exercices sont pour eux une excellente gymnastique intellectuelle. Les autres devoirs consistent tantôt dans une permutation soit de genre, soit de nombre, soit de personne. Une autre fois, c'est un devoir destiné à graver dans l'esprit les principales règles de grammaire ; tantôt c'est une dictée courante, tantôt c'est un devoir d'analyse, tantôt c'est un résumé, tantôt enfin, c'est une promenade scolaire. Mes résumés ont toujours pour base, soit une leçon de choses, soit un sujet d'histoire, soit un sujet de géographie, soit un petit acte usuel. Lorsque ce sont des résumés d'histoire ou de géographie, une carte les accompagne toujours. Les promenades scolaires ont surtout un grand attrait pour les enfants qui tous sont généralement curieux. Aussi, comme ils examinent tout ce qui frappe leurs yeux ! Comme ils cherchent à comprendre ! Ils prennent des notes, quelques-uns font de petits croquis et de retour à l'école, ils font leurs résumés. C'est l'enseignement par les yeux dans toute l'acception du mot.

Caen, le 10 août 1877.

HOUVRET.

LE RENARD.

Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation. Ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse et réussit plus souvent ; ses ressources semblent être en lui-même. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation ; il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressants.

PERMUTATION.

Les renards.

Les renards sont fameux par leurs ruses, et méritent en partie leur réputation. Ce que les loups ne font que par la force, ils le font par adresse et réussissent plus souvent; leurs ressources semblent être en eux-mêmes. Fins autant que circonspects, ingénieux et prudents, même jusqu'à la patience, ils varient leur conduite, ils ont des moyens de réserve qu'ils savent n'employer qu'à propos. Ils veillent de près à leur conservation; ils ne se fient pas entièrement à la vitesse de leur course; ils savent se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où ils se retirent dans les dangers pressants.

GRAMMAIRE APPLIQUÉE.

L'orgueil est un des défauts les plus méprisables et les plus dangereux. *Quelles* que soient les connaissances que vous ayez acquises; *quelques* belles et nobles actions que vous ayez faites, *quelques* services que vous ayez rendus à votre patrie, rien ne vous dispense d'être modestes. Les forces physiques que le Ciel vous a *données*, de même que les facultés intellectuelles qu'il vous a *accordées*, il ne les a pas *créées* infinies pour vous, c'est *bornées* qu'il les a *voulues*, mais elles seraient parfaites, que l'orgueil en eût bientôt détruit tout le prestige; *terni* tout l'éclat. Rien ne sied mieux au mérite que la modestie.

(Note: 0 faute.)

DICTÉE.

Un père laborieux cultivait dans son jardin plusieurs espèces de légumes. Un jour il dit à son fils encore jeune: Vois-tu, mon ami, à l'envers de cette feuille de chou, ces jolis petits points jaunes? Ce sont autant de petits œufs, d'où proviendront de pernicieuses chenilles. Aie soin, cette après-midi, d'éplucher chaque feuille et de briser les œufs qui s'y trouvent collés. C'est ainsi que nos choux seront toujours beaux, verts et en bon état. L'enfant, croyant qu'il était toujours temps de s'occuper d'un pareil ouvrage, finit par ne plus y penser.

Pendant quelques semaines, le père, un peu maladif, ne

vint point au jardin, mais lorsqu'il fut rétabli, il prit par la main le petit négligent et le conduisit près du carré de choux.

Ils étaient presque entièrement dévorés, la tige seule restait avec les côtes des feuilles. Le petit garçon, effrayé et confus versait d'abondantes larmes sur sa criminelle et funeste négligence, son père lui dit : *Ce qui peut se faire aujourd'hui, fais-le tout de suite et ne le remets jamais au lendemain.*

(Note : 0 faute.)

ANALYSE.

Une sœur de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul veillait un grenadier blessé et dangereusement malade. Accoutumé à la vie des camps et au désordre de la guerre, le militaire n'avait aucun respect pour la sainte profession et pour le dévouement de sa bienfaitrice. Souvent il repoussait avec rudesse ses officieux secours ; quelquefois il l'assaillait d'injures grossières. Cette pauvre fille opposait à ses insultes une patience inaltérable.

1° *Indiquez les propositions du passage ci-dessus ?*

Le passage ci-dessus est composé de quatre phrases.

La première phrase ne renferme qu'une proposition : *Une sœur de l'ordre de Saint Vincent de Paul veillait un grenadier blessé et dangereusement malade ;*

La deuxième phrase ne renferme aussi qu'une proposition : *Accoutumé à la vie des camps et au désordre de la guerre, le militaire n'avait aucun respect pour la sainte profession et pour le dévouement de sa bienfaitrice ;*

La troisième phrase renferme deux propositions.

La 1^{re} est : *Souvent il repoussait avec rudesse ses officieux secours ;*

La 2^e est : *quelquefois il l'assaillait d'injures grossières.*

La quatrième phrase ne renferme qu'une proposition : *Cette pauvre fille opposait à ses insultes une patience inaltérable.*

2° *Indiquer, avec leur fonction, les pronoms et les adverbes ?*

Pronoms. — *Il*, pronom personnel sujet de repoussait ; *il*, pronom personnel sujet de assaillait ; *l'* mis pour *elle*, pronom personnel, complément direct de assaillait

Adverbes. — *Dangereusement*, adverbe de manière modifie malade; *n'* mis pour *ne*, adverbe de négation modifie avait; *souvent*, adverbe de temps modifie repoussait; *quelquefois*, adverbe de temps modifie assaillait.

3^e *Donnez des explications sur les mots: Camps, Guerre, Grossières et Patience?*

Camps. — Ce mot est un nom complément de la préposition de et formant avec cette préposition le complément de vie. Un camp est un terrain où s'établit une armée, ou une lice de combat ou de tournoi. — Les dérivés sont : *Campement*, action de camper; le camp même; *camper*, établir un camp ou faire une courte station. — Les homonymes sont : *Kan* ou *Khan*, chef, commandant tartare; lieu de repos des caravanes; marché dans l'Orient; *quand*, conjonction signifiant lorsque, quoique, ou bien adverbe signifiant dans le temps que; *quant*, locution prépositive signifiant pour ce qui est de; *qu'en*, pronoms.

Guerre. — Ce mot est un nom complément de la préposition de et formant avec cette préposition le complément de désordre. — Ce mot désigne une lutte par les armes entre des nations ou des partis opposés. Au figuré, il signifie débat, démêlé, lutte quelconque. Les dérivés sont : *Guerrier*, nom qui désigne l'homme qui fait ou qui aime la guerre; adjectif désignant qui appartient à la guerre, propre à la guerre, belliqueux; *guerroyant*, adjectif, porté à la guerre; *guerroyer*, verbe, faire la guerre; *guerroyeur*, nom, celui qui se plait à guerroyer. — L'homonyme est : *guère*, adverbe.

Grossières. — Ce mot est un adjectif qui qualifie injures. Cet adjectif signifie épais; mal travaillé; peu délicat, brut, commun; peu civilisé, impoli; qui suppose beaucoup d'ignorance. Les dérivés sont : *Grossièrement*, adverbe, d'une manière grossière; sommairement; *grossièreté*, défaut de ce qui est grossier; manque de finesse, de délicatesse; impolitesse, parole malhonnête.

Patience. — Ce mot est un nom; complément direct de opposait. Il désigne qui souffre, qui supporte avec modération la douleur, l'adversité. Employé comme nom, il désigne celui qui subit une opération ou bien une personne condamnée à mort et livrée à l'exécuteur. Le nom est : *patience* qualité de la personne patiente; vertu qui fait supporter avec

modération la douleur; calme, constance. Le verbe est : *patienter*, prendre patience. L'adverbe est : *patiemment*, avec patience.

Adrien MALON.

Caen (Calvados). École communale laïque de garçons, dirigée par M. Houvret.

II

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈME PRATIQUE.

Étienne a acheté un livre pour 0 fr. 85, un porte plume pour 0 fr. 15, des billes pour 0 fr. 10, une paume pour 0 fr. 25, combien a-t-il dépensé ?

Solution. — Il a dépensé 0 fr. 85 + 0 fr. 15 + 0 fr. 10 + 0 fr. 25 = 1 franc 35 centimes.

$$\begin{array}{r}
 0 \text{ fr. } 85 \\
 0 \text{ » } 15 \\
 0 \text{ » } 10 \\
 0 \text{ [» } 25 \\
 \hline
 1 \text{ fr. } 35
 \end{array}$$

Réponse. — Il a dépensé 1 franc 35 centimes.

Anna FISELIER, sept ans et demi.

Saint-Ouen (Seine-et-Marne). École mixte. — Cours préparatoire.

PROBLÈME.

Un propriétaire a récolté pendant l'année 629 kilos huile mangeable* qu'il a vendue à raison de 1 fr. 65 centimes le kilo et 592 kilos d'huile commune à 1 fr. 30 centimes. Faites con-

natre le produit du propriétaire et celui du fermier; sachant que le premier a 3 cinquièmes et le fermier deux?

Solution.

$$\begin{aligned} 629 \times 1,65 &= 1037,85 \\ 592 \times 1,30 &= 769,60 \\ 1037,85 - 769,60 &= 268,25 \\ 268,25 : 5 &= 53,65 \\ 53,65 \times 3 &= 160,95 \\ 53,65 \times 2 &= 107,30. \end{aligned}$$

Raisonnement.

Si 1 kilo huile mangeable* coûte 1 f 65 c. 629 kilos coûteront 629 fois plus où * $629 \times 1,65 = 1037,85$. Même chose pour l'huile commune où * $592 \times 1,30 = 769,60$. Le produit sera de $1037,85 - 769,60 = 268,25$. Donc si le propriétaire a 3 parts et le fermier 2 il faudra que la récolte soit divisée en 5 parts où $268,25 : 5 = 53,65$. Donc le propriétaire qui a 3 parts aura $53,65 \times 3 = 160,95$. Le fermier qui a 2 parts aura $53,65 \times 2 = 107,30$.

15 octobre 1877.

N. SCARELLA, onze ans.

Nice (Alpes-Maritimes). — Externat libre de M^{re} Beau.

PROBLÈME AGRICOLE.

Le lait que l'on donne à un veau produit 7 p. % de son poids de viande. Le kilo de viande vaut 1 fr. 80 et un décalitre de lait pèse 10 kg. 3. On demande : 1° combien valent 50 litres de lait ainsi employés; 2° combien il faut de litres pour produire 10 kg. de viande?

Solution.

$$50 \text{ litres de lait pèsent } \frac{10^{\text{kg}}3 \times 50}{10} = 51 \text{ kg. 5.}$$

$$51 \text{ kg. 5 donnent } \frac{7 \times 51,5}{100} = 3 \text{ kg. 605 de viande.}$$

50 litres de lait valent 1 fr. $80 \times 3 \text{ kg. } 605 = 6 \text{ kg. } 48$.
 3 kg. 605 de viande proviennent de 50 lit. de lait.

$$1 \text{ kilogramme } \frac{50}{3,605}$$

$$10 \text{ kilogrammes } \frac{50 \times 10}{3,605} = 138 \text{ litres } 69.$$

Eugène PRON.

Chaumes. (Seine-et-Marne). École de garçons, dirigée par M. Sevestre. — Cours moyen.

PROBLÈME PRATIQUE DE GÉOMÉTRIE.

Calculer la superficie des 4 murs et du plafond d'une salle de classe de $8^m,70$ de longueur sur $7^m,34$ de largeur et $3^m,90$ de hauteur. Quel est, en outre, le volume d'air qu'elle renferme.

Solution.

Le pourtour de la salle est de $8^m,70 + 8^m,70 + 7^m,34 + 7^m,34 = 32^m,08$. — La hauteur étant de $3^m,90$, la superficie est de $32,08 \times 3,90 = 125^m^2,11^{\text{dc}}$.

La superficie du plafond est de $8^m,70 \times 7,34 = 63^m^2,85^{\text{dc}}$.

Le volume d'air est de $8^m,70 \times 3,90 \times 7,34 = 294^m^3,040$.

Réponse. — La superficie est de $125^m^2,11^{\text{dc}}$, celle du plafond est de $63^m^2,85^{\text{dc}}$ et le volume d'air est de $294^m^3,040^{\text{dc}}$.

25 janvier 1878.

Paul DUBOIS, onze ans.

Maincy (Seine-et-Marne). École communale laïque de garçons. — Cours moyen.

PROBLÈME.

Un propriétaire achète, le 1^{er} mars, un troupeau de 150 moutons, il le fait garder par un berger auquel il donne 100 fr. par mois; le 1^{er} novembre il revend son troupeau pour 6050 fr. ;

sachant qu'il a gagné 1500 fr. sur ce marché, on demande ce que lui coûtait chaque mouton ?

Opérations.

$$\begin{array}{r} 6050 \\ 1500 \\ \hline 4550 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 4550 \\ 800 \\ \hline 3750 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 3750 \quad | \quad 150 \\ 0750 \quad | \quad 25 \\ \hline 000 \end{array}$$

Solution.

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, 8 mois; le berger a reçu :

$$8 \times 100 = 800 \text{ fr.}$$

Il avait acheté tous ses moutons :

$$6050 - 1500 + 800 = 3750 \text{ fr.}$$

Il avait payé le mouton :

$$3750 : 150 = 25 \text{ fr.}$$

Réponse : 25 francs le mouton.

Auguste-François NICOLAS, quatorze ans.

(Note : Bien.)

Sedan, Fond-de-Givonne (Ardennes). École publique de garçons, dirigée par M. Stévenin. — Cours supérieur.

 CALCUL MENTAL.

Un vigneron vend 25 pièces de vin à 80 fr. l'une : combien recevra-t-il d'argent ?

Réponse. — Le $\frac{1}{4}$ de 8000 = 2000 fr.

Il faut 2 mètres $\frac{1}{2}$ de drap à 12 fr. le mètre pour faire

un pantalon : que coûtera ce dernier si la façon revient à 3 fr. 50 ?

$$\begin{array}{r} \text{Réponse.} \quad 2 \text{ fois } 12 = 24 \\ + 1/2 \text{ de } 12 = 6 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{r} 2 \text{ fois } 12 = 24 \\ + 1/2 \text{ de } 12 = 6 \end{array}} \right\} 30$$

$$30 + 3,50 = 33,50.$$

Un boucher achète une vache pesant net 250 kilos pour 260 fr. : que gagnera-t-il en tout s'il vend le kilog. 1 fr. 50 ?

$$\begin{array}{r} \text{Réponse.} \quad 250 + 125 = 375 \\ 375 - 260 = 115 \text{ fr.} \end{array}$$

En 15 mois un ouvrier a gagné 1200 fr. : combien par an ?

$$\text{Réponse. Les } 4/5 \text{ de } 1200 = 960 \text{ fr.}$$

Combien faut-il de pièces de 10 fr. pour payer 7 hectolitres de vin à 30 fr. l'un ?

$$\text{Réponse. Il faut } 21 \text{ pièces de } 10 \text{ fr.}$$

10 avril 1877.

Henry GENTY.

Né le 20 décembre 1864.

Baule (Loiret). École communale de garçons. — 2^e division.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

N^o 1. — On a acheté une pièce d'étoffe pour la somme de 175 fr. Si la pièce contenait 2^m,5 de plus, on aurait de quoi faire 7 robes et il faut 7^m,5 pour faire une robe. Combien coûte le mètre d'étoffe et combien coûte une robe ?

S'il faut 7^m,5 pour faire une robe; pour en faire 7 il en faudra 7 fois plus ou $7,5 \times 7 = 52,5$.

$$\begin{array}{r} 7,5 \\ 7 \\ \hline 52,5 \end{array}$$

Mais comme l'on nous dit que c'est à la condition que si la

pièce avait 2^m,5 de plus ; il reste donc 50 mètres qui ont coûté 175 fr. ; 1 mètre coûtera 50 fois moins ou $\frac{175}{50} = 3,5$.

$$\begin{array}{r} 175 \quad | \quad 50 \\ 25 \quad | \quad 35 \\ \hline 0 \end{array}$$

Puisqu'il faut 7^m,50 pour faire une robe, elle coûtera donc $3,5 \times 7,50 = 26,25$.

$$\begin{array}{r} 7,5 \\ 3,5 \\ \hline 375 \\ 225 \\ \hline 2625 \end{array}$$

Réponse. — 1^o 3 fr. 50 ; 2^o 26 fr. 25.

N^o 2. Combien pourra-t-on faire de kilog. de pain avec un sac de blé de 153 litres ? Le poids du blé n'est que le $\frac{3}{4}$ du poids d'un même volume d'eau ; il perd les 17 p. % de son poids par la moulure (*sic*) et 3 kilog. de farine donnent 4 kilos de pain. Quel sera la valeur de ce pain à raison de 0 fr. 325 le kilo ?

Le poids du blé n'étant que les $\frac{3}{4}$ du poids d'un égal volume d'eau, les 153 litres pèseront alors $\frac{153 \times 3}{4} = 114 \text{ kil. } 75$; mais comme d'une autre part il perd les 17 p. % de son poids par la moulure*, il restera $\frac{114,75 \times 17}{100}$ retranché de 114,75
 $= 114,75 - 19,5075 = 95 \text{ kilog. } 2425 \text{ (1)}$.

$$\begin{array}{r} 153 \\ 3 \\ \hline 459 \end{array} \quad \begin{array}{r} 459 \quad | \quad 4 \\ 05 \quad | \quad 114,75 \\ \hline 19 \\ 30 \\ 20 \end{array} \quad \begin{array}{r} 114,75 \\ 17 \\ \hline 80325 \\ 11475 \\ \hline 19,5075 \end{array}$$

(1) Il vaudrait mieux prendre les $\frac{83}{100}$ de 114,75.

Si 3 kilog. de farine donnent 4 kilog. de pain : 1 k. en donnera 3 fois moins ou $\frac{3}{4}$ (1) et $95^k, 2425$ en donneront $95, 2425$ fois

plus ou $\frac{3 \times 95, 2425}{4} = 126$ kilog. 99.

$$\begin{array}{r} 114,75 \\ 19,5075 \\ \hline 95,2425 \\ 3 \\ \hline 285,7265 \\ 126,99 \end{array}$$

Comme un kilog. coûte 0,325, on en retirera $0,325 \times 126,99 = 41,27175$.

Reponse. — 1° 126 kilog. 99; 2° 41 fr. 27.

10 octobre 1870

Eugène MOUROLIN.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — N° 1. — 1^{re} classe des garçons.

PROBLÈME.

Une personne loue toutes ses propriétés pour une somme de 1895 fr. par an et les impôts qui restent à sa charge s'élevèrent à 114 fr. 60. En supposant que le revenu net de la propriété soit de 2 fr. 75 pour 100, on demande quelle est la valeur de la propriété.

Solution.

Pour faire ce problème je cherche combien la propriété rapporte à la personne quand elle a payé les impôts — 114,60 = 1780,40. Si la propriété lui revient 2,75 pour 100, je dis :

Si 2,75 rapportent 100 (*sic*).
1780,40 rapportent x

$$\frac{100 \times 1780,40}{2,75} = 64741,81.$$

Réponse. — 64741,81.

(2) Erreur ; il fallait dire les $\frac{4}{3}$. Le reste de l'opération est faux.

Opérations.

$$\begin{array}{r|l}
 1895 & 2,75 - 100 \\
 0114,60 & 1780,40 \\
 \hline
 1780,40 & \\
 \\
 100 \times 1780,40 & \\
 \hline
 & 2,75 \\
 178040 & \overline{) 275} \\
 & 64741,81
 \end{array}$$

Réponse. — 64741 fr. 81.

20 novembre 1877.

Auguste FAFFE.

Chuelles (Loiret). École communale de garçons. — 1^{re} division.

PROBLÈME.

Un jeune homme fume par jour 3 cigares de 0 fr. 15, quelle est sa dépense annuelle ?

S'il économisait cette somme combien pourrait-elle le faire vivre de jours en ne dépensant que 1 fr. 75 par jour ?

$$\begin{array}{r}
 0,15 \text{ prix d'un cigare} \\
 \hline
 3 \\
 \hline
 0,45 \\
 365 \\
 \hline
 225 \\
 270 \\
 135 \\
 \hline
 164,25 \text{ dépense annuelle} \\
 \\
 164,25 \overline{) 1,75} \\
 06,75 \overline{) 93} \text{ nombre de jours} \\
 1,50
 \end{array}$$

Réponse. — La dépense annuelle de ce jeune prodigue est 164 fr. 25; il pourrait vivre 93 jours avec l'argent follement dépensé.

Raisonnement. — On nous demande d'abord quelle est sa dépense annuelle. Cherchons sa dépense journalière par le raisonnement suivant : Si un cigare coûte 0 fr. 15, trois cigares coûteront trois fois 0 fr. 15 ou 0 fr. 45.

Si en un jour la dépense est 0 fr. 45, en 365 jours la dépense sera de 365 fois 0 fr. 45. Sa dépense annuelle est donc de 164 fr. 25.

Maintenant si ce jeune homme dépense 1 fr. 75 pour sa nourriture, autant de fois 1 fr. 75 sera contenu dans 164 fr. 25, autant de jours il pourrait se nourrir s'il n'était pas fumeur. Il faut donc faire une division puisque la division est une opération qui a pour but de chercher combien de fois le diviseur est contenu dans le dividende.

AUTRE PROBLÈME.

Une personne désire acheter un coupon de rente 3 p. 100 d'une valeur de 750 fr. au cours de 65 fr. Quelle somme devra-t-elle déboursier, courtage et timbre compris ?

$$\begin{array}{r} 3 \\ \hline 750 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 65 \\ \hline x \end{array}$$

Pour avoir 3 fr. il faut donner 65

Pour avoir 1 fr. il faut donner 3 fois moins $\frac{65}{3}$

Pour avoir 750 fr. il faut donner 750 fois plus $\frac{65 \times 750}{3}$

$$\begin{array}{r} 750 \text{ coupon de rente.} \\ 65 \\ \hline 3750 \\ 4500 \\ \hline 48750 \end{array}$$

Le tiers égale 16250 fr. capital.

$$\begin{array}{r} 100 \\ 16250 \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} \frac{1}{8} \\ x \\ \hline \end{array}$$

ÉCOLES PRIMAIRES.

Pour 100 on paie..... $\frac{1}{8}$

Pour 1 on paiera 100 fois moins $\frac{1}{8 \times 100}$

Pour 16250 on paiera 16250 fois plus $\frac{1 \times 16250}{8 \times 100}$.

$$\begin{array}{r|l}
 16250 & 800 \\
 \hline
 02500 & 20,31 \quad \text{Courtage.} \\
 1000 & \\
 200 &
 \end{array}$$

Récapitulation.

16250	Capital.
20,31	Courtage.
5,50	Timbre.
<hr/>	
16271,81	Total.

Réponse. — Elle devra déboursier 16271 fr. 81.

Adrien MALON.

Caen (Calvados). École communale laïque de garçons, dirigée par M. Houvret.

PROBLÈME SUR LES BOIS DE CHAUFFAGE.

Le transport du charbon s'effectue dans des voitures appelées bannes, contenant 1^{m^3} , 645; or le mètre cube de charbon de chêne pèse 225 kil.; et sur 100 kil. de bois, on obtient 18 kilog. de charbon. Combien faut-il de stères de bois de chêne pour faire le charbon contenu dans une banne, si le stère pèse 431 kilog.

Exposé :

370,125

$$\frac{18}{100}$$

$$\frac{431 \times 18}{100} = 77^k,58$$

Raisonnement :

Puisque le mètre cube de charbon pèse 225 kil. le charbon que peut contenir une banne est d'un poids de :

$$225 \times 1,645 = 370^k,125.$$

Si 100 kilog. de bois de chêne donnent 18 kil. de charbon, 1 kilog. au lieu de 100 donnerait 100 fois moins de charbon, et les 431 kilog., ou 1 stère de bois donnerait 431 fois plus de charbon.

$$\frac{18 \times 431}{100} = 77^k,58.$$

Donc, si une banne contient 370^k,125 de charbon, et qu'un stère donne 77^k,58 de charbon, le nombre de stères qu'il faudra pour faire une banne de charbon sera de :

$$\frac{370,125}{77,58} = 4^s,770.$$

Réponse. 4^s,770.

$$\begin{array}{r} 1,645 \\ 225 \\ \hline 8225 \\ 3290 \\ 3290 \\ \hline 370,125 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 431 \\ 18 \\ \hline 3448 \\ 431 \\ \hline 7758 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l} 370,125 & 77,58 \\ \hline 59805 & 4,770 \\ 54990 & \\ 6840 & \end{array}$$

Alexis DUBOURG.

Cinq années de l'asse

(Note : Bien.)

Bordeaux. École communale de garçons, dirigée par M. Tauzin
— 1^{re} classe, 1^{re} division.

COMPOSITION EN ARITHMÉTIQUE.

Pour l'inscription sur le tableau d'honneur.

Un pièce de bois équarri à * $12^m,45$ de longueur sur $0^m,64$ et $0^m,48$ d'équarrissage. Faites connaître : 1° son volume ; 2° le prix de ce morceau de bois, sachant qu'il est vendu à raison de 64 fr. 50 le stère.

Opérations.

<u>12,45</u>		<u>7,968</u>	
0,64	3	0,48	0
<u>4980</u>	1×3	<u>63744</u>	3×3
7470	3	31872	0
<u>7,9680</u>		<u>3,82464</u>	

Réponses.

$$1^{\circ} 3^m,82464$$

$$2^{\circ} 246 \text{ fr. } 689$$

<u>64,50</u>	0
<u>19123 200</u>	6×0
1529856	0
<u>2294784</u>	
<u>246,6892800</u>	

Solution.

Le volume de la pièce de bois est de

$$12^m,45 \times 0^m,64 \times 0^m,48$$

soit 3 mètres cubes, 824 décim. cubes, 640 cent. cubes.

Le mètre cube est appelé stère, quand il s'agit de bois de charpente.

1 stère de bois est vendu 64,50.

3 stères, 82364 seront vendus 3 fois plus ou

$$64,50 \times 3 \text{ st.}, 82464 \text{ soit } 246 \text{ fr. } 689.$$

Réponses.

1° Le volume de la pièce de bois est de 3 stères 82464.

2° Le prix de la pièce de bois est de 246 fr. 689.

12 juin 1847.

A. LEROY.

Né le 12 février 1864.

(Note : *Calculs exacts, solution claire et nette.*)

Courtenay (Loiret). École communale. — 1^{re} division.

PROBLÈME SUR LA SURFACE DES TRIANGLES.

Trouver à moins de 1 millimètre, l'hypoténuse, les deux segments de l'hypoténuse et la hauteur de la perpendiculaire dans un triangle dont les côtés de l'angle droit sont 14,05 et 8,32.

Solution.

Dans un triangle rectangle dont on connaît les deux côtés de l'angle droit, pour trouver l'hypoténuse, il faut faire le carré de chacun des côtés de l'angle droit, additionner les produits et extraire la racine carrée.

On trouve les segments en faisant le carré de l'un des côtés et en divisant le produit par l'hypoténuse.

Enfin, on trouve la perpendiculaire en multipliant l'une par l'autre la somme des deux segments, en additionnant le produit et en extrayant la racine carrée.

Ainsi dans la question précédente, nous trouverons l'hypoténuse en faisant les opérations suivantes.

$$8,32^2 = 69,2224 + 14,05^2 = 197,4025.$$

$197,4025 + 69,2224 = 266,6249 : \sqrt{266,6249} = 16$ mètres
328 millimètres longueur de l'hypoténuse.

Le premier segment sera le résultat des opérations suivantes :

$$8,32^2 = \frac{69,2224}{16,328} = 4^m,239 \quad 1^{\text{er}} \text{ segment.}$$

Le deuxième segment sera le résultat des opérations suivantes :

$$14,05^2 = \frac{197,4025}{16,328} = 12^m,089 \quad 2^{\text{e}} \text{ segment.}$$

Et pour obtenir la perpendiculaire nous opérons ainsi :

$$4,239 \text{ 1}^{\text{er}} \text{ seg.} \times 12,089 \text{ 2}^{\text{e}} \text{ seg.} = 51,215598$$

$$\sqrt{51,215598} = 7^m,159 \text{ perpendiculaire.}$$

Marthe POINOT.

Rebeuville (Vosges). École de filles.

III

GÉOGRAPHIE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

On appelle *horizon* l'endroit où se termine notre vue et où le ciel et la terre semblent se joindre.

Le côté de l'horizon où le soleil semble se lever s'appelle *est*, *levant* ou *orient*. Celui où il semble se coucher s'appelle *ouest*, *couchant* ou *occident*.

Quand nous mettons l'*est* à notre droite et l'*ouest* à notre gauche, le côté de l'horizon qui se trouve devant nous est le *nord* ou *septentrion*.

Le point opposé au nord s'appelle *midi* ou *sud*.

Il y a donc quatre points cardinaux : l'*est*, l'*ouest*, le *nord*, e *sud*.

Il y a aussi quatre points appelés *collatéraux* et qui se trouvent entre les quatre premiers. Le *Nord-est* entre le *Nord* et l'*Est* le *Sud-est* entre le *Sud* et l'*Est* le *Sud-ouest* entre le *Sud* et l'*Ouest* et le *Nord-ouest* entre le *Nord* et l'*Ouest*.

S'*orienter* c'est retrouver les points *cardinaux* et les points *collatéraux*.

Dans une carte le *nord* est au haut de la carte, le *sud* au bas, l'*est* à droite et l'*ouest* à gauche.

On appelle commune une étendue de territoire habitée par un certain nombre d'habitants administrés par maire (*sic*).

Le Creuzot occupe une superficie de....

La population est de 26 195 (recensement de 1874).

Les principaux quartiers sont :

- 1° Le *Centre* et le *Guide*.
- 2° La *Marolle* au nord.
- 3° *Saint-Charles* à l'est.
- 4° La *Villedieu* au sud-est.
- 5° La *Molette* au sud.
- 6° La *Couronne* au sud-ouest.
- 7° Les *Alouettes* et les *Riaux* à l'ouest.

La commune du Creuzot est bornée : au Nord par les com

munes de Saint-Sernin au Nord-est et de Saint-Firmin à l'Est par le Breuil au Sud et à l'Ouest par le canton de Montceenis.

28 février 1877. Jean-Marie BIAS, douze ans un mois.
Le Creuzot (Saône-et-Loire). — N° 12. — Centre A, 3.

GÉOGRAPHIE. -- COURS D'EAU.

Un fleuve et * un cours d'eau considérable qui se jette directement dans la mer.

Un lac et * un grand amas d'eau au milieu * des terres.

Étang. Marais et Marécages. On appelle étang un petit lac. Marais Marécages un terrain bas humide et fangeux.

Un étang situé près de la mer et communiquant avec elle porte le nom de langune * quelquefois la langune * conserve le nom d'étang.

La France est arrosée par quatre grand * fleuve *.

Le Rhone * qui prend sa source dans les Alpes en suisse * forme le lac de Genève se dirige vers Lyon descend ensuite au midi et se jette dans la Méditerranée * par plusieurs branche * appelé * bouche * du Rhone *.

La Seine dont sa source et * en France dans la cote-d'or * passe a * Paris a * Rouen se jette dans la Manche.

La Loire qui sort de * Cévènes * passe à orléans * à Nantes se jette dans l'Océan atlan (*sic*).

La Garonne qui à * sa source dans les pyrenée * passe a Toulouse à Bordeaux * et prend le nom de Gironde.

La Seine prend sa source dans la cote-d'or * au mont tasclot * et coule en général dans la direction du N. O. son cour * et * peu rapide après avoir décrit de nombreuse * sinuosité * entre Paris et Rouen se jette dans la manche * obtuée * de bancs de sable qu'on nomme barre de la Seine.

Émile GALMICHE.

Né le 20 décembre 1865.

Laveline (Vosges). École de garçons. — 3^e division. Travail exécuté le 8 janvier 1878. — Durée : 1 heure.

GÉOGRAPHIE.

Les limites du département des Vosges sont :

La Meuse la Meurthe et Moselle, le Haut Rhin et le Bas Rhin.

Le département des Vosges appartient à deux bassins qui sont :

Le bassin de la Méditerranée et le bassin de l'Atlantique.

Le département des Vosges comprend cinq arrondissements qui sont :

Saint-Dié, Remiremont, Épinal, Mirecourt et Neufchâteau.

Les chefs-lieux de l'arrondissement de Saint-Dié sont :

Raon-l'Étape, Senones, Saint-Dié, Brouvelieures, Fraize, Corcieux, Provenchères, Gérardmer.

Les chefs-lieux de l'arrondissement de Mirecourt sont :

Charmes, Mirecourt, Dompain, Vittel, Darney, Monthureux-sur-Saône.

Cours de la Meurthe. La Meurthe prend sa source au Valtin, passe à Habeaumont, à Plainfaing, à Fraize, Anould Saint-Léonard, Sainte-Marguerite Saint-Dié Saint-Michel la Voive Saint-Blaise, Raon-l'Étape.

Les principaux affluents sur la rive droite sont : La Fave, le Rabeaudeau, la Ravine et la Plaine.

Les principaux affluents sur la rive gauche sont : Le Taintroué qui passe à Taintrux.

Lucien ORY.

Né le 4 août 1862.

Laveline (Vosges). École de garçons. — 2^e division. Travail exécuté le 29 décembre 1877. — Durée : 1 heure et demie.

GÉOGRAPHIE.

1^{re} Q. Donner les limites du département des Vosges?

Le département des Vosges est limité au nord par le département de la Meuse et par celui de Meurthe-et-Moselle; à l'ouest par celui de la Haute-Marne; au sud par celui de la Haute-Saône et à l'est par l'Alsace-Lorraine.

2° A combien de bassins appartient-il ?

Le département des Vosges appartient à 3 bassins qui sont : 1° le bassin du Rhin par la Moselle ; 2° le bassin du Rhône par la Saône, et enfin 3° trois communes qui sont : Grand, Brechainville et Trampot versent leurs eaux dans le bassin de la Seine.

3° Combien comprend-il d'arrondissements ?

Le département des Vosges comprend 5 arrondissements qui sont : 1° celui de Neufchâteau ; 2° celui de Mirecourt ; 3° celui d'Épinal ; 4° celui de Saint-Dié et 5° celui de Remiremont.

4° Quels sont les chefs-lieux de l'arrondissement de Saint-Dié et de celui de Mirecourt ?

Les chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Saint-Dié sont : Saint-Dié, Provenchères, Senones, Raon-l'Étape, Brouvelieures, Corcieux, Gérardmer et Fraize. Ceux de l'arrondissement de Mirecourt sont : Charmes, Mirecourt, Vittel, Dompaire, Darney et Monthureux-sur-Saône.

5° Cours de la Meurthe ; ses principaux affluents ?

La Meurthe prend sa source au Valtin par deux branches différentes ; elle passe à Fraize, à Sainte-Marguerite, à Saint-Dié, à Raon-l'Étape, à Baccarat, à Lunéville puis elle se jette dans la Moselle à Frouard. Ses principaux affluents sont : La Fave qui prend sa source au Climont ; le Rabodeau qui passe à Senones ; la Plaine qui a sa source au Hohneck. Sur la rive gauche, ce sont : la Valdange et la Mortagne qui passe à Rambervillers.

6° Donnez le nom des départements qui forment la frontière de la France ?

Les départements qui forment la frontière de la France sont : ceux du Nord, de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, de la Gironde, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, de la Loire-

Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de la Somme et du Pas-de-Calais.

7° Lignes de chemins de fer de l'Est?

La ligne de l'Est comprend deux branches importantes; la première part de Paris et aboutit à Strasbourg en passant par Châlons, Bar-le-Duc et Nancy. Plusieurs embranchements relient Saint-Dié et Épinal à cette ligne importante. La seconde part de Paris et aboutit à Mulhouse en passant par Chaumont, Troyes et Vesoul.

Jules GALMICHE.

Né le 1^{er} juin 1862.

(Note : *Très-bien.*)

Laveline (Vosges). École de garçons. — 1^{re} division. Travail exécuté le 29 décembre 1877. — Durée : 1 heure et demie.

DE LA COMMUNE.

Faire connaître les communes qui la bornent, ses productions, etc.

La commune de Courquetaine est une des quatorze communes du canton de Tournan; sa population est de 242 habitants; cette commune dépend de l'arrondissement de Melun et du département de Seine-et-Marne. Elle est bornée au Nord par les territoires de Liverdy et de Presles, au Sud par le territoire de la commune de Solers, à l'Est par le territoire de la commune de Ozouer-le-Voulgis, et à l'ouest par le territoire de la commune de Coubert.

Le sol du territoire de Courquetaine est généralement argileux; il est principalement destiné à la culture des céréales, telles que le blé ou froment, le seigle l'avoine et l'orge, on y récolte aussi beaucoup de prairies artificielles telles que la luzerne, le trèfle et le sainfoin. Les prairies naturelles y sont peu cultivées car quoique le territoire soit plat, grâce à l'intelligence de nos cultivateurs, les terrains sont devenus sains et très-fertiles à cause des nombreuses opérations de drainage et de marnage et de beaucoup d'autres améliorations que ces hommes intelligents y ont fait exécuter depuis quelques années.

On y récolte aussi beaucoup de racines et tubercules tels que la betterave, la carotte et la pomme de terre. L'excédant des récoltes est vendu sur les marchés de Tournan, de Brie-Comte-Robert, de Melun de Corbeil et de Paris.

La population de cette commune est essentiellement ouvrière; elle travaille de plus en plus à la richesse du pays.

Qu'est-ce qu'une île? Une Ile est un espace de terre entouré d'eau de tous côtés.

— *une mer?* Une mer est une grande étendue d'eau salée.

— *un cap?* Un cap est une pointe de terre qui s'avance dans la mer.

— *un golfe?* Un golfe est une partie de mer qui s'avance dans la terre.

— *une presqu'île?* C'est une portion de terre presque entièrement entourée d'eau.

— *un continent?* Un continent est une portion de terre ferme.

Albert BORDIER, dix ans.

(Note : *Bien.*)

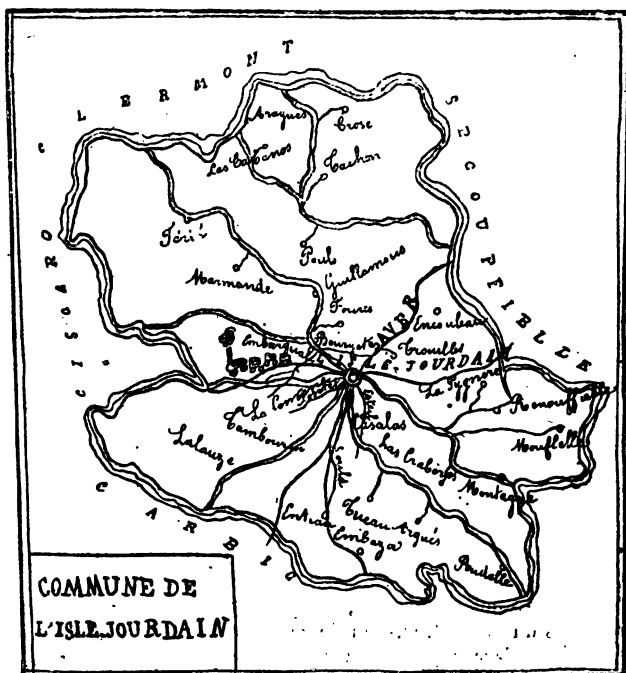
urquetaine (Seine-et-Marne). École mixte. — Cours moyen.

LA COMMUNE DE L'ISLE JOURDAÏN.

C'est une des plus riches, des plus grandes et des plus peuplées du Gers. Chef-lieu de canton elle est la plus remarquable de l'arrondissement de Lombes. Son étendue est de 6904 hectares 12 ares 75 centiares et sa population de 4671 habitants répartis en dix-neuf hameaux ou villages.

Un cours d'eau appelé la Save la traverse de l'ouest à l'est jusqu'à son nord où elle se jette dans la Garonne près de Grenade (Haute-Garonne). Cette rivière reçoit dans la commune quatre petits affluents : deux au nord appelés le Pont et que des trombes d'eau rendent parfois dangereux et le Bourget non loin très-poissonneux : deux au Sud : l'Esteil qui produisit de grands dégâts au faubourg du Cimetière lors de l'inondation du 22, 23 juin 1875 et le Sould à l'extrémité méridionale.

La ville digne d'un chef-lieu d'arrondissement située sur la rive droite de la Save est très-jolie et bien percée. On y remarque un bel hôtel-de-ville avec son pendant du côté opposé de la place, une place couverte digne d'un chef-lieu de département, trois grands établissements communaux pour l'édu-



Dessiné par l'élève à la plume et au crayon de couleur. — Fac-similé à la moitié de la grandeur.

cation populaire. Son commerce de céréales, de bétail de toute sorte d'ailleurs considérable est favorisé par le bon état des routes qui y aboutissent et par un embranchement du Chemin-de-fer du Midi de Toulouse à Auch qui longe la commune du nord au midi par l'ouest. Une belle gare de dépôt de marchandises facilite beaucoup la concentration du commerce des



grandes localités voisines. Cette commune ne laisse rien à désirer sur la bonté du fonds. On y cultive avec avantage tout ce qui sert à l'alimentation, et beaucoup de prairies naturelles et artificielles permettent d'élever une grande quantité de bétail.

Jean BORDES, -douze ans.

L'Isle-Jourdain (Gers). École laïque dirigée par M. Denjean. — 2^e cours.

LA COMMUNE DE MOIGNY (1).

Quelle est la population de la commune de Moigny? Le sol de la commune est-il plat? montagneux? sablonneux? calcaire? argileux? Quelle est l'étendue de la commune de Moigny? Quelles sont ses principales voies de communication? Où est la source de la rivière qui arrose Moigny et où celle-ci va-t-elle se jeter? Quelles sont ses productions agricoles?

La population de Moigny est de 544 habitants.

Le sol de la commune est montagneux et sablonneux.

L'étendue de la commune de Moigny est de 1185 hectares.

Le chemin d'intérêt commun numéro 27 traverse la commune dans toute sa longueur et conduit d'un côté (Sud) à Milly, chef-lieu de canton, d'autre côté (Nord) mais indirectement, à Courances, Dannemois et Videlles. Le chemin vicinal numéro 3 qui conduit à Boutigny met en communication la commune de Moigny avec la ligne de chemin de fer qui va de Paris à Lyon par Montargis et qui passe à Boutigny. La rivière de l'École qui arrose Moigny prend sa source au Vaudoué (Seine-et-Marne) et se jette dans la Seine à Ponthierry (Seine-et-Marne). La commune de Moigny produit des céréales, des prairies, des arbres à fruits, des vignes et notamment des châtaignes en abondance.

Léontine RÉAU, âgée de dix ans et demi.

(Note : *Passable.*)

Moigny (Seine-et-Oise). — École communale.

(1) Voir la planche ci-contre, fac-simile d'une carte dressée par l'élève.

LES COURS D'EAU.

Lit d'un cours d'eau. — Rives. — Rive droite. — Rive gauche. — Source. — Comment se forme une source. — Exemple. — Ruisseaux. — Rivières. — Fleuves. — Canaux. — Différentes sortes de canaux.

Dans un cours d'eau on distingue le lit, qui est la capacité dans laquelle l'eau circule ; les rives, qui sont les terrains à droite ou à gauche. La rive droite est celle qui se trouve à droite d'une personne qui suit le cours de l'eau, et la rive gauche est celle qui se trouve à gauche.

La source est le lieu où le cours d'eau commence. Ordinairement les sources se trouvent sur les flancs des montagnes.

En effet, les eaux provenant de la pluie ou de la fonte des neiges se sont infiltrées dans le sol, et à une certaine profondeur se sont réunies sur une couche de terrain imperméable sur laquelle elles coulent jusqu'à ce qu'elles trouvent une issue. Alors, elles sortent de terre vives et limpides, ou bien elles jaillissent du sol.

La plupart des fleuves de l'Europe, le Rhin, le Rhône prennent ainsi leur source.

D'autres fois, les cours d'eau sortent de vastes lacs, comme la Néva qui sort du lac Ladoga.

On distingue plusieurs espèces de cours d'eau : les ruisseaux, les rivières, les fleuves, les canaux.

Un ruisseau est un petit cours d'eau, qui se jette dans une rivière.

Une rivière est un cours d'eau plus considérable qui se jette dans une autre rivière ou dans un fleuve.

Un fleuve est un grand cours d'eau, large et profond qui jette ses eaux dans la mer.

Un canal est un cours d'eau creusé par la main des hommes pour servir à la navigation.

Il y a plusieurs sortes de canaux :

1° Les canaux de jonction, qui unissent deux bassins différents.

Le canal des Ardennes est un canal de jonction.

2° Les canaux latéraux ou de dérivation, construits le long

des cours d'eau qui présenteraient certains dangers à la navigation.

Le canal latéral à l'Aisne est un canal de ce genre.

3° Les canaux d'irrigation, qui ont été creusés pour irriguer ou arroser des plaines arides : tels sont les canaux d'irrigation de la Provence.

Henri GOURNET.

Né le 22 décembre 1861.

Dom-le-Ménil (Ardennes). École publique de garçons, dirigée par M. Chambré. — Cours moyen.

LA RIVIÈRE DE NOTRE CANTON.

L'Aure prend sa source à Livry près de Caumont. Cette rivière arrose Parfouru l'Eclin, Guesnay-Guesnon, Trungy, Juaye-Mondaye qui possède une abbaye de Prémontrés, Ellon, Saint Loup-Hors, Saint-Vigor le Grand, qui a un prieuré appartenant aux Dames de la Charité, Bayeux, et Vaux sur Aure. Cette rivière se perd à Maisons dans la fosse Soucy et ensuite elle reparait à trois kilomètres plus loin (*addition de la maîtresse* : C'est l'Aure-Inférieure qui paraît à Etréham) pour venir se jeter dans la baie des Veys, après avoir arrosé les cantons de Trévières et d'Isigny Saint-Clément, près de son embouchure, vit (*sic*) Guillaume le Conquérant se cacher dans son église afin d'échapper à ses ennemis. Formigny, dans cette vallée, est célèbre par la brillante victoire que remportèrent les Français sur les Anglais en 1450. Cette commune peut être considérée comme le champ de mort des Anglais car un grand nombre y furent ensevelis. On a élevé une chapelle, en l'honneur de Saint Louis, sur le ruisseau rougi par le sang des combattants et qui sera le mémorial éternel de ce fait mémorable.

20 avril.

Valentine SAVET.

Isigny-sur-Vey (Calvados). Pensionnat du Sacré-Cœur de Jésus.

LETTRE

D'une Normande du département de la Manche à une cousine. Elle lui fait une courte description sur son canton, sur son département et sa province.

Bien chère cousine,

Tu me demandes une description de notre canton, de notre Département et de notre Province, voici quelques détails :

D'abord je vais te parler du chef-lieu de canton qui est Torigni. Il y a un très-beau château qui a été habité autrefois par des Seigneurs et qui, maintenant, sert d'hôtel-de-ville, de gendarmerie, d'école des garçons il s'y tient un marché tous les lundis; on y vend des chevaux, des moutons, des bœufs, des vaches, des veaux, du beurre, du blé, du sarrasin, de l'avoine, de l'orge. Le département de la manche * a été formé d'une partie de la Normandie comprenant le Cotentin, l'Avranchin et quelques parcelles du Bocage. Le sol est très-accidenté. Il présente de hautes falaises sur la côte ouest, au centre des plateaux couverts des pâturages les plus plantureux, des vallées boisées et luxuriantes dans les arrondissements de Cherbourg et d'Avranches et des vallons pittoresques, comme en Suisse dans celui de Mortain. Ce pays forme une presqu'île qui s'avance dans la mer de la manche * dont le Département tire son nom. La chaîne des collines du Cotentin le coupe du nord-ouest au sud-ouest et forme l'arête ou ligne de partage des eaux qui vont se déverser à droite et à gauche dans les bassins côtiers de l'Orne et de la Rance. Les rivières de la Manche sont la Vire, la Taute, la Terette, la Douve, la Sienne, la Soulle, la Sée, la Sélune, le Couesnon. La superficie du Département de la manche * est de 592,838 hectares, et sa population de 573,899 habitants, ce qui donne environ 100 habitants par kilomètre carré. Carentan et Isny * sont renommés pour leurs beaux pâturages et leur bon beurre. La Normandie est une des provinces les plus fertiles et les plus industrieuses de la France. Ses vastes pâturages nourrissent beaucoup de bestiaux et de chevaux. Rouen 102,000 h. remarquable par ses tissus de coton dits rouenneries, fait un commerce immense les bâtimens marchands remontent la Seine jusque dans son port. Le Havre 74,000 hab. avec un bon et vaste port, fait un immense commerce maritime. Dieppe 20,000 habitants fait un grand commerce de poisson et d'ouvrages en ivoire. Elbeuf 21,000 hab. est renommé pour ses manufactures de draps. Arques 800 hab.

village près de Dieppe, célèbre par la victoire que Henri IV y remporta en 1589. Eure, chef-lieu Évreux, 12,000 hab. Louviers 11,000 hab. renommé pour ses manufactures de draps. Ivry 1,000 habitants bourg célèbre par la bataille que Henri IV y gagna en 1589. Calvados ch.-l. Caen 44,000 habitants port très-commerçant, connu par ses fabriques de tulle. C'est la patrie de Malherbe. Lisieux 13,000 h. connu par ses toiles cretonnes. Falaise 8,000 hab. patrie de Guillaume le Conquérant. C'est à Guibray, faubourg de cette ville, que se tient une des plus belles foires de France. Honfleur 9,000 port à l'embouchure de la Seine, fait un grand commerce. La Manche, ch.-l. Saint-Lô 10,000 hab. Cherbourg 42,000 hab. ville forte, un des cinq grands ports militaires de France. L'Orne ch.-l. Alençon 16,000 hab. connu par ses dentelles et son commerce de chevaux. Laigle 6,000 hab. renommé pour ses fabriques d'épingles et d'aiguilles.

Ta petite cousine qui t'embrasse bien tendrement,

19 janvier 1878.

Augustine RENOUF, onze ans.

Guilberville (Manche). — École de filles.

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE.

Le littoral du golfe de Lion depuis les frontières d'Espagne au delta du Rhône est bas, sablonneux, couvert d'étangs marécageux, malsains, il est dangereux pour les navigateurs. Les ports importants sont Port-Vendres, Collioure et Cette.

Les côtes de Provence au contraire sont rocheuses et bordées d'îles; il y a des ports d'un abord facile. Les plus importants sont : Marseille, le plus beau port de commerce de la France, la Ciotat, Toulon grand port militaire, St Tropez, Antibes et Nice.

Les îles situées sur ce littoral sont les îles d'Hyères (Var), de Lérins (Alpes-Maritimes).

Les cours d'eau sont : la Tec *, l'Aude, l'Hérault, le Rhône le Var, la Roya.

5 février 1877.

Marie PACAUT.

(Note : Très-bien.)

Lons-le-Saulnier (Jura). École de filles. — Cours moyen.

VOIES DE COMMUNICATION.

Nos ancêtres savaient comme nous que les voies de communication sont les auxiliaires indispensables de l'industrie et du commerce ; vous avez déjà vu que du temps des Gallo-Romains, notre pays était sillonné par de nombreuses chaussées qui re liaient entre elles les principales villes et les bourgades de la contrée. Nous avons conservé un bon nombre de voies romaines, sinon dans toute leur étendue, du moins dans les parties qui répondent le mieux à nos besoins actuels ; nous avons ensuite rectifié ou supprimé le reste, puis nous avons complété peu à peu notre réseau de grande et petite voirie, de façon qu'aujourd'hui nous possédons sept routes nationales mesurant ensemble 284 kilomètres ; 48 chemins de grande communication, et près de 2000 chemins vicinaux ordinaires, d'une longueur totale de trois mille six cents kilomètres. Nous avons ensuite notre réseau de chemins de fer qui compte déjà cent soixante-douze kilomètres : c'est d'abord la ligne de Nancy à Gray par Épinal avec les embranchements de Rambervillers, de Bruyères ou de la Valogne et de Remiremont ; la ligne de Saint-Dié à Lunéville, puis celle de Chaumont à Rigny-sur-Meuse par Neufchâteau.

Henri COLIN.

Né le 14 juillet 1866.

La Chapelle-aux-Bois (Vosges). École publique de garçons. — 1^{re} division.

VOYAGE A TRAVERS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Le voyageur part de Lençloitre visite Sossais, St Gervais, les Ormes, Châtellerault, Pleumartin, Chauvigny, l'Isle-Jourdain, Civray, Gençay, Lusignan, Poitiers, Mirebeau, Moncontour, Loudun, Monts, Cernay et Lençloitre. — Dire les cantons, les rivières, les arrondissements qu'on a traversés et les routes et les chemins que l'on a suivis.

L'Ençloitre est situé dans l'arrondissement de *Châtellerault*. Pour aller de *Lençloitre* à *Sossay* le voyageur prend la route de grande communication N° 49 de *Lençloitre* aux *Ormes* passe dans les communes de *Lençloitre*, *Saint-Genest* et *Sossais*

(canton de *Lencloître*) et arrive à *Sossay* ; puis en suivant la même route va à *Saint-Gervais* en traversant le canton de *Leigné-s.-Usseau* et la *Vende* affluent de la *Vienne* ; puis en suivant encore la même route va aux *Ormes*, en traversant le canton de *Leigné*, le ruisseau de *Velleches* et la *Vienne* ; allant des *Ormes* à *Châtellerault* il prend la route nationale de *Paris* à *Bordeaux* en traversant le canton de *Dangé*, le ruisseau d'*Oyré*, le canton de *Châtellerault* et arrive à cette ville ; pour aller visiter *Pleumartin* il prend la route de grande communication de *Châtellerault* à *Pleumartin* et arrive à cette ville, pour aller à *Chauvigny* il prend la route de grande communication de *Bonneuil-Matours* à *Tournon*, en traversant le canton de *Pleumartin* et l'*Auzon* de *Chenevelles* puis prend le chemin d'intérêt commun de *Pleumartin* à *Lussac-les-Châteaux* en traversant la route de *Châtellerault* à *St Savin*, un peu au-dessus de la *Puye*, puis s'embranche dans la route de grande communication de *Chauvigny* à *Tournon* en traversant l'*Auzon* d'*Archigny* le canton de *Chauvigny* (arrondissement de *Montmorillon*) et arrive à ce chef-lieu de canton ; pour aller de *Chauvigny* à l'*Isle-Jourdain* il traverse le canton de *Chauvigny* prend la route de grande communication de *Chauvigny* à *Lussac* en traversant le canton de *Lussac* et étant arrivé à *Lussac* il prend la route de grande communication de *Lussac* à l'*Isle-Jourdain* en traversant les deux cantons et la *Petite* et la *Grande Blourde* et arrive à l'*Isle-Jourdain* ; pour aller visiter *Civray* il prend la route de grande communication de l'*Isle-Jourdain* à *Charroux* en traversant les cantons d'*Atailles* et de *Charroux* (arrondissement de *Civray*) la *Clouère* et le *Clain* et étant arrivé à *Charroux* il prend la route nationale de *Niort* à *Confolens* en traversant le canton de *Civray* et arrivé à cette ville allant de *Civray* à *Gençay* il prend la route départementale de *Civray* à *Poitiers* en traversant les cantons de *Civray*, *Couhé*, *Gençay* le *Clain* et arrive à *Gençay* pour aller de *Gençay* à *Lusignan* il prend la route de grande communication de *Gençay* à *Lusignan* en traversant la *Clouère*, le canton de *Vivone* et de *Lusignan* (arrondissement de *Poitiers*) et arrive à ce chef lieu * de canton ; pour aller de *Lusignan* à *Poitiers* il prend la route nationale de *Poitiers* à *Niort*, en traversant la *Vonne*, les cantons de *Lusignan* et *Poitiers* et arrive à cette ville ; pour aller de *Poitiers* à *Mirebeau* il prend la route nationale de *Poitiers* à *Saumur* traverse le canton de *Poitiers*, l'*Auxances*, le canton de *Neuville*, la *Pallue*, le canton de *Mi-*

rebeau et arrive à cette ville où * il prend la route de grande communication de *Mirebeau* à *Moncontour* pour aller à cette ville, en traversant le canton de *Moncontour* (arrondissement de *Loudun*) et arrive à cette ville où * il prend la route de grande communication de *Moncontour* à *Loudun* pour aller à cette ville en traversant le canton de *Loudun* et arrive à cette ville; il prend ensuite la route de grande communication de *Loudun* à *Lençloître* en traversant le canton de *Monts* et arrive à cette ville où il prend la même route pour se rendre à *Cernay* en traversant les communes de *Savigny* et *Cernay* et suivant la même route il retourne à *Lençloître* en traversant les communes de *Doussay* et *Lençloître*.

École de *Lençloître* (*Vienne*).

RÉDACTION DE GÉOGRAPHIE.

Dites ce que vous savez sur l'industrie de l'arrondissement de *St-Dié*.— Différents genres d'industrie : localités où elle s'est établie.

Développement.

Chacun sait de quelle importance sont les chemins pour la prospérité d'un pays; en effet un pays où on ne pénètre que par des sentiers ou des chemins mal entretenus, est ordinairement peu riche. Depuis l'établissement des chemins de fer, on a pu transporter au loin, facilement et promptement, les marchandises qu'on voulait exporter. Ces voies ferrées sillonnent maintenant notre pays, dont elles font communiquer toutes les parties entre elles. Grâce à cela, l'industrie s'est beaucoup développée, elle est une véritable source de richesses, puisqu'on peut amener les matières premières et exporter les produits à peu de frais. Favorisé de la nature, l'arrondissement de *Saint-Dié* a été choisi des industriels alsaciens qui ont fui leur malheureux pays pour ne pas quitter la patrie commune. Cet arrondissement a acquis une grande importance industrielle, car sur chacun de ses nombreux cours d'eau se sont établies des usines de toutes sortes : ici des filatures et tissages mécaniques, là des papeteries, ailleurs des scieries, des moulins, des féculeries.

L'industrie cotonnière s'est établie principalement dans les

vallées de la Meurthe, du Rahodeau et de la Vologne, elle a ses principaux centres à Plainfaing, Fraize, Senones, Moussey, Moyenmoutier, Laveline et Granges, St-Dié.

Cette ville possède des fabriques de coutils et de tissus de toutes sortes, de toiles métalliques, de toiles d'emballage, des fabriques de chandelles : on y voit des apprêts, des tuileries, des fonderies, des ateliers de construction, des brasseries, des teintureries, etc.

Etival et Anould possèdent les papeteries de Clairfontaine et du Louche qui sont très-importantes. Un grand nombre de scieries, échelonnées sur tous les ruisseaux, fournissent au commerce les bois qu'elles façonnent en quantité considérable.

La culture de la pomme de terre ayant aussi pris une grande extension dans notre pays, un grand nombre de féculeries ont été établies. Les principaux centres de cette industrie sont Granges et Corcieux.

L'industrie cotonnière a nécessité l'établissement des blanchisseries et teintureries de Thaon, qui sont considérables.

Gérardmer est renommé par ses fromages, ses toiles et sa boissellerie.

La Croix-aux-Mines possède des filatures et tissages de soie, des carrières de marbre et de pierres à chaux et des mines d'argent et de plomb qui ne sont plus exploitées.

Les moulins sont construits (fonctionnent, *corr.*) dans la plupart des localités. De nombreuses carrières fournissent ces belles pierres renommées sous le nom de granit des Vosges.

Justin BALTHAZARD.

(Note : *L'ensemble du devoir est bon ; mais vous avez trop peu parlé de la culture de la pomme de terre et de ses divers usages.*)

St-Dié (Vosges). École communale laïque de garçons de la place du Parc. — Cours supérieur.

L'ARRONDISSEMENT.

Qu'est-ce qu'un arrondissement. — De quel arrondissement le canton de Milly fait-il partie. — Comment s'appelle ordinairement le chef-lieu d'arrondissement au point de vue administratif. — A quelle distance votre commune est-elle du chef-lieu d'arrondissement. — Combien l'arrondissement d'Étampes

renferme-t-il de cantons et quels sont leurs chef-lieux. — Quels sont les autres fonctionnaires principaux qui résident au chef-lieu d'arrondissement. — Quels sont les principaux cours d'eau qui arrosent l'arrondissement. Et les principales voies qui le sillonnent. — Quelles sont les productions agricoles, industrielles et commerciales de l'arrondissement d'Étampes. Quelles sont les principales usines et fabriques qu'il renferme. — Quel est en général le sol de l'arrondissement. — Citez un homme célèbre né au chef-lieu de cet arrondissement. — Faites connaître les limites de l'arrondissement. — Dessinez la carte de l'arrondissement?

Un arrondissement est une réunion de cantons placée sous l'administration d'un préfet ou d'un sous-préfet. — Le canton de Milly fait partie de l'arrondissement d'Étampes. — Le chef-lieu d'arrondissement s'appelle ordinairement sous-préfecture. — Moigny est à 25 kilomètres d'Étampes. — L'arrondissement d'Étampes renferme 4 cantons qui sont : le canton de Milly le canton de Méréville le canton d'Étampes, le canton de la Ferté-Alais. — Au chef-lieu d'arrondissement il y a un tribunal de première instance à la tête duquel se trouve un procureur, un receveur particulier des finances, un conservateur des hypothèques, un inspecteur primaire. — Les principaux cours d'eau qui arrosent cet arrondissement sont : la Juine, qui prend sa source dans le Loiret reçoit comme affluents la Louette et la Chalouette et se jette dans la rivière de l'Essonne qui elle-même prend sa source dans le Loiret et se jette dans la Seine à Corbeil; enfin la petite rivière de l'École qui prend sa source dans Seine-et-Marne et se jette dans la Seine à Ponthierry (Seine-et-Marne). Les voies de communication de cet arrondissement sont nombreuses. Le chemin de fer d'Orléans et celui de Paris à Lyon par le Bourbonnais le parcourent du nord au sud. Il existe en outre dans cet arrondissement 2 routes nationales qui sont les routes N° 20 et 191, 5 routes départementales qui sont les routes N° 1, 4, 14, 30, 34 et un chemin de grande communication N° 12. L'arrondissement d'Étampes produit beaucoup de céréales, c'est un des points d'approvisionnement pour le marché de Paris. La meunerie y a une grande importance, 92 usines environ sont affectées à la mouture du blé; on y trouve aussi des carrières à grès, des fours à plâtre et à chaux, des briqueteries, des tuileries, des filatures et des fabriques de chaussons notamment à Pussay dans le canton de Méréville; l'arrondissement d'Étampes produit du lait et des

fromages qui sont dirigés sur Paris. — Le sol de cet arrondissement est généralement plat. L'homme célèbre de l'arrondissement est Geoffroy-St-Hilaire né à Étampes 1772, ce fut un naturaliste savant. L'arrondissement d'Étampes est limité au nord par l'arrondissement de Corbeil et de Rambouillet, ce dernier le limite également du nord à l'ouest au sud par le département du Loiret ; à l'est par le département de Seine-et-Marne et à l'ouest par le département d'Eure-et-Loir.

(Note : *Assez bien.*)

(Le nom de l'élève manque.)

Moigny (Seine-et-Oise). École communale.

COMPOSITION EN GÉOGRAPHIE.

Voyage géographique.

Énoncé. — Un jeune homme a suivi le cours de la Seine depuis sa source jusqu'à son embouchure faites connaître les départements qu'il a traversés et parlez du chef-lieu de chacun de ces départements traversés.

Développement.

Ce jeune homme s'est rendu dans le département de la Côte-D'or, où le fleuve prend sa source, non loin de Dijon, aux pieds des monts de la Côte-D'or. Dijon est situé sur le canal de Bourgogne c'est une ville commerçante; elle est la patrie de Bossuet.

Puis ce jeune homme est entré dans le département de l'Aube qui a pour chef-lieu Troyes, ville de 35,000 âmes, située sur la Seine, fait un grand commerce de bonneterie et de charcuterie.

En continuant son voyage, notre jeune voyageur est entré dans le département de Seine-et-Marne, qui a pour chef-lieu Melun, ville de 10 000 âmes environ, et qui est peu remarquable.

Puis il est entré dans le département de Seine-et-Oise dont le chef-lieu est Versailles, ville où réside actuellement le Gouvernement Français.

Cette ville d'environ 60,000 âmes est célèbre par le magnifi-

que château qu'y fit bâtir Louis XIV et qui a été jusqu'à la révolution de 1789 la résidence des rois.

En continuant sa marche notre voyageur est entré dans le département de la Seine, dont le chef-lieu est Paris, ville de 1,700,000 habitants environ; cette ville, capitale de notre chère patrie, est la seconde ville de l'Europe par sa population; elle est le centre des sciences et des arts; elle a donné le jour à des hommes très-remarquables tels que Condé, Molière, Boileau (etc.).

Le département de la Seine étant enclavé dans le département de Seine-et-Oise, ce jeune voyageur est rentré une seconde fois dans le département de Seine-et-Oise pour arriver au département de l'Eure dont le chef-lieu est Évreux, ville d'environ 12,000 âmes peu remarquable. Seulement Ivry, village de 1000 âmes environ, non loin d'Évreux, est célèbre par la bataille que Henri IV y gagna en 1589.

Enfin notre voyageur est entré dans le département de Seine-Inférieure dont le chef-lieu est Rouen ville de 120 000 âmes environ, remarquable par ses tissus de coton : elle fait un commerce immense.

Les bâtiments marchands remontent la Seine jusque dans le port de cette ville qui a eu le triste honneur de voir mourir Jeanne d'Arc : notre voyageur a pu s'assurer que la Seine se jette dans la Manche entre le Havre et Honfleur.

12 novembre 1877. Charles EUGÈNE, onze ans neuf mois

(Note : Très-bien. — 1^{re} place. — Vous avez gagné la récompense promise à la 1^{re} section.)

Paroches (Meuse). École communale.

COMPOSITION EN GÉOGRAPHIE

pour l'inscription sur le tableau d'honneur.

Faites connaître les lignes de chemin de fer qui conduisent de Paris à Madrid, à Rome, à Vienne.

1^o *Pour aller à Madrid.* — Pour aller de Paris à Madrid, l'on peut prendre deux lignes différentes, la première et la

nde

par
you-
em-
onne,
ince.

vieille

ascon,
Nar-
pagne
érida,

e, qui
Chalon

(1)

◆ ◆ ◆

sur Saône, Mâcon, Trévoux, Lyon, Vienne, Valence, Montélimart, Avignon, Beaucaire, Tarascon, Arles, Marseille, Toulon, Nice, Monaco, en France, Gênes, La Spezzia, Pise, Livourne, Grosseto, Civita-Vecchia, et Rome.

On pourrait encore passer par le mont Cenis, c'est-à-dire que l'on prendrait la ligne de Paris à Nice qui passe à Melun, Sens et l'on quitte la ligne à Lyon et l'on passe à Chambéry, Saint-Jean de Maurienne, et le Mont-Cenis, Suze, Turin, Alexandrie et ensuite l'on arriverait à Gênes et l'on prendrait la première ligne.

Ligne de Paris à Vienne ?

L'on prend la ligne de Paris à Strasbourg qui passe à Meaux, Epernay, Châlons, Vitry, Bar le Duc, à Nancy, à Strasbourg et l'on continue par Khiel *, Carlsruh *, Stuttgard, Ulm, Munich, Linz, Ips et Vienne.

26 juin 1877.

Théodore BERTIN.

Né le 23 février 1864.

(Note : 9 points, 83.)

Courtenay (Loiret). Ecole communale. — 1^{re} division.

GÉOGRAPHIE.

Des céréales.

Les céréales sont certainement le principal produit des terres de labour. On comprend sous ce nom diverses graminées : le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le millet ; il faut y ajouter le sarrasin, qui n'est pas une graminée, et le riz qui ne vient pas dans les terres de labour. Le riz et le millet ne sont presque pas cultivés en France. Le blé, qui est la plus importante, comprend trois genres : le froment, l'épeautre et le seigle.

Le froment est la reine des céréales ; il vient principalement dans la région du nord, de la frontière jusqu'à la Beauce, puis dans la contrée de la Basse-Loire et le Grésivaudan.

L'épeautre n'est cultivé en France qu'en petites quantités dans certaines régions montagneuses, comme les Cévennes et les Vosges.

Le seigle, qui est le blé des terres froides, légères et des contrées pauvres, est cultivé en quantité sur le massif central et dans la Bretagne. L'orge qui sert à la nourriture des animaux est cultivé dans les mêmes terres que le froment.

L'avoine est cultivée dans la partie N. O.

Le maïs est particulièrement cultivé dans la partie Sud-Ouest et dans une partie de la région de l'Est : Bourgogne et Franche-Comté.

Le sarrasin que l'on nomme dans certaines parties de la France le blé noir, est généralement cultivé dans les terres pauvres, en Bretagne, dans les terres sablonneuses du Midi, sur le Massif central, dans le Morvan, en Picardie et dans les sables de Flandre.

Julie GOISCHEL.

Paris. XIII^e arrondissement. — École communale laïque de jeunes filles de la place Jeanne d'Arc, dirigée par M^{lle} Roger.

IV

HISTOIRE.

PERSONNAGES CÉLÈBRES DE LA MEUSE.

Exercice. — Verbe naître.

Indicatif présent.

Je nais à Bar, chef-lieu du département de la Meuse, ancienne province de la Lorraine, et l'on me surnomma le Balafre à cause d'une blessure que je reçus à la joue, à la bataille de Dormans 1575 sous Charles IX roi de France. *Henri de Guise.*

Tu nais à Montmédy, chef-lieu d'arrondissement de la Meuse, et fus habile horloger. *Lepaute.*

Il naît à Vaucouleurs, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Commercy, et il fut * compositeur, professeur d'hébreu, auteur du dictionnaire; dit Vosgien. *Ladvozat.*

Nous naissons à Verdun, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meuse et nous nous distinguons; le premier

comme d'illustre (*sic*) général ; le deuxième comme célèbre grammairien ; le troisième comme célèbre jésuite, auteur de la mission française en Chine, où je devins professeurs * de mathématique de l'empereur. *Chevert, Beauzée, Gerbillon.*

12 décembre 1877.

Alice POINCELET.

Née le 1^{er} juillet 1863.

Verdun (Meuse). Pensionnat de la doctrine chrétienne. — 2^e classe

HISTOIRE DE FRANCE.

Composition mensuelle

La Féodalité.

La Féodalité fut apportée en France par les Francs. Mais ce fut sous les règnes des rois fainéants qu'elle s'est le plus constituée. Avant la conquête de la Gaule, le chef germain donnait au guerrier qui s'était distingué une espèce de lance ou un beau cheval ou bien les conviait tous à un grand festin. Mais, il n'en fut pas de même après la conquête. Le guerrier recevait du chef des terres ou de beaux domaines. Ceux que le roi voulait récompenser les premiers, avaient les terres sans rien devoir en échange. Ils en étaient les propriétaires et les souverains. Les autres recevaient de même des terres mais ils devaient payer une redevance, c'est-à-dire qu'ils devaient donner de l'argent ou des hommes au Seigneur quand bon lui semblait.

Dans ces moments où les guerres étaient si fréquentes, les vassaux se créaient eux-mêmes d'autres vassaux qui avaient sous eux les arrières-vassaux. Ainsi, le pouvoir, les domaines, les richesses étaient partagés entre une infinité de seigneurs, grands ou petits qui relevaient tous les uns des autres. Après le roi venaient les grands vassaux qui relevaient immédiatement de la couronne, étaient liés par les devoirs du vassal envers le suzerain et du suzerain envers le vassal.

Trois cérémonies principales, l'hommage, le serment et l'investiture liaient le vassal au suzerain. Par l'hommage, il se reconnaissait l'homme de son seigneur, par le serment il lui engageait sa foi et par l'investiture il était mis en possession de son fief. Le vassal devait promettre aide et assistance au

suzerain, l'accompagner dans ses guerres, service militaire, lui donner de l'argent quand il en avait besoin. D'autres cérémonies liaient encore le vassal au suzerain ; la tutelle ou garde noble et le droit de mariage. C'est-à-dire que quand le vassal mourait, si ses enfants n'étaient pas en âge pour gouverner la place, on leur mettait un tuteur ; par le droit de mariage, le vassal n'avait pas le droit de marier ses enfants sans le consentement du suzerain.

L'acte qui contribua le plus à consolider le pouvoir des seigneurs fut le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, par lequel ils avaient l'hérédité de leur fief. Charles le Chauve par le traité d'andlot* ne donnait que la récolte du domaine, mais le capitulaire de Kiersy en 877 la convertit en droit (1). Depuis ce moment la féodalité grandit toujours jusqu'au moment où * l'un des seigneurs unit la couronne à son fief. Ce fut l'avènement des Capétiens.

Hommes et femmes célèbres de la 1^{re} race.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres sont : Vercingétorix, comme guerrier, Mérovée comme guerrier, Clovis comme guerrier, Dagobert et St-Éloi, Religieux, Charles Martel.

Femmes célèbres. — Les femmes célèbres. Clotilde femme de Clovis, par sa piété. Ste Radegonde par sa piété, Brunehaut et Frédégonde par leur rivalité.

27 octobre 1876. Achille VILLAIN, âgé de douze ans.

Marnay (Aube). École mixte dirigée par M. Champagne.

RÉSUMÉ D'HISTOIRE.

L'église dans la société féodale.*

L'église* seule était capable d'adoucir les mœurs de la société féodale.

Elle était très-éclairée et très-puissante parce qu'elle possédait un grand nombre de domaines, elle avait a* peu près la

(1) Nous reproduisons littéralement le texte, laissant au lecteur le soin de corriger les contre-sens.

cinquième partie du territoire, et les membres du clergé qui la composaient étaient très-unis ce qui n'en* était pas de même des seigneurs. Les clers* et les prêtres étaient très-puissants, car ils étaient les seuls hommes du temps qui savaient écrire et surtout parce que la foi chrétienne était très-grande.

Tandis que les fiefs étaient transmis de père en fils c'est-à-dire acquis par droit de naissance, les dignités ecclésiastiques étaient conférés* par l'élection c'est-à-dire acquises par le mérite. Les plus vertueux des prêtres arrivaient aux plus hautes dignités de la société, aussi les fils de serfs devinrent des papes devant qui les rois s'inclinèrent.

Tandis que les seigneurs étaient divisés l'église* était unie, car les évêques se réunissaient fréquemment en conciles provinciaux ou conciles nationaux* et quelquefois en conciles universels.

Tandis que le seigneur restait ignorant dans son château, l'évêque connaissait tous les besoins de l'État et de la chrétienté.

La trêve de Dieu, l'excommunication et l'interdit.*

L'église* essaya d'interdire les violences en défendant la guerre privée et en imposant aux seigneurs la Paix de Dieu c'est-à-dire la défense de se battre depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. Un conseil (sic) tenu à Rouen défendit de tracasser les laboureurs aux champs, de ne pas leur prendre leurs instruments ni de leur tuer leurs bœufs et leurs chevaux qui travaillaient à la terre; contre les récalcitrants l'église* lançait l'excommunication* et l'interdit qui les excluait de la société des fidèles et de célébrer le culte divin sur leurs terres. C'était en ce temps où la foi était très-vive et elle forçait quelquefois les princes de se soumettre.

La Chevalerie.

Né pouvant arracher l'épée du chevalier l'église* résolut de la bénir, cet usage se faisait déjà en Germanie que le jeune homme qui entrait dans l'ordre de la chevalie* reçut* ses premières armes dans une cérémonie religieuse, l'église* y ajouta encore des cérémonies et elle fit promettre à celui qui était armé chevalier de défendre le pauvre.

*Excommunication* et interdit.*

L'excommunication* était faite pour inspirer la terreur auxquelles* se mêlaient des maledictions*. On lisait la sentence* devant le peuple assemblé. Les évêques tenaient à la main des torches allumées, ils les jetaient en s'écriant : « Que Dieu éteigne ainsi la vie de l'excomunié*. » Quand l'interdit était jeté sur toute une contrée on couvrait* de voiles noirs les images saintes et les statues, quelquefois on mettait à la porte de l'église des épines pour marquer que les fidèles n'y devaient plus entrer. On rapporte que les serviteurs du roi Robert purifiaient au feu les vases dans lesquels il avait mangé.

Quand Philippe entrait dans une ville on cessait d'y célébrer le culte divin à peine était-il parti que les cloches sonnaient à toute volée en signe de délivrance.

Armement d'un chevalier.

La veille du jour où le jeune homme devait être armé chevalier il était mis au bain ce qui était la marque pureté* du corps et de l'âme puis revêtu d'une tunique blanche, d'une robe rouge et d'un justaucorps noir. Le blanc indiquait que son âme était pure*, le rouge qu'il devait verser son sang pour la foi, le noir qu'il devait être toujours prêt à mourir. Il passait la nuit à prier dans une église, c'est ce qu'on appelait la veillée d'arme*. Après qu'il avait communiqué et qu'il s'était confessé il assistait ensuite à une messe* sur les devoirs des chevaliers. Puis il s'avançait vers l'autel l'épée suspendue au cou* le prêtre la lui détachait et la bénissait, il allait alors s'agenouiller devant son parrain c'est-à-dire devant le seigneur qui devait l'armer chevalier. Le seigneur lui demandait s'il voulait entrer dans l'ordre de la chevalerie, sur la réponse d'autres chevaliers s'approchaient et le revêtaient* des diverses espèces (*sic*) de son armure : gantelets, cotte, mailles de fer, casque et lui mettaient l'épée au côté alors son parrain lui* frappait trois fois du plat de son épée en lui disant : « Je te fais chevalier au non* du Père, du Fils du Saint-Esprit. Sois preux, hardi, loyal et franc. »

On apportait alors au nouveau chevalier son cheval à la porte de l'église il s'élançait dessus et le faisait tourner en

ÉCOLES PRIMAIRES.

Brandissant la lame de son épée aux acclamations du peuple
assemblée.

20 février 1878.

G. COUEIGNAS, douze ans.

Paris. École primaire de garçons, 7, rue des Deux-Boules,

COMPTE-RENDU D'UNE LECTURE.

Hôtel-Dieu.

Il y a en France un grand nombre d'établissements publics servant de refuge aux infirmes et aux malades pauvres. Ces maisons portent le nom d'hôpital qui vient d'un mot latin qui veut dire hospitalité. Elles sont ordinairement auprès des églises et des monastères, et c'est probablement pourquoi on leur avait donné primitivement le nom d'Hôtel-Dieu. Elles ont d'abord été fondées en Orient, à Constantinople, et de là l'habitude passa en Italie puis en France. Le plus célèbre de ces hôpitaux est celui de Paris, appelé Hôtel-Dieu, situé près de Notre-Dame, fondé par le maire Landry, vers l'an 651.

Ces pieuses institutions furent favorisées par les rois de France, par Philippe-Auguste et surtout par Saint-Louis qui en fonda un grand nombre : à Compiègne, à Vernon et les Quinze-vingt, espèce d'hôpital fondé par ce roi au retour d'une croisade pour trois cents chevaliers qui avaient eu les yeux crevés en Terre sainte.

Louis IX pour satisfaire sa charité ne se contentait pas de ces établissements pour les maladies ; il nourrissait 142 pauvres qui recevaient chaque jour du pain et des légumes ; et chaque mère de famille recevait un pain pour chacun de ses enfants. Un jour, se promenant à Châteauneuf, le Saint roi rencontra une bonne vieille qui s'approchant lui montra un morceau de pain, lui dit : « O grand roi ! c'est de ce pain accordé par votre bonté que vit un malade ; et aussitôt le monarque entra dans la chaumière. Ce grand roi n'a pas été seulement un grand administrateur, mais il a été surtout un homme charitable dans toute l'acception du mot. Il eut cette sympathie chrétienne qui rend compatible (*sic*) pour tous les malheureux qu'il regarda toujours comme ses frères

Il y a des hôpitaux spéciaux pour les militaires et les marins :

maintenant elles* sont au nombre de 126, entre autres les Invalides fondé* par Louis XIV.

En dehors de ces établissements, une grande bienfaisance est exercée en France, pour soutenir les familles pauvres, les vieillards, les infirmes et les orphelins et des sommes énormes sont consacrées à leur venir en aide.

Angéline DUBOULAY.

Paris. XIII^e arrondissement. École communale laïque de jeunes filles de la place Jeanne d'Arc, dirigée par Mademoiselle Roger.

HISTOIRE DE FRANCE.

Résumé des lieux rendus célèbres pendant la guerre de cent ans (1358 à 1453) (sic).

Cassel. — Bataille gagnée par Philippe VI de Valois sur les Flamands en 1328.

L'Écluse. — Où les Français essuyèrent une défaite navale en 1340.

Crécy. — Bataille gagnée par les Anglais sur Philippe VI en 1346.

Calais. — Qui fut assiégée et prise par les Anglais en 1347 et qu'ils devaient posséder 211 ans jusqu'en 1558.

Poitiers. — Où Jean le Bon fut fait prisonnier par les Anglais en 1356 (*Prince Noir*).

Brétigny. — Où fut signé en 1360 un traité avec les Anglais. Édouard par ce traité, rendait la liberté à Jean pour une rançon de 200 millions et la souveraineté de la moitié occidentale des pays situés entre la Loire et les Pyrénées, sous le nom d'Aquitaine, avec le Ponthieu, Guisnes et Calais. Ce traité était une calamité pour la France.

Cocherel. — Bataille gagnée par Duguesclin sur les Anglais.

Auray. — Où Duguesclin fut fait prisonnier par les Anglais.

Saint-Denis et Guérande. -- Traités conclus entre les Anglais et Charles V en 1365.

Pont-Vallain et Chizé. — Batailles gagnées par Duguesclin sur les Anglais.

Châteauneuf-de-Randon. — Où Duguesclin mourut en 1380 le 13 juillet.

Roosebeke. — Bataille gagnée par Olivier de Clisson sur les Flamands en 1382.

Azincourt. — Victoire de Henri V roi d'Angleterre sur les Français, en 1415.

Troyes. — Où Isabeau de Bavière fit signer au malheureux Charles VI un traité par lequel il déshéritait son propre fils et reconnaissait pour roi le fils de Henri V sous le nom de Henri VI.

Orléans. — Qui fut délivrée des Anglais par l'héroïsme de Jeanne d'Arc.

Verneuil et Crevant-sur-Yonne. — Où les Anglais défirent les Français.

Domrémy. — Petit village du département des Vosges où naquit Jeanne d'Arc.

Reims. — Où l'on sacrait autrefois les rois de France.

Paris. — Où Jeanne d'Arc fut blessée.

Compiègne. — C'est devant cette ville que Jeanne tomba au pouvoir d'un gentilhomme Bourguignon qui la vendit aux Anglais.

Rouen. — Où Jeanne fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché le 30 mai 1431.

Arras. — Où fut signé un traité en 1435 par lequel le duc de Bourgogne s'alliait à Charles VII.

Formigny. — Victoire des Français sur les Anglais en 1450.

Castillon. — Victoire des Français sur les Anglais en 1453.

Bordeaux. — Prise en 1453 sur les Anglais par les Français et qui termina la guerre de Cent ans.

6 juin 1877.

Jules LIGNARD.

Né le 1^{er} décembre 1863.

Corbreuse (Seine-et-Oise). École mixte. — 1^{re} division.

QUEL PERSONNAGE PRÉFÉREZ-VOUS DANS L'HISTOIRE DE FRANCE ?
QUELS SONT LES MOTIFS DE VOTRE PRÉFÉRENCE.

Je n'aime pas tous ceux qui ont versé ou fait verser du sang. J'ignore pourquoi on excuse si bien la guerre, je ne comprends pas comment on peut couvrir de gloire et rendre immortels ceux qui ont le plus contribué à anéantir leurs semblables.... Si Henri IV n'était pas monté sur le trône sur les débris sanglants de la ligue*, s'il n'était pas mort en faisant des préparatifs pour combattre l'Autriche, je crois que je le préférerais. J'aime un roi qui n'a pour désir que de voir les paysans *mettre la poule au pot* le dimanche; mais je ne puis préférer* le Béarnais puisque je veux un héros dont les mains ne soient pas souillées de sang. En qualité de Française, mon affection devrait se porter vers Jeanne d'Arc; mais, puisque je suis libre, je ne veux pas célébrer une femme soldat, une femme vivant dans les camps, au milieu du sang et du carnage. La pucelle n'a pas porté la mort c'est vrai, mais mon caractère ne m'attire pas vers des vertus si mâles et si guerrières... A d'autres d'exalter le sanguinaire Clovis, le grand Charlemagne, le croisé Louis IX ou l'aventureux Charles VIII!... Je sens l'horreur s'emparer de moi en voyant approcher les grands règnes, c'est-à-dire les règnes de sang, de cruauté et de tyrannie. On célèbre Louis XIV et ses généraux; sans doute ils ont rendu de grands services à leur patrie; mais ces guerriers laissent derrière eux une trace sanglante où je ne veux pas pénétrer. Si St Vincent de Paul faisait partie des héros proposés à mes hommages, je n'hésiterais pas à m'incliner devant lui, à rendre honneur à la vraie charité. Oui je te saluerais vieillard vénérable! A mes yeux tu es plus précieux que les rois les plus puissants; ton empire est plus grand que les leurs; tu possèdes les cœurs.

Mais où jeter les yeux? Les grands hommes ne sont pas rares, il s'en trouve à chaque page de notre histoire; (j'étais pour dire : *il en fourmille*). En trouver un qui me plaise est une chose fort difficile. Je n'aime pas le vicieux Louis XV, j'admire son vertueux fils dans sa prison, mais je le trouve trop faible sur le trône. Je frémis d'horreur en pensant aux larmes qu'a fait couler Napoléon le Grand (1).... Il faut cependant fixer mon

(1) On demande celui que vous préférez. Pourquoi en débiter si long sur ceux que vous n'aimez pas; si vous ne les aimez pas, il faut les passer sous silence. *Observation de l'institutrice.*

choix parmi tous ces héros; pour la gloire de la France il me faut un personnage digne d'admiration. Que dis-je? l'honneur de la France est fort indépendant du jugement d'une petite paysanne du Loiret très-disposée à n'admirer personne. — *Mais il faut faire mon devoir* et trouver un héros (1). Ah! j'aperçois une douce créature, soutien du père, consolatrice de la veuve, ange tutélaire des enfants, martyre de l'amitié fraternelle. A vous les honneurs! admirable sœur du plus malheureux des rois! oui vous surpassez tous les grands conquérants, tous les illustres capitaines.

Vos vertus sont bien au-dessus de celles de ce Turenne qu'on dit humain et qui cependant n'a pas craint de mettre à feu et à sang le Palatinat (2).

Votre nom ferait rougir les reines infâmes Catherine et Isabeau, si elles pouvaient l'entendre. Ah! admirable Élisabeth! vous êtes bien mieux française que tous ces foudres de guerre et si je pouvais le dire que ces « foudres d'orgueil ». Princesse sublime! qui consolez l'infortuné Louis XVI, qui soutenez la fière Marie-Antoinette, qui apprenez à la jeune Marie-Thérèse à pardonner aux bourreaux de sa famille, modèle de toutes les vertus, la France est fière de vous avoir donné le jour!... Elle a été bien coupable envers vous, mais elle est revenue de son égarement.... Ah pourquoi avoir tranché les jours de cette *pure créature* (3)? de cet ange?... qu'avait fait à la France et que pouvait faire une princesse si parfaite?... Sa mort est un forfait que je ne puis comprendre! mes sens se révoltent en pensant que les Français sont les bourreaux de cette innocente victime. Sa grandeur d'âme l'a suivie jusqu'à l'échafaud; celle qui avait vécu en sainte est morte en sainte... Élisabeth! du haut du ciel, protégez la France envers vous si coupable! obtenez-lui des jours sereins! faites que vos compatriotes et les miens ne trempent plus leurs mains dans le sang.

Georgine SAUNIER, treize ans.

Boesse (Loiret). École communale de filles, dirigée par Mademoiselle Grattépetit.

(1) Le devoir devrait commencer ici. *Observation de l'institutrice.*

(2) Cette manie de parler toujours de ceux qui ne vous plaisent pas!... Laissez-les donc en paix s'ils ne vous conviennent pas. *Id.*

(3) Mauvais rapprochement. *Id.*

QUESTIONS SUR UN MORCEAU D'HISTOIRE.

Qu'est-ce que l'impôt?

C'est une contribution imposée par l'état à chaque citoyen pour subvenir aux frais de l'administration. Il y en a de deux sortes : les contributions directes et les contributions indirectes. Les contributions directes sont directement établies sur les biens ou sur les personnes et les contributions indirectes sont établies sur les objets de commerce et de consommation comme le vin, le tabac, les allumettes etc.

Doit-on s'y soumettre?

Chacun doit s'y soumettre sans se plaindre, car la société dont nous faisons partie n'existerait pas et il n'y aurait aucune industrie. D'ailleurs l'État a fixé le taux de l'impôt à la portée de toutes les bourses.

Qu'est-ce que rendre la justice en dernier ressort?

C'est juger irrévocablement; on dit par opposition rendre la justice en premier ressort.

Que pensez-vous de l'hommage rendu par la ville de Toulouse aux braves morts pour la patrie en 1814?

En agissant ainsi, Toulouse n'a pas seulement voulu perpétuer le souvenir de ses courageux défenseurs, mais elle a voulu que leur exemple servit * aux générations avenir*.

30 novembre 1877.
Toulouse. — École Lespinasse.

M. DARRÉ.

HISTOIRE DE FRANCE.

Raconter l'histoire des sièges de Paris.

Paris a eu à soutenir pendant son histoire quatre sièges qui sont : ceux * des Normands celui de Henri III et de Henri IV et le dernier par les Prussiens (1871).

Siège de Paris par les Normands. — En 885, les Normands vinrent mettre le siège devant Paris. Ce siège dura 11 mois.

La ville fut bravement défendue par ses habitants que commandaient le comte Eudes et leur évêque Gozelin.

C'est au bout de ce temps que Charles le Gros acheta à des conditions honteuses, la retraite des barbares pour 799 livres d'argent (1)..

Siège de Paris par Henri III. — En 1589, Henri III vint avec le Navarrais et une armée de 40 000 hommes pour assiéger Paris (2). La ville allait capituler, lorsque le roi fut poignardé par le moine Jacques Clément. Henri trop faible, seul, leva le siège et se retira en Normandie.

Siège de Paris par Henri IV. — Après sa victoire d'Ivry Henri marcha sur Paris pour en faire le siège. Au bout de quatre mois, les habitants ayant épuisé tous leurs vivres furent en proie à une horrible famine. La disette devint extrême, 30 000 personnes moururent sur 300 000. On alla jusqu'à faire du pain avec des ossements. Une mère *alla même* (3) jusqu'à manger son fils.

Malgré ses* maux les Parisiens ne voulaient pas se rendre. Henri IV de son côté était résolu à les pousser à bout; mais une armée espagnole étant venue au secours de la capitale força Henri à lever le siège.

Siège de Paris par les Prussiens. — Paris, bloqué par les Prussiens, soutint un siège de quatre mois *malgré les efforts* des armées de la Loire, de l'Est et du Nord. Il fut bombardé sans pitié. Paris résista cent trente et un jours. La capitale demanda une suspension d'armes (18 janvier 1871). La reddition de Paris amena aussi la conclusion de la guerre franco-allemande. Les Prussiens ne respectèrent pas Paris.

29 novembre 1877.

A. FOULLOY, quatorze ans.

(Note : *Négligé.*)

Vieux Rouen (Seine-Inférieure). École communale de garçons, dirigée par M. Larcher.

(1) Après avoir dit *ceux* des Normands (les sièges), il fallait parler de plusieurs, de deux au moins entrepris par ces pirates. *Observation de l'instituteur.*

(2) Même début qu'au premier, il faut varier la forme. *Id.*

(3) Répétition. *Id.*

PROCÈS ET JUGEMENTS CÉLÈBRES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Les procès et les jugements célèbres de l'histoire de France sont nombreux, mais ceux qu'il faut citer sont : d'abord en 560 la mort de Chramme. Ce prince s'était révolté contre son père Clotaire et l'avait même forcé à prendre les armes contre lui. Nouvel Absalon aussi malheureux que le premier, il fut attaqué poursuivi, atteint par son père en Bretagne au moment où il allait s'embarquer. Le père Clotaire le fit enfermer dans une chaumière avec sa femme et ses enfants, lier sur un escabeau avec des linges d'autel et ordonna qu'on mit le feu à la cabane : la malheureuse famille fut brûlée vive. — En 613, périt devant l'armée Brunehaut après avoir été injuriée, tourmentée, moquée et abandonnée à l'impétuosité sauvage d'un cheval indompté à la queue duquel on l'avait attachée par une main par un pied et par les cheveux. Cette femme, dont la fin est si tristement célèbre avait un génie qui eût été la gloire de son siècle dans un temps moins barbare et on se plaît à honorer sa mémoire. — En 818, mort de Bernard, à la suite d'un jugement rendu par son oncle Louis le Débonnaire, et où le supplice avait été de lui faire perdre la vue ! — En 887 la déposition de Charles le Gros, à la suite de sa lâche négociation avec les Normands sous les murs de Paris. — En 1204 le procès de Jean Sans Terre, assassin de son neveu Arthur de Bretagne, sous Philippe-Auguste par les pairs du royaume donna à la France la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la moitié du Poitou. — En 1314, le procès, le jugement et le supplice des Templiers sous le règne de Philippe le Bel et la papauté de Clément Cinq. — En 1315 le procès calomniateur, le jugement injuste et le supplice infâme d'Enguerrand de Marigny par Charles de Valois qu'il avait injurié, oncle du roi, Louis X le Hutin. Le malheureux innocent, fut pendu au gibet de Montfaucon sous apparence de dilapidations du trésor. — En 1431, l'exécrable procédure de Jeanne d'Arc, comme sorcière et hérétique, puis son supplice le 31 mai de la même année et quelques années plus tard l'odieux procès et la confiscation des biens de Jacques Cœur en butte aux jalousies d'infâmes courtisans sont les deux actes d'injustice et d'ingratitude du règne de Charles VII. — En 1522, une intrigue de cour amena la confiscation des biens de Charles de Bourbon, connétable qui trahissant son pays alla porter son épée à Charles-Quint, le

plus grand ennemi du Roi François I^{er}. — En 1560, le procès du prince de Condé soupçonné de conspiration contre François II, sa condamnation qui fixait l'exécution au 20 décembre fut déjouée car François expira le 5 du même mois. — Biron maréchal de France voulant reconstituer le régime féodal ourdit une * complot; qui découvert et pardonné par Henri IV, recommença dans la suite. Biron blessa de nouveau le roi par son arrogance et ses bravades; il fut arrêté, conduit à la Bastille, jugé par le Parlement, et exécuté le 31 juillet 1602 dans la cour de la Bastille par considération pour sa famille, car il avait été condamné à mourir en place de Grève. — Le règne le plus fécond en procès est celui de Louis XIII et toutes les conspirations étaient dirigées contre Richelieu. Coupable d'un complot découvert par quelques indiscretions, Chalais fut livré à un tribunal exceptionnel, jugé rapidement, condamné à mort et exécuté à Nantes le 19 août 1626. Les deux frères Marillac furent les victimes de la journée du 11 novembre 1630, connue sous le nom de journée des Dupes, l'un exilé et l'autre exécuté sur la place de Grève. Henri de Montmorency, rebelle et conspirateur, fut jugé par le Parlement de Toulouse, condamné après quoi, il eut la tête tranchée le 30 octobre 1632. Le dernier complot, mais aussi le plus terrible mit en péril la vie de Richelieu et sa sûreté. Les principaux instigateurs furent Cinq-Mars et de Thou qui pris et convaincus, furent jugés, condamnés et exécutés à Lyon le 12 septembre 1642. — Le procès le plus célèbre de notre histoire, le plus inique après celui de Jeanne d'Arc fut celui qui amena le régicide du 21 janvier 1793. Les féroces révolutionnaires crurent la mort de Louis XVI nécessaire au salut de la patrie. On lui intenta un procès injuste le 11 décembre; le 26 Desèze plaida sa cause avec noblesse; le lendemain, s'éleva une discussion qui continua jusqu'au 7 janvier 1793. Le 20 janvier à la majorité de 5 voix la peine de mort sans aucun surcis * fut décrétée et l'exécution fixée et accomplie dans les 24 heures, eut des conséquences terribles au dedans et au dehors. — Le 13 juillet de la même année Charlotte Corday, jeune enthousiaste de Caen dans l'espoir de sauver la République, poignarda Marat. La justice humaine le conduisit à l'échafaud après un procès devant le tribunal révolutionnaire. — Les procès de Marie-Antoinette et de M^{me} Elisabeth suivirent de près et ensuite leur triste exécution, la 1^{re} le 16 octobre 1793 et la seconde le 10 mai 1794. — Virent ensuite les procès et les exécutions de Robespierre, le

9 thermidor avec St Just, Couthon, Lebas, etc. — En 1803 le duc d'Enghien fut jugé et condamné à mort par une commission militaire dans la nuit du 21 mars au château de Vincennes pour avoir porté les armes contre la France; il fut exécuté le jour même dans les fossés du château. — En 1815, l'infortuné maréchal Ney, fut condamné à mort par la Chambre des pairs, et exécuté le 7 décembre. La sentence fut juste puisqu'il avait trahi son roi; mais ce roi aurait dû faire grâce, ou du moins en admettant que la clémence fut * intempestive, il eut * dû surseoir à l'exécution. — Le dernier mais juste procès fut celui du fanatique Louvel qui assassina le duc de Berry dans le but de détruire la famille des Bourbons dans la souche du prince.

16 avril 1877.

Jules MAGNIER.

Morvilliers (Somme). — 1^{re} division.

FAIRE CONNAITRE LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES LIEUX
SUIVANTS ET LES FAITS HISTORIQUES QUI S'Y RATTACHENT.

Germanie. — Pays qui autrefois comprenait à peu près l'Allemagne actuelle.

Granson * (Suisse). — Charles-le-Téméraire y fut battu par les Suisses en 1476.

Gravelines (Nord). — Ville réunie à la France par le traité des Pyrénées en 1659.

Guastalla (Italie). — Bonaparte en fit un petit état * pour sa sœur paoline*.

Guinegatte (Somme). — Rapelle * la bataille de 1479 contre Maximilien d'Autriche et la défaite de la journée des éperons en 1513.

Hochstet * (Bavière). — Rappelle la victoire de Villars sur les Impériaux en 1703, de Marlborough et du prince Eugène sur les Français en 1704 et de Moreau sur les Autrichiens en 1800.

Hogue (Manche). — Tourville y fut défait en 1692 par une flotte anglaise et hollandaise.

Iéna (Allemagne). — Napoléon 1^{er} y battit les Prussiens en 1806.

Ivry (Eure). — En 1590, Henri IV y livra une bataille aux ligueurs commandés par le duc de Mayenne.

Jarnac (Charente). — Célèbre par la victoire du duc d'Anjou sur les calvinistes commandés par le prince de Condé qui y fut tué dans la bataille livrée le 13 mars 1569.

Jemmapes (Belgique). — Dumouriez y remporta une victoire sur les Autrichiens en 179 . (*le dernier chiffre est resté en blanc.*)

Jérusalem (Turquie d'Asie). — Visitée souvent par les chrétiens d'occident pendant le 11^e siècle. Cette ville tomba en leur pouvoir après la croisade de 1095 conduite par Godefroy de Bouillon.

Kiersy-sur-Oise. — Rappelle l'édit de 877 par lequel Charles-le-Chauve assura le triomphe de la Féodalité en reconnaissant l'hérédité des grands fiefs.

N. TESTARD, treize ans.

Toulouse. École Bayard. — Cours supérieur.

TRAITÉS CÉLÈBRES.

Traités Entre.

Verdun. — Charles le Chauve et Louis le Germanique; 843.

Troyes. — Isabeau de Bavière et l'Angleterre; 1480 (*sic*).

Arras. — Charles VII et Philippe le Bon; 1435.

Conflans. — Louis XI et les grands vassaux; 1465.

Piquigny*. — Louis XI et Édouard IV; 1475.

Madrid. — François I^{er} et Charles Quint; 1526.

Cambrai. — François I^{er} et Charles Quint; 1529.

Cateau-Cambrésis. — Henri II (France) et Philippe II; 1559.

Vervins. — Henri II et Philippe IV; 1598.

Pyrénées. — Louis XIV et Philippe IV; 1660.

Vestphalie*. — La France, la Suède et l'Empire; 1648.

Aix-la-Chapelle. — Louis XIV, la Suède, l'Angleterre et la Hollande; 1668.

Nimègue. — Louis XIV et la Hollande; 1678.

Ryswick. — Louis XIV, l'Empire, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre; 1697.

Utrecht. — La France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande; 1713.

Vienne. — Louis XIV (*sic*) et l'Autriche; 1638 (*sic*).

Aix-la-Chapelle. — Louis XV, l'Angleterre et la Hollande; 1748.

Versailles. — Louis XVI, l'Angleterre et les États-Unis; 1783.

Bâle. — La République française et la Prusse; 1795.

Campo-Formio. — Bonaparte et l'Autriche; 1797.

Lunéville. — La République française et l'Autriche; 1802.

Vendredi, 16 novembre 1877.

Marie VOIRIOT.

Agée de quatorze ans.

Charmes (Vosges).

HISTOIRE SAINTE.

(Composition.)

Qu'était-ce que le tabernacle ?

Le tabernacle était une arche portative recouverte d'étoffe précieuse et enrichie de lames d'or; une seconde enveloppe faite de poil de chèvre servait à garantir la première des injures de l'air et de l'intempérie des saisons. Elle se divisait en deux parties, la première, appelée le saint ou le saint lieu, qui renfermait l'autel des holocaustes et un grand bassin où les prêtres se purifiaient avant d'accomplir leurs fonctions; la deuxième partie, séparée de la première par un voile ou un rideau de pourpre était le sanctuaire ou le saint des saints, où les prêtres seuls pouvaient pénétrer renfermait l'arche d'alliance (*sic*).

Qu'était-ce que l'arche d'alliance ?

L'arche d'alliance était un coffre en bois précieux recouvert au dedans et au dehors de l'or le plus pur et qui renfermait les tables de la loi et un vase rempli de la manne miraculeuse [5].

Quelles furent les principales fêtes instituées par Moïse ?

Les fêtes principales instituées par Moïse furent le Sabbat le septième jour de la semaine, que les Israélites célébraient d'après la loi du Seigneur ; la Pâque, qui se célébrait en mémoire de la sortie d'Égypte, et dans laquelle on immolait un agneau dans chaque famille ; la Pentecôte, qui se célébrait cinquante jours après Pâque en mémoire des tables de la loi données par Dieu à Moïse sur le mont Sinai, la fête des Tabernacles, pendant laquelle les Israélites passaient sept jours sous des tentes de feuillages en mémoire des années que leurs pères passaient dans le désert se célébrait au temps des moissons ; la fête des expiation* qui se célébrait cinq jours avant celle des Tabernacles et à laquelle les Israélites se préparaient par un jeûne rigoureux [5].

Nommer les livres de Moïse ?

Les livres de Moïse sont : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, appelés loi du Seigneur [4].

La mission de Moïse était-elle divine ?

Oui, la mission de Moïse était divine, car c'est Dieu lui-même qui, lorsqu'il faisait paître son troupeau lui apparut au milieu d'un buisson ardent et lui ordonna de faire sortir les Israélites de l'Égypte. Les miracles qu'il opéra devant Pharaon, les plaies dont Dieu frappa les Égyptiens, l'engloutissement de Pharaon et de son armée dans la mer Rouge, le passage des Israélites à pied sec, la colonne lumineuse qui les éclairaient* la nuit, la manne du désert, toutes ces choses miraculeuses prouvent bien que Moïse était l'envoyé de Dieu [5].

Où et à quelle époque mourut Moïse ?

Moïse mourut sur le mont Nébo, d'où Dieu lui fit voir la terre promise, en 1451 avant Jésus-Christ. Les Israélites le pleurèrent pendant trente jours, on ignore au juste où se trouve sa sépulture [5].

Faire la description du temple de Salomon ?

Le temple de Salomon à la construction duquel cent mille hommes furent employés pendant sept ans, pour lequel Hiram, roi de Tyr permit de couper les cèdres du mont Liban, pour lequel des vaisseaux allèrent chercher l'or à Orphir* et à Taxis* était bâti sur le modèle de l'arche d'alliance et était d'une ma-

gnificence sans pareil *. Tout l'intérieur était couvert de lambris de cèdre et de lames d'or. Il se divisait en quatre parties ; la 1^{re} le parvis d'Israël, qui formait une grande cour entourée de galeries et de bâtiments ; la seconde, le parvis intérieur, était une cour moins grande que la 1^{re}, les prêtres seuls pouvaient y pénétrer ; la 3^e le saint lieu, et la 4^e le saint des saints, ou * le grand prêtre pouvait pénétrer une seule fois dans l'année [6].

Hortense MARTEL.

(Note : 30 points.)

Pensionnat de Bains (Vosges). — 1^{re} classe. 1^{re} division.

V

LETTRES ET RÉDACTIONS DIVERSES.

DEVOIR DE STYLE.

Chère maman,

Je vous souhaite pour vos étrennes un petit garçon bien sage bien docile, qui ne traîne pas dans les rues, qui salue bien les personnes. Et qui ne fasse pas ce qu'on lui défend, ce petit garçon ce sera moi.

Votre fils obéissant.

Émile KELS.

Né le 28 mai 1869. Deux ans d'école.

Magnéville (Meuse). Ecole publique de garçons. — Cours élémentaire.

EXERCICE DE RÉDACTION.

Quand dit-on d'un enfant qu'il est poli ?

On dit qu'un enfant est poli, quand il salue les personnes en entrant chez elles, et celles qu'il rencontre.

Quand dit-on d'un enfant qu'il n'est pas poli ?

Quand il ne salue pas les personnes qu'il connaît, qu'il est insolent, et qu'il laisse échapper des paroles grossières.

Quand un enfant mérite-t-il une récompense ?

Un enfant mérite une récompense quand il a été obéissant, qu'il a bien travaillé, et qu'il a fait de bonnes actions.

Quand un enfant s'expose-t-il à être puni ?

Un enfant mérite d'être puni, quand il a fait le mal, qu'il est paresseux, et qu'il n'exécute pas les ordres qu'on lui donne.

20 octobre 1877.

AUTRE EXERCICE.

Qu'est-ce que du linge humide ?

C'est du linge qui renferme encore un peu d'eau et donne une impression de fraîcheur.

Qu'est-ce que du linge sec ?

C'est du linge qui ne contient plus du tout d'eau.

Qu'est-ce que du linge propre ?

C'est du linge débarrassé de toute tache et de toute impureté.

Comment s'y prend-on pour laver le linge ?

Après l'avoir passé à la lessive, on le frotte dans l'eau de savon, et on le bat avec un battoir.

Comment s'y prend-on pour repasser le linge ?

Lorsqu'il est encore un peu humide, on l'étend sur une table, et on promène dessus un fer bien chaud.

24 octobre 1877.

AUTRE EXERCICE.

Comment nomme-t-on le fruit de la vigne ?

On nomme le fruit de la vigne raisin.

Comment s'y prend-on pour faire le vin ?

On l'écrase dans une cuve, on le laisse fermenter et on en retire le vin.

Quel nom donne-t-on à ceux qui boivent du vin avec excès ?

On nomme ceux qui boivent avec excès ivrognes.

Que pensez-vous des ivrognes ?

Les ivrognes ruinent leur santé, ils ne savent ce qu'ils font, et vieillissent avant l'âge.

27 octobre 1877. Henri COLLEVILLE, âgé de dix ans.

Lillebonne (Seine-Inférieure). Ecole publique, dirigée par M. Michel.

NARRATION.

Voyage des sept Sages de la Grèce dans la Lune.

Un jour que les 7 sages de la Grèce étaient réunis à Athènes, on leur demanda leur opinion, pour savoir qu'elle était l'œuvre la plus admirable de la création. Parmi eux se trouvait un homme qui étudiait particulièrement l'astronomie; il leur parla avec enthousiasme des étoiles fixes, comme autant de soleils, des planètes tourbillonnant dans les régions aériennes, et sans doute couvertes comme la terre de plantes variées, et d'animaux de toutes les espèces. Son discours exalta ses confrères, tous éprouvèrent un ardent désir de voir un de ces astres merveilleux. Ils s'adressèrent à Jupiter pour qu'il leur donna un moyen pour aller dans la lune et pour y rester trois jours. Jupiter se prêta à leurs desseins, il les fit monter au sommet d'une montagne, ils étaient accompagnés de poètes, et un nuage leur servit de vaisseau pour voyager à travers, un océan d'air. Ils arrivèrent à la lune où ils furent reçus dans un palais préparé à cet effet. Le lendemain fatigués de leur voyage ils se reposèrent, et ils aperçurent les champs couverts de fleurs magnifiques qu'à (sic) travers les fenêtres du palais. Le lendemain, ils partirent de grand matin, mais au moment de sortir, ils furent arrêtés par les habitants du village où ils étaient, et qui leur dirent qu'il fallait prendre un repas très-confortable et qu'après ils iraient terminés l'œuvre qu'ils s'étaient proposés. Aussitôt les tables furent mises et chargées de mets délicieux. Nos sept sages pensèrent souvent au but de leur expédition, mais bientôt les vins délicieux leur ôtèrent l'envie de voyager. Après le diner vint le bal, qui dura jusqu'au soir, mais quelques voisins trouvant qu'ils faisaient trop de bruit, allèrent chercher la police et bientôt, la salle fut remplie d'hommes armés qui arrêtaient les 7 sages le lendemain les 7 sages (mots biffés) servirent de témoins, et (mot

biffé) les juges (1) ne prononcèrent la sentence que le soir du 3^e jour, les 7 sages s'en retournèrent, par la même nuée. Ils débarquèrent sur le sommet de la montagne et ils arrivèrent à Athènes. Une grande foule vint à leur rencontre, et on leur demanda ce qu'ils avaient *vus*, ils répondirent qu'ils avaient *vus* des oiseaux brillants comme des rubis, et des animaux de toutes espèces, mais quel était le caractères * des habitants de ce pays? Ils ne le connaissaient pas.

Ainsi dans notre premier âge nous n'avons pas assez d'énergie pour rechercher ce qui mérite d'être étudié. Dans notre jeunesse nous nous laissons entraîner * par les plaisirs, dans l'âge *mur* nous sommes livrés aux soucis des affaires, enfin dans la vieillesse, arrive le terme de notre vie est expiré (*sic*) et nous avons passé devant les magnifiques œuvres de Dieu sans les avoir admirées.

Gustave FISCHER, quatorze ans.

Besançon (Doubs). École communale laïque du Grenier d'abondance. — 1^{re} classe.

DESCRIPTION D'UNE IMAGE.

L'image représente une pêche en Hollande. Il y a un homme sur la glace. Il y a cassé la *glasse* avec une cognée pour *pêché*; à côté de lui se trouvent sa cognée, des morceaux de *glaces* qui *parait* très-épais. De l'autre côté de lui est un panier où il y a trois poissons. Il fume sa pipe en pêchant et tient dans sa main sa ligne qu'il plonge dans l'eau à l'endroit où il a cassé la glace; derrière * lui un bâton. Il semble avoir très-froid il a une grande casquette qui lui descend sur son dos. Il y a devant lui deux petits enfants qui sont revêtus de grands *mantaux* de laine et coiffés d'un bonnet de coton. Le petit tient une corde dans sa main attachée à un traîneau * qu'il promène sur la glace; à côté * d'eux est un petit chien qui les

(1) Ces deux lignes ont été remaniées par le maître comme suit :
*Qui arrêterent les 7 sages, qui le lendemain servirent de témoins.
 Comme les juges, etc.*

accompagnes. Au loin on aperçoit de montagnes couvertes de glaces, des arbres gelés, des maisons couvertes de neiges.

19 octobre 1877. Emile MARAIS, huit ans et demi.

(Note : *Asses bien.*)

Saint-Ouen (Seine-et-Marne). Ecole mixte. — Cours élémentaire.

LETTRE.

Chère Caroline,

Notre bonne maitresse toujours prête (disposée, *corr.*) à nous être agréable, a bien voulu établir dans notre école une caisse d'épargne scolaire. Après nous avoir dit (dépeint, *corr.*) les avantages qu'elle pourrait avoir, elle nous a laissé (laises, *corr.*) parfaitement libres. Je t'assure que je n'avais pas besoin d'être poussée (exhortée, *corr.*) pour y venir déposer les quelques francs que j'avais (je possédais, *corr.*). J'ai vidé avec bonheur ma tirelire, renfermant mes économies et mes étrennes, et je suis venue grossir le nombre de mes compagnes. Si une telle caisse est établie dans ton école, hâte-toi, dépose-y le fruit de tes épargnes ; de jour en jour tu les verras grossir (tant soit peu, *addition*).

Ton amie sincère,

23 janvier 1877. Marie MUAUX, onze ans.

(Note : *Ce devoir n'est pas mauvais.*)

Boutancourt (Ardennes). École publique de filles, dirigée par Madame Hanras. — Cours élémentaire.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

Jacques et Anne *était* seuls à la maison. Jacques se promenant dans la maison, dit à sa sœur ; puisque nous sommes seuls à la maison il faut nous *rasasiez*, je le veux bien dit elle si personne ne nous voit allons boire la crème. Non parce que notre voisin qui fend du bois nous verrait, alors allons buffet (*sic*) ou* il y a un pot de miel nous y *tremperont* notre pain. Non répondit sa sœur parce que notre voisine qui travaille

près de la fenêtre nous verrait et le rapporterait à maman. *Descendent* alors à la cave ou il fait noir comme dans un sac il y a des pommes et nous en *mangeront*. Sa sœur le regarda fixement et lui dit, non parce que l'œil de celui qui habite le très haut *perse* à travers les murs. Tu as raison ma sœur répondit Jacques et il * ne prirent rien.

Émile JEANNETTE.

Né le 6 avril 1866.

(Note : *Assez bien.*)

Laveline (Vosges). Ecole de garçons. — 3^e division. Travail exécuté le 12 décembre 1877. — Durée : une heure.

ÉCRIRE DIX PHRASES SUR LE MOT OISEAU.

Il y a une grande variété d'oiseaux, comme l'hirondelle, le corbeau, le pigeon, le moineau, etc. L'hirondelle se loge sous les toitures ou dans les cheminées. En volant, *elles saisissent* les insectes. Le corbeau est un oiseau qui est de couleur noire. Il se nourrit de vers, et d'insectes. Les pigeons sont logés dans de petits greniers, et ils vont chercher leur nourriture dans les champs. Le moineau est un petit oiseau qui se nourrit fruits (*sic*), comme les cerises. La chouette est un gros oiseau * qui vole la nuit, elle mange des hannetons et des papillons. La fauvette vit dans les jardins; elle se nourrit de petits insectes. Le rossignol détruit en grand les insectes et surtout des *laves* et des vers.

14 avril 1876.

Louis BELLON.

Né le 31 mai 1865.

(Note : 7 points.)

Saulx-en-Barrois (Meuse). Ecole mixte. — Cours moyen.

LETTRE.

Mon cher frère,

Depuis un an que j'ai quitté la classe pour apprendre le métier de menuisier j'ai eu bien des occasions de réfléchir sur

la manière dont j'employais mon temps à l'école. J'ai le regret de n'avoir pas écouté les explications de mon maître.

Je croyais que cela n'avait pour but que de nous (*un mol omis*) plus soumis mais je me trompais beaucoup.

Il n'y a personne qui n'ait besoin d'écrire une lettre, de tenir des comptes, prendre des notes. Les ouvriers qui ne savent faire un croquis de leur travail sont bien gênés. Je pourrais t'en dire de plus, mais cela est inutile. Que je regrette de n'avoir pas appris le dessin linéaire qui m'aurait rendu tant de services dans mon métier. Profite donc de mon exemple et tâche de mieux profiter de toutes les études.

Ton frère dévoué.

LÉON CHANTEUR.

Né le 10 mars 1866.

Chauvency-le-Chateau (Meuse). Ecole de garçons. — Cours moyen.
— Cinq années d'école.

LETTRE.

Un jeune soldat, blessé en combattant les ennemis de la Patrie, écrit à ses parents qu'il va mieux et qu'il espère être promptement rétabli.

Il les exhorte* à ne pas se tourmenter sur sa situation. Il est heureux d'avoir pu verser son sang pour son pays. Il désire ardemment rejoindre son régiment. Il dira pourquoi il combat avec courage. Faites cette lettre.

Chers parents,

J'ai été blessé dans la dernière action, je ne pouvais vous écrire, alors j'ai eu recours à un de mes camarades. Quoique ma blessure soit assez grave elle est en bonne voie de guérison. Soyez sans inquiétude sur ma santé, mais surtout ne me plaignez pas. Je m'estime heureux d'avoir pu verser quelques gouttes de mon sang pour la Patrie. Ce sera un beau jour pour moi quand le chirurgien déclarera que je puis regagner mon régiment. Je voudrais bien que les étrangers fussent chassés de France, dussé-je y sacrifier ma vie. Ma force et mon courage renaissent quand je songe que je combats pour le salut de mes parents de mes amis et de la patrie qui m'a vu naître. Espé-

rons qu'une guerre glorieuse mettra fin à l'invasion et que bientôt je pourrai vous serrer dans mes bras. Veuillez recevoir, chers parents les sentiments de respect de votre fils dévoué

Albert JANDIN, douze ans.

Rupt-en-Woëvre (Meuse). — Six ans d'école.

DEVOIR DE STYLE.

Chère Virginie,

Je m'adresse à toi parce que je connais ton bon cœur, j'ai besoin d'un peu d'argent en ce moment. Chère amie, le mauvais état de ma santé a mis ma maison à la gêne ; j'ai été malade pendant une année entière sans pouvoir quitter le lit. Comme tu le sais, je tiens une boutique de mercerie ; pendant ma maladie, ma servante a vendu toutes mes merceries et je n'ai pas d'argent pour remonter ma boutique. Chère amie, tu le sais, si elle n'était pas approvisionnée comme auparavant je verrais s'éloigner mes clients, je te demande donc à me prêter cinq cents francs que je te rendrai dans un an et dont je me propose de t'en payer les intérêts. J'espère bien que tu ne me refuseras pas parce que tu auras pitié de ton amie et d'ailleurs tu as toujours été si bonne pour moi, je te serai toujours bien reconnaissante de ce service, et si tu venais à avoir besoin de quelqu'un, viens me trouver, je ferais tout mon possible pour t'aider et tu me procurerais en même temps le bonheur de te rendre ce que tu m'as fait. Adieu, chère je t'embrasse de tout mon cœur et je t'aime bien tendrement.

Ton affectionnée amie,

13 novembre 1877.

Aurélié RESTOUX, treize ans.

Virey (Manche). Ecole communale de filles.

STYLE.

Raconter le sujet de la dictée d'hier :

Nos soldats réfugiés en Suisse.

L'armée de la Loire qui alla combattre les Prussiens, fut obligée de se réfugier en Suisse. Il y avait des soldats de toute

espèce : des dragons, des spahis, mobiles*, ils n'avaient plus de chefs, de drapeaux, étaient mal équipés, les plus riches avaient des pantoufles, des sabots ; ils déchiraient leurs habits pour se couvrir* leurs pieds gelés. Les chevaux s'arrachaient les crins de la queue pour manger, chaque pas les chevaux glissaient, il y avait de très-mauvais chemins où ils passaient, la neige couvrait les chemins. Ils entrèrent en Suisse, ils furent reçus comme les frères des habitants, on construisit une maison pour les malades, ce jour là, il y eu* une belle réunion. Nous devons un respect pour les habitants de la Suisse car ils ont sauvé plus de quarante mille hommes.

27 novembre. Eugène PION, dix ans et demi.
Chaumes (Seine-et-Marne). — Cours moyen.

LETTRE.

Chère Léonie,

Tu recevras une caisse de figes. Si tu les trouve bonnes, comme je l'espère, mange-les de bon cœur et renvoie-moi la caisse. Tu te rappelles sans doute ma chère Léonie, que je t'ai prêté, il y a environ trois mois, un volume du magasin pittoresque. Tu m'avais promis de ne le garder qu'une dizaine de jours et tu as sans doute *oubliée* ta promesse. Comme j'ai besoin de ce livre, tu m'obligerais en me le renvoyant.

Viens me voir dès que tu pourras présente mes respects à tes parents, embrasse ta petite sœur pour moi, et, croit* moi pour toujours

Ton affectionnée

23 novembre 1877.

Céline ZAHN.

Epinal (Vosges). — Sœurs de la doctrine chrétienne.

LETTRE D'UN PETIT GARÇON A SA MÈRE.

Il lui raconte la détresse d'une famille indigente,
et la prie de secourir ces pauvres gens.

Ma chère Mère,

Je m'empresse de vous écrire ces quelques lignes pour vous annoncer qu'il y a dans le village où je suis, une famille *désolante*, et ne *peuvent* subvenir à leurs dépenses. Tâchez chère mère de faire une petite charité à ces gens indigents qui meurent presque de faim. Je suis très-chagriné de voir leurs enfants qui viennent s'amuser avec moi, quelquefois il y en a qui n'ont pas de chaussettes, les autres n'ont pas de sabots. Je m'engage à me priver de quelque jouissance à leur profit. Je vous en prie de secourir ces innocents. Ils vous en seront plus tard bien reconnaissants. Recevez chère mère les sentiments affectueux de votre tout dévoué fils.

J.-B. Paul STÉQUERT.

Né le 24 juin 1864.

Belval (Vosges).

LE TABAC.

Plan : D'où le tabac est-il originaire? A qui devons-nous son introduction en France? Sa préparation et comment on l'emploie. Le tabac est-il utile?

Développement. — Au quinzième siècle le tabac était inconnu en Europe. On ne commença à le connaître que quand les Portugais eurent découvert les Antilles qu'ils l'apportèrent dans leur pays. Un ambassadeur français nommé Nicot étant en mission en Portugal, avait entendu parler de cette nouvelle plante apportée du Nouveau-Monde où on l'employait en médecine. Alors il en envoya à Cathérine de Médicis qui se hâta de le faire cultiver. C'est pourquoi on donna à cette plante le nom de herbe à la reine, herbe à l'ambassadeur. Ayant reçu la nouvelle que cette plante pouvait être fumée, chiquée, prisée ces usages furent bientôt répandus dans toute l'Europe.

Comme les Indiens fumaient leur tabac dans des espèces

de cylindres appelés tabacos, on changea le nom de herbe à la reine, herbe à l'ambassadeur en celui de tabac. Le tabac ressemble au soleil, il a de très-larges feuilles, dès qu'elles commencent à jaunir, on les roule en carotte qu'on pile pour faire le tabac à priser et qu'on découpe en minces lanières pour faire le tabac à fumer. Mais bientôt des savants ayant étudié le tabac s'aperçurent qu'il renfermait un poison très-violent nommé nicotine, si violent que un centigramme posé sur la langue d'un chien peut le faire mourir en trois minutes. De toutes les façons sous laquelle on emploie le tabac, c'est celle de chiquer qui est la plus dangereuse, car lorsqu'on mâche ce tabac, on avale une énorme quantité de nicotine. Lorsqu'on fume, la fumée se mêle à la salive, et on absorbe ainsi une certaine quantité de poison. Si lorsqu'on prise l'on absorbe une très-petite quantité de nicotine le mal que cause le tabac à priser n'est pas moins désastreux. A force de priser ou se détruit l'organe de l'odorat, c'est donc se priver d'un de ses sens les plus utiles. Aussi des souverains ayant compris combien le tabac était dangereux punirent d'une façon très-sévère ceux qui en faisait * usage. Jacques 1^{er}, roi d'Angleterre, le pape Urbain VIII, un sultan de Turquie défendirent qu'on fumât * sous peine de se faire couper le nez. Malgré toutes ces défenses, le tabac se propagea de plus en plus; si bien que le tabac est aujourd'hui un énorme revenu pour l'État. Cependant le tabac à priser peut être utile dans quelques maladies, le rhume de cerveau par exemple. Il n'est pas un mal que les soldats fument pour dissiper leurs moments de loisir: car l'oisiveté est la mère de tous les vices.

22 mars 1877.

P. MARANDET.

(Note : 1 faute.)

Dijon (Côte-d'Or). École du Rempart-Tivoli. — Cours moyen.

LETTRÉ DE LOUIS A SON GRAND-PÈRE.

Sommaire : La dernière lettre de son grand-père lui a ouvert les yeux sur sa négligence passée; il a compris qu'il perdait un temps précieux pour son avenir. S'il a été paresseux, c'était plutôt par légèreté que par calcul. Il saura réparer le temps perdu... Il sera

heureux de plaire à son grand-père, de suivre son exemple, de pouvoir mériter comme lui la considération universelle.

Cher père,

Votre dernière lettre si affectueuse, et après le chagrin que je vous ai causé a fait sur moi une impression qui ne s'effacera plus. Je me suis reproché bien amèrement ma négligence passée. Je comprends maintenant la gravité de ma faute; j'étais bien coupable de perdre un temps aussi précieux que l'est celui des études. Tout mon avenir vous me l'avez fait voir sera la conséquence de mon travail actuel, ne croyez pas cher grand-père que j'ai été inappliqué par calcul, sachant bien quels seraient les mauvais effets de ma paresse. Non, je puis du moins me rendre cette justice que j'étais paresseux par légèreté et que je n'avais pas compris les bienfaits et l'importance de l'instruction.

Pour réparer le temps que j'ai perdu, je vais travailler avec ardeur. Je suivrai* les conseils que vous aurez la bonté de me donner encore aucune étude ne me paraîtra aride quand je songerai que toutes tendent à assurer mon avenir.

Si la paresse et le découragement viennent de nouveau à s'emparer de moi, je me ranimerai par votre exemple, et le désir de devenir aussi un homme distingué, d'imiter vos vertus, d'obtenir comme vous la considération universelle, me rendra l'énergie. L'espérance m'aidera dorénavant à supporter courageusement l'ennui et la fatigue et mon travail me sera bien doux dès à présent puisqu'il me procurera le bonheur de contenter un père que j'aime et qui me rendra je l'espère toute son affection.

Je suis, mon cher père, votre respectueux et obéissant petit-fils.

14 mars 1877.

Louis DEMANCHE, treize ans.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — Spécial. — 2^e classe.

LETTRE.

25 novembre 1876.

Vous avez cultivé cette année des betteraves dans plusieurs de vos terres. Écrivez au directeur de la sucrerie pour lui annoncer vos

betteraves et lui demander le prix qu'il pourra vous les payer les 1000 kilos.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer les betteraves que j'ai fait venir dans deux hectares de mes terres; elles sont de bonne qualité, elles ne sont pas très-grosses et contiennent par conséquent plus de sucre que si elles étaient grosses. Veuillez me dire si vous pouvez me les acheter, et le prix que vous pourrez me les payer les 1000 kilos.

En attendant une réponse à ce sujet, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, votre dévouée servante,

Marie MATHIEU, douze ans.

Mesmont (Ardennes). École mixte dirigée par M. Lefèvre. — Cours intermédiaire.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Un jour un agneau buvait à sa soif dans un ruisseau clair. Un loup que la faim avait fait sortir du bois aperçoit de loin le petit agneau s'en approcha et lui dit tu me troubles l'eau, non répondit le petit agneau tout tremblant puisque je suis plus bas que vous. Si tu la troubles lui dit le loup. J'ai appris que tu me calomniais avec tes frères l'année passée l'agneau répondit l'année passé* je n'étais pas au monde : je t'étais encore ma mère c'est ton frère donc je n'en ai point c'est un des tiens et en même temps le loup se jeta sur l'agneau le prit entre ses dents malgré ses cris et l'emporta au fond du bois le déchira et le mangea.

Édouard STIRLING.

Né le 21 avril 1867.

(Note : *Assez bien.*)

Laveline (Vosges). École de garçons. — 2^e division.

UNE VISITE DE MONSIEUR L'INSPECTEUR.

Bien chère Eulalie,

Adieu fête, adieu plaisir; loin de moi tous ces amusements et ces récréations. Une visite de Monsieur l'Inspecteur a été la cause de la chute de tous nos petits *arrangement*. Tu sais combien nous nous étions promis de bon temps pendant les quinze jours que nous devons passer ensemble; eh bien! il ne faut plus y penser pour le moment. Remettons tous ces passe-temps à l'année prochaine.

Monsieur l'Inspecteur est venu samedi dernier et le but de sa visite n'était pas seulement de nous interroger; mais de nous dire qu'il fallait absolument faire des cahiers pour l'exposition. Tu me demanderas peut-être ce que contiendront ces cahiers? Ils contiendront, chère Eulalie, tous les devoirs que l'on peut faire dans une classe. Tout cela fait on l'enverra à l'exposition de Paris. Je ne sais ce que l'on peut admirer dans le savoir-faire d'une petite fille de douze à treize ans qui ne sait pas réfléchir, qui ne sait pas même ce que c'est que réfléchir. Qu'y a-t-il donc qui puisse attirer les regards des spectateurs. Mais enfin l'obéissance est une vertu, il faut donc s'y conformer. C'est un mois de beaucoup de travail; mais après le travail, on attend la récompense; c'est ce qui donne du courage.

Adieu, chère amie, en attendant le moment où je pourrai aller te voir et te conter comment les choses se seront passées, je t'embrasse de cœur.

Ton amie qui t'aime,

Louise BARDOT.

Née le 23 janvier 1865.

(Note : 1 faute, 5 points.)

Vavincourt (Meuse). — École de filles.

 CE QUE C'EST QU'UNE ÉCOLE.

Avez-vous quelquefois pensé à ce que c'est qu'une école. Vous voilà bien installés sur les bancs; il fait bon ici, on y est bien pour travailler, un maître vous dirige, vous encourage et

vous enseigne. Il ne vous faut plus qu'un peu de bonne volonté pour vous instruire. A qui devez-vous tous ces bienfaits? Qui a bâti pour vous cette école? Qui vous autorise à y venir jusqu'à ce que vous soyez en âge d'aller apprendre un état? Qui vous donne des maîtres et des maîtresses? Qui prend soin ainsi de vous tous pour peu que vous vous y prétiez de bons enfants (*sic*) et plus tard de bons chrétiens et de bons citoyens? Qui fait tout cela pour vous mes enfants? C'est le pays.

LÉON CARRÉ.

Né le 10 février 1865.

Cour - Cheverny (Loir-et-Cher). École communale dirigée par M. Bacon.

UNE PROMENADE D'ARCIS A MONTARDOISE.

Une agréable promenade est celle qui mène d'Arcis à Montardoise. Nous ne parlons toutefois ni de la route de Troyes, ni de celle de Brienne qui, l'une par Voué et Montsuzain, l'autre par Mesnil-la-Comtesse, conduisent au même but à travers un paysage des plus monotones. Le chemin des Charbonniers a seul notre préférence. A peine, en effet, êtes-vous sorti du territoire d'Arcis, que le sol se transfigure.

Là, de petites collines se dressent devant vos yeux; ici, d'assez profonds vallons s'abaissent sous vos pas. Tantôt c'est une immense plaine dont les extrémités semblent se confondre* avec le ciel, que vous traversez; tantôt, c'est une forêt de sapins qui vous enivre de ses senteurs parfumées. Certainement, vous ne rencontrerez pas de gras pâturages, mais toutes les terres sont cultivées; aucune ne reste improductive.

Et pourtant, quel pays a été plus diffamé que le nôtre? Quel pays est plus propre à enrichir ceux qui lui donneraient leurs soins.

Ce que nos terres demandent, ce sont des bras; et, en retour, elles donnent aux cultivateurs laborieux, d'abondantes et lucratives récoltes.

Ces réflexions et mille autres semblables se présentent à l'esprit de celui qui traverse ces riantes vallées. Vous venez de gravir le dernier coteau. Soudain, vous apercevez, en face de vous et à mi-côte, des toits rouges et des murailles blanches au milieu d'un bouquet d'arbres : ce sont les bâtiments

de l'orphelinat ; et déjà, vous êtes sur les dépendances de la ferme.

Les terres mises à la disposition de l'orphelinat, par M. le comte Armand, occupent une superficie de plus de 400 hectares.

Si toutes étaient cultivées, ce serait une exploitation immense. Pour le moment, grand nombre de plantations ont été faites sur celles dont on ne pouvait tirer parti. Après les plantations, viennent les prairies artificielles ; nous voici maintenant dans les seigles, dans les froments même. Un enclos entoure les bâtiments : c'est un vaste potager où l'orphelinat doit prendre les légumes nécessaires à sa subsistance.

Rien de coquet comme ces habitations ombragées de verdure, comme ces toits de chaume doré, comme ces parois blanches, d'où semblent se détacher toutes les pièces de charpente peintes en vert comme les volets. Nous n'avons pas à nous occuper de l'ermitage que l'ambassadeur de France à Lisbonne s'est fait construire pour venir contempler son œuvre de plus près. L'orphelinat se compose d'un corps de ferme et de bâtiments d'habitation.

C'était sans doute l'heure du déjeuner, car une odeur appétissante s'échappait de la cuisine où une sœur préparait le repas de la petite colonie. La sœur supérieure voulut bien quitter ses occupations pour venir nous faire l'honneur de la maison. Partout le plus grand ordre, partout la plus grande propreté. Rien n'y manque, et cependant, il n'y a rien de plus que la plus stricte nécessité. Le dortoir est au complet avec ses vingt et quelques couchettes. « Quel dommage que nous n'ayons pas plus de place, nous dit la supérieure, nous voilà obligées de repousser les nombreuses demandes qu'on nous fait de tous côtés! »

Félix MANIÉ, quinze ans.

Semoine (Aube). École mixte. — Cahier-journal.

EXERCICE D'INVENTION ET DE RÉFLEXION.

LA PATRIE.

Qu'est ce que la patrie ?

La patrie est le pays où nous sommes nés, où sont nés nos parents, nos plus chères pensées ; ce n'est pas seulement le

pays que nous habitons mais c'est encore la contrée que nous habitons (*sic*) : notre patrie est la France.

Que devons nous faire quand la patrie est attaquée?

Lorsque notre patrie est attaquée nous devons tout faire pour la défendre.

Si par exemple l'ennemi vient envahir notre territoire ou menace notre frontière nous devons voler à la frontière et nous ne devons pas craindre de mourir et de verser notre sang pour le salut commun.

Que devons (sic) être prêt à sacrifier pour la patrie?

Lorsque la patrie est attaquée nous devons tout sacrifier pour la sauver nous ne devons pas craindre de perdre la vie pour en repousser l'ennemi qui est venu en fouler le sol.

Que pensez-vous de ceux qui risquent leur vie pour leur patrie?

Celui qui ne craint pas de risquer sa vie pour sauver sa patrie est un bon patriote.

Depuis les plus brillants généraux jusqu'aux plus humbles soldats s'ils ne craignent pas de verser leur sang pour leur patrie leurs noms devraient toujours être gravés dans notre mémoire.

Quels sont nos devoirs envers le gouvernement de notre pays?

Nous devons toujours respecter le gouvernement de notre patrie ; nous ne devons jamais lui porter aucun préjudice en quoique * ce soit, tout bon citoyen doit toujours travailler à améliorer (soutenir, *corr.*) le gouvernement de la patrie.

Devons-nous payer l'impôt?

Nous devons toujours payer l'impôt à l'État car pour entretenir nos chemins, nos routes, nos monuments il faut certainement que nous lui payions une certaine redevance ou impôt.

Avons-nous à murmurer d'être soldats?

Nous ne devons jamais avoir à murmurer d'être soldat surtout lorsqu'il s'agit de servir sa patrie de la défendre contre les invasions des étrangers.

Qu'est-ce qu'un citoyen?

On appelle citoyen l'habitant d'une cité, d'un pays libre.

Quels sont les devoirs du citoyen en temps de paix ?

Lorsque la patrie est en temps de paix, tout bon citoyen doit toujours chercher à améliorer son gouvernement (à prêter son concours au gouvernement, *corr.*) et à faire prospérer l'agriculture, le commerce et l'industrie (par son travail, *addition*).

Devons-nous chercher à nous instruire le plus possible ?

Oui nous devons toujours chercher à nous instruire le plus possible car l'instruction est la source du bonheur et du bien-être.

Quels sont les avantages qu'une nation retire de l'instruction ?

Une nation retire de grands avantages de l'instruction ; car si son peuple est instruit l'agriculture, le commerce, l'industrie prospèrent dans toutes ses parties.

Quels sont les devoirs de ceux qui gouvernent ?

Ceux qui gouvernent doivent remplir leurs fonctions avec sagesse et ne pas écraser le peuple d'impôts (1).

Quels sont les devoirs des soldats ?

Les soldats doivent toujours être obéissants et respectueux envers leurs chefs ; ils doivent leur parler avec respect, ne pas leur répondre insolamment et obéir promptement à tous les ordres qu'on leur donne.

Quels sont les devoirs des juges ?

Les juges doivent toujours juger avec impartialité, ils ne doivent avoir de la préférence ni pour l'un ni pour l'autre.

Jules LIGNARD.

Né le 1^{er} décembre 1863.

Corbreuse (Seine-et-Oise). École mixte. — 1^{re} division.

(1) Note du maître : *Mon ami, en ce moment, nous payons de lourds impôts ; ce n'est pas du bon plaisir de notre gouvernement, ce sont des charges, des dettes qui nous ont été léguées par la funeste guerre de 1870. Payons ces impôts, quels qu'ils soient, et songeons que nous contribuons suivant nos moyens à l'honneur de la France en lui facilitant le moyen de pourvoir à tous ses besoins.*

NOTRE CLASSE.

Notre classe se trouve au premier étage, au fond du couloir; elle donne sur l'avenue Daumesnil, ce qui est fort gênant parce que les trains qui vont à Vincennes passent devant les fenêtres et font un tapage épouvantable; aussi plusieurs fois par jour sommes-nous obligées d'interrompre nos leçons pendant quelques instants. Tout autour de la classe se trouvent des cartes de géographie qui font notre malheur, les noms sont écrits si fins*! et il faut absolument pour réciter la leçon s'armer d'une longue baguette et la placer juste sur l'endroit demandé; ce ne serait pas fort difficile, si l'on pouvait lire, mais c'est impossible, je crois vraiment qu'on l'a fait exprès pour désespérer les pauvres écolières. Les cartes géographiques ne sont pas les seuls épouvantails de la classe, les tableaux noirs sont encore là pour nous faire gagner des quantités de mauvaises notes. Louise au tableau vous n'avez pas suivi, à votre place, je vous mets un zéro, oh les maudits tableaux! et Mademoiselle qui prétend qu'ils sont utiles, moi je le crois aussi, mais pour allumer le feu. Le meuble le plus charmant de la classe c'est notre horloge lorsqu'elle marque quatre heures, à ce moment là on respire et l'on oublie un peu les désagréments causés par les cartes géographiques et les tableaux noirs.

Louise BLAIZOT.

Paris. École laïque de jeunes filles, 6, rue Bignon. — Cours supérieur.

MON PORTEPLUME.

On me demande de parler de mon porteplume, c'est bien difficile. Enfin, puisque c'est une composition je vais essayer de dire quelque chose car je ne veux pas être la dernière.

Mon porteplume est fort laid; il se compose d'une carcasse en fer, emmanchée d'un morceau de bois peint en rouge, la couleur est un peu partie au bout, parce qu'il m'est arrivé parfois de le mettre dans ma bouche, alors que je réfléchis profondément; il paraît que ce n'est pas souvent, car made-

moiselle prétend que je suis étourdie ! Tout affreux qu'il est, j'aime mon porteplume ; c'est lui qui m'aide à faire mes devoirs, c'est lui qui me permet d'écrire à mes amies, mais c'est lui aussi qui écrit mes pensums et... j'en ai souvent ! Mademoiselle nous a dit que l'on devait aimer ses vieux serviteurs, et qu'on devait les conserver toujours, voilà pourquoi je ne changerai pas mon pauvre porteplume, mais je le garderai en souvenir de mes années d'école.

Léonie DELAUNAY.

Paris. Ecole laïque de jeunes filles, 6, rue Bignon. — Cours supérieur.

LE PAIN MAL ACQUIS REMPLIT LA BOUCHE DE GRAVIER.

Le bien mal acquis ne prospère jamais. Ainsi je vais citer un exemple qui montrera la réalité de ce proverbe.

A la ferme de X..... travaillaient deux hommes, Pierre et Jean. Ils étaient économes et laborieux. Lorsque la moisson fut terminée, le propriétaire paya ses ouvriers et leur donna chacun 90 fr. Avec cet argent, Pierre pensait payer son loyer d'habitation, et Jean, avec le sien, voulait se créer une position autre que celle qu'il avait. Il trouvait que le travail à la campagne était trop fatigant, alors il voulut s'établir marchand *coquetier*. Il lui fallait un cheval et une voiture et Jean n'avait pas assez d'argent pour les acheter. Il se dit : si je possédais les économies de mon camarade, je pourrais acheter ce qu'il me faut.

Pendant qu'ils suivaient le sentier qui conduit au village, Pierre laissa tomber sa bourse sans qu'il s'en aperçoive, Jean, *qui suivait son camarade quelques pas derrière lui, et malgré la profonde obscurité dans laquelle ils étaient, put voir tomber la bourse. Son cœur tremble il regarde mais, malgré le remords de sa conscience, il s'empresse de la ramasser.* (Trop de détails, des termes impropres. *Observation du maître.*)

Il continua le chemin avec son camarade, mais il se garda bien de lui faire connaître sa perte. Lorsque Pierre rentra au foyer, il s'aperçut que son argent avait disparu ; aller trouver Jean, prendre une lanterne pour aller à la recherche

de sa bourse, fut l'affaire d'un instant..... Mais point de bourse de trouvée.....

Jean voulut réaliser ses projets. Il alla à la foire de y acheta une charrette et un cheval. Mais en revenant, Jean, qui avait un peu plus bu qu'à l'ordinaire, monta dans sa voiture et frappa le cheval. Celui-ci prit le mors aux dents et lorsqu'il traversait la rivière, le cheval renversa tout sans * dessus dessous. Une personne ayant vu verser la voiture, se hâta d'aller chercher du secours. Jean était tombé sur de grosses pierres et s'était fracturé la jambe..... Le médecin qui vint le visiter déclara qu'il était nécessaire qu'il lui coupe la jambe..... Maintenant Jean, étendu sur son lit, bourrelé de remords se dit : Il aurait mieux valu pour moi gagner mon pain en travaillant plutôt que d'avoir eu la pensée de devenir riche au détriment de mon camarade.

Voilà donc où nous conduit le vol.

Ageville (Haute-Marne). École de garçons, dirigée par M. Paturel.

LE TABLEAU NOIR DE L'ÉCOLE DE MON VILLAGE.

Il y a quelques jours, *je fus obligé* (1) de me rendre chez l'instituteur de la commune où je suis né, et où j'ai demeuré jusque l'âge de quinze ans. En passant près de la porte de la classe où tant de fois j'étais allé, je ne pus m'empêcher d'entrer.

C'était un jeudi, la classe était déserte.

Je revis avec émotion les bancs (bancs, *corr.*) où tant de fois je m'étais assis, les cartes et tout le mobilier de la salle d'école. Le tableau noir surtout éveilla en moi des souvenirs à la fois doux et tristes. En le regardant, il me sembla voir les années que j'avais passées à l'école se dérouler lentement devant mes yeux. Je me revis, âgé de six ans à peine, essayant d'imiter sur une ardoise, les lettres tracées par mon maître sur le tableau. A cette époque nous allions tous les jours nous exercer à écrire sur ce même tableau, il me rappelle les efforts que je faisais pour imiter les caractères que mon maître y traçait. Je me souviens comme j'étais heureux, lorsque après bien des

(1) Note du maître : *On doit aller chez son ancien instituteur avec plus d'empressement.*

efforts, je parvenais à reproduire sur mon ardoise, les lettres écrites au tableau; je trouvais bien beaux les caractères que je formais, ils devaient pourtant être bien informés, ce qui ne m'empêchait pas de les regarder comme un chef-d'œuvre.

Ce tableau me rappelle encore les premières récompenses que j'ai reçues, car, lorsque j'avais assez bien écrit, le maître nous donnait un bon point. Commé j'étais heureux et fier de le rapporter le soir à mes parents! Quelques années plus tard on commença à nous apprendre les quatre premières opérations, c'était toujours sur ce même tableau que le maître nous posait de petites additions. Lorsque je sus faire la multiplication et la division, l'instituteur écrivit tous les jours au tableau l'énoncé d'un problème, puis à tour de rôle nous allions, les élèves de ma division et moi, le résoudre.

Ce fut toujours à l'aide de ce tableau que j'appris l'arithmétique, la géographie et le français.

Tous les jours le maître traçait une carte muette sur laquelle nous allions montrer l'emplacement où telle ville, tel fleuve, telle montagne devaient se trouver.

Tous les jours aussi le maître écrivait au tableau une phrase que nous devions analyser.

Je puis donc bien le dire ce tableau a joué un grand rôle dans l'instruction primaire que j'ai reçue. Que de fois pendant les six années que j'ai passées à l'école, mes yeux se sont élevés sur ce tableau, aussi je ne pourrai jamais l'oublier.

Dans mes souvenirs, il se lie tellement à l'école, que je ne puis penser au temps où j'étais encore assis sur les bancs de la classe, sans penser à ce tableau noir. S'il pouvait parler et raconter tous les incidents qui me sont arrivés, avec quel intérêt, quel plaisir je l'écouterais. Pourtant, il y aurait pour moi bien des vérités pénibles à entendre. Il dirait que souvent j'ai été paresseux, que je n'ai pas fait mes devoirs, etc., et que souvent mon nom a été écrit sur ce tableau avec les noms de ceux qui, comme moi s'étaient mal conduits, n'avaient pas fait leurs devoirs ou n'avaient pas su leurs leçons. C'est qu'à cette époque, j'étais trop jeune encore pour pouvoir apprécier les bienfaits de l'instruction; je soupirais après le moment où je serais assez âgé pour quitter l'école que je regardais comme une prison, je considérais les livres, les cahiers comme des instruments de torture, le maître comme un geôlier.

Aujourd'hui, combien mes pensées sont différentes, j'étais heureux alors, mais je ne le savais pas. Si le temps où âgé de

dix ans j'allais à l'école pouvait revenir, avec quelle ardeur je travaillerais.

Oui aujourd'hui je regrette les heureuses années de mon enfance, je regrette surtout les heures perdues pendant lesquelles, si j'avais bien travaillé, j'aurais pu acquérir une instruction qui me serait si utile aujourd'hui.

Regrets inutiles, qui ne réparent ni ne ramèneront le temps perdu.

Emile MANGEON.

(Note : *Souvenirs d'enfance assez bien rendus.*)

Saint-Dié (Vosges). Ecole communale laïque de garçons, Place du Parc. — Cours supérieur.

DÉCRIRE LE JARDIN DE VOTRE PÈRE.

Le jardin de mon père est situé à l'ouest de sa maison. Il est entouré de murs de trois côtés, et bordé d'arbres fruitiers de l'autre. Il se compose de deux parties égales séparées entre elles par une allée large de un mètre. L'une est une prairie artificielle, l'autre forme le jardin potager; celle-ci est entourée de groseillers, et celle-là est ornée par trois rangées d'arbres fruitiers également distants l'un de l'autre.

Le jardin potager est encore divisé en deux carrés égaux; l'un contient une plantation de choux, l'autre renferme les diverses planches de carottes, d'oignons.

Les arbres et les groseillers sont en fleur, les oignons sont levés et les carottes commencent à pousser. Le long de la maison se trouve un cep de vigne tout récemment planté, mais qui néanmoins couvre déjà une partie du mur.

Le sol du jardin renferme peu de calcaire, sa partie dominante est l'argile. C'est une terre compacte, d'une culture assez difficile et qui réclame de nombreux amendements appropriés à sa nature.

Ageville (Haute-Marne). Ecole de garçons, dirigée par M. Paturel.

RÉSUMÉ D'UNE LECTURE SUR LA MODE.

Que les femmes, étant vêtues décentement, se parent de pudeur et de sagesse, bien plutôt qu'avec des cheveux frisés, de l'or, des bijoux et des habits somptueux. Par ses paroles, l'apôtre des nations interdit aux femmes, non pas une mise convenable et même gracieuse, mais un culte exagéré de leur personne, par la parure et tout ce qui constitue la toilette.

Ce que l'Évangile réprouve, ce que l'esprit chrétien condamne, c'est l'abus des parures et des vêtements; en un mot, c'est tout ce qui forme une toilette déréglée. Voyons alors ce que l'on entend par une toilette déréglée.

Une toilette est déréglée quand, pour parler comme saint Thomas, on use des vêtements pour atteindre des fins tout autres que celles que Dieu a voulues. Combien de malheureuses filles qui, n'ayant plus de sentiments religieux, essaient, par leurs vêtements immodestes, de montrer à tous qu'elles ont perdu ce qui faisait leur gloire ou qu'elles sont en voie de le perdre! C'est pour elles que Dieu a dit par la bouche du prophète : « Parce que les filles de Sion ont poussé la vanité au plus haut point, qu'elles se sont promenées le cou étendu, en faisant des signes des yeux et des gestes des mains, qu'elles ont fait tous leurs pas et toutes leurs démarches dans l'intention de s'attirer les regards, le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d'or, leurs filets de perles, leurs colliers, leurs bracelets et leurs mitrelles; il leur ôtera leurs ceintures d'or, leurs jarretières, leurs pendants d'oreilles; il les dépouillera de leurs habits somptueux, de leurs manteaux, de leurs bandeaux légers et de leurs boîtes de parfums. En ce jour, les parfums seront changés en puanteur, les cheveux frisés en tête nue, les ceintures d'or en cordes et les corsages en cilices. »

Souvenez-vous donc, femmes chrétiennes, qu'une grande et noble mission vous est échue au sein de ce monde que vous habitez. C'est à vous qu'il appartient d'offrir à tous les regards un modèle de dignité tempérée par la grâce, de faire taire le vice insolent, et d'écarter de votre sexe ce blasphème de Brutus : Vertu, tu n'est qu'un nom! Vous devez tâcher de maintenir dans les nations civilisées les qualités qui en sont l'ornement, c'est-à-dire la bienséance et la modestie.

Sachez toujours tenir le sceptre. Que votre modestie brille

aux yeux de tous, car c'est la plus belle vertu, celle qui charme le plus ! C'est ainsi que pensaient les vierges héroïques de la primitive Eglise, quand, d'une main convulsive, elles rassemblaient au milieu des amphithéâtres, les lambeaux de leurs vêtements déchirés par les bêtes féroces, afin de mourir avec décence comme elles avaient su vivre ! Voilà vos modèles. Vous devez les imiter ; d'ailleurs souvenez-vous que de toutes les parures, la vertu est la plus belle, la moins dispendieuse, celle qui plait toujours, et, de plus, elle a l'incalculable privilège d'être toujours à la mode.

Caroline NOEL, quinze ans.

(Note : *Bien.*)

Breux (Meuse). Pensionnat dirigé par les sœurs de la Providence. — 1^{er} cours. — Durée du temps employé à la rédaction : trois quarts d'heure.

AVANTAGES QU'UN ÉCOLIER PEUT RETIRER EN PARTICIPANT A L'ŒUVRE DES CAISSES SCOLAIRES.

L'homme qui ne pense pas pour l'avenir, ne vit pas, il est moindre qu'un animal, car l'animal travaille pour plus tard, et l'homme qui se met au-dessus de toutes les créatures, n'y songe même pas. Il ne s'aperçoit pas qu'un jour cette force et cette intelligence sur lesquelles il compte éternellement, lui échapperont, et qu'alors, s'il n'a pas mis quelque chose de côté, il mourra dans la gêne et dans la misère. Autrefois, je comprends la difficulté avec laquelle on mettait de côté, car le tronc de l'arbre ou la couche de terre qui cachait vos épargnes n'était guère rassurable (*sic*), mais aujourd'hui que la caisse d'épargne est établie, hâtons-nous d'aller y porter nos petites économies ; quand même que nous n'aurions que 10 centimes à y mettre par semaine, car il est prouvé que l'enfant, qui mettrait de sept ans à vingt ans 2 sous par semaine à la caisse d'épargne, pourrait avoir un capital de 100 fr. Cet exemple doit nous entraîner, et au lieu de 2 sous, combien pour la plupart d'entre nous peuvent mettre davantage en pensant à tout l'argent qu'on dépense mal à propos. Et que ne devons-nous pas encore à la caisse d'épargne qui nous met encore en garantie contre nous, car auparavant notre tirelire

n'était pas très-sûre à l'occasion d'une fête ou d'un habit à acheter, au lieu qu'à présent nous ne pouvons retirer ce que nous avons placé. Toutes ces choses me forcent à admirer la belle institution de la caisse d'épargne, et à y apporter mes petites économies. Je ne commencerai pas à présent, mais plus tard, quand je gagnerai de l'argent, j'y mettrai tout ce que j'é pourrai, afin, de me mettre, quand je serai vieux et que je ne pourrai plus travailler, à l'abri du besoin, si toutefois j'y arrive.

17 octobre 1877.

FRESLON, seize ans.

(Note : 9. *Bon devoir*.) Fréquente l'école depuis deux années.

Dourdan (Seine-et-Oise). École dirigée par M. Taffourcau.

QUELLE EST LA FLEUR QUE JE PRÉFÈRE.

Un beau jour de printemps que j'admirais les différentes fleurs qui ornaient les parterres d'un magnifique jardin, je me demandai laquelle était ma préférée, car je les aimais toutes. Il me sembla d'abord difficile de fixer mon choix. Mais repassant dans ma mémoire toutes les fleurs que je connaissais, je m'arrêtai sur le muguet.

Comment, le muguet, dira-t-on, quand il y a une foule d'autres fleurs beaucoup plus belles ? Cela est vrai, j'en conviens, mais comme ce n'est pas l'éclat qui m'enchant, le muguet, emblème de l'innocence et de la virginité est, et restera ma fleur favorite.

Sa couleur blanche, cette couleur adoptée comme symbole de la chasteté, sa tige fragile qui s'élève doucement vers le ciel comme pour lui demander protection, sa corolle délicate, au parfum si suave, lui donnent la préférence à mes yeux sur une quantité d'autres fleurs. Enfin, le motif pour lequel je préfère encore le muguet, c'est sa noble simplicité ; vertu si rare, et pourtant admirée du monde entier.

3 décembre 1877. Hortense BRUNSCHWIG, quatorze ans.

Saint-Dié (Vosges). Faubourg Saint-Martin. Pensionnat de la Providence.

DEVOIR D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Soins à donner aux chaussures. — Aussitôt que l'on a quitté ses souliers, on doit ôter avec un couteau le plus épais de la crotte qui les entoure et on les met sécher à l'ombre. Ensuite on les frotte avec une brosse rude pour ôter la poussière, on étend dessus une légère couche de cirage et l'on fait reluire avec une brosse douce. Si les souliers sont trop durs, on les graisse avec du dégras de corroyeur ou avec de l'huile de pied de bœuf, et l'on a bien soin de ne pas étendre le dégras ou de l'huile sur les coutures, ce qui ferait pourrir le fil.

Moyen d'enlever les taches. — Les taches d'encre ou de rouille s'enlèvent au moyen du sel d'oseille; la rouille s'enlève aussi avec de la crème de tartre et l'encre avec du lait bouillant. Les taches de sueur s'enlèvent avec de l'alcali volatil étendu d'eau dans la proportion de un à deux. Les taches grasses ne résistent pas à l'essence de térébentine *. On peut aussi étendre sur la tache du beurre frais, et l'on frotte avec de la mie de pain.

10 avril 1877.

Henriette BERTRAND.

(Note : 1 bon point.)

Saint-Martin d'Ordon (Yonne).

JOURNAL D'UNE ÉLÈVE.

Je croyais suspendre mon journal jusqu'à la rentrée des classes, mais je suis une seconde fois obligée de le reprendre, pour relater un événement qui me rappelle les doux moments que j'ai passés, il y a trois ans.

C'était aujourd'hui la première communion à Saint-Philippe du Roule : la réunion avait été fixée à sept heures moins le quart. Afin de partir ensemble, les vingt-huit premières communiantes de notre école devaient se réunir entre six heures et six heures et demie; pendant cet intervalle, notre bonne institutrice leur attachait leurs beaux voiles blancs, leur donnait leurs billets de confession et veillait à ce que rien ne leur manquât.

J'avais prié Mademoiselle Hamel de me permettre de venir voir les premières communiantes, cette permission me fut accordée ainsi qu'à deux de mes compagnes, car cette bonne Mademoiselle ne cherche que ce qui nous fait plaisir.

Je me suis levée à 5 h. 1/2, et j'étais à l'école à 6 h. 1/4. La pluie venant à tomber, nous dûmes renoncer à voir nos petites compagnes partir ensemble, ce qui nous causa beaucoup de regrets, car le tableau de jeunes filles en blanc est tout à fait charmant.

Nous sommes retournées dans notre famille à 7 h. 1/2, pour nous rendre au cours de Dessin habituel. Pendant la récréation, qui a été devancée à propos de la sortie des premières communiantes, nous avons pu embrasser celles qui venaient de s'approcher si dignement de la Table des Anges, puis nous sommes remontées, édifiées de leur piété.

L'après-midi, j'ai recommencé la fin de mon dernier devoir qui avait été endommagé; puis j'ai parcouru un livre intitulé : Les Montagnes, auquel je m'intéresse beaucoup, parce que j'y apprends des développements très-utiles, qui ne se trouvent pas dans nos petites géographies.

Ensuite l'heure du dîner a sonné, et deux heures plus tard, celle du repos.

Je me suis endormie en me berçant de douces illusions : je me croyais encore au grand Jour de ma Première Communion, j'allais recevoir pour la première fois mon Sauveur; la réalité, hélas! fit bientôt place au beau rêve, et il ne s'en fallut pas de beaucoup que je ne regrettasse de vieillir. Cependant je me suis consolée en partageant le bonheur de mes compagnes, et c'est avec le plus vif plaisir que je raconte l'anniversaire de ma première communion.

Je termine ce journal en souhaitant que la première Communion de toutes celles qui l'ont faite aujourd'hui soit bien fervente, et qu'elles n'oublient jamais le prix du plus beau jour de la vie.

23 mai 1878.

Sophie DUCOUP, quatorze ans.

Paris. École laïque de jeunes filles, 154, rue du Faubourg Saint-Honoré

LA CLASSE.

En entrant en classe l'objet qui frappe le plus votre attention est le Christ, qui est là pour nous faire comprendre que notre travail est spirituel. Les tableaux noirs où l'on écrit ce que les élèves doivent étudier ou imiter : voyez donc tout autour de cette classe, ces tableaux suspendus avec tant d'ordre, c'est afin que les élèves aient toujours quelque chose devant les yeux, de quelque côté qu'ils tournent la tête.—Et à quoi servent donc ce plan de Roubaix et ces diverses cartes géographiques ou astronomiques? A indiquer les villes, leur place, et à connaître les astres, leur cours, leur grandeur et leur éloignement. Que signifient ces tableaux sur lesquels sont peints avec tant d'art, soit des animaux, soit des végétaux? Ceci a vraiment aussi une grande utilité, en apprenant aux jeunes gens à connaître les divers animaux de leur contrée et des pays étrangers ainsi que les plantes indigènes ou exotiques en un mot elle leur apprend la zoologie et la botanique. J'aperçois une boule qui peut se tourner, sur une bande de cuivre des degrés sont marqués, je m'informe, et on me dit que c'est une sphère ou mappemonde. Je vois sur une planchette des lettres, des poids, et en réfléchissant, je comprends qu'on a besoin de ces choses là pour apprendre le système métrique. Je vois aussi un bureau, qui est véritablement une chaire, et de laquelle pleuvent des instructions et des pensums. — Tous ces bancs, tous ces bureaux sont destinés aux élèves qui le plus souvent dociles et obéissants viennent entendre les instructions du professeur, ces bureaux sont remplis de cahiers et de livres dont les élèves ont besoin pour écrire et conserver les instructions du professeur, et pour étudier leurs leçons. — Je vois aussi un poêle qui sert à chauffer la classe durant l'hiver et à préserver les élèves des attaques du froid. Quatre becs de gaz sont suspendus sur les élèves et un près du professeur qui servent à les éclairer le soir. Une petite chambre est derrière et là sont enfermés les livres nouveaux, dont les élèves ont besoin. A la sortie nous voyons une armoire contenant un certain nombre d'objets et que l'on nomme musée; l'on voit aussi une autre armoire dans laquelle sont enfermés des livres historiques, comiques, etc., et que le professeur prête aux plus laborieux. Ceux-ci, après les avoir lus les rapportent, ils en ont un autre et on prête le leur à d'autres élèves. Mais on a oublié quelque

chose en dedans. Voyez donc dans ce coin, ces ventouses si bienfaisantes, et ce travail de la semaine où les élèves peuvent voir, à l'avance, les leçons qu'ils doivent étudier, voyez aussi toutes ces feuilles de papier sur lesquelles se trouvent décrits* par les élèves les actions de ces grands hommes. Enfin n'ayant plus rien trouvé à décrire que l'escalier, je m'y jette et me sauve.

Alfred CHEVALIER, quatorze ans.

Roubaix (Nord).

LE TABLEAU NOIR.

Dis-moi, mon cher ami, Tableau noir de quoi es-tu fait ? Je suis fait de bois. Et ta couleur ? Ma couleur est noire, avec des lignes rouges. Et ta forme ? Eh bien ? ma forme est rectangulaire. A quoi sers-tu beau tableau noir ? Je sers d'abord à faire les modèles et les calculs que le professeur te donne ; puis à marquer tes pensums. Aïe ! Et combien faut-il d'ouvriers pour te fabriquer ? Il faut 1° Le bûcheron. 2° Le scieur de long. 3° Le menuisier-charpentier. 4° Le tourneur. 5° Le forgeron. 6° Le peintre.

Qui est-ce qui donne la matière première pour te faire ? C'est Dieu qui donne tout cela. Mais à quoi servirait la matière sans le travail de l'homme ? A rien, je crois. Et maintenant à quoi serviraient les hommes intelligents et puissants, si Dieu ne fournissait pas la matière ? Je crois que l'homme le plus grand et le plus puissant ne saurait rien faire sans le secours de Dieu.

Charles CALLEWAERT, treize ans.

Roubaix (Nord).

STYLE.

Sommaire. — Comment obtient-on le vinaigre et quel en est l'emploi

Cher ami,

Hier j'ai été voir un établissement où on fabrique du vinaigre ; comme je sais que tu ignores comment il se fait, je vais te l'expliquer.

Le vinaigre n'est que du vin dont l'alcool a subi au contact de l'air une nouvelle fermentation. Le vinaigre se fabrique de plusieurs manières ; mais on emploie ordinairement celle-ci. Dans un grand tonneau d'une capacité de quatre cents litres environ, on met cent litres de vinaigre bouillant. Le vin à transformer en vinaigre se trouve dans un autre tonneau où on a mis des copeaux de hêtre ; on prend ensuite dix litres de vin à transformer et on le verse dans le grand tonneau et on répète cette opération tous les huit jours. Quand le tonneau est plein, on soutire la moitié de son contenu et on laisse le reste pour faire de l'autre.

On fait aussi du vinaigre avec de la bière, du cidre, mais il est moins bon. Il y a aussi du vinaigre de bois, il se fait avec du bois quelconque au moyen d'un acide.

Le vinaigre a pour but de relever les mets, de les assaisonner quand ils sont trop fades. C'est pour sa saveur aigre et piquante qu'on le recherche. C'est au moyen de ce liquide qu'on peut colorier les indiennes et les tissus de coton.

Ton ami,

6 août 1877.

E. HURPET.

Sedan (Ardennes). École communale de garçons, dirigée par M. Léonard. — Cours supérieur.

VERS A METTRE EN PROSE.

ADIEU AUX ENFANTS.

On vous quitte à regret, joyeux enfants qu'on aime,
 En qui l'on croit se voir tel qu'on était soi-même,
 Dans ces jours radieux d'innocence et d'espoir,
 Où l'âme réfléchit le ciel comme un miroir.
 On vous quitte à regret, puis on vous cherche encore
 Comme aux feux du midi l'on regrette l'aurore,
 Comme au sommet du mont où l'on arrive las,
 L'œil se retourne * rêveur vers le vallon d'en-bas,
 Le frais vallon rempli d'ombrages et de mousses,
 Où dans l'herbe et les fleurs chantent des voies * si douces !
 Ce mont qu'il faut gravir avec peine et sueurs,
 Chers enfants, c'est la vie ; et ce vallon de fleurs,
 Où le regard ému se reporte sans cesse,

C'est l'enfance, aujourd'hui votre seule richesse.
 Hélas! et vous aussi, vous devrez le quitter
 Pour suivre la montagne ardue et la monter!
 O mes jeunes amies *! ô mes blondes abeilles!
 Hâtez-vous! de miel pur emplissez vos corbeilles!
 Hâtez-vous : ce beau temps ne doit pas revenir.
 Faites-vous un trésor utile à l'avenir,
 Un trésor de vertus, d'étude, de sagesse,
 Qui ne s'amasse bien qu'aux jours de la jeunesse.
 Dans le rude chemin où vous devez marcher,
 Cœurs lâches et pieds mous sont sûrs de trébucher.

8 juin 1877.

Versification mise en prose.

On vous quitte à regret, joyeux petits enfants que l'on chérit, en qui l'on croit se voir tel qu'on était soi-même, dans ces beaux jours radieux d'espoir et d'innocence, où, comme dans un miroir, le ciel se réfléchit dans votre âme. On vous quitte à regret, puis on vous cherche encore, comme au soleil brûlant du midi, l'on regrette le matin, comme au sommet de la montagne, où l'on arrive fatigué, l'œil se tourne rêveur, vers la vallée remplie de mousses et de délicieux ombrages, où des voix si douces chantent dans l'herbe et les fleurs! Cette montagne qu'il faut gravir avec sueurs et fatigues, chers enfants, c'est la vie, et cette vallée de fleurs où le regard se reporte incessamment c'est l'enfance, aujourd'hui votre fragile trésor. Hélas! vous aussi devrez la quitter cette vallée, pour gravir les flancs ardens de la montagne! O mes jeunes amies! ô mes blondes abeilles! hâtez-vous de remplir vos ruches du miel le plus pur; car ces beaux jours ne reviendront plus. Amassez-vous un trésor de vertus, de sagesse et de sciences, trésor qui ne s'amasse bien que pendant les belles années de la jeunesse. Les cœurs lâches et les pieds mous sont sûrs de trébucher dans la pénible route que vous devez parcourir.

* 18 juin 1877.

Léa LEROUX.

Née le 9 octobre 1862.

Caen (Calvados). École communale de Saint-Pierre, dirigée par M^{me} Duclos, sœur Hyacinthe, religieuse de la Providence de Lisieux.

RÉDACTION.

Un jeune Parisien écrit à un de ses cousins qui habite la province pour l'inviter à venir passer quelques jours à Paris. Il lui indique comment ils emploieront leurs journées.

Mon cher cousin.

Tu m'avais promis de venir à Paris dans les premiers jours du mois de juin. Ce mois est commencé et je ne te vois pas encore, serais-tu malade ? ou bien croirai-je que tu as oublié ta promesse ? En tous cas, je t'écris pour te la rappeler, car je suis impatient de te voir ; d'ailleurs ce ne sont pas les plaisirs qui manquent à Paris, et depuis que l'Exposition est ouverte, il y en a encore bien plus. Je vais te faire entrevoir en quelques lignes les amusements dont tu pourras jouir.

Pendant le jour nous irons à l'Exposition et nous visiterons le beau palais du Trocadéro ; nous examinerons en détail ce magnifique bâtiment mais comme je n'y suis pas encore allé, je ne puis t'en parler que d'après ce que j'ai entendu dire, d'ailleurs il n'y aurait plus de plaisir pour toi à voir des choses que je t'aurais trop expliquées. Après avoir visité le Trocadéro, nous passerons sur le pont qui relie le Trocadéro au Champ de Mars et, arrivés sur l'autre rive, nous irons voir les machines et le modèle du formidable marteau-pilon du Creusot. Le lendemain nous visiterons le musée du Louvre, le musée de Cluny ou bien encore l'Exposition des tableaux au palais de l'Industrie ; j'y suis allé dimanche dernier et je t'assure que je suis enchanté de ma promenade. Le soir nous irons écouter les beaux concerts des Tuileries ou bien encore du Luxembourg, les deux plus grandes promenades publiques de Paris avec les Buttes-Chaumont. Tu verras que nous nous amuserons grandement. Je ne compte pas toutes les autres distractions que nous aurons ensemble. Surtout ne manque pas de venir le plus tôt possible. Embrasse tes parents pour moi et demande leur s'ils ne pourraient venir avec toi.

Ton cousin dévoué,

5 juin 1878.

Louis DOYEN.

Paris. École de garçons de la rue de Puébla, XIX^e arrondissement.

PROMENADE SCOLAIRE SUR LE PORT DE CAEN.

Jeudi dernier, nous avons fait, en compagnie de nos maîtresses, une intéressante promenade : nous avons visité le port de Caen. Notre ville, en effet, a l'avantage, quoique n'étant pas située immédiatement au bord de la mer, d'être un port de commerce assez important. Elle doit cet avantage à la rivière de l'Orne qui fait communiquer la ville avec la mer par deux canaux parallèles, dont l'un n'est que le lit rectifié de la rivière proprement dite, tandis que l'autre est un canal tout artificiel, creusé il y a une vingtaine d'années. Ce canal est devenu actuellement la seule voie ouverte aux navires de commerce, à l'exception du paquebot à vapeur de Caen au Havre, qui suit toujours la rivière et n'entre pas dans le nouveau port.

Un port, ainsi qu'on nous l'a expliqué, est un lieu de refuge où les navires sont à l'abri des vents et des tempêtes; c'est le lieu de départ ou d'arrivée des bâtiments de pêche, de commerce ou de guerre; il renferme ordinairement un ou plusieurs bassins bordés de quais, où l'on amarre les navires pour les maintenir en équilibre, les charger ou les décharger.

Nous nous dirigeons donc vers le nouveau bassin situé à l'est de notre ville et formant un carré long qui se dirige du nord au sud. C'est un bassin à flot; et l'on nous fait remarquer qu'il se distingue des bassins d'échouage, que l'on rencontre dans certains ports de mer, en ce que dans le bassin de notre port, l'eau conserve toujours le même niveau et ne laisse jamais les navires à sec, tandis que le contraire arrive, à la marée basse, dans les bassins d'échouage.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est le grand nombre de navires qui, en ce moment, se rangent le long de nos quais : bateaux à voiles, bateaux à vapeur de toute dimension. Mais notre attention se porte sur les marchandises que l'on débarque, ici ce sont des denrées coloniales, des cafés, des sucres, des barils de hareng salé, des caisses de savon de Marseille, des oranges. Toutefois, la cargaison de la plupart des navires du port consiste en houille venant d'Angleterre et en bois du Nord pour la construction. Aussi d'immenses magasins ont-ils été établis à portée des quais pour y déposer ces charbons et ces bois. L'Angleterre, nous a-t-on dit, est un pays où les mines de houille sont très-nombreuses et très-importantes, aussi est-ce une richesse considérable pour cette contrée, qui exporte

beaucoup en France son précieux combustible. De même, les bois pour la Norvège et la Suède font l'objet d'un commerce très-étendu, et les immenses forêts de pins de ces pays alimentent sans cesse nos chantiers.

Comme la ville de Caen n'est pas une ville industrielle, mais plutôt commerçante, elle exporte peu, et nous pûmes remarquer que plusieurs bâtiments, après avoir déchargé leurs marchandises, faisaient leurs préparatifs pour le départ en embarquant du lest. Cependant, deux navires embarquaient, l'un des orges, l'autre une sorte de grès rouge foncé ou plutôt couleur de rouille. Nous désirions savoir ce que c'était, notre maîtresse satisfit notre curiosité, en nous apprenant que ces pierres n'étaient autre chose que du minerai de fer, extrait d'une mine récemment découverte à Saint-Rémy-sur-Orne.

Nous avions déjà appris beaucoup de choses dans notre promenade, et l'heure du retour était arrivée. Nous rentrâmes donc à la classe, et après nous être fait part, les unes aux autres, de nos observations particulières, nous nous séparâmes.

Constance FAUCON, treize ans.

Caen (Calvados). École municipale primaire de filles.

STYLE.

Un jeune homme écrit à un cultivateur pour lui demander d'être employé chez lui comme charretier. Il lui fera connaître quels travaux il est capable de faire et indiquera chez quelles personnes il a déjà été placé. Il terminera par la promesse de remplir tous ses devoirs et énumérera les qualités qu'il s'efforcera de déployer à son service.

Givonne, le 27 janvier 1877.

Monsieur,

Je serais très-heureux d'être employé comme charretier dans votre maison. Je sais labourer et diriger facilement différentes charrues, et je ne suis pas apprenti lorsqu'il s'agit de conduire tout attelage (1).

(1) Il fallait ajouter le mot *autre* et dire *tout autre attelage*. Note de l'instituteur.

Pour obtenir (1) des renseignements sur mon compte, adressez-vous à Monsieur X.... chez qui j'ai servi pendant cinq ans, ainsi qu'à Monsieur D.... mon dernier maître. Ils vous diront ce que je sais faire, et ce qu'ils pensent de ma conduite.

Je termine, Monsieur, en prenant l'engagement de vous servir comme par le passé (2) si vous me prenez à votre service.

Dans l'espérance d'une réponse favorable, je suis, en attendant, votre tout dévoué,

PIERRE.

UNE PROMENADE SCOLAIRE SUR LA JETÉE DE DEAUVILLE.
CRÉOSOTAGE DES BOIS.

Dernièrement, nous avons fait une promenade sur la jetée. Après avoir contemplé pendant quelques instants le mouvement toujours intéressant du port, notre attention a été appelée par notre instituteur sur le parfait état de conservation des bois qui composent les estacades et qui résistent depuis nombre d'années à l'action destructive du temps et à l'effort des vagues. Comme nous avons demandé par quel moyen on était parvenu à assurer leur durée, notre maître a bien voulu satisfaire notre curiosité et nous donner, sur le créosotage des bois qui a été pratiqué à Deauville, en 1869, les renseignements suivants qui nous ont intéressés.

Le procédé généralement adopté pour injecter les bois à la créosote, consiste à les placer dans un cylindre en cuivre ou en tôle, de 10^m,50 de long, 1^m,40 de diamètre et 1 centimètre d'épaisseur, terminé d'un bout par une calotte hémisphérique rivée, et de l'autre, par une porte que l'on fixe à l'aide de mâchoires à vis de pression. L'intérieur est divisé en compartiments, par des barres de fer horizontales, sur lesquelles on superpose les poutres de manière qu'elles n'aient aucun contact entre elles, pour que la pression s'exerce directement sur toutes les parties.

De petits wagons de la hauteur de l'ouverture du cylindre transportent les bois qui sont pesés et numérotés avant d'être

(1) si vous désirez. Note de l'instituteur. — (2) Cette tournure de phrase ferait croire que le postulant a déjà servi chez le maître à qui il écrit; il vaut mieux dire *comme j'ai servi mes autres maîtres. Id.*

soumis à l'injection. Lorsque la charge qui est de 5 stères est achevée, on ferme la porte, après l'avoir préalablement enduite de terre glaise; puis, on met le cylindre en communication avec la chaudière de la machine qui sert à ce travail, de manière à le faire traverser dans toute sa longueur par un courant de vapeur qui s'échappe dans l'air par un robinet placé à la partie inférieure de l'appareil.

Cette partie de l'opération a pour but d'échauffer sensiblement le bois, de le ramollir et de faciliter la sortie de la sève. Au bout de 25 minutes environ, on ferme les robinets et la vapeur en se condensant produit un vide partiel que l'on rend plus complet par l'action d'une machine pneumatique.

C'est alors seulement qu'on met le cylindre en communication avec un bassin rempli de créosote chauffée à 80° par des serpentins dans lesquels circule la vapeur. Le liquide se précipite naturellement dans le réservoir qui renferme les bois et le remplit en partie. Ce réactif pénètre dans les pores du bois vide d'air et continue à y être introduit par une pompe aspirante et foulante qui porte et maintient la pression à 10 atmosphères pendant environ 6 heures : toutefois ce temps dépend de l'épaisseur et de l'essence des bois que l'on soumet à l'injection.

L'opération terminée, le liquide qui n'a pas été absorbé revient à son point de départ en suivant le conduit qui lui avait donné passage en premier lieu. Il ne reste plus qu'à retirer les poutres que l'on pèse de nouveau pour constater la quantité de matière qu'elles ont prise, et qui est environ de 270 kilos par stère pour le sapin et de 230 pour le chêne.

Ainsi préparés, et surtout lorsqu'ils sont enduits d'une couche de goudron, les bois sont imperméables et se conservent très-longtemps. On les emploie pour les grands travaux tels que la construction d'une jetée, d'un pont, etc. On fait également subir cette opération aux traverses des chemins de fer aux poteaux* télégraphiques. Les bois imprégnés de créosote sont plus inflammables et répandent une odeur persistante et peu agréable.

On estime que la préparation d'un mètre cube de bois avec cette substance revient à environ 20 fr. non compris le bénéfice de l'entrepreneur. Ce prix étant élevé, les Compagnies et l'État préfèrent l'emploi du sulfate de cuivre qui est un peu moins cher, donne le même résultat, ne laisse aucune odeur, et rend les bois moins combustibles.

La créosote s'obtient par la distillation à environ 200° du goudron de houille. On retire environ 30 à 40 de créosote par 100 de goudron (le résidu est presque sans valeur). Celle qui a été employée à Deauville provenait des usines à gaz de la ville de Paris. Elle était expédiée dans des fûts et pouvait valoir sur le chantier 8 francs les 100 kilos.

16 janvier 1878. René LEMARCHAND, quatorze ans.
Deauville (Calvados). École de garçons.

LETTRE A UN RÉSERVISTE.

Sommaire : Vous avez reçu une lettre d'un de vos parents, qui après avoir été retenu sous les drapeaux pendant 28 jours en qualité de réserviste, vient de rentrer dans ses foyers, votre parent se plaint beaucoup, ces 28 jours l'ont gêné dans ses affaires, il a, dit-il, été mal couché, mal nourri, les grandes manœuvres l'ont fatigué, etc., etc. Vous lui écrivez à ce sujet.

Développement.

Mon cher cousin,

J'ai parcouru avec un vif déplaisir ta dernière lettre et en considération de l'amitié que je te porte, permets-moi de te faire quelques petites observations.

Tu es donc revenu de tes vingt-huit jours de campagne bien mécontent, dis-tu ? Je le comprends, tu as été forcé de quitter ta famille, tes affaires ont été retardées par ton absence, tu as été mouillé, mal couché, mal nourri, et tes jambes de vingt-huit ans se sont fatiguées par de longues étapes. Je ne doute pas un seul instant, que tu aies exagéré tes plaintes, mais en réfléchissant un peu tu verras que tu n'es pas le seul qui ait eu à supporter tous les inconvénients que tu me cites.

Tu ne comprends peut-être pas, ce que c'est que ta patrie. Ta patrie, c'est toi, c'est ta famille, ce sont tes biens, en un mot, c'est la France, ton pays. Lorsqu'elle est menacée, ton devoir est de prendre les armes et de voler à son secours.

Il n'y a pas si longtemps que l'ennemi violait notre sol sacré ; le canon grondait dans nos campagnes, semant partout l'effroi, la désolation et la mort ; que d'humiliations avons-nous

supportées; quelles cruelles déceptions dans les familles qui ont attendu ceux qui ne sont jamais revenus et surtout quelle perte douloureuse pour la France d'abandonner à l'ennemi deux de ses plus belles provinces!

Ainsi, mon cher cousin, songe aux conséquences qui arriveraient si de pareilles circonstances se renouvellaient; ce ne serait plus à subir les inconvénients de vingt-huit jours en temps de paix, mais à supporter et à souffrir toutes les horreurs et les calamités d'une guerre, pendant des années entières.

Adieu, cher cousin, réfléchis bien à tout ce que je viens de te dire, et crois toujours à ma sincère amitié.

Je finis en te donnant une bonne poignée de mains.

Ton cousin et ami,

24 octobre 1876.

H^o REIGNIER, treize ans et demi.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — Spécial. 1^{re} classe.

LETTRE A UNE AMIE POUR LUI ANNONCER QUE VOUS ENVERREZ
DES OUVRAGES A PARIS POUR L'EXPOSITION.

Ma chère amie,

Hier notre maîtresse nous a annoncé d'après une lettre de M. l'inspecteur que nous enverrions des cahiers et que nous ferions des travaux manuels pour l'Exposition universelle. Juge combien je suis fière, je me propose de faire de jolis ouvrages et surtout de beaux cahiers; mon père est bien content que mon institutrice m'ait jugée digne de concourir. J'irai avec mon amie, Eulalie, passer mes matinées du jeudi, et une partie de mes soirées chez Mademoiselle, l'une travaillera à l'ouvrage manuel, pendant que l'autre lira; nous repasserons ainsi notre histoire de France. Je me fais une fête de tout cela. Tu devrais bien revenir à l'école pour te préparer comme moi à avoir le certificat d'études. Je travaillerai bien cette année, car je veux que ma mère et mon institutrice soient contentes de moi. Reviens, nous étudierons nos leçons ensemble et nous deman-

derons à Mademoiselle de nous prêter pendant les récréations de ses beaux livres, nous lirons ensemble.

Je t'aime et je t'embrasse.

Ton amie qui t'aime de tout son cœur,

5 octobre 1877.

Elisa NORMAND, douze ans.

Buais (Manche). École communale de filles. — 1^{re} division.

LETTRE.

Une jeune fille énumère dans une lettre à sa mère les travaux manuels auxquels elle se livre à l'école. On dira ceux qu'elle préfère et les motifs de cette préférence.

Ma chère mère,

Je vais te dire les travaux manuels que je fais en classe. Je fais une cravate pour toi chaussettes (*sic*) pour moi, une pelote pour ma marraine, je vais (*sic*) aussi un bonnet, un tablier, une cravate, une paire de manchettes, des mitaines et lorsque tous ces ouvrages seront finis je ferai encore pour ma cousine une camisole et un jupon de laine. Parmi tous ces ouvrages je préfère encore la couture parce que une jeune fille qui sait coudre n'est pas obligée de recourir aux ouvrières à chaque fois qu'elle a de nouveaux ouvrages à faire.

Adieu, chère mère, ta fille qui t'aime et qui t'embrasse de tout son cœur en attendant la nouvelle année.

17 décembre 1877.

Maria JUCHÈRE, douze ans.

Buais (Manche). École communale de filles. — 1^{re} division.

LETTRES D'AFFAIRES.

Pour demander des informations sur une jeune personne.

Madame,

Ayant dans mon magasin une place vacante, une jeune fille s'est présentée chez moi pour l'occuper. Sachant que vous l'avez employée pendant quelque temps à votre service, je viens

aujourd'hui vous prier de vouloir bien me donner quelques renseignements sur M^{lle} Ernestine Hue. Elle me paraît très-aimable et remplie de talents ; mais je désirerais savoir si elle mérite ma confiance, et c'est de vous, Madaine, qui avez été à même de la juger, que j'attends quelques lumières. Vous savez combien il est important de connaître un peu le caractère des personnes que l'on veut introduire chez soi. J'espère donc, Madame, que vous voudrez bien me parler franchement, en me disant ce que vous pensez de M^{lle} Ernestine ; je vous en serai infiniment reconnaissante.

Vous obligeriez aussi beaucoup votre servante en voulant bien lui donner une prompte réponse.

Votre très-humble,

Condé, 12 mai 1877.

J. DELAÏTRE.

Réponse favorable.

Madame,

Je m'empresse de répondre à votre lettre dans laquelle vous me demandez des informations sur M^{lle} Ernestine Hue. Je vous félicite, Madame, de l'heureuse acquisition que vous allez faire ; je n'ai eu qu'à me louer des talents et de la probité de cette jeune personne. Je regrette beaucoup que des circonstances qui ne dépendaient ni d'elle ni de moi l'aient obligée de quitter ma maison. C'est avec bien de la satisfaction que je trouve l'occasion de lui témoigner l'estime qu'elle a su m'inspirer.

Agréé, Madame, l'assurance du parfait respect avec lequel je suis

Votre très-humble,

Condé, 22 mai 1877.

X.

Réponse peu favorable.

Madame,

Vous me demandez des informations sur Mademoiselle Ernestine Hue ; qui a été employée chez moi quelque temps. Je n'ai eu qu'à me louer de la probité de cette jeune fille ; mais son inactivité et ses procédés m'ont forcée de lui retirer l'emploi que je lui avais confié. Peut-être ceci a-t-il pu la corriger,

et il est bien probable que la crainte de se trouver de nouveau sans place lui a fait acquérir du goût pour le travail. Je crois donc, Madame, que vous pourriez en essayer, car je suis persuadée que les réflexions qu'elle a dû faire, l'auront corrigée; elle est jeune, et à son âge l'expérience nous instruit de jour en jour. Je ne voudrais pas lui être nuisible, mais je me rapprocherais aussi de n'avoir pas mis dans ma réponse toute la confiance que vous provoquiez dans votre demande.

Agrérez, Madame, l'assurance du profond respect avec lequel je suis

Votre très-humble,

4 juin 1877.

X.

J. DELAÎTRE.

Condé-sur-Noireau (Calvados). École libre de jeunes filles dirigée par M^{me} Aubert, religieuse de la Providence de Séez.

ÉCRIRE A UN COMMERÇANT POUR LUI DEMANDER
DES MARCHANDISES.

Monsieur,

Veillez m'expédier par le chemin de fer les marchandises dont vous trouverez la désignation jointe à cette lettre :

1000 kilog. acier fondu,
3000 kilog. de fer en barre.

Ayant un pressant besoin de ces marchandises, je vous serai obligé de me les envoyer sous huitaine.

Dans le cas où vous ne pourriez me garantir cet envoi pour le temps fixé, répondez-moi courrier par courrier.

Je compte sur votre exactitude ordinaire; et vous prie d'agréer, Monsieur, mes civilités les plus pressées.

Em. ONFROY.

Réponse du négociant.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que je viens de mettre au chemin de fer, petite vitesse, les marchandises que vous m'avez demandées dans votre lettre du .. courant.

Ci contre vous trouverez ma facture montant à 15,000 francs, dont vous voudrez bien me créditer.

J'espère que vous serez satisfait de cet envoi et qu'il vous engagera à nous faire des commandes plus importantes.

Je suis à même de remplir très-promptement toutes celles dont vous voudrez bien m'honorer.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

20 octobre 1877.

Émile ONFROY.

Montmorency (Seine-et-Oise). Ecole communale de garçons, dirigée par M. A. Duval. — Cours supérieur.

LETTRE A UN AMI.

Vous lui apprenez que, d'après les conseils de votre instituteur, tous les grands élèves de votre école se sont constitués en société protectrice des animaux domestiques et oiseaux utiles à l'agriculture. Vous avez un président élu ; un conseil également élu ; vos camarades vous ont nommé secrétaire du conseil. Votre société a des statuts rédigés en 12 articles où tout est prévu pour atteindre le but et aussi pour assurer le fonctionnement régulier de la société. Vous donnerez une idée de ces statuts. Heureux résultats qu'a déjà produits votre petite association. Encouragements dont elle est l'objet.

Cher ami,

Je viens te faire part d'une heureuse idée que nous a suggérée notre Instituteur et que nous avons mise à exécution : Nous venons de former une société protectrice des animaux et des oiseaux utiles à l'agriculture.

Tous les grands élèves de la classe en font partie. Nous avons un président élu par tous les membres de la société et un conseil d'exécution. Je te dirai que j'ai été nommé secrétaire de ce conseil.

Chaque membre doit payer la somme minime de 0^f,25 pour faire face aux frais d'administration de la société.

Notre société a un règlement consistant en 12 articles. Nous avons arrêté que nous nous réunirions une fois tous les quinze jours et que chaque membre prendra l'engagement d'empêcher que l'on maltraite les animaux domestiques et qu'on déniche les nids d'oiseaux qui rendent des services à l'agriculture.

Notre association a déjà produit d'heureux résultats ; tous les

charretiers qui ont des animaux sous leur conduite, ne les brutalisent plus comme ils le faisaient auparavant, de peur d'être blâmés.

Les jours de congé, l'on ne voit plus les enfants courir dans les champs et sur la lisière des bois pour y découvrir les nids d'oiseaux et s'en emparer.

Le conseil municipal nous a voté une petite somme ; l'inspecteur, le sous-préfet nous ont félicités, et beaucoup de personnes notables nous aident de leur bourse.

Nous recueillons chaque jour de nouvelles adhésions ; aussi sommes-nous en voie de prospérité. Si, comme je l'espère, tu apprécies avec moi les avantages de notre société, tu pourras tenter d'organiser dans ta commune une société semblable.

Bientôt tous les villages suivront notre exemple et il en résultera un grand bien pour l'agriculture.

Ton ami dévoué,

13 octobre 1877.

Pierre POULIN.

Montmorency (Seine-et-Oise). École communale de garçons, dirigée par M. A. Duval. — Cours supérieur.

EXERCICE DE COMPOSITION.

Explication de la fable intitulée *le Chêne et le Roseau* au moyen des questions ci-après :

En combien de parties principales peut-on diviser le discours du chêne au roseau et qu'exprime chacune de ces parties ?

On peut diviser le (*un mot omis*) du chêne avec le roseau en 3 parties.

La 1^e fait sentir au roseau combien est grande sa faiblesse.

La 2^e combien le chêne est plus favorisé de la nature.

La 3^e la compassion que prétend éprouver le chêne pour le roseau.

La compassion du chêne est-elle réelle et quelle est la réponse du roseau ?

La compassion du chêne pour le roseau n'est pas réelle car sa plainte n'est qu'une feinte qui ne témoigne de la pitié à la

faible plante que pour mieux faire sortir (*sic*) sa force et sa grandeur et voici la réponse du roseau :

Votre compassion, lui répondit l'arbuste
 Part d'un bon naturel, mais quittez ce souci ;
 Les vents me sont moins qu'à vous redoutables ;
 Je plie et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
 Contre leurs coups épouvantables
 Résisté sans courber le dos ;
 Mais attendons la fin.

Qu'advient-il dès que les paroles du roseau sont terminées ?

Le roseau avait à peine fini* de parler qu'un vent violent survient, le chêne tient bon, le roseau plie, mais l'ouragan redouble de fureur et le chêne est déraciné.

Dans les derniers vers ne remarquez-vous pas une expression très-exagérée et comment appelle-t-on cette figure de grammaire ?

Dans les vers suivants :

Celui de qui la tête au ciel était voisine
 Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts,

l'expression est trop exagérée et l'on appelle cette figure de pensée hyperbole.

De qui le chêne de cette fable est-il l'emblème ?

Le chêne de cette fable est l'emblème du riche orgueilleux et ingrat qui regarde avec dédain ses autres frères moins favorisés de la nature.

Cette fable n'établit-elle pas combien les riches et les puissants sont peu dignes d'envie ?

Cette fable nous montre que la grandeur et la puissance du riche est fragile ; qu'une tempête s'élève on ne tarde pas à les voir succomber. Les faibles au contraire trouvent leur salut dans leur propre faiblesse.

Quelle idée nous frappe en lisant seulement le titre de cette fable le chêne et le roseau et quel doit être naturellement leur langage ?

En lisant seulement le titre de la fable le chêne et le roseau

la première idée qui frappe notre imagination c'est le contraste qu'il y a entre le faible et le fort.

10 mars.

Henri CHAUSSIN, quinze ans.

Saint-Laurent (Jura). — Cours supérieur.

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Narration.

Avant que Jules César envahit* la Gaule deux grandes races se partageaient le sol de cette vaste contrée. Au nord habitaient les Galls ou Celtes, au sud étaient fixés les Ibères. Un autre peuple qui habitait les marais de la Belgique s'établit sept cents ans avant Jésus-Christ sur la rive gauche du Rhin. Du mélange des Galls ou Celtes avec les Belges naquit la race myxte* des Gallo-Kymris.

C'est alors que Jules César envahit la Gaule et lorsqu'il s'en fut rendu maître après de longues années de lutte il lui imposa la dure domination de Rome l'absorption de la langue des vaincus dans celle des vainqueurs fut à peu près complète et absolue. La langue latine avait deux formes très-distinctes : la langue littéraire parlée par les patriciens et écrite par les savants, et la langue populaire à l'usage des paysans et des soldats.

C'est cette dernière que les légions de Jules César introduisirent dans les Gaules. C'est d'elle que sont tirés de préférence presque tous les mots du langage usuel : *cheval* est formé de *caballus* et non de *equus* ; *chat*, de *cartus* (*sic*) et non de *felis* ; ville, de *villa* et non de *urbs*. (Observation du maître : *Bien* ; *bon souvenir*.) La langue vulgaire était en pleine voie de développement quand survint au v^e siècle l'invasion des Barbares. Cette multitude de peuplades qui de la Germanie vinrent s'implanter dans les Gaules modifia nécessairement et les mœurs et le langage, mais ces nations naturellement avides de nouveautés adoptèrent avec empressement la langue des Gallo-Romains, en y introduisant toutefois un grand nombre de termes qui rappelaient leurs habitudes guerrières.

Pour être complet et ne rien omettre de ce qui a pu contribuer à la formation de notre idiome national, il faut ajouter

qu'aux deux éléments constitutifs du français, le latin vulgaire et la langue germanique s'en adjoignit un troisième qu'on pourrait appeler l'importation étrangère : ce sont les termes qu'à des époques ultérieures nous avons empruntés aux Italiens, aux Espagnols et aux Anglais.

Une comparaison fera bien comprendre la formation de notre langue. Figurons-nous un arbre : le tronc représente le latin, c'est la souche de notre idiome ; de ce tronc s'échappe une grosse branche : c'est l'élément germanique implanté par les Franks ; enfin sur cette branche sont greffés trois rameaux, sorte de superfétation qui reproduit assez fidèlement les trois importations d'origine italienne, espagnole et anglaise. (Observation du maître : *Bonne comparaison.*)

Octobre 1876.

Marie BARIN, quatorze ans.

(Note : *Excellent travail sur la formation de notre langue. — Continuez de vous appliquer ainsi, vous deviendrez une bonne élève.*)

Auxerre (Yonne). Ecole de filles du quartier Saint-Eusèbe. — 3^e division.

VI

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

LEÇON DE CHOSES.

Qu'est-ce que le verre ?

C'est un corps transparent et fragile.

Que veut dire le mot transparent ?

Que l'on peut voir à travers.

Que veut dire le mot fragile ?

Qui peut se rompre, se briser.

A quoi sert le verre ?

A laisser pénétrer le soleil qui nous éclaire et nous réchauffe.

Qu'est-ce que le soleil?

Astre qui produit la lumière du jour.

Qu'est-ce que la lumière?

Fluide subtil qui éclaire les objets, et les rend visibles.

Eh bien, qu'est-ce donc qu'un fluide?

C'est un corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres, et tendent continuellement à se séparer : l'air et l'eau, par exemple, sont des fluides.

Savez-vous ce que c'est que les molécules?

Ce sont les plus petites parties d'un corps quelconque.

Maintenant, mes enfants, me diriez-vous bien avec quoi on fait le verre?

Avec du sable et de la chaux.

Qu'est-ce que le sable?

C'est un gravier réduit en poudre ou en petits grains.

Et la chaux, qu'est-ce donc que c'est?

C'est de la pierre calcaire cuite dans des fours.

Croyez-vous donc que le verre ne soit utile qu'à l'éclairage?

Il l'est aussi à faire des verres à boire.

Eh bien, que boit-on?

De la bière, du vin, du cidre, de l'eau-de-vie, etc.

D'abord de la bière.

De quoi se compose la bière?

De houblon et d'orge.

Qu'est-ce donc que le houblon?

Plante qui entre dans la composition de la bière.

Et l'orge?

Plante de la famille des graminées.

Comprenez-vous ce mot que vous venez de dire, graminées?

Oui, c'est le nom général de toutes les plantes à graine.

Où pousse donc l'orge?

Dans la terre.

Qui est-ce qui cultive la terre?

Eh bien, c'est le laboureur.

Qu'est-ce donc qu'un laboureur?

C'est un homme qui laboure, et en un mot qui arrange les champs.

Demain, mes enfants, nous continuerons cette leçon que vous aimez tant.

Reprenons à notre dernière phrase.

Nous disons donc que nous buvons de la bière, du vin.

Qu'est-ce donc que le vin?

Liqueur que l'on tire du raisin.

Eh bien, qu'est-ce que le raisin?

C'est le fruit de la vigne.

Qui inventa le vin le premier?

Ce fut Noé.

Je ne connais pas cet homme, et vous?

Et nous si; c'est un patriarche destiné par Dieu à être la souche des nouvelles races humaines.

Que veut dire le mot souche?

Ici il veut dire personnage duquel descend une famille, une race.

Ne veut-il dire que cela?

Il veut encore dire : souche, partie du tronc de l'arbre qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé.

Est-ce tout?

Non.

Eh bien ?

Il y a encore : souche, personne stupide, sans intelligence. Maintenant passons au cidre.

D'où vient le cidre?

Du jus des pommes.

D'où proviennent les pommes?

Des pommiers.

Arrivons à l'eau-de-vie.

Qu'est-ce donc que l'eau-de-vie?

Liquueur extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc.

Je ne vois plus ce que l'on peut faire avec le verre, et vous, mes enfants?

Et nous si, car on fait avec le verre des bouteilles.

Comment se font donc les bouteilles?

Avec du sable, de la potasse, du sel marin et de la chaux.

Marie, qu'est-ce donc que la potasse?

Alcali blanc, très-caustique, qu'on obtient par la calcination de certains végétaux.

Que veut donc dire le mot : alcali?

Il veut dire sel de soude.

Laquelle est assez capable pour me dire ce que signifie le mot caustique?

Tout le cours intermédiaire : il veut dire mordant, brûlant.

Et la calcination?

C'est l'action de réduire en chaux par une chaleur très-élevée.

Voyez-vous encore quelque chose sur le mot verre?

Marie M. . . Je vois encore ver, insecte long et rampant qui n'a ni os ni vertèbres.

Dites-nous ce que c'est que les vertèbres?

Ce sont les petits os qui forment l'épine du dos.

Comment appelle-t-on l'épine du dos?

On l'appelle l'épine dorsale.

Qu'est-ce que l'épine dorsale?

Muscles dorsaux qui appartiennent au dos.

20 janvier 1877. Extrait du cahier-journal de

Marie MUAUX, onze ans.

Boutancourt (Ardennes). École publique de filles dirigée par M^{me} Honras. — Cours intermédiaire.

ÉCLIPSES.

Dernièrement il y eut une éclipse de lune. Vous expliquez le phénomène à votre jeune frère. Par analogie vous parvenez à lui faire comprendre les éclipses de soleil.

Cher frère, puisque tu désires savoir ce que c'est qu'une éclipse je vais te satisfaire. Les éclipses de lune ont lieu quand la terre est entre le soleil et la lune alors celle-ci ne donne plus sa lumière qu'elle recevait du soleil parce que la position de la terre empêche les rayons du soleil de pénétrer jusqu'à la lune. Tantôt l'éclipse est totale tantôt elle est partielle; elle est totale quand les trois corps, la lune, la terre, le soleil sont posés en droite ligne; elle est partielle quand la terre ne cache pas en entier le soleil. Les éclipses se rapportent à la même époque tous les 18 ans et 11 jours et dans cet espace de temps il peut y avoir 70 éclipses dont 41 de soleil et 29 de lune. Il y a aussi des éclipses de soleil elles ont lieu quand la lune est placée entre la terre et le soleil, elles sont totales quand la lune cache entièrement le soleil, partielles quand la lune laisse briller quelques rayons de soleil, et annulaires quand la lune placée au milieu du soleil laisse apercevoir un anneau tout autour de la lune. Il y a une éclipse totale de soleil tous les deux cents ans. La dernière visible pour la France le 8 juillet 1842 (*sic*).

25 mai 1877.

Olga LEMAIRE.

(Note : *Bien*.)

Née le 2 décembre 1863.

Hannogne-Saint-Remy (Ardennes). École de filles dirigée par M^{me} Gillet. — Cours supérieur.

LEÇON DE CHOSES.

Chauffage et combustible.

Voilà l'hiver qui vient peser sur nos climats, le froid va bientôt se faire sentir et il faudra songer à se chauffer. Les familles prévoyantes ont cherché à se remasser du bois et le soir pendant que la neige tombe à gros flocons tout le monde est rangé autour d'un bon feu qui flambe. Dans nos campa-

gnes sous le climat tempéré de la France on se chauffe ordinairement avec des cheminées. Les cheminées sont tantôt pratiquées dans les murailles des maisons, tantôt elles reviennent en saillie dans la maison et c'est là que le soir tout le monde vient se ranger autour d'un bon feu. Dans les bureaux et les grandes salles on a des poêles que l'on chauffe au moyen de charbon de terre ou de petits bouts de bois que l'on scie pour (qu'ils puissent, *addition*) entrer plus aisément dans le poêle.

Il y a deux sortes de charbon le charbon de bois et le charbon de terre. Le charbon de bois on le voit confectionner tous les ans dans les coupes. Le charbonnier pour dresser le bois en entasse une couche verticale puis sur cette couche il en met une seconde, sur le haut il y laisse une petite cheminée. Il recouvre la couche de bois, de terre, de mousse et de feuilles pour empêcher que le bois flambe. Quand son bois est cuit, il bouche la cheminée pour éteindre le feu, il le met en sacs (il met ensuite le charbon en sacs, *corr.*) et on l'envoie dans les cuisines.

Le charbon de terre se trouve dans les mines à une profondeur considérable.

Des ouvriers appelés mineurs y descendent au moyen d'une benne ou cage mise en mouvement par une machine à vapeur pour y recueillir le charbon.

Depuis le haut de la mine jusqu'au fond sont pratiquées des galeries où chaque ouvrier part quand la cage est arrivée au droit de la galerie.

Mais dans ces mines on ne voit pas clair le mineur attache à son chapeau une petite lanterne entourée d'une toile d'acier.

C'est une vie rude et laborieuse que celle du mineur. S'il ôte la toile d'acier qui entoure son chapeau le feu grisou prend à la lanterne et il se produit un détonnement (détonation, *corr.*) qui tue presque tous les ouvriers. Le charbon de terre est amené sur le bord par un wagon et remonté par une benne, il sert à faire marcher les locomotives et les usines.

4 décembre 1877.

Auguste FAFTE.

Chuelles (Loiret). École communale de garçons. — 1^{re} division (1).

(1) Ce devoir est accompagné de trois dessins à la plume représentant une cheminée, un four de charbonnier, et un puits de mine.

STYLE (1).

Qu'est-ce que la balance?

La balance est un instrument qui sert à comparer un poids à un autre poids pris pour unité, c'est-à-dire qui sert à peser.

Faites-en la description.

Une balance se compose d'une barre d'acier appelée fléau et traversée en son milieu par une arête nommée couteau. Le couteau repose sur un appui d'acier placé à l'extrémité supérieure du pied de la balance. Le fléau est divisé en deux parties par le couteau. Ces deux parties s'appellent bras de levier. A chaque extrémité du fléau est appendu un plateau, dans l'un des deux on met les poids et dans l'autre l'objet à peser. Le pied porte à sa partie supérieure un arc divisé de droite et de gauche en parties égales. La balance est en équilibre quand l'aiguille s'arrête sur le zéro de cet arc.

Qu'appelle-t-on densité?

On appelle densité d'un corps le rapport du poids de ce corps à celui d'un volume égal d'eau, c'est le nombre qui exprime combien de fois ce corps pèse plus ou moins que l'eau sous le même volume.

Indiquez ce qu'il y a à faire connaissant : 1° le volume et la densité d'un corps pour en connaître le poids.

Ainsi si j'ai un morceau de fer d'un volume de 40 décimètres cubes, je sais que le fer a une densité de 7^o,7, c'est-à-dire qu'à volume égal le fer pèse 7 fois plus et 7 dixièmes de fois plus que l'eau, le décimètre cube d'eau pesant 1 kilogramme, le décimètre cube de fer pèsera 7^{kg},7, et 40 décimètres cubes pèseront $7^{kg},7 \times 40 = 30^{kg},8$.

2° Étant donné le poids et la densité d'un corps pour en connaître le volume.*

Une boule de marbre pèse 11^{kg},2, sa densité est de 2^{kg},8. La densité indique que le marbre pèse 2 fois et 8 dixièmes de fois plus que l'eau elle devra donc peser 2^{kg},8. Autant de fois 2^{kg},8

(1) Quoique ce devoir, dans l'intention de l'instituteur, fût un exercice de style, il nous a paru mieux à sa place dans la section consacrée aux *Sciences physiques et naturelles*.

seront contenu autant il aura de décimètres cubes il est contenu 4 fois le marbre a donc un volume de 4 décimètres cubes.

3° *Étant donné* le poids et le volume pour en chercher la densité.*

Pour trouver la densité d'un corps étant donné* le poids et le volume il suffit de diviser le poids par le volume. C'est chercher combien de fois le corps pèse plus que l'eau à volume égal.

19 novembre 1877.

Extrait du cahier-journal de

Edmond HURPEL, douze ans et demi.

Sedan (Ardennes). École communale de garçons dirigée par M. Léonard. — Cours supérieur.

LEÇON DE CHOSES SUR LES MÉTAUX.

Qu'entend-on par métaux?

On entend par métaux des corps simples, brillants durs ou cassants que l'homme emploie pour un grand nombre d'usages.

La connaissance des métaux remonte-t-elle à une époque reculée?

La connaissance des métaux remonte à une époque excessivement reculée. Ainsi la Génèse* nous dit que Tubal-Caïn, le huitième homme après Adam était habile à travailler le cuivre et le fer. En outre les Livres Saints nous annoncent que les Egyptiens, les Assyriens, les Phéniciens et les Hébreux exploitaient les mines.

Quels sont les principaux métaux connus?

Aux métaux des anciens, les modernes en ont ajouté une quarantaine de nouveaux de sorte qu'on en compte aujourd'hui environ une cinquantaine; mais il n'y en a que dix qui peuvent être employés seuls ce sont l'or, l'argent, le platine, le cuivre, le zinc, le mercure, le plomb, l'étain, le fer et l'aluminium. Les autres ne peuvent être employés qu'à l'état d'alliage.

Quelles sont les principales propriétés des métaux ?

Les principales propriétés des métaux sont la ductilité, la malléabilité, la ténacité, la fusibilité, la dureté, l'inaltérabilité et l'élasticité.

Expliquez chacune de ces propriétés ?

On entend par ductilité, la propriété qu'ont les corps de pouvoir être réduits en fils.

Par malléabilité la propriété qu'ils ont de pouvoir être amincis sous le marteau ou au moyen du laminoir.

Par ténacité la résistance à la rupture ou à l'écartement.

Par fusibilité la propriété qu'ont les métaux de se liquéfier par la chaleur c'est-à-dire de passer de l'état solide à l'état liquide.

Par dureté la propriété de ne pouvoir être entamés que difficilement par d'autres corps.

Par inaltérabilité la propriété que certains corps possèdent de ne pouvoir ni être entamés ni altérés au contact de l'humidité.

Par élasticité la propriété qu'ont les métaux de reprendre leur forme primitive lorsqu'une cause quelconque leur en avait fait prendre une autre et dès que cette cause cesse d'avoir lieu.

Qu'est-ce que le zincage ?*

Le zincage* est une opération qui a pour but de recouvrir certains métaux d'une mince couche de zinc pour qu'ils ne s'altèrent pas (à l'humidité, *addition*).

Qu'entend-on par alliage ?

On entend par alliage la combinaison de plusieurs métaux.

Qu'est-ce que le laiton ?

Le laiton est un alliage de cuivre et de zinc.

Qu'est-ce que le bronze ?

Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain.

Dites ce que vous savez sur les mines ?

On donne le nom de mines aux lieux où les métaux se rencontrent. Quand ils existent à la surface du sol on les exploite à ciel ouvert, c'est-à-dire en creusant des trous plus ou moins considérables mais sans perdre le ciel de vue. Dans le cas contraire, on s'enfonce dans la terre au moyen de puits et de galeries quelquefois à de très-grandes profondeurs.

Quel est au point de vue de l'utilité le premier des métaux ?

Au point de vue de l'utilité le premier des métaux est le fer, considéré sous ses trois états principaux, de fonte, de fer forgé et d'acier.

Faites connaître ses principaux usages et ce qu'il adviendrait si ce métal venait à manquer ?

On emploie le fer dans tous les usages et presque toutes choses sont faites en fer par exemples*, les machines, les outils, les ustensiles de ménage, des navires des halles, des ponts, etc. Si le fer venait à manquer tout rétrograderait : la civilisation serait frappée d'impuissance.

Comment dompterait-on et exploiterait-on la nature sans fer, et ces machines *qui déchirent l'air* (qui dévorent l'espace, *corr.*) avec une si grande vitesse avec quoi les fabriquerait-on si l'on n'avait pas le fer. (Pas d'industrie possible, pas d'agriculture perfectionnée, nous retomberions dans cet état d'enfance, que les historiens appellent *l'âge de pierre. Addition du maître.*)

Jules LECOQ.

Né le 30 septembre 1862.

Corbreuse (Seine-et-Oise). École mixte. — 1^{re} division.

LE CAFÉ.

Résumé de leçon de choses.

1. — *Quels sont les pays qui produisent principalement le café ?* — Le café, réussit très-bien dans le pays situé entre les deux tropiques, l'espèce la plus estimée croît en Arabie dans les environs d'Aden et de Moka; mais la contrée du monde qui produit le plus de caféiers est le Brésil.

* 2. — *Quelle préparation fait-on subir à la graine du café avant de la réduire en poudre ?* — Lorsque les épiciers reçoivent des ballots, le café qui en sort est d'une couleur entre le blanc et le vert; cependant le café que l'on voit exposé chez les épiciers est d'une couleur marron foncé. Cela s'explique par la préparation qu'ils ont fait subir aux grains. Ils les mettent dans un cylindre en tôle placé sur un fourneau allumé, puis tournent ce cylindre jusqu'à ce que les grains

soient torréfiés ou grillés, ils répandent alors un parfum délicieux.

3. — *Est-il prudent d'acheter le café en poudre ?* — Si les ménagères laissent aux épiciers la peine de torréfier le café, elles ne se fient ordinairement qu'à elles-mêmes du soin de le moudre. Il arrive si souvent que le café vendu en poudre est falsifié. Il est donc prudent de le moudre soi-même.

4. — *Faites connaître les propriétés du café ?* — Pris à dose modéré*, le café développe dans l'estomac une chaleur agréable et favorise la digestion des aliments. Il fait circuler le sang plus librement dans nos veines, stimule notre organisme et donne pour un temps plus d'activité à notre cerveau. C'est pour cette raison qu'on l'a surnommé la boisson intellectuelle. Le café est tonique; il préserve de la fièvre et entretient les forces. On en donne fréquemment aux troupes en campagne pour les soutenir.

24 octobre 1877.

PROPRETÉ DU CORPS.

(Hygiène.)

1. — *Pourquoi la propreté du corps est-elle absolument nécessaire ?* — La propreté du corps est la principale condition de la santé. Ce précepte presque aussi vieux que le monde est d'une vérité incontestable. Notre peau est le siège d'une transpiration continuelle qui amène à l'orifice des pores une matière visqueuse dissoute par l'eau. Celle-ci s'évaporant, le principe qu'elle tient en dissolution reste à la surface de la peau où il forme une espèce de vernis gommeux; il en résulte une espèce de croûte qui amène des démangeaisons, des boutons, des dartres, et arrête la transpiration. Des lavages fréquents, à l'eau froide, aux parties du corps qui sont continuellement en contact avec l'air, à l'eau légèrement atténuée pour les parties plus couvertes (1) sont donc d'une absolue (absolue, *corr.*) nécessité.

2. — *Quels soins faut-il prendre des cheveux ?* — On ne saurait trop se mettre en défiance contre l'emploi des divers

(1) Les autres parties n'étant pas couvertes, on ne peut s'exprimer ainsi. *Observation du maître.*

cosmétiques propres à teindre les cheveux; de violentes névralgies quelquefois même le dérangement de la raison peuvent être les conséquences de ces pommades (*pommades, corr.*) malfaisantes.

3. — *Faire ressortir l'importance d'une bonne dentition et les soins qu'il faut donner aux dents?* — La santé d'un individu dépend pour beaucoup de sa dentition. Toute personne qui fait régulièrement sa dentition conserve sa santé (1). En effet : quand les aliments arrivent dans l'estomac bien broyés, celui-ci a moins de travail pour les digérer; au contraire s'ils ne sont pas bien pulvérisés (*mâchés, corr.*) l'estomac a plus de travail et s'use plus vite. Le tartre qui s'amasse sur les dents, les dispose à la carie; il faut les nettoyer journellement avec une brosse un peu dure (*rude, corr.*) et de l'eau froide; on peut employer comme poudre à nettoyer les dents de la craie finement pulvérisée et mélangée avec un tiers de magnésie.

(Le nom de l'élève manque.)

12 novembre 1877.

Toulouse (Haute-Garonne). École du Nord, dirigée par M. Couze.

LA MARÉE.

Canevas : — Marée montante; pleine mer; — marée descendante; — marée basse. — Causes de ce phénomène — soleil — lune — équinoxes. — Les marées ont-elles lieu sur toutes les mers.

Développement.

Les eaux de la mer éprouvent chaque jour des variations de hauteur; elles s'élèvent pendant un espace de temps d'environ 6 heures $\frac{1}{4}$; on appelle ce mouvement le flux, le flot, ou la marée montante. Elle reste quelques instants immobile; c'est alors que les navires entrent et sortent. La marée a lieu deux fois par jour. On peut observer ce phénomène surtout au Havre et sur les côtes de l'Océan Atlantique. Peu à peu, la mer diminue de volume, le rivage se découvre, et c'est ce qu'on

(1) Incorrect. *Observation du maître.*

appelle le reflux ou marée descendante. Ce singulier phénomène de la marée est attribué aux effets que le soleil, la terre, la lune et les autres astres exercent sur les eaux de la mer. A des époques fixes, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, il se produit un autre phénomène qu'on appelle équinoxe, et qui a lieu deux fois l'année. C'est à ce moment surtout que les eaux de la mer augmentent considérablement, ce qui occasionne souvent des débordements qui peuvent être dangereux, par exemple, les grandes inondations du midi de la France où plusieurs milliers d'hommes ont trouvé la mort. Ces débordements de la Garonne ne sont pas dus à la marée. Cependant, à l'époque de la pleine lune et de la nouvelle lune, la marée augmente sensiblement, mais sans faire de dégâts. Il y a aussi un autre phénomène appelé mascaret, particulier à la Seine, et occasionné par la mer montante qui remonte rapidement le cours du fleuve en ravageant tout sur son passage. Mais il est à remarquer que les marées n'ont pas lieu dans toutes les mers, et principalement à l'intérieur des terres, comme la mer Noire, la mer Caspienne. Quant à la mer Caspienne, les marées y sont à peu près nulles, car les plus fortes marées atteignent à peu près 25 à 30 centimètres.

24 novembre 1877.

Alexandre MÉVEL.

Le Havre (Seine-Inférieure). — École municipale Saint-François

BOTANIQUE.

De la citrouille (1).

La citrouille porte encore les noms de potiron, de pepon et de courge. Si ce végétal nous était moins familier, nous nous étonnerions de voir un fruit si volumineux produit par une si faible tige. Le melon, la gourde, le concombre ressemblent à la citrouille et constituent une famille, celle des Cucurbitacées. Ce sont des plantes annuelles, rampantes ou grimpantes à tige creuse et rude. Les feuilles grandes et couvertes de poils sont fortement crispées. A l'aisselle de chaque feuille se développe

(1) Ce devoir est accompagné d'un dessin colorié représentant une citrouille.

un long filament appelé vrille, parce qu'il se contourne en spirale pour embrasser les feuilles des arbres et s'y accrocher avec assez de force pour soutenir les fruits.

La pulpe de ce fruit constitue pour l'homme un aliment rafraîchissant et légèrement purgatif. Crue, on l'emploie avec succès dans les brûlures de la peau.

La citrouille est d'une grande ressource dans les fermes, elle engraisse les porcs et donne du lait aux vaches. Les semences contiennent de l'huile; broyées avec du lait ou de l'eau gommée, cette substance est émolliente et a une grande propriété, celle de tuer le ver solitaire.

(Note : *Devoir irréprochable. Je suis très-satisfait de votre application.*)

Toulouse. École Saint-Aubin, dirigée par M. Faucon.

LETTRE.

Mon cher Percheron,

Nous avons été nous promener dans les bois jeudi dernier. Il était 1 heure du soir quand nous partîmes. M. Tavoillot nous ayant demandé où nous voulions aller, nous répondîmes tous : par le moulin. Le chemin était bordé de fleurs, les carabes couraient à la chasse des insectes, les moucheron dansaient dans les airs, nous trouvons un charançon dévoré par des insectes, un harpalien dont le corps est tout vert, un diptère. Nous cueillons une plante, la stellaire de la famille des caryophyllées, sa tige est ronde, couverte de poils, les feuilles sont opposées deux à deux; la fleur de cette plante est blanche, ses pétales sont disposés (disposés, *corr.*) comme des étoiles, sa corolle en a cinq, et chaque pétale est disposée (disposé, *corr.*) à sa partie supérieure en deux lobes, cette fleur a dix étamines, dont 5 situées entre chaque pétale, et les 5 autres au milieu, opposées à chacun d'eux. L'ovaire est terminé par 4 styles. Nous prenons à côté de nous (Nous étudions, *corr.*) une plante dont la tige est dépourvue de feuilles, c'est le gèneranium* de la famille des gèneraniacées*, la corolle porte cinq pétales rouges, mais qui ne sont pas divisés (divisés, *corr.*) comme ceux de la stellaire en deux lobes à leur

partie supérieure, les étamines sont resserrées autour du style qui se divise en 5 stigmates, l'ovaire de cette plante est conique. Nous cueillons aussi un millepertuis, qui sert en pharmacie comme plante médicinale. Si l'on regarde le soleil à travers cette feuille on voit qu'elle est percée d'une infinité de petits trous. Pendant que nous causons ainsi, un opâtre des sables se promène gravement à nos pieds; nous le reconnaissons à son large corselet, à son corps gris et malpropre, un hanneton au corselet vert sort de terre, nous le prenons et nous voyons à ses pattes qu'il est fouisseur; comme les autres hannetons, il nous fait du mal à l'état de larve. Pendant que nous le regardions, Eugène nous apporte un forficule ou perce-oreille, un (une, *corr.*) altise de la vigne de la famille des galéruques; nous trouvons un taupin, un hémiptère ou punaise des bois ou pentatum qui n'a que des demi-élytres, un brachinium crépitans de la petite espèce, avec son corselet rouge et son abdomen vert, un orthoptère du genre des sauterelles, un carabe doré, un charançon avec son museau pointu, son large corselet et son abdomen très-gros, un myriapode. Nous cueillons du fumeterre, du soucis des vignes, la doucette, du camalagrostis, à côté nous nous saisissons d'un taupin, cet insecte saute à l'aide de son corselet (comme tous les insectes du même genre, Élatérides. La plupart d'entre eux sont nuisibles. *Addition du maître*), il faut les écraser. Nous nous emparons d'une coccinelle, d'un harpalien, d'une géocorise, d'une grande quantité d'opâtres des sables, d'un sylphe *. Nous entrons dans les bois, où nous trouvons un grand nombre de hannetons qui dévorent les pousses des bouleaux, des marceaux et des chênes; nous en écrasons un grand nombre (Répétition. *Note du maître*), nous trouvons une casside verte et une dorée. De brillants insectes frappent nos regards, mais quelle agilité!... nous nous en emparons néanmoins; à leur grosse tête, aux six palpes des mâchoires, à celles-ci qui sont énormes, à leur belle couleur bleu-vert, passant au rubis, à leur beau vert des élytres (Inversion fautive; il faut: à la belle couleur verte de leurs élytres. *Note du maître*), nous reconnaissons la svelte cicindelle des bois. Nous finissons par nous emparer de plusieurs exemplaires de ces beaux insectes qui exhalent une odeur de rose. Nous descendons par un sentier sur la route de Lixy par laquelle, nous revenons chez nous.

Je finis ma lettre en te priant de ne pas manquer d'écraser les hannetons que tu trouveras. Nous devons, nous, leur faire

une chasse terrible, on nous les paie 0',10 le décalitre pour en faire de l'engrais : voici comment on s'y prend, on les recueille dans un sac et on les plonge dans l'eau chaude, ils y sont bientôt étouffés et avec chaque femelle trois à quatre cents œufs sont échaudés — quel service rendu à l'agriculture.

Ton ami,

12 avril.

Théophile RENARD.

Villemanoche (Yonne). École communale de garçons.

LEÇON SUR LA CHALEUR.

Lorsqu'un corps acquiert plus de chaleur qu'il n'en faut il se dilate, qu'il soit solide, liquide ou gazeux.

Pour prouver qu'un corps se dilate par l'augmentation de température on prend un boulet de fer : on s'arrange de telle sorte qu'il entre facilement entre les mâchoires d'un * clef anglaise ; on le jette dans le feu, et quand il est très-chaud, on voit qu'il n'est plus possible de le remettre en place. On peut mettre entre les mâchoires de la même clef une aiguille à tricoter ; on la fait chauffer sur un petit fourneau, et l'on voit cette aiguille se courber.

Pour prouver que les corps liquides se dilatent, on prend un petit ballon auquel on ajoute un tube fin ; on y met un liquide coloré et il suffit de tenir le petit ballon dans la main pour voir monter le liquide dans le tube.

Pour prouver que les corps gazeux se dilatent on prend encore un ballon auquel on ajoute un tube fin, mais ce tube est recourbé, et on y met un petit index de liquide coloré. L'air du ballon et du tube sont séparés de l'air extérieur par ce petit index de liquide. Il suffit encore de la chaleur de la main pour chasser le liquide.

D'après ce qui précède, on voit comment l'air doit se renouveler dans un appartement en hiver, alors que l'air de cet appartement est plus chaud que l'air extérieur. L'air de l'appartement étant plus chaud que l'air extérieur, il est moins dense ; si donc on ouvre une porte, l'air froid du dehors doit entrer par le bas tandis que l'air chaud de l'intérieur doit sortir par le haut. C'est en effet ce qu'il est facile de voir en mettant la flamme d'une bougie au bas et au-dessus de la porte ouverte.

Applications. — Quand le charron fait une roue, il doit faire que le cercle serre fortement les différentes parties. Pour cela, il le fait d'un diamètre plus petit que celui de la roue, et pour le mettre en place, il le fait chauffer.

Quand on construit une ligne de chemin de fer les rails ne se touchent pas par leur extrémité : dans le passage de l'hiver à l'été, le fer en voulant s'allonger quitterait sa place, et il en résulterait des déraillements.

Quand on construit des conduites d'eau en fonte, les tuyaux s'emboîtent les uns dans les autres, mais de telle sorte qu'ils puissent s'allonger un peu.

Quand on fait une toiture en zinc, les feuilles de métal sont clouées seulement d'un côté; on les laisse libres par l'autre extrémité.

Quand on doit joindre des feuilles de tôle, on les réunit par des clous que l'on fait chauffer au rouge, et auxquels on forme deux têtes, qui retiennent avec force les lames de métal; le fer en se refroidissant augmente encore la solidité de l'ensemble.

Lorsque dans une construction, deux murs parallèles s'écartent on peut les traverser de barres de fer que l'on chauffe, et qui à leurs extrémités sont façonnées en vis. Quand elles sont allongées par la chaleur, on y serre des écrous, et quand les barres se retirent, elles resserrent les murs.

Il y a des flacons de verre auxquels on ajoute des bouchons de verre très-exactement en les usant au moyen d'une poudre appelés émeri. Quelquefois, le bouchon est tellement serré qu'on ne peut pas l'enlever. Il suffit de chauffer le col du flacon pour le faire dilater; mais il ne faut pas attendre que la chaleur ait atteint le bouchon lui-même.

Dijon (Côte-d'Or). École du Nord. — Cours supérieur. — 1^{re} division.

SCIENCES PHYSIQUES.

Comment trouve-t-on la densité d'un corps soluble dans l'eau ?

Pour trouver la densité d'un corps soluble dans l'eau, soit par la méthode de la balance hydrostatique, soit par celle du

flacon, on plonge ce corps dans un liquide d'une densité connue, comme l'huile, l'alcool, l'éther, dans lequel ce corps serait insoluble.

Il suffirait ensuite pour avoir sa densité relativement à l'eau de multiplier la densité trouvée par celle du liquide employé.

On admet que dans une presse hydraulique la surface du petit piston p est 100 fois moindre que celle du grand piston P ; on enfonce p de 0^m,235 en exerçant un effort de 5 klg. Déterminer de quelle quantité p sera soulevé et quelle pression il exercera ?

1° Le piston *p* étant 100 fois moindre que le piston *P*, si on enfonce le piston *p*, d'après le principe universel « ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse, » le piston *P* sera soulevé d'une quantité 100 fois moindre ou $\frac{0,235}{100} = 0,00235$.

2° Si l'on exerce une pression de 5 klg sur le piston *p*, cette pression se transmettra dans toute la masse du liquide, de telle sorte que chaque portion de la surface du grand piston égale à la section du petit recevra de bas en haut une pression de 5 klgmes. Or, puisque la surface du grand piston est 100 fois plus grande que celle du petit, la pression totale que recevra le premier sera égale à $5 \times 100 = 500$ klg.

Ce qui peut encore s'énoncer ainsi : les pressions étant proportionnelles aux surfaces, on aura :

$$\frac{p}{P} = \frac{s}{S} \text{ ou } \frac{5}{x} = \frac{1}{100} \text{ ou } x = 500 \text{ kilogrammes.}$$

15 mars 1875. Hippolyte REGNIER, treize ans et demi.

Le Creuzot (Saône-et-Loire). — Spécial. — 1^{re} classe.

LA CHAUX.

Four à chaux.

Le calcium uni à l'oxygène* forme un oxide*, la chaux, c'est une matière blanche et qui sert à bâtir. En versant sur la chaux qui est passé* par le four elle boue* et dégage de la chaleur jusqu'à faire monter le thermomètre à 300°. Dans des

fours on met des pierres à chaux l'acide carbonique se dégage et il ne reste que la chaux. Les principaux fours pour la cuisson de la chaux sont où * des fours de campagne ou des fours ovoïdes. On forme une voute * avec les plus grosses pierres au-dessus de la grille on brûle * des fagots ou de la tourbe. Quand l'acide carbonique * s'est dégagé * la chaux passe sous la grille et on la sort par un trou qui y a été ménagé les chaux se divisent en : *chaux grasses*, *chaux maigres* et *chaux hydroliques* *.

Chaux grasses. — Les chaux grasses sont celles qui proviennent de la calcination des pierres calcaire * et qui si on y jette de l'eau dessus se boursoufle * en grossissant de volume et forme * une pâte blanche et très liante.

Chaux maigres. — Les chaux maigres sont celles qui proviennent des pierres calcaires mêlés * à l'argile, à la magnésie et à l'oxide * de fer elle * ne se boursoufle * pas et ne change * pas de volume quand on y jette de l'eau dessus et forme * une pâte courte et peu liante.

Chaux hydroliques *. — Les chaux hydroliques * sont celles qui se durcissent sous l'eau elles prennent prise au bout de cinq à six jours et prennent la solidité de la pierre au bout de six mois.

Arsène VIDAL.

Toulouse (Haute-Garonne). École des Minimes, dirigée par M. Mercadier. — 1^{er} cours.

COMPOSITION EN CHIMIE.

Parlez de l'hydrogène protocarboné ou grisou.

L'hydrogène combiné avec l'oxygène forme l'eau ; mélangé au carbone, il forme deux gaz inflammables ; l'hydrogène protocarboné et l'hydrogène bicarboné.

L'hydrogène protocarboné (qui contient une proportion de carbone) est un gaz sans couleur, qui brûle avec une flamme bleue. C'est lui qui se détache en grosses bulles lorsqu'on remue la vase des eaux stagnantes : de là lui vient son nom de gaz des marais. Il se produit aussi naturellement dans les houil-

lères, où on lui donne le nom de grisou. Là il occasionne, au contact des lumières, des explosions très-dangereuses. Pour empêcher le grisou de prendre feu, les mineurs ne doivent se servir que des lampes de sûreté de Davy, qui sont recouvertes d'une toile métallique empêchant la flamme de se communiquer au grisou.

Quelques mots sur l'hydrogène bicarboné.

C'est l'hydrogène bicarboné (contenant deux proportions de carbone) qui forme en grande partie le gaz de l'éclairage. Ce gaz est sans couleur, d'une odeur particulière, et brûle avec une flamme blanche en donnant une lumière très-vive. Mélangé à l'air dans un lieu fermé, il s'enflamme si on y pénètre avec du feu et produit une détonation * analogue à celle du grisou. Il faut donc prévenir les fuites de gaz et se garder d'introduire des lumières dans les lieux où l'odorat révèle la présence du gaz de l'éclairage.

Gaz de l'éclairage. Faire le croquis de l'appareil que vous avez vu à l'usine à gaz d'Étampes.

Le gaz de l'éclairage se fabrique dans les usines en distillant la houille ou certains bitumes. Ces matières sont introduites dans des cylindres de fonte ou dans de vastes cornues en terre réfractaire, c'est-à-dire qui résiste au feu ; on les chauffe fortement. Le gaz et les matières volatilisées ou réduites en vapeur par la chaleur du foyer, se rendent par des tubes fermés dans des cylindres à moitié remplis d'eau, où se déposent le goudron et les matières étrangères. Il traverse ensuite de grandes caisses appelées épurateurs, contenant des plâtras, de la chaux, et des sels métalliques ; ces substances achèvent de le purifier. Il quitte enfin l'épurateur pour se rendre sous une vaste cloche appelée épurateur (*sic*), d'où on le distribue dans la ville par des tuyaux souterrains (1).

Les résidus provenant de la fabrication du gaz sont tous utilisés : dans les cornues, on trouve le coke, qui n'est autre chose que de la houille distillée, et qu'on emploie comme combustible. Dans le condenseur, on recueille le goudron et les sels ammoniacaux, matières très-utilisées dans l'industrie.

Le gaz de l'éclairage, qui sert surtout à éclairer les villes et les usines, est en outre appliqué au chauffage des appartements

(1) Cette description est accompagnée d'un croquis fait par l'élève.

et des cuisines. En raison de son prix peu élevé, il remplace quelquefois l'hydrogène dans le gonflement des ballons.

MARICHELLE, quatorze ans.

(Points obtenus : Vérité scientifique, 10; — composition, 9; — croquis, 5; total, 24. — Le maximum des points à obtenir est 25.)

Étampes (Seine-et-Oise). École publique de garçons, dirigée par M. Langumier. — 1^{re} division.

VII

ÉCONOMIE RURALE

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA TAILLE.

1^o La durée de la forme d'un arbre soumis à la taille dépend de l'égalé répartition de la sève dans toutes ses branches.

Dans les arbres fruitiers abandonnés à eux-mêmes, la sève se distribue également, parce que l'arbre prend de lui-même la forme la plus en rapport avec la tendance naturelle de cette sève. Mais dans les arbres soumis à la taille; les formes qu'on leur impose en nécessitant le développement de ramifications plus ou moins nombreuses contrarient la direction naturelle de la sève. Or, comme celle-ci tend à se porter de préférence vers le sommet de la tige, il en résulte que si l'on n'y prend garde les ramifications de la base deviennent bientôt languissantes et la première forme obtenue est remplacée par une tige nue portant une tête plus ou moins volumineuse. Pour contrarier la végétation et la répandre également partout on emploie les moyens suivants :

2^o Tailler très-courts les rameaux de la partie forte et très-longs ceux de la partie faible.

On sait que la sève est attirée par les feuilles donc en supprimant sur les points vigoureux le plus grand nombre de boutons à bois, on prive ces points des feuilles que les boutons auraient développées; la sève y arrive en moins grande quantité et la végétation est diminuée. En agissant d'une manière tout opposée on obtient un résultat contraire.

3° *Laisser sur la partie forte le plus grand nombre de fruits possible et les supprimer tous sur la partie faible.*

On sait que les fruits attirent la sève des racines et l'emploient à leur accroissement. Il arrivera donc que la sève absorbée par les fruits manquera à la branche qui de forte deviendra faible.

4° *Supprimer le plus tôt possible sur la partie forte les bourgeons utiles et pratiquer cette suppression le plus tard possible sur la partie faible.*

Moins il y a de bourgeons sur une branche moins il y a de feuilles et moins par conséquent la sève y est attirée. En laissant séjourner le plus longtemps possible les bourgeons sur la partie faible, on y fera arriver la sève en plus grande abondance, et lorsqu'on viendra à la supprimer ayant déjà fait son essor de ce côté, elle y sera maintenue plus facilement.

5° *Supprimer de très-bonne heure l'extrémité herbacée des bourgeons de la partie forte, et ne pratiquer cette opération que le plus tard possible sur la partie faible en y soumettant seulement les quelques bourgeons qui, par la position qu'ils occupent devraient être décapités.*

Cette suppression appelée le pincement refoule la végétation et nourrit les bourgeons pour les faire fructifier, elle est applicable aux arbres en plein vent et aux arbres en espalier, tant pour les fruits à noyau que pour les fruits à pépins.

6° *Eloigner le côté faible du mur et y maintenir le côté fort.*

En éloignant du mur la partie faible on permet aux bourgeons de recevoir la lumière de tous les côtés : c'est la lumière et l'air qui projettent la sève des racines. Donc, plus une branche est exposée à la lumière plus elle végètera. Par conséquent : *pour affaiblir une branche, ôtons-lui la lumière.*

7° *La sève développe des boutons beaucoup plus vigoureux sur les rameaux taillés courts que sur ceux taillés longs.*

Il est évident que si la sève n'agit que sur un ou deux boutons, elle les développera avec plus de vigueur que si son action était partagée entre quinze ou vingt. Pour obtenir du fruit, tailler long parce que les rameaux peu vigoureux se chargent d'un plus grand nombre de boutons à fleurs.

6° *La sève tendant toujours à se porter à l'extrémité des*

rameaux fait développer le bouton terminal avec beaucoup plus de vigueur que les rameaux latéraux.

D'après ce principe, toutes les fois qu'on voudra obtenir un prolongement de branches, il faudra tailler sur un bouton à bois vigoureux, et ne laisser au-delà aucune production qui puisse lui enlever l'action de la sève.

9° Plus la sève est entravée dans sa circulation, plus elle produit de boutons à fleurs.

En circulant lentement, la sève subit une préparation plus complète et devient plus propre à former des boutons à fleurs sur une branche, il suffit d'empêcher la sève d'y circuler en inclinant la branche.

10° Les feuilles servent à préparer la sève des racines pour la nourriture de l'arbre afin de former les boutons sur les rameaux.

Gardez-vous donc d'enlever les feuilles aux arbres, pas même pour exposer les fruits au soleil. Les rameaux effeuillés ne présentant que des boutons mal conformés ne donneraient l'année suivante qu'une végétation languissante.

Jean BORDES, douze ans.

(Extrait d'un cahier résumant les leçons d'arboriculture de l'année 1877. Ces leçons, données d'abord en classe, ont été répétées par les élèves sur les arbres, suivant les saisons des tailles d'hiver et d'été.)

L'Isle Jourdain (Gers). École communale laïque, dirigée par M. Étienne Denjean.

INDUSTRIE DU BESSIN.

Industrie beurrière.

L'industrie beurrière ne constitue pas seulement la richesse du Bessin, elle est encore pour ce pays, un titre de gloire, car, nul pays au monde ne surpasse le Bessin sous le rapport de la quantité et de la qualité du beurre.

On désigne sous le nom de beurres d'Isigny des beurres de qualité supérieure que l'on vendait autrefois en grande quantité à la halle du chef-lieu de canton, mais que l'on expédie depuis longtemps directement à Paris. Ces beurres sont produits par les nombreux herbages qui couvrent la surface des cantons de Bayeux, de Trévières d'Isigny et même aussi d'une

grande partie des cantons de Ryes, de Balleroy. La fabrication du beurre joue un rôle si important dans l'agriculture du Bessin et la culture des herbages l'emporte tellement sur la culture des terres à labour que dans un grand nombre de fermes surtout dans le canton d'Isigny cette dernière suffit rarement, à nourrir le personnel employé.

On conçoit qu'une industrie si considérable soit l'objet de tous les soins et de toute la sollicitude de l'agriculture du Bessin. Aussi, lorsque vous entrez dans une ferme, vous pouvez être certain que l'appartement que l'on vous montrera avec orgueil, avec une satisfaction aussi grande que celle qu'éprouve le riche capitaliste en vous introduisant dans son salon tapissé de lambris et ornés de précieux tableaux (1).

Du trayage.

Deux ou trois fois dans la journée des servantes qui ont les mains soigneusement lavées, vont traire les vaches dans les herbages, et le lait extrait jusqu'à épuisement des mamelles qui sont toujours tenues dans le plus parfait état de propreté est recueilli dans des vases de cuivre jaune étamés à l'intérieur et nettoyés avec l'attention la plus minutieuse. Ces vases connus sous le nom de cannes sont apportés à la ferme dans des cages portées par un âne et le plus souvent par un petit cheval occupé presque exclusivement à ce genre de travail. Les maîtresses de ferme savent parfaitement que le lait qui sort en dernier lieu est le plus riche en crème et elles ont soin de recommander aux servantes de vider complètement la melle.

Coulage du lait.

Une fois apporté à la ferme, le lait est déposé immédiatement dans des vases en terre nommés terrines ou pots à lait, et on a la précaution en le versant pour éviter la présence de tout corps étranger de le passer dans un tamis. Cette seconde opération se nomme coulage.

Soins apportés à la propreté des terrines.

C'est dans les terrines que se passe une des opérations les plus importantes de la fabrication du beurre : l'ascension de la

(1) L'élève, en copiant, a laissé la phrase inachevée sans s'apercevoir que le sens était incomplet.

crème. Il est de toute nécessité qu'elles soient tenues dans le plus parfait état de propreté, aussi l'attention la plus rigoureuse est elle donnée à leur nettoyage. Tous les jours avant de s'en servir on frotte soigneusement les terrines avec des orties et on les place dans un grand chaudron rempli d'eau, que l'on fait bouillir pendant une demi-heure. On donne à cette opération le nom de nettoyage. Puis, pour acquérir la certitude que toute trace de malpropreté a disparu, on fait sécher les terrines sur un feu de charbon modéré : c'est là ce qui constitue le grillage.

De la laiterie.

La laiterie est l'appartement qui attire toute la sollicitude d'une fermière. Elle est toujours placée au rez-de-chaussée, disposition commandée, non-seulement par les exigences du ménage mais aussi par la quantité considérable d'eau employée pour la rafraîchir la nettoyer, etc. La laiterie est toujours établie dans un lieu frais ouvert au nord suffisamment aéré.

Un thermomètre placé dans toutes les bonnes laiteries du Bessin permet de vérifier facilement si la température de l'appartement est au degret * convenablement (*sic*) pour l'ascension de la crème c'est-à-dire à quatorze ou quinze degrés * et l'on obtient cette température en chauffant la laiterie pendant l'hiver et en la refroidissant pendant l'été.

De l'écémage.

Dans une laiterie bien tenue, on attend ordinairement 24 heures en été, et 28 heures en hiver avant d'écémer ; ce n'est pas là toutefois une règle fixe. L'écémage est pratiqué au fur et à mesure de la formation de la crème.

La crème enlevée au moyen d'un instrument en fer blanc nommé écémoir dont les trous laissent échapper le lait, est déposée dans d'autres vases en grès qui deviennent l'objet de soins encore plus minutieux que ceux qui ont été donnés au bout (*sic*). Les vases contenant la crème sont déposés dans un appartement distinct attenant à la laiterie et on les y laisse jusqu'au moment de faire le beurre. C'est un fait reconnu que plus la crème est fraîche, plus le beurre est délicat et plus le prix que l'on en obtient est élevé. Dans les grandes fermes on le fait deux et trois fois par semaine lorsqu'on en a les éléments.

Du barattage.

Tout le monde sait, que pour faire le beurre il faut battre la crème dans une espèce de petit tonneau appelé baratte.

Le battage de la crème ne doit se faire ni trop vite ou trop lentement. On sait que dans le premier cas le beurre perdrait de son arôme et contracterait même quelquefois un mauvais goût; que, dans le second cas, le beurre se formerait difficilement et n'aurait plus la qualité supérieure que l'on recherche.

A la sortie de la baratte le beurre ne forme point une motte unique; il est toujours divisé en fragments plus ou moins considérables que l'on pétrit en mottes. Après cela, il ne reste plus qu'à laver le beurre à grande eau et plusieurs fois afin d'en enlever autant que possible le petit lait qu'il contient encore. Une fois lavé et ramassé en mottes, le beurre est soigneusement recouvert d'un linge très-propre, puis placé en l'entourant de paille fraîche dans un panier: c'est dans cette condition qu'on l'expédie pour la vente.

Produit d'une vache.

On estime, dans le pays, qu'il faut de 25 à 28 litres de lait pour fabriquer un kilogramme de beurre et que la production annuelle est alors pour une vache de 125 à 135 kilogrammes de beurre. En estimant chaque kilogramme à 3 fr. et il y en a une forte portion qui est vendue de 4 fr. à 4 fr. 50 et quelquefois même à 5 fr. on voit que le produit d'une vache exploitée pour le beurre s'élève à peu près à 400 fr. par an. Ces 400 fr. doivent être considérés comme un bénéfice net, car le lait qui sert à élever des veaux, des cochons représente avec le fumier fourni par l'animal l'équivalent des frais de soins et de nourriture.

Berthe DUBUISSON, huit ans et demi.

Ecrammeville (Calvados). École de filles dirigée par Madame Delaporte, sœur Saint-Alexis. — 2^e cours.

AVANTAGES DE L'INSTRUCTION POUR L'HOMME DES CHAMPS.

L'habitant de la campagne qui sait lire, écrire, calculer, dessiner, trace avec sa charrue son sillon plus droit, taille mieux ses arbres qui poussent davantage, bâtit ou répare avec plus de solidité et d'économie, sait mieux les méthodes de culture et les soins à donner aux animaux, vend, loue, achète, échange, prête, emprunte et conduit ses affaires avec plus d'ordre d'économie et de gain. S'il est père de famille il n'a pas besoin de perdre son temps et son argent pour aller à la ville voisine consulter l'avoué, l'huissier, le notaire pour faire un simple billet, donner une quittance, rédiger un acte sous seing privé pour écrire à son fils ou à sa fille absents; il ne mettra pas non plus des tiers dans la confiance de ses amitiés, de ses secrets, de ses affaires. De plus en utilisant les secours réunis de la science et de l'expérience et en réalisant des progrès en agriculture, il fera prospérer sa fortune, et se rendra utile à la société. De ce qui précède, il résulte que tous les citoyens ont intérêt à ne pas rester dans l'ignorance, puisque avec le secours de l'instruction, chacun peut faire ses propres affaires: Combien sont donc blâmables * ceux qui étant illétrés *, négligent de profiter des avantages qui leur sont offerts dans les écoles primaires et dans les cours d'adultes!

L'homme des champs qui sait lire, écrire et calculer, s'il est garçon, domestique ou militaire, peut s'épancher dans ses lettres avec son vieux père, ou sa bonne mère, ou sa sœur et leur confier sans témoins, ses peines, ses espérances, ses joies. S'il aime la considération, s'il est jaloux de servir ses concitoyens il peut devenir plus facilement, conseiller municipal, instituteur, arpenteur adjoint ou maire. S'il est soldat, et qu'il ait du goût pour la carrière militaire, qui empêche qu'il ne parvienne avec du courage, de la probité et de la conduite, à être sergent, officier, capitaine et plus, et qu'il ne rentre dans ses foyers pensionné et décoré. De ce que nous venons d'écrire, concluons donc combien l'instruction est avantageuse, et combien nous devons avoir à cœur d'en acquérir puisqu'elle ouvre l'entrée à toutes les carrières, et que sans elle on est un homme incomplet et inutile à la société. Aussi combien est honorable celui qui, par ses efforts persévérants à l'étude ou à l'ouvrage ou dans toute autre condition, se sera fait, par sa

tenue, sa conduite et son travail, une position honnête qui le place au-dessus du vulgaire et lui donne souvent dans une commune l'autorité de commander à ses concitoyens.

La profession de cultivateur.

La terre est vaste, le travail ne manque pas et ses produits se multiplient sous une main intelligente et active. La profession de cultivateur devient plus lucrative, plus aisée et sollicitée plus efficacement l'estime et le concours des hommes de bonne volonté; qu'ils se mettent donc à l'œuvre. La terre est une bonne nourrice à eux de tirer largement leur subsistance de ses mamelles fécondes, au lieu d'aller mendier aux grandes cités ou * souvent ils trouvent la honte et la misère. L'agriculture ! Hommes des champs. Voilà votre force et votre salut. Là, pas de concurrence ruineuse, pas de faillite, nul désordre de l'agiotage. Le travail est la source de la fortune publique et de l'abondance. Cessez de produire du blé, du vin, du bétail, des fruits. Que reste-t-il ? Rien. Au contraire, obtenez par votre travail plus des fruits de la terre que vous n'en pouvez consommer, et le superflu échangé contre de l'argent, vous procurera tout le bien que vous voudrez.

Souvenez vous que c'est l'agriculture qui donne le prix à l'argent et à tout le reste : Habitants des campagnes aimez donc votre profession de cultivateur, de vigneron et de jardinier; restez au lieu qui vous a vus naître, et n'enyez pas aux citadins leurs prétendues jouissances. Aux champs vous menez une vie plus paisible, vous jouissez d'une santé plus robuste, vous respirez toujours un air pur et du côté du corps et de l'âme. Vous conservez ces mœurs patriarcales*, et vous légués à la France des bras forts et vigoureux pour défendre ses frontières, et repousser ses ennemis, tandis que les ouvriers et les employés des villes vivent d'une atmosphère corrompue, dont le moindre effet est une santé chétive qui est presque toujours l'indice de la corruption du cœur.

Armand BONNET.

Né le 26 janvier 1864.

Lusigny-sur-Aube (Aube). École de garçons dirigée par M. Guillemot. — Enseignement agricole sous forme de dictées.

AGRICULTURE.

Combien d'espèces de racines? Expliquez.

On peut les classer ainsi : les tubéreuses qui ressemblent aux pommes de terre, aux topinambourgs* ; les fibreuses qui comprennent les céréales, et qui sont formées de petits filets qui s'enfoncent peu dans le sol ; les bulbeuses, qui comprennent l'ail, l'échalotte, les pivotantes qui comprennent les betteraves, etc.

Un grand nombre de racines sont employées comme aliments, comme les panais ; d'autres donnent de la teinture comme la garance ; d'autres donnent des médicaments, comme la guimauve, le chiendent, la rhubarbe, etc.

Qu'est-ce qu'une marcotte?

La marcotte consiste à coucher une branche du végétal dans un trou et à lui faire pousser des racines, lorsque cette branche tient encore au végétal qui lui a donné naissance. Il y a trois manières de faire la marcotte : 1° coucher la branche dans le sol, c'est ce que l'on appelle la marcotte simple ; 2° la marcotte par torsion, en tordant la branche ; 3° en ficellant la branche avant de la mettre dans le sol.

Quels sont les éléments constitutifs du sol? Expliquez.

Ce sont : l'argile, le sable, le carbonate de chaux et l'humus ou terreau. L'argile ou glaise est une terre qui, à l'état humide, forme une pâte douce, lisse, susceptible de se mouler sous toutes les formes, à l'état sec elle se prend en une masse compacte.

L'argile s'attache fortement à la langue et en absorbe l'humidité. Le sable ou silice est un composé de sable et de matières terreuses pulvérisées.

On la confond souvent avec le sable.

Le carbonate de chaux est une pierre blanche que l'on a fait cuir* dans un four et qui est devenue blanche et friable.

L'humus est une terre noire provenant des décompositions des matières animales et végétales enfouies dans le sol.

Quelles sont les qualités d'une bonne terre?

Une bonne terre doit être d'une couleur foncée et contenant en proportion de l'argile, du sable, du carbonate de chaux et un douzième d'humus.

En quoi consiste l'écobuage?

L'écobuage est une opération qui consiste à débarrasser une terre des mauvaises herbes et des insectes qu'elle contient, en les faisant brûler avec la terre et en y répandant les cendres.

9 mars 1877.

Albert GUYOT.

Saint-Martin-d'Ordon (Yonne). École communale dirigée par M. Durand. Cahier-journal.

AGRICULTURE.

Quels soins le fermier doit-il avoir des étables et des bestiaux?

Tous les jours il doit venir lui-même surveiller ses étables; il doit veiller à ce qu'on les nettoie, à ce qu'on les lave. La France possède de belles races de bœufs garonnais, limousins, nivernais et bretons. Les meilleures races pour l'engrais sont celles de Normandie et de Poitou.

Quel est le seul moyen d'avoir des bœufs gras et de bonnes vaches laitières?

Les bien nourrir. Un bon fermier doit régler la ration des bestiaux d'après leur poids. Un animal qu'on laisse se reposer doit avoir 3 kilogrammes de fourrage pour 100 kilogrammes de chair; un animal qui produit ou travaille doit avoir 5 kilogrammes de fourrage pour 100 kilogrammes de chair.

Comment le cultivateur doit-il employer sa journée, sa soirée, ses moments de loisirs?

Toute la journée il est avec les travailleurs; le soir, il établit soigneusement ses comptes, il calcule ses dépenses, il écrit en face les profits. Pas un sou n'est dépensé dans la vaste ferme qui ne soit porté sur les livres du maître. Enfin, lorsque, ses travaux finis, il lui reste un moment, il le consacre à s'instruire; les plus savants sont ceux qui aiment le mieux à apprendre encore. Il lit les livres d'agriculture; il se tient au courant des inventions nouvelles.

Quels sont les divers ouvrages qu'on peut faire avec profit

exécuter par des machines, dans une grande exploitation agricole?

Les machines les plus usitées* sont les batteuses, les faucheuses, les moissonneuses. Du reste, dans l'agriculture comme dans tous les autres métiers, les machines tendent à remplacer et à adoucir de plus en plus le travail des hommes.

Eugénie BEAUVOIR.

Née le 11 octobre 1864.

Laucourt (Loiret). École mixte, dirigée par M. Lambert.

LEÇONS DE CHOSES APPLIQUÉES AUX EXERCICES DE STYLE.

Sommaire.— Lait, crème, petit-lait, caillé. Propreté nécessaire pour la conservation du lait.— Baratte, beurre. — Confection du fromage. — Présure (solide ou liquide), fromage dur, fromage mou.

Le lait, le beurre et le fromage.

Vous savez peut-être que lorsqu'on laisse reposer le lait quelque temps dans un vase, il se forme à la surface une matière blanche que l'on peut séparer d'un autre liquide acidulé appelé petit-lait, c'est la crème; il reste encore une matière ferme qui nage dans le petit-lait et que l'on appelle caillé. Ordinairement on donne le petit-lait aux porcs, mais avec le caillé on fait le fromage, avec la crème on fait le beurre. Mais il faut une grande propreté, depuis la jatte où on met le lait jusqu'à la baratte où on bat le beurre. On met le lait dans des vases en grès évasés en dessus pour que la crème monte plus vite. Ensuite on enlève la crème avec une large cuillère, puis on la verse dans la baratte. La baratte est une espèce de petit tonneau dans lequel on fait entrer un morceau de bois terminé à l'intérieur par une rondelle percée de trous. On fait descendre et remonter ce bâton par mouvements réguliers. Alors la crème s'épaissit, et bientôt on voit paraître de petites mottes de beurre très-appétissantes. On n'a plus qu'à laver le beurre à grande eau, et avoir soin de ne pas laisser de petit-lait, car il ferait aigrir promptement le beurre. Le caillé est le principal élément du fromage, mais si on fait le fromage sans

y laisser la crème, il n'est pas bon. Comme la crème se sépare vite du lait, on le fait cailler artificiellement en y mettant de la présure. La présure est une partie de l'estomac des jeunes veaux appelée caillette, qui, en vertu des sucs gastriques qu'elle contient, fait cailler le lait. On distingue deux catégories de fromages : les fromages à pâte molle, comme le camembert, le livarot, le mont-d'or, le fromage d'Auvergne; et les fromages à pâte ferme : tels que les fromages de gruyère, le roquefort, le chester, le fromage tête de mort. La fabrication du roquefort est vraiment curieuse. Ce fromage est fait avec du lait de brebis et de chèvres mélangés, dans le petit village de Roquefort, du département de l'Aveyron. On le met dans des caves creusées dans le roc où il prend des veines de moisissures qui lui donnent un goût très-appétissant tout particulier.

Diverses espèces de fromage.

- 1° Fromage d'Auvergne (Cantal).
- 2° Fromage de Gruyère (Suisse).
- 3° Marolles en tuile de Flandre (Nord).
- 4° Marolles en pavé (Nord).
- 5° Fromage de Brie (Seine-et-Marne).
- 6° Fromage de Gex (dans l'Ain).
- 7° Fromage de chèvre affiné (Hérault, Isère, etc.).
- 8° Fromage de chèvre frais (Hérault, Isère).
- 9° Fromage de Neuchâtel affiné.
- 10° Mont-d'Or (Puy-de-Dôme).
- 11° Camembert (Orne).
- 12° Fromage rond de Hollande.
- 13° Le roquefort (Aveyron).
- 14° Le livarot (Calvados).
- 15° Le shester* (Angleterre).
- 16° Tête de mort (Cantal).

Gustave JANET.

Né le 15 janvier 1863.

Poigny (Seine-et-Oise). École communale mixte, dirigée par M. Alphonse Vienne.

LE MAÏS (1).

Le maïs, appelé blé de Turquie ou blé d'Espagne, est non-seulement cultivé pour ses graines, mais encore comme plante fourragère. On le cultive peu dans notre contrée, si ce n'est comme fourrage. Il demande une terre profonde, humide et bien préparée. Comme il craint les gelées, on le sème dans le mois de mai, à la volée quand on veut le cultiver comme fourrage, et en lignes, quand on veut le récolter en grain. Les lignes sont espacées de 40 centimètres; on met trois grains pour chaque pied, à 40 centimètres de distance. Quand le maïs a atteint 10 centimètres de hauteur, on lui donne un premier binage, puis un second trois semaines après, puis un troisième à l'époque de la floraison. C'est en faisant le second binage qu'on butte fortement le pied de maïs. On le récolte à la fin de septembre.

Jules JANVIER.

Né le 18 août 1865.

Boule (Loiret). École dirigée par M. Maubert.

AMENDEMENTS ET ENGRAIS.

(Devoir de style.)

Sommaire : Établir ce que c'est que les amendements. — Quels sont les principaux? Comment les divise-t-on? Comment doit-on les choisir? Qu'est-ce que les engrais? Établir la différence entre les amendements et les engrais.

Rédaction.

Amender un terrain c'est lui donner ce qui lui manque soit comme argile soit comme sable ou soit comme calcaire. Rarement un sol renferme de ces trois parties en assez grande quantité pour qu'il soit propre à la culture; alors pour le rendre propre on l'amende c'est-à-dire on le corrige de ses défauts. Ainsi pour amender un terrain argileux on y mé-

(1) Ce devoir est accompagné d'un dessin à la plume. .

lange de l'argile calciné (débris de briques et de poteries, etc.), des cailloux, du sable et du calcaire afin qu'on puisse mieux le cultiver. Un terrain sablonneux en y mélangeant de l'argile sec et réduit en poudre et de la chaux. Les meilleurs amendements sont la chaux, la marne et le plâtre. Il y a deux sortes d'amendements : 1° les amendements modifiants qui changent la nature d'un terrain et les amendements assimilables qui en changeant le terrain donnent aux plantes ce qui leur manque. Quand les plantes ont pris dans la terre les éléments qui leur sont nécessaires, cette terre est dépourvue d'éléments alors il faut lui en donner d'autres, c'est ce qu'on appelle l'engraisser. Les engrais se composent principalement d'excréments d'animaux et de la décomposition de végétaux.

Il ne faut pas confondre amender un terrain et l'engraisser, car c'est très-différent. Amender un terrain c'est le corriger de ses défauts, le rendre léger quand il est trop lourd ou le rendre lourd quand il est trop léger, tandis que l'engraisser c'est lui donner les éléments propres pour la nourriture des plantes.

Edmond HURPEL, douze ans et demi.

Sedan (Ardennes). École communale de garçons, dirigée par M. Léonard. — Cours supérieur.

RÉDACTION.

Fabrication des fromages dans mon pays.

Bien des personnes en voyant des fromages se demandent comment ils sont fabriqués. Ce doit être disent-elles une opération bien difficile et qui doit demander beaucoup de soin. Mais il n'en est pas ainsi, la fabrication du fromage est très-simple, du reste on peut s'en rendre compte aisément. Mettons les pieds dans une ferme et suivons la ménagère.

Le matin elle se rend à l'étable avec un seau et un tabouret. Vous allez sans doute me demander ce qu'elle va faire de si bonne heure. Elle va traire les vaches. Elle reste à l'étable plus ou moins longtemps, selon qu'elle a plus ou moins de vaches à traire, et elle en sort avec son seau plein de lait. Après avoir fait passer ce lait dans un linge pour en éloigner (séparer, *corr.*) les choses malpropres qui pourraient s'y trouver,

elle le verse dans une grande chaudière et retourne aussitôt à l'étable si elle n'a pas fini. Voilà déjà la principale chose qui est faite, car, une fois le lait traité, le reste se fait pour ainsi dire seul.

Avant de continuer, il est bon de dire aussi qu'on fait du fromage avec le caillé qui reste après l'enlèvement de la crème; mais, fabriqué avec du caillé seul, il est dur, sec, et il a peu de goût. Pour que le fromage soit tendre et savoureux, il faut y laisser la crème. Mais, comme la crème se sépare vite du lait, on a soin, pour la conserver, de faire cailler le lait aussitôt qu'il est traité, en y mélangeant quelques cuillerées de présure. La présure est un liquide que l'on obtient en faisant fermenter une partie de l'estomac d'un jeune veau dans de l'eau. On laisse ainsi le lait jusqu'à ce qu'il soit caillé suffisamment en ayant soin d'enlever le petit-lait qui se forme.

Le caillé est ensuite introduit dans des formes, espèces de petites boîtes cylindriques, où on le laisse jusqu'à ce qu'il soit complètement égoutté. Alors on sale les fromages et on les remet dans les formes. Quand le sel est fondu, les fromages sont terminés. Après les avoir fait sécher, on les dépose à la cave, où ils acquièrent leur goût en attendant que le marchand vienne les chercher pour les livrer au commerce.

Lucien GRAVIER, quinze ans.

(Note : Bonne rédaction ; détails exacts.)

Saint-Dié (Vosges). — École communale laïque de garçons.

COMPOSITION EN AGRICULTURE.

Répondez par écrit aux questions suivantes :

En quoi consiste la routine ?

La routine consiste à ne faire aucune amélioration et à suivre la méthode de nos ancêtres quoiqu'on sache bien qu'il en est une autre plus facile et plus simple.

Comment fait-on pour drainer une terre ?

On creuse des rigoles étroites et profondes au fond desquelles on établit des tuyaux en terre cuite; l'eau de pluie, après s'être infiltrée dans le sol, s'écoule par ces tuyaux

Quels sont les avantages du drainage au point de vue de l'agriculture ?

Le drainage en débarrassant le terrain des flaques d'eau qui le couvrent en double presque le rapport.

Au point de vue du climat ?

Il fait disparaître les brouillards fétides qui sont produits par l'évaporation des eaux, et les fièvres intermittentes qu'engendrent ces brouillards. La Sologne nous offre un exemple des salutaires effets du drainage ; les brouillards qui couvraient presque continuellement ce malheureux pays deviennent de moins en moins fréquents, et les victimes si nombreuses de la fièvre y diminuent de jour en jour.

Quels sont les terrains qu'il est le plus utile de drainer ?

Il est surtout nécessaire de drainer les terrains argileux parce que l'eau, ne pouvant s'infiltrer profondément dans ces sortes de terres, reste à la hauteur des racines et les pourrit.

Quels sont les éléments constitutifs du sol ?

Les éléments constitutifs du sol sont l'argile, le sable et la craie ou calcaire. Les meilleurs terrains sont ceux qui contiennent ces trois éléments dans une proportion convenable.

Qu'est-ce qu'amender ?

Amender un terrain, c'est lui procurer l'élément qui lui manque. Ainsi une terre qui ne contiendrait que du sable et de l'argile serait infertile ; pour la rendre productive, il faut y ajouter de la craie, etc.

Qu'est-ce que fumer ?

Fumer, c'est rendre à la terre les matières nutritives que lui a enlevées la dernière récolte, c'est fournir aux plantes le phosphore, l'azote, en un mot, la nourriture dont elles ont besoin. La bonne terre entretient autour des racines une température et une humidité convenables, le fumier les nourrit.

MARICHELLE, onze ans.

Étampes (Seine-et-Oise). École publique de garçons, dirigée par M. Languinier. — 1^{re} division.

BUDGET D'UNE FAMILLE DE CULTIVATEURS.

Le budget d'une famille de cultivateurs plus ou moins aisée doit être établi de manière à équilibrer les *dépenses* avec les *recettes*; celles-ci doivent toujours laisser un excédant proportionné à la position des *familles*, afin de pourvoir aux besoins de l'avenir, à l'établissement des enfants et aux pertes et accidents, tels que perte de bestiaux, insuffisance des récoltes, etc.

Cette somme d'ailleurs est indépendante de celle que toute famille prudente doit réserver pour les *dépenses* imprévues de l'année courante.

RECETTES PRÉSUMÉES.

Produit des récoltes principales.

1° — 40 hectolitres de froment à 27 fr.		} 1584
l'hectolitre.....	1080	
2° — 36 hectolitres de sarrasin à 14 fr.		}
l'hectolitre.....	504	

Produit de la vente des bestiaux.

3° — Un poulain.....	350	} 1835
4° — Trois porcs pesant sur pied 150 kil. chacun à 0,90 le kilog.....	405	
5° — Deux bœufs pesant sur pied 600 kil. chacun à 0,90 le kilog.....	1080	
6° — Deux génisses pesant sur pied 350 kilog. chacune à 1 fr. le kil.	700	} 1260
7° — Six paires de moutons à 90 fr. la paire.....	540	
8° — 4 kilog. de laine à 5 fr. le kilog..	20	

Produit de la basse-cour et du verger.

9° — 6 kilog. de beurre par semaine à 1,25 le 1/2 kilog.....	780	} 1465
10° — Quatre douzaines d'œufs par se- maine à 0,75 la douzaine.....	156	
11° — Trois douzaines de volailles par an à 43 fr.....	129	
12 — Quatre tonneaux de cidre à 100 fr. la pièce.....	400	

Montant des recettes..... 6144

ÉCOLES PRIMAIRES.

DÉPENSES PRÉSUMÉES.

Ferme.

1° — Location de la ferme.....	2000	} 2160
2° — Contributions et prestations.....	150	
3° — Assurance pour le mobilier, 8000 f. à 1,25 le mille.....	10	

Travaux divers.

4° — Pour le maréchal.....	40	} 190
5° — Pour le bourrelier.....	50	
6° — Pour le charron.....	70	
7° — Pour le vétérinaire.....	30	
8° — Gages des domestiques.....	500	} 758,75
9° — Trente-cinq journées à 1,25.....	43,75	
10° — Trente journées à 0,50.....	15	
11° — Engrais.....	200	

Dépenses de nourriture et de ménage.

12° — Viande 2 kilog. par semaine, à 1,60 le kilog.	166,40	} 291,15
13° — Sel, 75 kilog. à 0,25 le kilog. ...	18,75	
14° — Épiceries.....	80	
15° — Huile et chandelle pour l'éclairage, 50 c. par semaine.....	26	

Entretien de la famille et dépenses diverses.

16° — Vêtements.....	200	} 345
17° — Entretien et renouvellement du mobilier.....	20	
18° — Pension des enfants.....	100	
19° — Dépenses imprévues. Visites du médecin.....	25	

Montant des dépenses..... 3744,90

Balance.

Recettes.....	6144,00
Dépenses.....	<u>3744,90</u>
Excédant des recettes.....	3299,10

En dressant son budget, il est bon de diviser les *recettes* et

DEVOIRS EXÉCUTÉS PAR DES ÉLÈVES SOURDES-MUETTES. 197

les *dépenses* par *catégories*, afin de se rendre mieux compte des unes et des autres. Ainsi à propos du *budget des dépenses*, on devra remarquer, en le dressant, qu'il y a des dépenses fixes et *invariables* sur lesquelles il n'est pas possible de faire d'*économies* : telles sont celles de la première catégorie comprenant le *fermage*, les *contributions*, les *assurances*, etc. ; et d'autres sur lesquelles il convient peu d'économiser, telles sont celles de la deuxième, qui comprend en général tous les travaux de *culture* et autres. Les *dépenses* des troisième et quatrième *catégories* sont au contraire celles que chacun doit réduire le plus possible.

12 janvier 1877.

Sosthène HARIVEL, treize ans.

(Note : *Un bon point.*)

Landelles (Calvados). École communale dirigée par M. Lecorbeiller

VIII

DEVOIRS EXÉCUTÉS PAR DES ÉLÈVES SOURDES-MUETTES

D'APRÈS LA MÉTHODE PHONOMIMIQUE DE M. GROSSELIN

La méthode phonomimique de M. Augustin Grosselin, basée sur l'enseignement de la lecture à l'aide de gestes correspondant à chacun des éléments phonétiques de la langue parlée, crée un moyen de communication visible qui permet d'enseigner des enfants sourds de naissance simultanément avec des entendants (1). Les devoirs des pages suivantes sont des spécimens de devoirs faits par deux élèves sourdes-muettes instruites dans ces conditions. Pour obvier à la difficulté que les enfants qui n'entendent pas ont d'apprendre le langage commun à tous, à cause des moins fréquentes occasions qu'ils ont d'en faire usage, on a recours à des exercices qui, en même temps qu'ils font analyser plus efficacement aux entendants les formes de langage qu'ils emploient journellement, font mieux étudier aux sourds-muets celles qu'ils doivent employer.

Les devoirs ont été faits au mois d'avril 1877, dans l'école communale de la rue de l'Arbalète, 41, à Paris, dirigée par M^{mes} Gaudon et Marye, les quatre premiers par Georgina Guéniffey, âgée de treize ans et demi, le cinquième par Louise Leccsne, âgée de dix ans, toutes deux sourdes-muettes de naissance.

(1) La Société pour l'instruction et la protection des sourds-muets a été fondée dans le but de propager cet enseignement. Son siège est quai de Méjissierie, 14, à Paris.

N° 1.

TENITE ÉCRIT EN STÉNOGRAPHIE PAR LE MAÎTRE — TRADUCTION ÉCRITE PAR L'ÉLÈVE.

Tenite.

Tenite est un genre de sténographie
 qui a été inventé par un homme
 nommé Tenite. C'est un système
 de lettres qui se composent
 de lettres simples et de lettres
 composées. Les lettres simples
 sont les lettres de l'alphabet
 ordinaire. Les lettres composées
 sont des lettres qui se forment
 par la réunion de deux ou
 de trois lettres simples.

Traduction

Maintenant, mes petites amies, supposons que nous avons marché pendant plusieurs heures; nous sommes arrivés sur le bord d'un ruisseau; vous regardez l'eau qui coule. Si elle court un peu vite, vous voyez très-bien de quel côté elle va, mais quelquefois elle est si paisible qu'elle semble tout à fait immobile. Pourtant si vous observez les petits brins d'herbe qui flottent à sa surface, vous vous apercevez qu'ils s'en vont tous dans la même direction et vous comprenez facilement que c'est l'eau qui les entraîne. Le mouvement de l'eau qui coule dans une même direction, c'est le courant.

Questionnaire sur le texte ci-dessus. — Réponses par l'élève.

Qu'est-ce qu'un ruisseau? — Un ruisseau est un cours d'eau peu considérable.

Qu'appelle-t-on le courant du ruisseau? — C'est le mouvement de l'eau qui coule dans une même direction.

Comment appelle-t-on le creux du ruisseau qui contient l'eau? — On l'appelle le lit du ruisseau.

Quand l'eau du ruisseau coule tout doucement, comment peut-on voir de quel côté elle va? — On met des brins d'herbe dans le ruisseau et l'on regarde de quel côté l'eau les entraîne.

TEXTE ANALYSÉ A L'AIDE DE SIGNES ABREVIATEURS INDICANT LES ESPÈCES DE MOTS ET LEURS MODIFICATIONS DE GENRE ET DE NOMBRE, DE MODE, DE TEMPS ET DE PERSONNE.

Maintenant, mes petites amies, supposons que nous avons marché
 pendant plusieurs heures, nous sommes arrivés sur le bord d'un ruisseau
 vous regardez l'eau qui coule. Si elle coule un peu vite, vous voyez très bien
 de quel côté elle va, mais quelquefois elle est si paisible qu'elle semble
 tout à fait immobile. Pourtant si vous observez les petits brins d'herbe
 qui flottent à sa surface, vous voyez apercevoir qu'ils s'en vont tous dans
 la même direction et vous comprenez facilement que c'est l'eau qui les
 entraîne et mouvement de l'eau qui coule dans une même direction,
 c'est le courant.

N° 2.

RÉSUMÉ FAIT DE MÉMOIRE PAR L'ÉLÈVE D'APRÈS UN RÉCIT FAIT ORALEMENT PAR LA MAÎTRESSE.
(Les numéros placés au-dessus de certains mots correspondent aux numéros des corrections ci-après.)

Le jeudi il y avait des enfants qui étaient dans la classe pour recevoir des bons points pour le prix de travail. C'était le tour de Maurice quand son maître l'appela et lui dit : Prends donc toi

récompense.

Maurice rougit et se bassa la tête, il ne voulait pas prendre le bon point. Son maître lui demanda : Pourquoi ne prends-tu pas ta récompense ? Maurice lui répondit : Parce que je n'ai pas gagné et j'ai une faute. Son maître lui dit : Je suis bien content de toi. Tu es juste et humble.

Corrections indiquées à l'élève par la maîtressc.

1. Remplacez l'article par un autre mot.
2. Deux mots à supprimer, une virgule à placer.
3. Ecrivez un mot qui indique par qui le travail a été fait.
4. Mot à supprimer, point et virgule à placer.
5. Un autre temps.
6. Un mot à supprimer.
7. On sait bien que la tête est à Maurice ; dans ce cas il ne faut pas employer l'adjectif possessif.
8. Quels bons points ? Employez un autre article.
9. Il manque le régime direct.
10. On ne dit pas : avoir une faute. Cherchez un autre mot.

Résumé corrigé par l'élève d'après les corrections indiquées.

Un jeudi il y avait des enfants qui étaient dans la classe pour recevoir des bons points, prix de leur travail.

C'était le tour de Maurice ; son maître l'appela et lui dit : Prends donc ta récompense. Maurice rougit et baissa la tête, il ne voulut pas prendre ses bons points. Son maître lui demanda : Pourquoi ne prends-tu pas ta récompense ? Maurice lui répondit : Parce que je ne l'ai pas gagnée, j'ai commis une faute. Son maître lui dit : Je suis content de toi, tu es juste et honnête.

N° 3.

PHRASES CONSTRUITES PAR L'ÉLÈVE SUR LES INDICATIONS
DONNÉES.

Emploi des temps.

MODE IMPÉRATIF. — Ce mode indique l'action sous forme de commandement.

Va chercher de l'eau pour laver du ling?.

DEVOIRS EXÉCUTÉS PAR DES ÉLÈVES SOURDES-MUETTES. 203

Donnons des bonbons aux enfants.
Cueillez des fleurs et offrez-les à votre maman.

MODE SUBJONCTIF. — Ce mode exprime le doute, l'incertitude, le désir, le souhait, l'exhortation.

Présent. — Tu doutes que j'aie fini mes devoirs.
Je ne pense pas que tu aies bu de la tisane.
Je ne crois pas que mon cousin arrête la voiture.
Maman désire que nous ayons fait notre belle robe.
Il faut que vous offriez les bouquets à votre maman.
Il est utile qu'ils aient lu des livres.

Imparfait. — Il aurait fallu que je finisse mes dictées.
Je désirerais que tu allasses dans le préau.
Tu voudrais qu'il offrît des bonbons.
Il serait utile que nous travaillions bien.
J'aurai besoin que vous regardassiez des images.
Vous souhaiteriez qu'ils donnassent des prix.

Concordance des temps.

Les parties de phrases en italique ont été données par la maîtresse. Ces phrases ont été achevées par l'élève.

Verbes affirmatifs : analyser, apporter, apprêter, arrêter :

Hier j'analysai ma dictée.

Bientôt tu apporteras des bonbons aux enfants.

Dans une heure, il apprêtera des ardoises sur les tables.

Si nous voyions une voiture, nous nous arrêterions pour la laisser passer.

Si tu avais appris la grammaire, tu saurais analyser.

Construction de phrases.

(Les mots en italique ont été donnés par la maîtresse après que la signification en eut été enseignée à l'aide de nombreux exercices accomplis par l'élève.)

J'ai été *de* la classe *au* préau.

Juliette a marché *depuis* l'estrade *jusqu'au* poêle.

Les roues d'une voiture ont un *mouvement circulaire*.
 La pluie tombe en *mouvement vertical*.
 Les eaux des rivières ont un *mouvement horizontal*.
 Le lapin *bondit* pour que le chasseur ne l'attrape pas.

N° 4.

PROBLÈME RAISONNÉ ET RÉSOLU.

Problème.

Un laboureur achète à un vigneron 3 pièces de vin de 225 litres chacune, à 67 fr. 50 la pièce.

Le vigneron achète au même laboureur 12 hectolitres de blé à 17 fr. l'hectolitre.

Quel est celui des deux qui doit rendre de l'argent à l'autre et combien doit-il en rendre ?

Combien vaut le litre de vin ?

3 pièces de vin achetées par un laboureur à un vigneron.	225 litres contenus dans une pièce.	67 fr. 50 prix d'une pièce, ou 225 litres.
-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------	-----------------------------------------------------

12 hectolitres ou 1200 litres de blé achetés par le vigneron au laboureur.	17 francs prix de 100 litres ou un hectolitre.
----------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

Raisonnement.

Une pièce contient 225 litres, 3 pièces contiennent trois fois 225 litres ou $225 \times 3 = 675$ litres contenus dans 3 pièces.

Une pièce coûte 67 fr. 50, 3 pièces coûtent trois fois 67 fr. 50

DEVOIRS EXÉCUTÉS PAR DES ÉLÈVES SOURDES-MUETTES. 205

ou 67 fr. $50 \times 3 = 202$ fr. 50, prix d'achat des 3 pièces ou 675 litres.

100 litres, ou 1 hectolitre de blé, coûtent 17 francs, 1 litre coûte le centième de 17 francs ou $\frac{17}{100}$, et 1200 litres coûtent

mille deux cent fois plus qu'un litre ou $\frac{17 \times 1200}{100} = 204$ fr.

prix de 1200 litres ou 12 hectolitres.

Quel est celui des deux qui doit rendre de l'argent à l'autre ?

— C'est le vigneron.

Combien doit-il en rendre ?

$$\begin{array}{rcl}
 204 \text{ fr.} & - & 202 \text{ fr. } 50 & = & 1 \text{ fr. } 50 \\
 \text{prix de} & & \text{prix de 1200 lit.} & & \\
 3 \text{ pièces} & & \text{ou 12 hect.} & & \\
 \text{de vin.} & & \text{de blé.} & &
 \end{array}$$

Il doit rendre 1 fr. 50.

Combien vaut le litre de vin ?

675 litres coûtent 202 fr. 50, 1 litre coûte le six-cent-soixante-quinzième de 202 fr. 50 ou $202 \text{ fr. } 50 : 675 = 0 \text{ fr. } 30$, prix d'un litre.

N° 5.

EXERCICE SUR LES VERBES.

(L'élève a inventé des phrases sur les verbes donnés en les mettant au temps indiqué par le signe abrégiateur placé par la maîtresse à chaque ligne.)

Verbes affirmatifs : voir qui, où ?

77 Hier nous vîmes mon oncle chez ma grand mère.
 47 Deux heures étaient sonnées quand nous vîmes, sur cette ^{table} MARY.
 dans la classe.

Verbes négatifs: attendre. Qui? où? pour faire quoi?

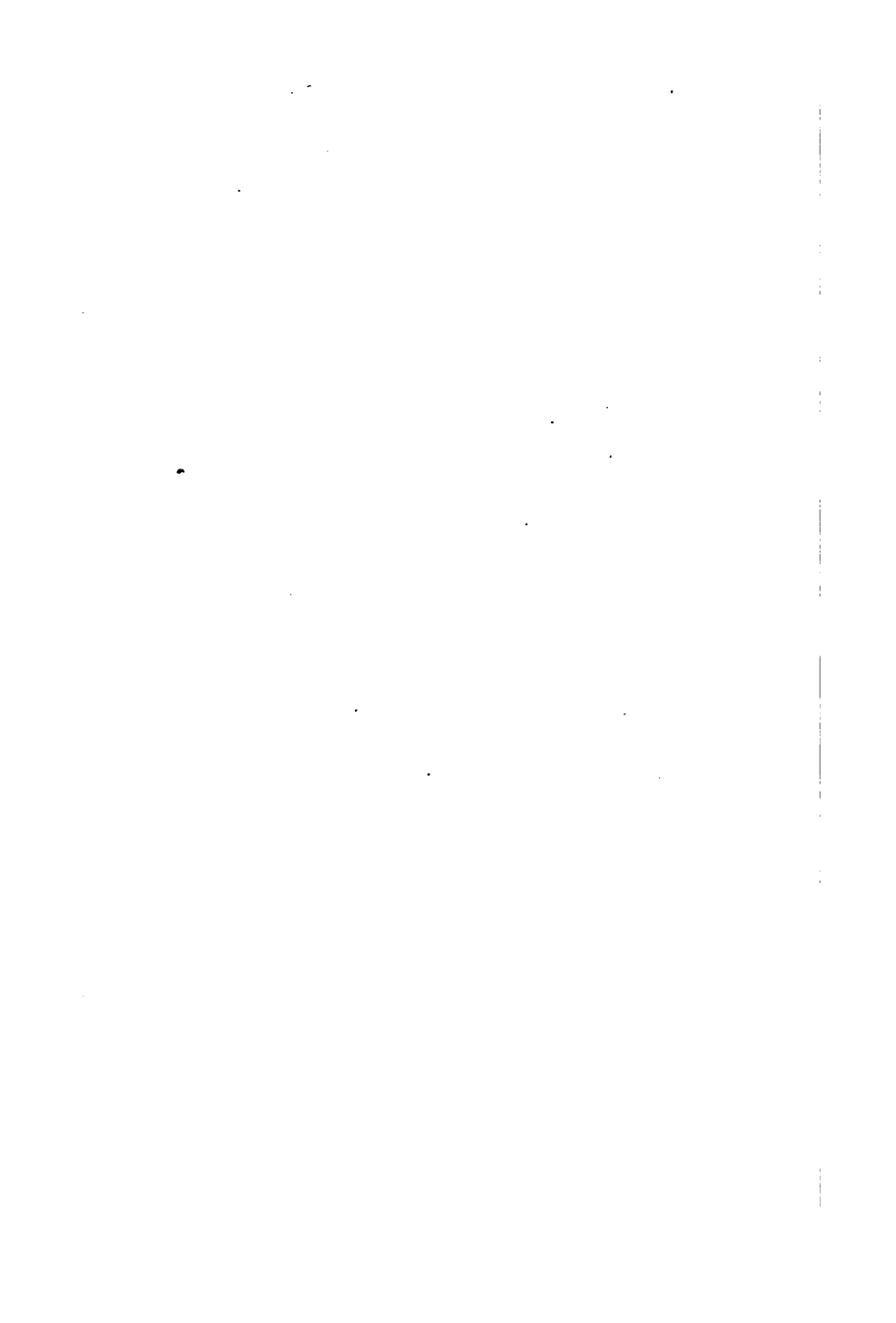
Il attend hier nous n'attendimes pas. Carie, pour aller à l'école. Du vin

Si le temps était beau je n'attendrais pas Clémence. Dans la chambre

Verbe négatif: attendre. Qui? pourquoi?

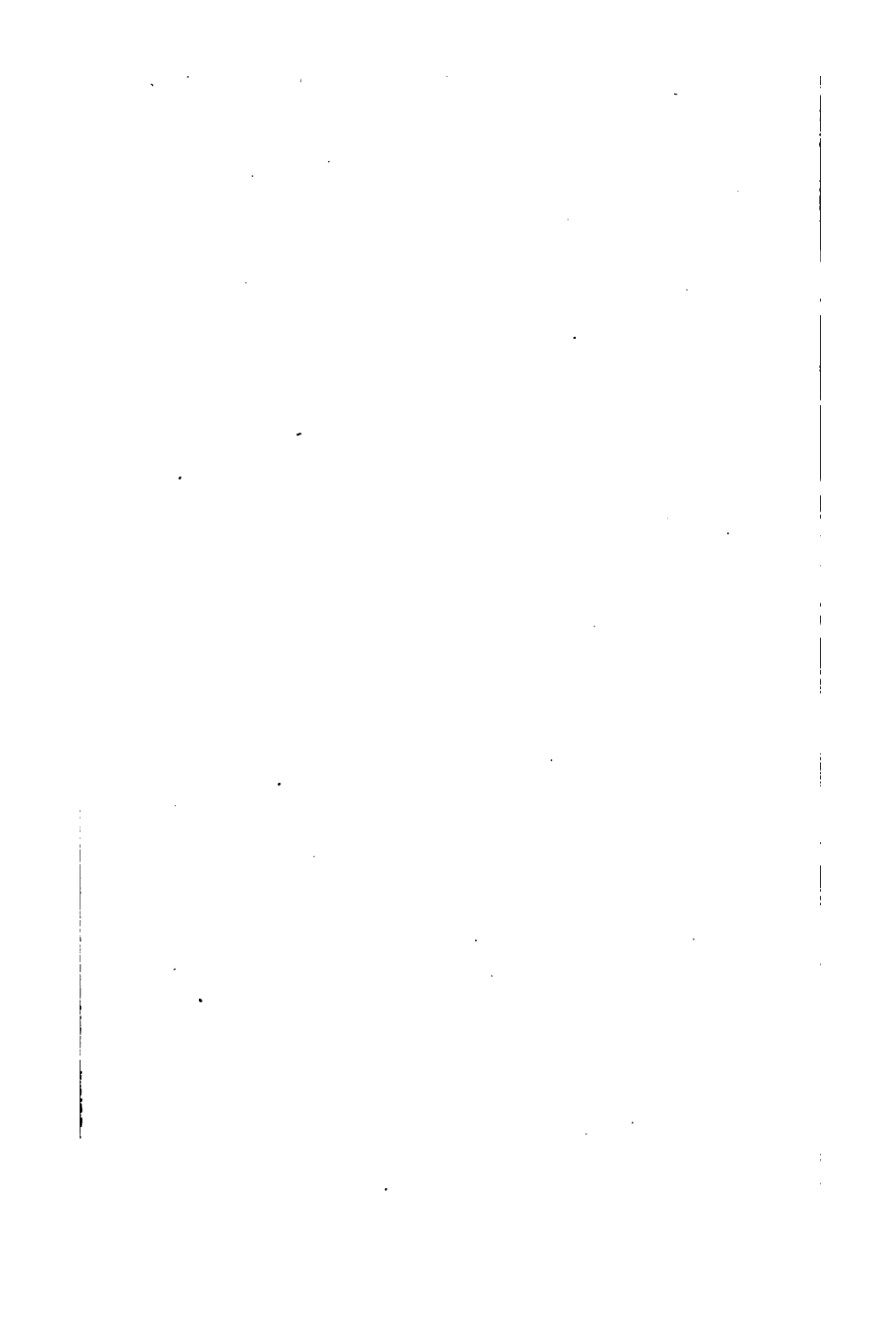
Elle s'enfuit de moi, pas à l'instant le loup et par ce que. elle est

change me grandement



II

ÉCOLES NORMALES



ÉCOLES NORMALES

I

GRAMMAIRE ET RÉDACTIONS

DICTÉE.

La science.

Il y a un demi-siècle, la science, pleine de promesses pour ceux qui en avaient sondé les mystères, ne disait encore rien au commun des hommes; son langage était peu compris, même de ceux qui tenaient dans leurs mains les destins des nations. On en regardait les démonstrations et les découvertes d'un œil distrait, en passant, et l'on disait : Que m'importe cela ?

Bientôt cependant, la vapeur couvrait les mers de rapides vaisseaux; les chemins de fer sillonnaient le continent; la pensée circulait d'un hémisphère à l'autre, portée par le souffle muet du télégraphe électrique; la betterave de nos climats glacés bravait la canne à sucre des régions équatoriales; le gaz éclairait nos rues, des sels fossiles fécondaient les terres les plus arides; et les couleurs tirées de la houille déposaient sur les tissus légers des teintes qui rivalisaient avec les plus fraîches nuances des fleurs. Mais aussi, les navires à voiles pourrissant dans les ports, les messageries au repos, les routes délaissées, les colons menacés de ruine, tous ces signes d'une puissance irrésistible et sans cesse agissante, avertissaient les héritages et les familles qu'il fallait compter avec la science

et ne pas répéter au sujet de ses découvertes : Que m'importe cela ?

En même temps, le fer, l'acier produits en abondance et perfectionnés ; la poudre et les matières incendiaires ou fulminantes rendues maniables ; les armes de guerre, converties en instruments de précision d'une portée inconnue et d'une puissance monstrueuse, devenaient des engins de dévastation, des instruments de mort et de domination. Devant toutes ces choses, pouvait-on dire encore : Que m'importent ces découvertes ? (DUMAS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.)

Explications grammaticales.

Ces explications se font toujours verbalement par les élèves et à tour de rôle pendant la correction.

1° Expliquez l'espèce et la fonction des mots : *Ceux, qui, en, rien, que, m', cela, on, l'* (dans : *et l'on disait*), contenus dans le premier alinéa de la dictée.

Le mot *ceux* est un pronom démonstratif du masculin et au pluriel ; c'est l'antécédent de *qui*.

Le mot *qui* est un pronom relatif à *ceux* ; il sert à joindre le membre de phrase *avaient sondé les mystères*, etc... au mot qui le précède, *ceux*. C'est donc un pronom relatif ou conjonctif et le sujet de *avaient sondé*.

Le mot *en* est ici pronom personnel car il est mis pour d'elle, *de la science* ; c'est le complément déterminatif de *la science*.

Rien est ici pronom indéfini car il est mis pour *aucune chose* ; c'est le complément direct de *disait*.

Que est employé interrogativement ; il est pronom interrogatif et n'a pas d'antécédent ; c'est le complément direct de *disait*.

M' est mis pour *à moi* ; c'est un pronom personnel de la première personne du singulier et le complément direct de *importe* (1).

Cela est un pronom démonstratif et le sujet de *importe*.

L'on est un pronom indéfini du singulier et des deux genres et le sujet de *disait*.

L' se joint quelquefois au mot *on* qui vient du mot latin

(1) Nous rappelons au lecteur que nous reproduisons textuellement l'original.

homo. Anciennement on écrivit d'abord *hom*, puis *om* qui enfin est devenu *on*. L'article *l'* que l'on mettait devant le substantif fut conservé devant le mot *on* devenu pronom.

2° Les mots : *en, rien, que, l'*, ont-ils toujours le rôle qu'ils remplissent dans ces phrases ?

Le mot *en* a le rôle de pronom personnel quand il signifie *de lui, d'eux, d'elles, de cela*, comme dans la première phrase de la dictée. Dans tout autre cas, il est préposition. Exemple : *Saint Louis mourut en Égypte*.

Rien est pronom indéfini quand il signifie *aucune chose*. Exemple : *Celui qui ne travaille pas ne saura jamais rien*. Il est nom lorsqu'il est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Exemple : *Un rien effraie l'homme coupable*.

Que peut être pronom relatif ou conjonctif, adverbe ou conjonction. Il est pronom quand il peut se remplacer par *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*. Exemple : *Ne remets jamais à demain ce que tu peux faire aujourd'hui*. Il est adverbe quand il signifie *combien*. Exemple : *Que les enfants paresseux sont à plaindre !* Enfin il est conjonction quand il ne peut se remplacer ni par *lequel, laquelle*, ni par *combien*. Exemple : *Mourir pour la patrie est un sort aussi doux que glorieux*.

L' est article élié lorsqu'il accompagne un nom commençant par une voyelle ou par une *h* muette. Exemple : *L'adversité est l'épreuve de la vertu*. Il est pronom personnel quand il est placé devant un verbe et mis pour *lui, elle*. Exemple : *La raison de l'homme l'élève au-dessus des animaux*.

Explications sur le texte.

Toujours orales également pendant la correction en commun.

1° Donnez la définition et les différentes acceptions des mots : *Siècle, science, mystère, démonstrations, destin*.

Siècle. — Un siècle est un espace de 100 ans. Exemple : *Pythagore vivait dans le sixième siècle avant Jésus-Christ*. Ce mot se dit encore : 1° De l'époque, du temps où l'on vit. Exemple : *Nous vivons dans un siècle de progrès*; 2° de la postérité. Exemple : *Les siècles à venir profiteront de nos découvertes*; 3° d'une époque célèbre par quelque prince renommé, par quelque grande œuvre ou par quelque grand

homme. Exemple : *Les Boileau, les Corneille, les Racine ont illustré le siècle de Louis XIV*; 4° des différents âges du monde, comme les poètes les supposent. Exemple : *Le moyen âge fut pour l'Europe un siècle de fer*; 5° par extension, d'un temps qu'on trouve trop long. Ainsi l'on dira à un ami : *Il y a un siècle que je vous attends*; 6° dans le sens de vie mondaine par opposition à la vie retirée, éloignée des mœurs du temps où l'on vit. Exemple : *Carloman, dégoûté du siècle, embrassa la vie monastique*.

Science. — Ce mot se dit de l'ensemble des connaissances sur une matière quelconque. Exemple : *Les découvertes qui font aujourd'hui la richesse de notre pays sont dues à la science*; 2° de la connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie. Exemple : *L'expérience est la science du monde*; 3° dans les beaux-arts on appelle science tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes.

Mystère. — 1° Dans l'antiquité, ce mot désignait le culte secret auquel on n'était admis qu'après des initiations successives. Exemple : *Les mystères d'Eleusis furent célèbres dans l'antiquité*; 2° dans la religion chrétienne, c'est une vérité révélée, proposée à la foi des fidèles et inaccessible à leur raison. Exemple : *Les trois principaux mystères sont le mystère de l'Incarnation, le mystère de la Sainte-Trinité et le mystère de la Rédemption*; 3° par extension, on a donné le nom de mystère à toute chose cachée et tenue secrète. Exemple : *Il m'a fait un mystère de ce qu'on tui a dit*; 4° au moyen âge, on donnait le nom de mystères à certaines pièces de théâtre où l'on représentait les mystères de la religion. Exemple : *Un des plus célèbres mystères représentait la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*.

Démonstration. — Une démonstration est un raisonnement qui prouve avec évidence. Exemple : *Le fruit de la démonstration est la science*. Ce mot se dit encore de la manifestation, des dispositions ou des intentions. Exemple : *Les hypocrites font toujours de grandes démonstrations pour mieux tromper*.

Destin. — Le destin est l'enchaînement nécessaire et inconnu des événements. Exemple : *Des arrêts du destin, l'ordre est invariable* (Corneille); ce mot se dit aussi dans le sens de

sort, d'issue. Exemple : *A Waterloo, Napoléon I^{er} tenta une dernière fois le destin des batailles.*

2^o Établissez la famille de chacun de ces mots ; cherchez leurs composés et leurs synonymes.

Siècle. — Séculaire, sécularisation, séculariser, sécularité, séculier, séculièrement.

Science. — Sciemment, scientifique, scientifiquement, escient, conscience, consciencieux, consciencieusement, omniscience, prescience. *Synonymes* : Connaissance, savoir (nom), talent.

Mystère. — Mystérieux, mystérieusement, mysticisme, mysticité, mystificateur, mystification, mystifier, mystique, mystiquement. *Synonyme* : Secret.

Démonstration. — Démonstrateur, démonstratif, démonstrativement, démontrer, démontrable, montrer, montreur. *Synonymes* : Raisonnement, explication, justification, témoignage, manifestation.

Destin. — Destinataire, destinataire, destination, destinée, destiner, prédestination, prédestinée, prédestiner. *Synonymes* : sort, issue, existence.

3^o De quoi est-il question dans les nombreuses allusions du deuxième alinéa de ce morceau ?

L'application de la vapeur à la navigation, en imprimant aux vaisseaux une marche plus rapide et plus sûre, facilitait les voyages sur mer qui chaque jour devenaient plus nombreux et par suite faisaient augmenter le nombre des navires. C'est pourquoi l'auteur dit qu'ils couvraient la mer ; c'est-à-dire que leur nombre était devenu considérable.

Le nombre des chemins de fer s'étant aussi accru, ils couvraient toute l'Europe et la traversaient dans tous les sens.

Par suite de l'application de l'électricité au télégraphe, les nouvelles étaient transmises d'un bout du monde à l'autre en un instant ; il est fait ici allusion à la rapidité de l'électricité ; par le souffle muet, l'auteur fait allusion à l'invisibilité de l'électricité.

Le sucre, produit par la betterave cultivée dans les régions

du Nord, égalait celui que jusque-là on avait tiré exclusivement de la canne à sucre, cultivée dans les régions brûlantes de l'équateur où le soleil envoie ses rayons perpendiculairement à la terre.

Dans toutes les grandes villes, le gaz remplaçait d'une manière avantageuse les autres moyens d'éclairage.

Les sels extraits des profondeurs de la terre devenaient de précieux engrais et rendaient fertiles des terrains jusque-là improductifs.

Les couleurs que la chimie avait appris à tirer de la houille le disputaient en fraîcheur et en beauté aux plus belles teintes des fleurs.

Mais les navires à vapeur ayant remplacé presque partout les navires à voiles, il en résultait que ceux-ci devenaient inutiles et pourrissaient dans les ports ; les transports par chemin de fer étant substitués aux transports par voiture, les routes devenaient désertes, et les colons, ainsi privés des moyens de transport, ne pouvaient profiter de leurs récoltes en les vendant.

Tous ces résultats, amenés par la science et qui devenaient chaque jour plus frappants, étaient autant d'avertissements pour les héritages et pour les familles, c'est-à-dire qu'ils faisaient comprendre aux propriétaires les avantages qu'ils pourraient trouver en plaçant leurs capitaux sur des entreprises résultant des découvertes de la science ; ils enseignaient aussi aux familles qu'il fallait abandonner la routine et suivre les progrès que la science avait fait faire à la civilisation ; qu'enfin il ne fallait plus affecter pour ses découvertes une indifférence qui pouvait devenir fatale.

20 novembre 1877.

BLANCLUET.

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

MOTS AU SENS PROPRE ET AU SENS FIGURÉ.

La fleur des champs.	Le fruit d'un arbre.
— de l'âge.	— de l'étude.
— de la jeunesse.	— du travail.
— de la noblesse.	-- de l'expérience

La laideur du visage.	L'amertume du marron d'Inde.
— du vice.	— du remords.
— du mensonge.	La pureté de l'eau.
Un rayon de soleil.	— du style.
— de miel.	— de l'âme.
— d'espoir.	— des mœurs.
— de bonheur.	— des traits du visage.
Un coup de poing.	— de la vie.
— de tête.	Le feu de la cheminée.
— de sang.	— du plaisir.
— d'œil.	— du génie.
— d'État.	— de l'imagination.
— de fortune.	— des passions.
La douceur du miel.	La sécheresse de la terre.
— de l'amitié.	— du style.
— de la voix.	— du cœur.
— du repos.	— de l'homme.

Tête de l'homme.	Œil de l'homme.
— de chien.	— du pain.
— de clou.	— du fromage.
— de pavot.	— de bœuf, de perdrix.
Cœur de l'homme.	Le coude de l'homme.
— de l'hiver.	— d'un chemin.
— de l'État.	— d'un ruisseau.
— de roche.	Le talon de l'homme.
Front de l'homme.	— d'un soulier.
— d'une colonne.	— talon de poste.
— d'une armée.	— de bas.
— d'une montagne.	Le dos de l'homme.
Bouche de l'homme.	— d'un couteau.
— d'un fleuve.	— d'un livre.
— d'un volcan.	— d'une chaise.
— d'un canon.	Corps de l'homme.
Dents de l'homme.	— d'armée.
— d'un râteau.	— de logis.
— d'une scie.	— de marchands.
— d'un peigne.	Bras de l'homme.
Oreille de l'homme.	— de mer.
— de livre.	— de levier.
— de charrue.	— de chaise.

Branche d'arbre.	Fleur des champs.
— de compas.	— de soufre.
— de chandelier.	— de farine.
— de l'industrie.	— de l'âge.
Feuille d'arbre.	Ciel, voûte céleste.
— de métal.	— de lit.
— de papier.	— de tableau.
— de verre.	— de carrière.

Son courage s'allume, ses yeux pétillent, son sang bout (f).

Le feu s'allume, il pétille, l'eau bout (p).

Le vent enfle les ballons (p), l'orgueil enfle les sots (f).

La fatigue m'a brisé, j'ai les os rompus (f).

Le serpent boa brise les os de sa victime (p) avant de l'engloutir (p).

Les grands royaumes engloutissent les petits États (f).

Jésus a bu jusqu'à la lie de son calice d'amertume (f).

Diogène buvait dans le creux de sa main (p).

L'ivrogne boit le sang de ses enfants (f).

La haine publique se cache d'ordinaire sous l'adulation (f).

Le prévenu se lave de l'accusation portée contre lui (f).

Midas se lava dans les eaux du Pactole (p).

Quand il sortit de prison (p) il entra dans sa vingtième année (f).

La belette sortait de maladie (f) quand elle entra dans un grenier (p).

L'ambition perd l'homme (f).

J'ai perdu ma bourse (p).

La rose orne le jardin (p).

La lecture orne l'esprit (f).

Le temps adoucit nos peines (f).

Il faut couper le mal dans sa racine (f).

Quand quelqu'un parle, il ne faut pas lui couper la parole (f).

Saint Pierre coupa l'oreille à Malchus (p).

La vanité est remplie d'elle-même (f).

Les hôpitaux sont remplis de malades (p).

Le malheur flétrit l'âme (f).

Le froid flétrit les fleurs (p).

Les langues perverses sèment la discorde (f).

Le cultivateur sème pour récolter (p).

Celui qui sème le vent récolte la tempête (f).

L'homme ne se nourrit pas seulement de pain (p), mais il se nourrit de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (f).

Les cailloux se polissent en roulant (p).

Le temps use l'erreur et polit la vérité (f).

Pour polir un corps, il faut l'user (p).

La musique flatte l'oreille (p).

Ce malheureux fondait en larmes (f).

La chaleur fond la glace (p).

Le remords déchire le cœur (f).

Les mauvais écoliers déchirent leurs livres (p).

Cet événement a renversé tous mes projets (f).

Suspendez votre jugement (f), s'il doit avoir de graves conséquences.

Pendant sa royauté d'une heure, Damoclès avait une épée suspendue sur sa tête (p).

Quand on veut rompre avec un ami, il faut découdre et non déchirer l'amitié (f).

Le succès couvre la faute (f).

Newton ne manquait jamais de se découvrir (p) quand il prononçait le nom de Dieu.

27 avril 1877.

Charles ROBIN.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

TRADUCTION EN PROSE

de la fable *l'Huitre et les Plaideurs*.

Un jour deux pèlerins rencontrèrent sur le sable une huitre qui venait d'y être déposée par le flot. Ils l'avaient déjà des yeux : se la montrent du doigt. Il fallut contester pour savoir qui devait la manger. L'un se baissait déjà pour la ramasser lorsque l'autre, le poussant, lui dit : « Il est bon de connaître qui aura le plaisir de la manger. Celui qui l'a vue le premier la góbera, l'autre le regardera faire. — Si c'est ainsi qu'on tranche la question, reprit son compagnon, vous savez que j'ai l'œil bon, Dieu merci. — Je ne l'ai pas mauvais non plus, dit l'autre, et sur ma vie, je l'ai vue avant vous — Eh bien ! si vous l'avez vue, moi, je l'ai sentie. Sur ces entrefaites arrive Perrin Dandin ; nos deux pèlerins le pren-

ment pour arbitre. Il ouvre gravement l'huitre et la gruge, tandis que les deux autres le regardent faire; après ce repas, il leur dit magistralement en donnant une écaille à chacun : « Tenez, voici ce que la cour vous donne sans dépens; maintenant, allez-vous-en tranquillement chez vous. »

Considérez ce qu'il coûte à plaider maintenant; voyez ce qu'il en reste à un grand nombre de familles, vous verrez que les juges gardent le plus net de l'affaire et rendent seulement aux plaideurs le sac et les quilles.

G. PÉCHOU.

Melun (Seine-et-Marne). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

TRADUCTION DU VIEUX LANGAGE EN LANGAGE MODERNE.

*Comment Pantagruel de sa langue couvrit
toute une armée.*

En chemin, passans une grande campagne, furent saisis d'une grosse housée de pluye. A quoy commencearent se tressousser, et se serrer lung l'autre. Ce que veoyant Pantagruel leur feit dire par les capitaines que ce nestoyt rien, et que il voyoyt bien on dessus des nuées que ce seroyt une petite rousée; mais, à toutes fins, que ilz se meissent en ordre et que il les vouloyt couvrir. Lors se meirent en bon ordre et bien serrez. Et Pantagruel tira sa langue seulement a demy, et les en couvrit comme une geline fait ses poullletz.

Cependant, ie qui vous foyz ces tant véritables contes, montay par dessus, le mieulx que je peuz, et cheminay bien deuz lieues sur sa langue, tant que ientray dedans sa bouche.

Je y veidz de grandz rochiers, ie croy que c'estoient ses denz, et de grands prez, de grandes foretz, de fortes et grosses villes, non moins grandes que Lyon ou Poictiers.

Le premier que y treuuy, ce feut ung bon homme qui plantoyt des choulx. Dont, tout esbahy, lui demanday : « Mon ami, que foyz-tu ici? Je plante, dist-il, des choulx. Je guaygne ainsi ma vie et les pourte vendre on marché, en la cité qui est icy derrière. Jesus, dis ie, y ha icy ung nouveau monde? Certes, dist-il, il n'est mye nouveau; mais lon dict bien que hors d'icy, ha une terre neufue ou ilz ont soleil et luno; mais

cestuy cy est plus ancien. Voire mais, dis ie, mon amy, comment ha nom ceste ville ou tu pourtes vendre tes choulx? Elle ha, dit-il, nom Aspharage; et sont christians, gens de bien et vous feront grande chière. Bref, ie delibery dy aller.

Traduction.

Dans le chemin, en traversant une grande plaine, les soldats furent assaillis par une averse. Ils commencèrent aussitôt à se trémousser et à se serrer les uns contre les autres. Pantagruel, voyant ce désordre, leur fait dire par les capitaines que ce n'était rien et qu'il voyait bien qu'il ne tomberait qu'une petite rosée; en tout cas il leur commanda de se bien ranger disant qu'il voulait les couvrir. Alors ils se rapprochèrent les uns des autres et Pantagruel, tirant sa langue à demi, les mit à couvert, comme une poule fait pour ses poussins.

Cependant, moi, qui vous fais ces contes si véritables, je montai, du mieux que je pus, sur la langue de Pantagruel et y marchai environ deux lieues, jusqu'au dedans de sa bouche.

Là, je vis de grands rochers, je crois que c'étaient ses dents, de grands prés, de grandes forêts, de fortes et grosses villes, non moins considérables que Lyon ou Poitiers.

Le premier individu que j'y trouvai fut un bonhomme qui plantait des choux. Tout ébahi de cette rencontre, je lui demandai : « Mon ami, que fais-tu ici? Je plante des choux, me répondit-il, quand ils sont gros, je vais les vendre au marché de la ville voisine et je gagne ainsi ma vie. Jésus! dis-je, il y a ici un nouveau monde? Oui, dit-il, il y a un monde, mais il n'est pas nouveau; on dit bien qu'au dehors se trouve une terre nouvelle éclairée par le soleil et la lune; mais notre monde est plus ancien. Eh bien, mon ami, lui dis-je, comment se nomme cette ville où tu portes vendre tes choux? Elle s'appelle, me dit-il, Aspharage, et ses habitants, qui sont chrétiens, gens de bien, vous feront faire bonne chère. Alors, je résolus d'y aller.

BLED.

Melun (Seine-et-Marne). École normale primaire d'instituteurs. — 1^{re} année.

DEVOIR DE STYLE.

Il est bien agréable de cueillir des fruits sur un arbre qu'on a planté, mais il est bien plus agréable encore de constater la vertu chez les enfants devenus hommes, qu'on a élevés.

Un homme *a cultivé* (ce verbe veut absolument un complément. *Note du maître*) pendant plusieurs années consécutives sur un coteau auparavant improductif. Il a d'abord défriqué le sol, il l'a défoncé, il en a brûlé les épines, extirpé les herbes et les racines sauvages, et après avoir ameubli et convenablement disposé le terrain, il l'a *enclot* et y a planté des *souches* (de quoi? *Note du maître*) qui ont poussé de jeunes et tendres bourgeons. Chaque année, cet homme est revenu constamment travailler à sa vigne, il l'a bêcheé, sarclée, émondée, il a donné un support à ses flexibles rameaux, il a coupé soigneusement les tiges épuisantes, il a tout fait pour qu'elle vienne bien. Enfin, l'année de la récolte est arrivée. Le propriétaire vient plus souvent à sa vigne; il est heureux de la voir prospérer, il aime à en constater les progrès et le degré de maturité des fruits; il la montre avec satisfaction et presque avec orgueil aux passants; il emporte soigneusement les primeurs pour sa table et pour ses amis et se prépare avec bonheur à la vendange prochaine. En coupant les *grapes* dorées à demi dérochées sous les larges feuilles, en les foulant dans la cuve, en les comprimant sous le pressoir, cet homme éprouve une douce satisfaction. C'est alors qu'il se félicite intérieurement de son travail, de sa persévérance; il est heureux, ses efforts ont été largement récompensés, il oublie ses peines et ses fatigues passées.

Mais nous, futurs instituteurs, nous sommes tous de futurs vigneron dans un coin de la vigne du *Seigneur* et de la *société* (dureté de style. *Note du maître*). Ce coin de vigne que nous devons assidûment cultiver, c'est l'école, où chaque enfant est un jeune cep. Comme le bon vigneron, comportons-nous envers notre vigne; mettons-la à l'abri du souffle des passions; extirpons les défauts naturels qui grandissent naturellement dans le cœur de l'enfant, donnons à sa faiblesse, comme le vigneron donne à ses plants dans leur jeunesse, la *direction du ciel* (idée mal rendue. *Note du maître*), et servons-leur d'appui jusqu'à ce qu'ils soient plus forts dans la vertu, coupons les vices qui *pouraient* naître en eux, et si,

comme à la vigne lorsqu'on la taille, les réprimandes arrachent des larmes à l'enfant, ce seront des larmes de repentir qui laveront, qui effaceront les fautes commises (gentille idée. *Note du maître*).

Cultivons le cœur en même temps que l'intelligence, se-mons-y des vertus qui porteront leurs fruits plus tard, et nous aurons la douce consolation, quand nous serons plus avancés dans la vie, de recueillir ces fruits de nos travaux, qui sont infiniment supérieurs aux fruits matériels que recueille le vigneron et qui nous récompenseront de nos efforts, et Dieu nous bénira.

CLAPASSON.

(Note : 8,5. — *Il y a de temps en temps, dans cette composition assez bien pondérée, d'excellents passages.*)

Chaumont (Haute-Marne). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

DEVOIR DE STYLE.

C'est bien fait.

Après un dîner de famille, Auguste profite de l'absence de son père, qui faisait ses adieux aux convives, pour s'emparer d'un cigare laissé sur la table. Il sort furtivement et va au jardin pour *fumer*. Il se retire tout au fond, s'assied dans la buvette; mais auparavant, on l'aurait vu retenir son haleine, regarder et écouter avec soin. Satisfait sans doute de son muet interrogatoire, il se dispose à *fumer* (répétition. *Note du maître*). Bientôt des nuages épais remplissent la buvette; Auguste, de peur d'être découvert, les dissipe avec son mouchoir. Il était déjà fatigué, sans doute, et trouvait cela bien amer, mais pour paraître homme, même à ses propres yeux, il veut fumer le cigare, au moins tout entier. Bientôt il jette dans l'herbe la légère parcelle qui lui restait, la foule aux pieds (1) et revient à la maison chancelant et à *moitié ivre* (bien indisposé, *corr. du maître*).

Il a des nausées, il veut d'abord cacher son malaise, mais

(1) Le maître a corrigé la phrase ainsi : *Bientôt il jette dans un massif ce qui lui restait, le foule aux pieds, etc.*

ses parents s'en aperçoivent et le questionnent. Il essaye * encore de dissimuler, mais bientôt il est forcé d'avouer ce qu'il a fait. Un peu d'eau sucrée le rétablit promptement. Le lendemain, au moment d'aller en classe, il vient tout honteux à son père lui demander un billet qui l'excusera auprès du maître, car il n'a pas fait ses devoirs. Son père refuse, et Auguste puni d'abord par la nature est encore puni par le maître. *C'est bien fait!*

5 février 1877.

GROSJEAN.

Besançon. École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

DEVOIR DE STYLE.

Sujet : *Histoire d'un porte-monnaie, racontée par lui-même.*

Plan. — Sa naissance douloureuse.

Il est exposé à la vitrine d'un marchand.

Un vieux richard l'achète.

Il est enlevé par un pick-pocket.

Il est retrouvé par son ancien propriétaire qui le donne à son petit-fils.

Celui-ci le perd.

Il est retrouvé par un vieil avaro, digne émule d'Harpagon.

Il n'en finirait pas s'il voulait raconter toute sa vie.

Il se trouve logé dans une petite cassette.

Adieu.

Développement. — Vous désirez, cher lecteur, connaître mon histoire, eh bien ! je vais m'efforcer de vous satisfaire.

Il y a dix ans, je n'étais pas né ; cependant le jour approchait où j'allais faire mon apparition dans le monde.

Vous décrire les tourments qui ont accompagné ma naissance est une chose impossible ; je frémis encore en y songeant.

Des hommes, armés de grands ciseaux, taillaient dans ma chair, et d'autres, à grands coups de marteau, enfonçaient d'horribles clous dans mes os. Enfin je fus achevé ; un soupir

de soulagement partit de mon cœur, lorsque je me vis hors des mains de ces hommes impitoyables.

J'étais beau, bien fait, j'avais une grâce admirable, un petit air coquet, ce qui me fit exposer à la vitrine d'un marchand. Toutes les personnes qui passaient s'arrêtaient pour me contempler : « Qu'il est beau ! quelle tournure élégante ! se disaient-elles. » Ces paroles me remplirent de vanité ; je m'imaginai être un personnage important.

Je me déplus bientôt derrière cette vitrine : j'aurais voulu voyager, connaître le monde et me faire connaître de lui.

Mes désirs ne tardèrent pas à se réaliser : un vieux richard m'acheta pour une belle pièce de... cent sous, et je commençai une nouvelle vie. J'observai d'abord mon nouveau maître, et ce n'est pas sans hésitation que j'entrai pour la première fois dans sa poche. Bientôt toutes mes craintes disparurent, car je reconnus que c'était un excellent homme, pas avare, mais pas dépensier. Je contenais toujours de magnifiques pièces d'or et mon embonpoint faisait plaisir à voir. J'étais donc très-heureux : hélas ! mon bonheur devait être de courte durée, car rien ne dure ici-bas (1).

Un jour que mon maître se promenait en ville et qu'il regardait un magasin nouvellement construit, un pick-pocket s'approcha doucement de lui et m'enleva.

Ah ! ce fut un jour funeste pour moi, que celui où je tombai entre les mains de ce filou. Il s'empara d'abord de mon contenu et me relégua ensuite dans un vieux tiroir obscur. Je ne ne vous dépeindrai pas ma triste existence chez ce coquin ; il me suffira de vous dire que j'eus bientôt de nouveaux camarades. Nous nous consolions mutuellement en espérant une prochaine délivrance.

Ce moment tant désiré arriva enfin. Notre propriétaire, filou de profession, se trouva pris à voler et fut conduit en prison. La justice vint faire des perquisitions chez lui et on me trouva. Je fus porté au tribunal comme pièce de conviction ; là, mon ancien maître me reconnut et je lui fus rendu. Mais dans quel état je me trouvais alors ; moi, qui avais été si beau autrefois, j'étais tout couvert de rouille et de poussière. Mon maître me débarbouilla, fit ma toilette et me donna à son petit-fils, car un autre m'avait remplacé dans la poche de ce brave homme. J'étais très-heureux entre les mains de ce jeune garçon, joli

(1) Il y a de l'enjouement dans ce style. *Note du maître.*

enfant de quinze ans. Il est vrai que je ne contenais plus autant de pièces d'or qu'autrefois, mais je déboursais souvent soit une pièce de 0 fr. 50, soit une pièce de 1 franc que mon jeune maître employait à faire l'aumône. Pour mon malheur il me perdit. Quelque temps après, je fus retrouvé par un vieil avare, digne émule d'Harpagon. Je devins d'une maigreur extrême chez cet homme; je ne fus plus destiné qu'à renfermer quelques pièces de vile monnaie, et c'est à peine si je sortais quelquefois de sa poche.

Je ne finirais pas, si je voulais vous raconter tout ce qui m'arriva ensuite. Toujours est-il que je ne restai pas longtemps entre les mains de cet avare. Je passai encore dans bien des poches; je déboursai bien souvent de l'argent pour faire le bien et souvent aussi pour faire le mal. Enfin, aujourd'hui, je me trouve logé dans une belle petite cassette où je pense finir mes jours; je suis conservé précieusement par un officier, en souvenir de sa mère.

Adieu, cher lecteur, souvenez-vous parfois du bon vieux porte-monnaie.

28 octobre 1877.

CLAUDOTTE.

(Note : *Assez bien.*)

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

RÉSUMÉ DE LECTURE.

Les Peintres célèbres, par M. F. Valentin.

(Lectures du mois de mai 1877.)

« L'homme a reçu de son Créateur un penchant impérieux pour l'imitation. La variété des formes et des couleurs est pour lui une source inépuisable de plaisirs. »

C'est ainsi que débute M. F. Valentin, dans les *Peintres célèbres*, livre dans lequel il trace à grands traits l'histoire de la peinture, en donnant une courte biographie de ceux qui se sont le plus illustrés dans cette branche des beaux-arts.

Il rapporte sur l'origine de la peinture une anecdote assez curieuse et accréditée parmi les Grecs.

Le guerrier Polémon, au moment d'aller affronter les hasards des combats, était venu faire ses adieux à sa fiancée Dibutade,

file d'un potier de Sicyone. Dibutade, en le reconduisant vers la porte, s'étant aperçue que l'ombre de son fiancé se dessinait sur le mur par le reflet d'une lampe qu'elle tenait à la main, en traça la silhouette pour conserver son image. A la vue de cette espèce de portrait, le père de Dibutade imagina de couvrir de terre glaise l'espace compris entre les lignes tracées par sa fille, et d'en faire une image durable au moyen de la cuisson.

Telle fut, suivant les Grecs, l'origine fortuite de la peinture, et de la sculpture, sa sœur.

Bien des siècles avant l'ère chrétienne, les Égyptiens, les Assyriens, les Chinois et les Hindous connaissaient la peinture, mais leurs ouvrages étaient bien imparfaits : ce n'étaient que des ébauches grossières, pâles imitations de la nature. Il fallut le talent des artistes hellènes pour faire sortir la peinture de cet état primitif. La Grèce, qui sera toujours pour nous la terre classique des arts et des sciences, cite avec orgueil Pancéus, Polygnote, Apollodore, Zeuxis, Parrhasius, Timante, Pamphile, Protogène et Apelle, qui excitèrent successivement l'admiration de leurs contemporains.

Les révolutions politiques de la Grèce amenèrent la décadence de la peinture qui se réfugia en Italie, chez les Étrusques; mais les anciens Romains qui succédèrent aux Grecs dans l'histoire des hauts faits militaires, ne les remplacèrent pas sous le rapport artistique, et jusque vers le XIII^e siècle, on ne peut citer le nom d'aucun grand peintre. Les artistes byzantins conservaient bien les traditions des Grecs, mais leurs peintures manquaient de vie et d'animation.

Ce n'est qu'à l'époque de la prise de Constantinople que les grandes écoles italiennes se formèrent, et la peinture compta une série de grands noms qui ne s'est pas interrompue jusqu'à nos jours.

Ce furent l'école florentine, illustrée par Cimabué, le Giotto, Léonard de Vinci, Michel-Ange, André del Sarto; l'école romaine, qui donna au monde le Pérugin, l'inimitable Raphaël, Jules Romain, le Caravage; l'école vénitienne, fondée par les deux Bellini, et dont le Giorgione, le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse, continuèrent les traditions; l'école lombarde, dont les principaux représentants sont le Corrège, le Parmesan; l'école bolonaise, avec les trois Carrache, le Dominiquin, le Guerchin, le Guide et l'Albane. Les écoles génoise et napolitaine eurent aussi quelque éclat; mais excepté Salvator Rosa et Luca Giordano, les autres peintres sont assez peu connus.

La vue des chefs-d'œuvre des maîtres italiens excita l'émulation des étrangers. Les Espagnols Velasquez, Ribera et Murillo, les Allemands Albert Durer et Holbein, les Flamands Rubens et Van Dyck, le Hollandais Rembrandt, l'Anglais Hogarth, produisirent à leur tour des œuvres admirables.

La France, notre patrie, ne devait pas rester en arrière. A vrai dire, l'école française ne commence qu'à Jean Cousin qui fut le plus grand peintre de la Renaissance; mais l'élan était donné, et dans le siècle suivant, Vouet, Lebrun, Mignard, Bourdon, Bon Boullongue et surtout Poussin et Lesueur illustrèrent le règne de Louis XIV.

Le XVIII^e siècle ne donna à la France que des peintres médiocres qui contribuèrent à la décadence de l'art. Alors le goût se corrompit avec les mœurs, car il y a solidarité incontestable entre les succès des beaux-arts et le caractère des époques où on les cultive. Mais, après Boucher, dont les bergers en culotte de satin rose, les bergères en paniers, dansant au son du tambour de basque et de la flûte de Pan, les Grâces maniérées et les Amours bouffis, enflés et grimaciers, firent le peintre en faveur à la cour et auprès des femmes à la mode, parurent Vernet, Greuze, Vien, David, Gros, Girodet qui se mirent de nouveau à étudier l'antique; et l'école française se trouva restaurée et placée la première parmi les écoles européennes.

L'auteur se montre admirateur passionné des artistes du XVI^e et du XVII^e siècle; mais on regrette de le voir méconnaître le mérite de notre belle école moderne qui a produit des œuvres si remarquables avec les Vernet, Delaroche, Ingres, Géricault, etc., et qu'il appelle notre décadence.

A part cette petite critique, le livre est très-bien écrit. Un style assez élevé, mais sans affectation, et à la portée de tout le monde, des détails bien choisis, des anecdotes intéressantes relatives à la vie des grands peintres, le font lire avec plaisir, et surtout avec utilité.

D'ailleurs, par la nature même du sujet, il est très-instructif, et je ne crains pas de dire qu'on ne saurait trop lire d'ouvrages de ce genre.

CHANSON.

(Note: Très-bien.)

Troyes (Aube). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

EXERCICE DE STYLE.

Raconter la parabole du mauvais riche.

L'aumône sauve l'homme de la mort. Faites l'aumône, et vos péchés vous seront pardonnés, a dit Notre-Seigneur. Il y avait un homme extrêmement riche, il était vêtu de pourpre et de fin lin, il avait un grand nombre de serviteurs, il mangeait chaque jour à une table somptueusement servie. (Le pronom *il* est trop souvent répété. *Note de la maîtresse.*) A sa porte se trouvait un mandiant * tout couvert d'ulcères et demandant l'aumône c'était Lazare. Le riche n'avait aucune compassion pour le malheureux, il lui refusait même les miettes qui tombaient de sa table, mais les chiens venaient à Lazare et léchaient ses ulcères. Lazare mourut, et les anges transportèrent son âme dans le ciel. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans les enfers. Alors, levant les yeux vers le ciel, il aperçut Abraham et Lazare dans son sein. Père Abraham, s'écria-t-il: envoyez-moi Lazare afin qu'il trempe seulement le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue. Mais Abraham répondit: Vous avez été heureux sur la terre, maintenant vous êtes tourmenté. Lazare a été malheureux sur la terre, maintenant il jouit de la félicité des bienheureux. Comme entre vous et nous il y a un abîme qui nous sépare pour toujours, ceux qui sont à nous ne peuvent aller à vous; ni ceux qui sont à vous venir à nous. Le riche lui dit alors, *envoyez-moi le* (Incorrect. *Note de la maîtresse*) au moins dans la maison de mon père où j'ai cinq frères, afin qu'étant avertis ils fassent pénitence (Mauvaise construction. *Note de la maîtresse*) et ne partagent pas mon malheur. Mais Abraham lui répondit: Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Le riche reprit alors: Non, mais si un des morts leur apparaît, ils se convertiront. Abraham répliqua; s'ils ne veulent écouter Moïse et les prophètes et croire en eux quand même un des morts *ressusciteraient* pour aller les avertir ils ne le croiraient point.

30 novembre 1877.

M^{lle} Augustine HUBERT.

Cours normal de Coutances (Manche), dirigé par des sœurs de la communauté du Sacré-Cœur de Jésus. — 1^{re} année (5^e élève sur 10).

DEVOIR DE STYLE.

Le trône d'or.

Le roi Clotaire II dit un jour à ses courtisans : « J'ai là un trône d'or garni de belles pierreries, qui sont sans doute d'une grande valeur, mais il est fait grossièrement et sans aucune espèce d'art ; je promets une forte récompense à celui d'entre vous qui m'amènera un homme capable de m'en faire un à mon goût. Je veux que les pieds soient posés sur deux têtes de lion symbole de la force, que les bras soient surmontés de deux têtes de dragon symbole de la *vigilance* et qu'au dossier serpentent des rameaux bien garnis de fruits, symbole de l'abondance d'un roi pour son peuple. » Les favoris du roi cherchèrent en vain. De tous les plus grands bijoutiers de France aucun ne se présenta, soit qu'ils n'eussent pas compris le roi, soit qu'ils ne fussent pas capables de faire le travail qu'il leur demandait. Cependant quelques * temps après l'entretien qu'avait eu le roi avec ses courtisans, un de ces derniers vint lui dire : « Sire, il se trouve dans un quartier retiré de la ville un jeune orfèvre, du nom d'Éloi, qui est très-renommé pour son travail, il pourra peut-être faire votre trône. — Est-ce un homme honnête demanda le roi ? — Sire, Éloi est un modèle d'honnêteté aussi bien que de piété. — Il le faut, dit Clotaire, car de tout l'or et de toutes les pierreries que je vais lui confier, il pourrait *en prendre* (incorrect. *Note du maître*) beaucoup sans que personne le sût. »

Quelques jours après, Éloi était appelé à se présenter devant le roi de France. Après avoir salué respectueusement le monarque, le pieux jeune homme attendit ses ordres. Clotaire lui exposa son plan en quelques mots et il lui demanda s'il se sentait capable de faire ce travail. « — Sire, répondit le jeune orfèvre, avec l'aide de Dieu et sa volonté j'espère pouvoir combler vos vœux. » Le *roi donna à Éloi beaucoup d'or pour récompense* (incorrect. *Note du maître*). Quelques mois après on vint dire à Clotaire que quelqu'un l'attendait dans le vestibule, Éloi y était avec deux caisses et quelques uns * de ses ouvriers qui l'avaient aidé à les transporter : — L'une de ces caisses contient le trône dit le roi après avoir salué le jeune homme ? — Oui, Sire, répondit Éloi, et aidé de ses ouvriers il ouvrit une des caisses, en retira le trône et l'exposa devant

Clotaire. Jamais travail si beau n'était sorti des mains d'un artiste ouvrier. Les pieds et les bras du fauteuil étaient faits en or poli et brillant, les têtes et les rameaux y ressortaient en or bruni ; les saphirs, les émeraudes, les topazes étaient comme autant de points brillants qui vous (*mot biffé par le maître*) éblouissent (*éblouissaient, corr.*) dès qu'on veut (*voulait, corr.*) essayer de les regarder. Clotaire ne pouvait se lasser d'admirer cet ouvrage. — Et que contient l'autre caisse, dit-il, piqué par la curiosité à Éloi ? — L'orfèvre l'ouvrit et en tira un second trône semblable au premier. — Comment avez-vous pu faire demanda Clotaire pour fabriquer ce second chef-d'œuvre ? — Sire, répondit le jeune homme, avec l'or et les pierreries que vous m'aviez donnés, j'ai trouvé qu'il y en avait assez pour faire un second trône, et je crois n'avoir fait, en exécutant mon dessein, que mon propre devoir.

Le roi combla l'orfèvre de présents, et lui confia la charge de ministre et trésorier du royaume. Plus tard, Éloi fut appelé à l'évêché de Noyon, toujours il se fit remarquer par son honnêteté et sa piété. Il finit sa vie en 659, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. L'église l'honore aujourd'hui au rang des saints, *et les ouvriers sur métaux l'ont adopté pour patron* (addition du maître).

J. GINESTE.

(Note: *Médiocre*; 3.)

Toulouse. École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

STYLE ÉPISTOLAIRE.

Lettre d'une institutrice au maire de sa commune en faveur de quelques familles pauvres dont les enfants fréquentent son école.

Monsieur le Maire,

Les encouragements si dévoués que vous et votre conseil municipal, prodiguez à l'instruction primaire de la commune, m'ont autorisée à vous demander des secours pour quelques familles pauvres dont les enfants fréquentent mon école.

Non-seulement ces familles sont intéressantes par leur pro-

fonde misère, mais encore par leur zèle à favoriser l'assiduité de leurs enfants à venir à l'école; les enfants eux-mêmes ne me donnent que de la satisfaction.

J'aurai donc, Monsieur, un double but en vous demandant des secours: d'abord, soulager une misère si intéressante; ensuite, récompenser le travail et l'application des élèves qui, par là, contribueront aux soulagements donnés à leurs parents; cela fera croître en eux la piété filiale, et leur courage augmentera lorsqu'ils penseront que leur application a procuré des secours à leurs parents.

J'espère, Monsieur, que vous agréerez ma demande et que parents et enfants n'auront qu'à vous remercier de vos bontés

Veuillez, Monsieur le Maire, etc.

12 juin 1877.

M^{lle} Gabrielle BESSERIN.

Cours normal d'institutrices du Cher, dirigé par les sœurs de la Charité de Bourges. — 1^{re} année.

STYLE.

*Lettre d'un émigré alsacien, devenu colon algérien,
à sa famille.*

Médéah, le 13 février 1877.

Mes chers parents,

Me voici donc établi en Algérie.

Ne pouvant me résoudre à vivre dans l'oppression, j'ai préféré quitter ma patrie et vous laisser en Alsace; mais, croyez-le bien, je ne vous ai pas oubliés.

Je vais maintenant vous apprendre, ainsi que je vous l'ai promis, ce que j'ai fait depuis que je suis en Algérie.

Aussitôt que je fus débarqué, je me rendis à la résidence du gouverneur général de la province, et, là, je sollicitai une concession de terrain dans n'importe quelle région.

Ma demande fut favorablement accueillie, et, le lendemain, je partis pour Médéah. On m'abandonna, dans les environs de cette ville, quatre hectares de terre. De plus on me fit construire, aux frais du gouvernement, une cahane de planches :

c'est là ma première demeure. Elle suffira pour m'abriter contre le mauvais temps, et pour me préserver des bêtes féroces qui rôdent dans les environs ; leur nombre, heureusement, diminue chaque jour.

M'étant procuré un cheval et les instruments nécessaires pour le labour, je me mis de suite à l'ouvrage.

Voici ce que je me propose de faire :

Pour commencer, je défricherai seulement une partie du terrain qu'on m'accorde, et, après l'avoir bien remué, je l'ensemencerais. La terre paraît bonne ; je crois que le blé y viendra bien ; j'espère faire aussi de bonnes récoltes de sarrasin, de maïs, de pommes de terre, de graines oléagineuses, etc.

Un tiers de ma nouvelle propriété est couvert d'arbres ; j'en abattrai une partie que je vendrai ; mais je laisserai sur pied ceux qui pourront me procurer quelque profit, comme les palmiers, les arbres à gomme, les dattiers, les cocotiers, les bananiers..... J'en aurai le plus grand soin ; je tâcherai de les propager et j'en vendrai les fruits.

Lorsque, à force de travail, j'aurai amassé une somme d'argent suffisante, je ferai exécuter quelques travaux d'agrandissement : à côté de ma modeste demeure, je ferai bâtir une jolie ferme. J'achèterai quelques bestiaux, des chèvres, des moutons. Puis je prendrai à gages quelques indigènes, dont je tâcherai de gagner l'affection.

Mais je n'en suis pas encore là, et, en attendant le moment où je pourrai prendre des domestiques, il faut que je me serve moi-même.

J'ai pour voisins des hommes complaisants qui m'aideront volontiers de leurs conseils, et même de leurs bras, s'il est nécessaire.

Lorsque ma plantation sera dans un état prospère, eh bien ! mes chers parents, vous viendrez me rejoindre, ainsi que ma femme et mes enfants.

Il vous sera dur sans doute de quitter un pays que vous avez toujours habité ; mais votre tranquillité, votre bonheur, le mien propre, dépendent de ce sacrifice.

D'ailleurs, si vous restiez en Alsace, vous y seriez dans la misère et la servitude, sans cesse en butte aux vexations du despote allemand, tandis qu'ici, au contraire, vous serez tranquilles et heureux. Vous n'aurez, pour ainsi dire, pas changé de pays, puisque l'Algérie appartient à la France.

Quant à moi, tout en regrettant les riantes plaines de Colmar, je crois que je finirai par m'habituer à ma nouvelle patrie. De plus, ici, je suis libre, et je n'ai pas à supporter le joug du vainqueur.

Quatre cents lieues me séparent de la Prusse, ce pays que j'abhorre.

Je n'ai pas oublié nos malheurs dans la guerre de 1870-1871 ; je n'ai pas non plus oublié les cruautés et les injustices qui l'ont signalée. Aussi, en quittant l'Alsace, j'ai emporté dans mon cœur la haine qu'inspirent à tout Français le chancelier de l'empire d'Allemagne et sa politique qui a pour but constant l'asservissement de la France.

Mais j'ai aussi emporté l'amour de ma patrie, de l'Alsace et de la Lorraine en particulier. Ces deux provinces subissent le même sort : elles sont sœurs d'infortune. De plus, l'une d'elles m'a vu naître ; j'y ai été longtemps heureux.

Grâce à l'honnête aisance que je m'étais acquise par mon travail, je me voyais avec joie en état de vous rendre une partie du bonheur que je vous devais, quand une guerre désastreuse est venue anéantir mes espérances. Mon cœur se déchira, quand je vis ma ferme incendiée par les envahisseurs. Je voulus me venger ; mais ma fureur impuissante se brisa contre le nombre et la brutalité des incendiaires. Pauvres parents ! je vous vois encore, à peine vêtus, aller implorer la charité de nos voisins ; ils vous accueillirent, qu'ils en soient bénis !

Quand le souvenir des événements qui se passèrent en ce jour se présente à mon esprit, je sens de violents désirs de vengeance s'emparer de tout mon être ; le mot de revanche est sans cesse sur mes lèvres.

Cependant si l'Alsace et la Lorraine pouvaient être rendues à la France, sans effusion de sang, je crois que la joie que je ressentirais serait plus douce que celle que me ferait éprouver la vengeance la plus complète.

Nos enfants ont été témoins des horreurs de la dernière guerre. Ils ont vu des larmes couler des yeux de leurs *tendres* (inutile. *Note du maître*) mères ; ils ont vu leurs pères maltraités ; ils ont eux-mêmes souffert, ils ne l'oublieront pas.

Au besoin les instituteurs sont là pour le leur rappeler et leur inspirer le désir de relever leur patrie. Ces enfants sont maintenant l'espoir de la France. Leurs maîtres ont une mission importante à remplir ; car l'avenir de notre pays leur est

confié. Ils seront fidèles à leur devoir, et grâce à eux, nous verrons un jour la France, redevenue forte, recouvrer ses deux provinces : l'Alsace et la Lorraine.

L'Allemand, redoutant cette nation qui, lorsqu'on la croyait abattue, a tant de fois étonné le monde par les traits d'audace qui lui sont familiers, redoutera d'attirer sur sa tête le poids de nos armes, et, pour éviter une guerre qui pourrait causer sa perte, il nous rendra, sans difficulté, les deux provinces qu'il nous a enlevées.

Alors, mes chers parents, nous pourrions retourner dans l'Alsace redevenue française.

Nous oublierions nos malheurs, et nous continuerons en France cette vie de travail et de bonheur que nous aurons commencée en Afrique, dans ma colonie de Médéah.

13 février 1877.

P. VESLIN.

(Note : *Bon devoir.*)

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

FAMILLE DE MOTS.

Dix mots de la famille de versare.

Vers : prép. qui se dirige sur.

Versant : Pente d'une montagne.

Versatile : Sujet à changer, inconstant.

Versatilité : Qualité de ce qui est versatile.

Versement : Action de verser : se dit surtout de l'argent.

Verser : Répandre, transvaser.

Version : Changement d'une langue dans une autre.

Verso : Le revers d'un feuillet.

Averse : Grande pluie soudaine et orageuse.

Renverser : Jeter par terre.

Dix mots de la famille de vertere.

Verticille : Assemblage de rameaux qui tournent autour d'une tige.

Verticillé : Disposé en verticille.

Vertige : Tournoiement de tête.

Vertigineux : Qui a des vertiges.

Vertigo : Maladie des chevaux qui se manifeste par un tournoiement de tête.

Vertu : Disposition qui pousse à faire le bien.

Vertueusement : D'une façon vertueuse.

Vertueux : Qui a de la vertu.

Avertir : Donner un avis.

Avertissement : Avis, conseil donné.

18 décembre 1877.

DEMANGE.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs.— 2^e année.

—————
DICTÉE.

La prière est pour tous une
force, une lumière, une con-
solation.

La Prière.

Salut, principe et fin de toi-même et du monde,
Toi qui rends d'un regard l'immensité féconde,
Ame de l'univers, Dieu, Père, Créateur,
Sous tous ces noms divers, je crois en toi, Seigneur,
Et sans avoir besoin d'entendre ta parole,
Je lis au front des cieux mon glorieux symbole.
L'étendue, à mes yeux, révèle ta grandeur,
La terre, ta bonté, les astres, ta splendeur;
Tu t'es produit toi-même, en ton brillant ouvrage.
L'univers tout entier réfléchit ton image,
Et mon âme, à son tour, réfléchit l'univers.
Ma pensée, embrassant tes attributs divers,
Partout, autour de toi, te découvre et t'adore,
Se contemple soi-même, et t'y découvre encore.
Ainsi l'astre du jour éclate dans les cieux, [yeux.
Se réfléchit dans l'ombre (l'onde, *corr.*), et se peint à mes
C'est peu de croire en *Toi* (toi, *corr.*) Bonté, Beauté *Suprême*
Je te cherche partout, j'aspire à toi, je t'aime, [(suprême, *corr.*)
Mon âme est un rayon de lumière et d'amour,
Qui, du foyer divin, détaché pour un jour,

De désirs dévorants loin de toi consumée,
Brûle de remonter à sa source enflammée.

(LAMARTINE.)

(Note : Orth. 3 fautes ; ponctuation 8/10.)

DEVOIR SUR LA DICTÉE.

Quel est le genre de cette dictée ?

C'est un morceau de poésie religieuse composé par Lamartine sur la Prière.

Faites connaître l'auteur de ces vers ?

L'auteur de cette dictée est Lamartine, né en 1790, à Saint-Point, près de Mâcon ; c'est avec Victor Hugo le plus grand poète lyrique de notre époque. Ses plus belles œuvres sont : les *Méditations* et les *Harmonies poétiques*. En 1848, il a publié une *Histoire des Girondins*. Il est mort en 1869.

Explication de l'orthographe des verbes :
révèle — t'es produit — se peint.

Révèle. — Ce verbe est terminé à l'infinitif par *éler* ; il ne double jamais *l*, il change l'*é* fermé qui précède *l* en *è* ouvert, lorsque cet *l* est suivi d'un *e* muet.

T'es produit. — C'est le verbe pronominal *se produire* employé au passé indéfini. L'auxiliaire qui accompagne ce verbe est terminé par un *s* parce qu'il est à la seconde personne du singulier.

Se peint. — Ce verbe est terminé à l'infinitif par *eindre* ; il perd le *d* du radical au présent de l'indicatif et à l'impératif, il se termine par un *t* à la troisième personne singulière de l'indicatif.

Analyse des mots suivants :

Salut. — Mot renfermant la proposition implicite : je te salue.

Principe. — *Fin.* — *Ame de l'univers.* — Mots mis en apostrophe.

Syntaxe du mot amour.

Amour est du masculin au pluriel aussi bien qu'au singulier. Dans le sens de grand attachement, il est du féminin au pluriel et même au singulier en poésie. Amour nom d'une divinité fabuleuse et amour-propre sont du masculin.

Différentes acceptions du verbe réfléchir.

Réfléchir signifie renvoyer, refléter; il veut encore dire penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

Quelles figures trouve-t-on dans la dictée?

Principe et fin de toi-même	}	Apostrophes
Toi qui rends d'un regard		
Ame de l'univers, Dieu,	}	Métaphore
Père, Créateur.		
Je crois en toi, Seigneur,	}	Comparaisons.
Bonté, Beauté suprême		
Je lis, au front des cieux	}	Pléonasmes
Ainsi l'astre du jour éclate		
dans les cieux	}	Inversions
Mon âme est un rayon		
de lumière et d'amour.	}	Ellipse
Se contemple soi-même		
Tu t'es produit toi-même	}	Ellipse
Et sans avoir besoin		
d'entendre ta parole	}	Ellipse
Je lis au front des cieux		
mon glorieux symbole	}	Ellipse
Mon âme est un rayon		
de lumière et d'amour	}	Ellipse
Qui du foyer divin détaché pour un jour		
De désirs dévorants, loin	}	Ellipse
de toi consumée		
Brûle de remonter à sa	}	Ellipse
source enflammée.		
La terre, ta bonté, les	}	Ellipse
astres, ta splendeur.		

Quelle pensée est renfermée dans les quatre derniers vers ?

On veut dire par-là que l'âme de l'homme est créée par Dieu, qu'éloignée pour peu de temps de son Créateur, la terre est pour elle un exil et qu'elle aspire toute sa vie à retourner dans le sein de son père.

19 avril.

Mlle X...

Cours normal de Lisieux (Calvados), dirigé par les religieuses de la communauté de la Providence. — 2^e année.

LA VIE EST UN COMBAT.

Comment l'adolescence envisage-t-elle la vie dans le présent et dans l'avenir ? — Dans la première jeunesse, à cet âge heureux où les illusions n'ont point encore cédé la place à l'expérience, on voudrait en vain s'ériger en misanthrope et juger les événements humains comme ceux auxquels une longue vie a donné un sentiment plus juste des différentes phases que l'homme doit parcourir. Pour parler sans détour, il faut convenir que l'adolescent n'envisage pas la vie sous le triste aspect où on la lui présente quelquefois. Ce n'est pas que l'on croie à un avenir sans nuages ; quelquefois même les premiers chagrins que l'on ressent et qui semblent d'autant plus amers qu'ils sont les premiers éprouvés, vous abattent jusqu'à faire douter de l'avenir. Mais bientôt l'âme blessée se retrempe et se reprend à l'espérance. L'espérance est un si grand besoin que malgré tout ce qu'on entend dire des déceptions, on croit toujours et invinciblement que l'avenir apportera des jours meilleurs.

Combat de l'école entre émules. — En somme, on a bientôt compris qu'il faut lutter et souffrir dans la vie ; l'homme, dès son enfance, est convaincu de cette nécessité. A mesure qu'il avance en âge il est confirmé dans sa conviction ; notre vie actuelle n'est-elle pas une lutte ? Lutte salutaire, il est vrai, qui nous trempe au lieu de nous épuiser, lutte qui nous donne des armes pour les combats de l'âge mûr, lutte où chacun peut être victorieux, et où la défaite même, loin de nous abattre, active nos facultés et les développant ; enfin, lutte où

le vainqueur, loin d'écraser ses émules de sa supériorité, doit au contraire se servir de ses avantages, pour en faire participer ses compétiteurs en leur apprenant à vaincre.

Lutte de la jeunesse pour prendre position dans une carrière. — Le combat de la jeunesse sera plus rude; alors il faudra vaincre les obstacles sans nombre élevés par la fortune, l'usage établi, les titres rivaux. Adolescents, nous pouvons toujours parvenir à un succès dont nous possédions en nous-mêmes les éléments, et tout nous stimulait à les mettre en œuvre. Mais lorsqu'il s'agira de prendre position dans la carrière qu'on a choisie, il faudra souvent chercher au dehors des moyens de réussite, et les difficultés peuvent alors se trouver plus grandes que la volonté et la persévérance! Combien de nobles efforts ignorés, combien de talents et même de génies rebutés et perdus dans la foule! Il y a beaucoup de Palissy qui, malgré une volonté intrépide, ont été rejetés brisés hors du chemin de la gloire.

Lutte de la maturité contre les intérêts rivaux, les passions aveugles. Lutte contre soi-même. — Et quand on arrive à conquérir une place honorable dans la société, est-ce à dire que tout combat ait cessé? Loin de là, on peut dire que c'est seulement alors qu'on entre dans la lice. Il va falloir lutter contre les rivalités d'intérêts, contre les prétentions, quelquefois contre les jalousies et les haines, autant d'écueils qu'il faudra éviter ou dont il faudra réparer les funestes effets.

Et quand tout réussirait au gré de nos désirs, quand nous verrons notre fortune prospère, notre réputation solidement établie, n'aurons-nous pas à combattre contre nous-mêmes, à lutter contre nos penchants, nos passions. D'ailleurs, quelle que soit la somme de bonheur que Dieu nous dispense, notre vie ne peut être exempte de toute douleur. Il est des coups inévitables contre lesquels on ne peut plus s'armer. Il faut savoir souffrir, il faut savoir imposer silence aux cris de révolte d'un cœur souffrant et attendre avec confiance et résignation la fin de ce « combat dont la palme est aux cieux ».

9 février 1878.

M^{lle} Claire THURET.

(Note : 7.)

Paris. École normale d'institutrices. — 2^e année.

COMPOSITION DE STYLE.

Plaintes mal fondées d'un élève-maitre au sujet du service de propreté et du travail horticole.

Nous étions en promenade. J'avais pour voisin un de mes meilleurs camarades, Paul. Nous causions de choses et d'autres, lorsque nous eûmes à parler de nos occupations à l'école.

Paul me dit : « Le service de propreté qu'on nous impose m'ennuie beaucoup. Tous les matins, je passe ma récréation à balayer, à essuyer, à faire mille choses *qui me coûtent des peines et du travail* (qui me répugnent et me fatiguent, *corr.*). L'hiver, *on a les mains gelées* (les mains se gèlent, *corr.*) à scier du bois; l'été on est tout en nage lorsqu'on balaie. *C'est assommant (mots biffés par le maître)*. Ne devrait-il pas y avoir des domestiques pour faire cette besogne ?

« — Non, mon cher Paul, on n'a pas besoin de domestiques. Ils nous nuiraient plutôt qu'ils (ne, *addition*) nous rendraient service. Ne sommes-nous pas tous destinés à être instituteurs ? Or, un instituteur doit aimer l'ordre et la propreté; tout dans sa classe doit être rangé et épousseté. Comment obtiendra-t-il ce résultat s'il n'a pas été habitué aux soins qu'exige la bonne tenue d'une école. A ce point de vue, le service de propreté qu'on nous oblige de faire est donc déjà utile. Il nous donne, d'un autre côté, le moyen de soigner nous-même notre future habitation. Nos parents à tous ne se font pas servir; ils n'ont pas assez de fortune pour cela. Crois-tu donc que toi tu pourras payer des serviteurs avec ton modique traitement ? Cette idée ne te vient peut-être pas dans la tête. Eh bien, alors, comment feras-tu pour nettoyer ta maison, si tu n'as jamais manié le balai ? D'ailleurs, la somme que nous donnons ici pour notre nourriture et notre instruction pourrait-elle suffire à payer *cette armée* (l'armée, *corr.*) de domestiques qu'il faudrait pour nous remplacer. Tes plaintes, comme tu vois, ne sont donc pas fondées; tu les as faites assurément sans réflexion.

« — J'avoue mon tort, me dit Paul; je vois maintenant l'impossibilité *dans laquelle* (où, *corr.*) on est de réaliser mes demandes. Mais, parlons d'autre chose. Trouves-tu les travaux de jardinage bien agréables ? Quelle monotonie, que de temps perdu !... Constamment, nous râtissons des allées, nous

arrachons *quelques* (des, *corr.*) brins d'herbe, nous creusons des tranchées, que sais-je encore? Que gagnons-nous à tout cela? En savons-nous plus après qu'avant?

« — Certainement, répliquai-je. D'abord, nous prenons le goût de la propreté dans les allées, dans les planches; nous nous habituons à remuer la terre. Et, de la sorte, quand nous aurons un jardin à cultiver, nous ne serons point embarrassés. Ne sais-tu pas que le jardin de l'instituteur *doit* être le mieux tenu du village; que les produits *doivent* y venir plus beaux? Enfin (il faut, *addition*) que ce jardin soit un modèle. L'instituteur ne *doit-il* pas montrer aux jeunes campagnards à greffer, à tailler, à conduire les arbres? Comment pourrait-il faire tout cela s'il n'a jamais bêché, sarclé, greffé, taillé? Nous *devons* donc ici apprendre à manier les instruments de l'horticulteur; nous *devons* pouvoir indifféremment nous servir de la bêche et du sécateur. Pendant notre séjour à l'école, nous *devons* étudier les meilleurs modes de culture, les meilleures conditions de réussite; nous *devons* (répétitions. *Note du maître*) connaître les espèces de légumes, d'arbres fruitiers les plus productifs et les plus faciles à cultiver. Comment apprendrons-nous tout cela? Dans les livres, me diras-tu. Tu crois donc tout rencontrer dans les livres? Le meilleur enseignement, celui qui se grave le mieux dans l'esprit, c'est l'enseignement par les yeux. Quand nous avons vu une fois une machine à vapeur, nous nous en faisons une idée bien plus nette que celle que nous donneraient les descriptions les plus claires. Il en est ainsi de toutes choses en général et de l'horticulture en particulier. Ce que je viens de te dire doit te convaincre de son importance et *t'enlever tes idées* (détruire tes préventions, *corr.*) contre elle. »

Paul, qui est d'ailleurs un excellent élève, reconnut son tort, et il promit de n'être pas aussi pressé désormais à (de, *corr.*) juger des choses et à (de, *corr.*) s'en plaindre sans réfléchir.

21 novembre 1876.

A. PAQUIER.

Troyes (Aube). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

DEVOIR DE STYLE.

Sujet. — La valeur de l'homme ne se mesure pas sur ses avantages physiques, mais sur ses qualités et sur ses vertus.

Ce qui fait l'homme, c'est l'âme. Le corps n'est qu'une pauvre enveloppe matérielle et périssable, le serviteur de l'âme. En effet, l'âme commande et le corps obéit. C'est dans l'âme que se trouvent renfermés tous les sentiments, les pensées, les désirs, les projets. Or, selon que notre âme sera pure ou souillée par le vice, remplie de qualités bonnes ou mauvaises, nos sentiments, nos pensées, nos désirs, nos projets et par suite nos actes seront bons ou mauvais, justes ou injustes, utiles ou inutiles, c'est-à-dire nous serons un homme de bien, un homme charitable, utile à la société, ou bien un homme pervers, un homme avare, inutile à la société.

Le corps, au contraire, ne pense point, ne désire point, ne raisonne point. Il se compose de sens plus ou moins bien conformés, plus ou moins agréables. Mais ces qualités ou ces défauts physiques n'influent en rien sur les sentiments de l'âme. Donc ce qui mesure la valeur de l'homme, ce ne sont point les avantages physiques qu'il peut avoir, mais les bons sentiments, les ornements de son âme, c'est-à-dire ses qualités ou ses vertus.

Ajoutons avec Buffon qu'un corps mal fait peut renfermer une fort belle âme et qu'on ne peut juger de la valeur de l'homme sur la forme de son visage.

Et du reste, l'expérience nous l'a prouvé, et nous le prouve encore tous les jours. Qui ne connaît Tyrtée, le poète à la lyre harmonieuse, dont les mâles poésies ranimaient tous les courages? Cependant c'était un pauvre maître d'école boiteux. Je citerai Agésilas. Il était laid, petit et boiteux. Mais dans ce corps disgracié de la nature, il sut placer de rares qualités qui lui attirèrent le respect. Alcibiade, au contraire, avait à la fois la noblesse et la fortune; il eut une conduite déréglée, il viola les lois, il ne causa que du tort à sa patrie et il est resté comme le type de l'homme immoral. Pour être plus contemporains (Voyons les contemporains, *corr.*) :

Qui n'a pas entendu parler de la laideur de Duguesclin? Cependant, cet habile connétable sut faire le bien, le bonheur de sa patrie. En revanche on ne peut citer la beauté du Régent sans dire qu'il a été l'homme le plus pervers de son temps.

Tous ces exemples et mille autres qu'on pourrait donner encore nous font voir que la valeur de l'homme ne doit pas se mesurer sur ses avantages physiques, mais sur ses qualités et ses vertus.

L'histoire nous apprend encore que lorsque l'homme ferme les yeux sur les qualités du cœur, pour ne plus voir que les qualités du corps, il ne tarde pas à aller à sa ruine. (Ceci n'est pas clair. *Observation du maître.*)

H. LECLERC.

(Note : *Ce travail n'est pas mauvais ; il a une allure assez rapide, assez vigoureuse.*)

Chaumont (Haute-Marne). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

L'HOMME PROPOSE ET DIEU DISPOSE.

Sommaire. — Projets d'un commerçant ; il fait construire une maison de campagne, et meurt en allant l'habiter.

Depuis quelques années, un commerçant de Paris avait conçu le projet de venir avec sa famille se retirer dans un village, pour jouir, loin du bruit de la ville, de la petite fortune qu'il s'était amassée.

C'était un ami de mon père qui avait préféré, au lieu de s'enfermer dans Paris comme tant d'autres, venir passer chez nous tout le temps de la dernière guerre.

Aussi, depuis cette époque surtout, avait-il songé à mettre son projet à exécution ; il avait acheté et fait planter d'arbres fruitiers un champ d'environ un hectare, dont il avait fait un jardin. En 1875, il le fit enclore et bâtit à une de ses extrémités la petite maison de campagne dans laquelle il avait l'intention de passer le reste de ses jours.

Que je serai heureux, nous disait-il, quand chaque matin, libre de tout souci, je contemplerai du haut de mon petit pavillon la belle plaine de Moisson, et la Seine paisible où je pourrai désormais aller pêcher tout à mon aise ! Quand le soir, assis sur la terrasse de ce petit village de Haute-Isle, je pourrai respirer un air frais et pur et causer avec vous de vos travaux du jour !

C'est alors que je pourrai dire avec Boileau :

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
 Que pour jamais foulant vos prés délicieux
 Je puisse ici fixer ma course vagabonde
 Et connu de vous seuls oublier tout le monde.

Bercé de ces douces espérances, notre ami se décida enfin à quitter la ville pour la campagne, et au mois de mai 1876 il expédia son mobilier à Mantes, où mes parents avertis devaient l'aller chercher.

En revenant, quand ils furent arrivés au haut de la côte de Saint-Martin-la-Garenne, d'où l'on aperçoit mon village d'environ 10 kilomètres, grâce à sa position « sur le penchant d'un long rang de collines » ... le Parisien s'écrie : « Ah ! cette fois ce n'est plus une chimère et dans quelques heures j'arriverai à ma petite habitation que j'aperçois d'ici, et dans laquelle j'espère maintenant terminer ma carrière. »

Il se trompait : les paroles qu'il venait de prononcer devaient être ses dernières. Il fut pris soudain d'un étourdissement et tomba à la renverse ; il était mort.

Un médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès et déclara que l'infortuné venait de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Depuis longtemps le projet de vivre heureux dans sa petite retraite avait été son unique espérance, et il le croyait déjà réalisé en apercevant de loin le lieu où il comptait vivre encore de longs et heureux jours, mais hélas !

L'homme propose et Dieu dispose.

E. COLAS.

Versailles (Seine-et-Oise). École normale d'instituteurs. — 2^e année

EXERCICES FRANÇAIS.

Usage des mains.

Que peut-on faire avec les mains ?

On peut faire avec les mains tout ce que l'on désigne sous le noms d'arts mécaniques.

Quels travaux font ordinairement les petites filles avec leurs mains ?

Avec leurs mains, les petites filles aident à leur maman dans le ménage : elles cirent la chaussure du papa et de la maman, balayent les appartements, raccommodent les habits lorsqu'elles viennent à savoir coudre, tricotent des bas pour leurs parents et pour elles, pour les pauvres, si elles le peuvent ; confectionnent pour leurs petites compagnes indigentes des robes, des blouses, des bonnets, etc. ; enfin, elles préviennent tous les désirs de leurs parents, en leur mettant à la main les objets dont elles savent qu'ils doivent se servir.

Que fait le menuisier avec ses mains ?

Il scie, varlope, cogne, rabote, joint, et fait des plafonds, des portes, des fenêtres, des armoires, des tables, des pupitres, des boîtes, des bancs, des commodes, des brouettes, etc., etc.

Que fait le maréchal ?

Il frappe sur l'enclume, fait manœuvrer son soufflet, ferre les chevaux, fait des charrues, des bèches, des herses, des marteaux, ferre des roues, etc., etc.

Que fait le serrurier ?

Il fait des serrures pour portes, fenêtres, etc.

Que fait le cordonnier ?

Il bat le cuir, le coud et confectionne des souliers, des bottes, des bottines, des pantouffles et toutes sortes de chaussures.

Que fait le charpentier ?

Il scie le bois, fait des charrettes, des barrières, et toutes espèces de gros ouvrages de ce genre.

Que fait le laboureur ?

Il tient la charrue, sème le blé, bêche la terre, sarcle ses champs, coupe le blé, le lie, le bat, le vanne et le ramasse dans ses greniers.

Que font les bons amis quand ils se quittent ?

Ils se donnent la main.

Que fait le père avec la main quand il veut appeler ses enfants ?

Il frappe dans ses mains ou sur un meuble quelconque.

Que fait-on avec la main quand on veut rendre quelqu'un attentif à quelque chose ?

On montre l'objet sur lequel on veut attirer l'attention.

Que fait-on avec les mains quand on prie le bon Dieu ?

On les joint ou bien on les met l'une contre l'autre.

M^{lle} A. REGNAULT.

(Note : *Bien.*)

Cours normal de Coutances, dirigé par des sœurs de la communauté du Sacré-Cœur de Jésus. — 3^e année (1^{er} élève sur 12.)

DEVOIR SUR LES PRÉFIXES.

Des préfixes *ad*, *ex*, *in* (négatif), *sub*; leur origine, leur signification, les changements qu'ils subissent. — Donner des exemples.

Ad, préfixe venant du latin; il exprime un rapport de tendance, de direction, de liaison; en français on le traduit par *a* et *vers*. Le *d* de *ad* s'assimile devant les lettres *c*, *f*, *g*, *l*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, c'est-à-dire que le *d* se change en *c*, *f*... Le *d* tombe souvent devant *b*, *m*, *p*, *ch*, *sp*, *st*, et *t*.

Admirer (latin *mirari*, regarder), regarder vers.

Advenir, venir vers.

Adjoint, joint à.

Adorer, prier ou parler vers.

Exemples d'assimilation du *d* :

Acclamer, crier vers.

Accorder, s'unir de cœur avec.

Affirmer, rendre plus ferme.

Aggraver, rendre plus grave.

Agglutiner, coller à.

Allaiter, donner du lait à.

Allumer, donner la lumière à.

Annoncer, envoyer vers.

Apporter, porter vers.

Arrière (*ad-retro*), vers ce qui est derrière.

Arriver, aller vers la rive.

Associer, réunir à.

Attirer, tirer vers.

Le *d* tombe devant *b*, *m*, *p*, etc. :

Aborder, aller vers le bord.

Amonceler, mettre en monceau.

Apaiser, aller vers la paix.

Achever, aller vers le chef (chef, tête).

Aspirer (souffler vers ou dans).

Avocat, qui parle pour.

Ex, préfixe tiré du latin et signifiant hors de, venant de, de la part de; l'*x* s'assimile devant *f*, *s*, et tombe souvent devant une consonne.

Exhumer, tirer hors de l'humus.

Exporter, porter hors de.

Exiler, aller hors de.

Expatrier, envoyer hors de la patrie.

Effacer, faire disparaître la face.

Effaroucher, rendre farouche.

Essouffler, dont le souffle est sorti de.

Esseuler, rendre seul.

Éloigner, envoyer hors de.

Éliminer (latin *limen*, seuil), jeter hors du seuil.

In, préfixe adverbial signifiant non; l'*n* s'assimile devant *l*, *m*, *r*.

Injuste, non juste.

Inactif, qui n'est pas actif.

Inachevé, qui n'est pas terminé.

Incalculable, que l'on ne peut calculer.

Illogique, contraire à la logique, à la raison.

Illégal, contraire à la loi.

Illégitime, qui n'est pas légitime.

Imparfait, qui n'est pas parfait.

Impossible, qui n'est pas possible.

Impuissant, qui n'est pas puissant.

Irrésolu, qui manque de résolution.

Irrresponsable, qui n'est pas responsable.

Irréligieux, non religieux.

Sub; ce préfixe vient du latin et signifie *sous*; le *b* s'assimile devant *p*, *f*, *c*, *g*, quelquefois il tombe. Ce préfixe prend aussi la forme *sou*, *sous* et *subter*.

Subjonctif, qui est *sous-joint*.

Subvenir, venir sous.

Subjuguer, mettre sous le joug.

Submerger, plonger sous (les eaux).

Supporter, porter étant placé sous.

Supplanter, mettre sous la plante du pied.

Supposer, poser sous.

Suffire, fixé sous.

Suffire, faire au-dessous de ce que l'on pourrait faire.

Suffoquer (*sous la gorge*).

Succéder (*cedere*, marcher), marcher sous ou après.

Succomber (s'enfoncer), s'enfoncer sous.

Succinct (on devrait écrire *succeint*), qui est ceint par-dessous la *ceinture*, serré. — Un raisonnement *succinct*, serré.

Soumettre, mettre sous.

Sous-cutané (latin *cutis*, peau), qui est sous la peau.

Subterfuge, qui s'enfuit par-dessous.

Composer sur le thème des mots suivants d'autres mots usuels à l'aide des préfixes connus et les expliquer :

Duc, tirer (*traire*), venir, courir.

Abducteur (*ab*, hors de ; *ducere*, conduire), se dit des muscles qui font mouvoir en dehors.

Aqueduc (*aqua*, eau ; *ducere*, conduire), canal pour conduire les eaux.

Adducteur (*ad*, à ; *ducere*, conduire), qui rapproche de l'axe du corps (muscles).

Conducteur, celui qui conduit, qui sert de guide.

Viaduc (*via*, chemin ; *ducere*, conduire), pont en arcades construit au-dessus d'une route, d'une rivière, pour le passage d'un chemin de fer.

Archiduc (*archi*, premier), le premier des ducs.

Réductible, qui peut être réduit.

Induction, manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre.

Déduction, soustraction, retranchement.

Réduction, action de réduire.

Duc, souverain d'un duché, dans l'origine, chef militaire qui conduisait.

Attirer (*ad, vers; trahere*, tirer), tirer, faire venir à soi.
Détirer, étendre en tirant.
Étirer, étendre, allonger.

MARY.

Rennes (Ille-et-Vilaine). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

L'EMPEREUR ET LE SERGENT.

Joseph II, empereur d'Autriche, n'aimait ni le faste; ni les représentations; on le voyait souvent dans les rues de Vienne, seul ou presque seul, vêtu simplement, allant visiter les divers établissements de la capitale. Le fait suivant nous prouve sa simplicité.

Un jour que vêtu d'une redingote boutonnée, sans marques distinctives, et accompagné seulement d'un domestique sans livrée, il était allé faire une promenade matinale, dans une calèche à deux places qu'il conduisait lui-même, aux environs de Vienne, il fut surpris par la pluie comme il reprenait le chemin de la capitale.

Il en était encore très-éloigné lorsqu'il fit la rencontre d'un piéton qui, comme lui reprenait le chemin de la ville. Ce piéton fit signe d'arrêter et Joseph s'empressa de le faire. « Monsieur, dit alors le militaire (car c'était un sergent), en s'approchant de la calèche, n'y aurait-il pas de l'indiscrétion à vous demander une place à côté de vous, puisque vous êtes seul dans votre voiture, cela ne vous gênerait pas trop, et me permettrait de ménager mon uniforme que je mets pour la première fois? — Ménageons votre uniforme mon brave, dit Joseph, et montez ici. »

Lorsque le sergent eut pris place à côté de lui, « d'où venez-vous donc comme cela » lui demanda l'empereur. « Ah! Monsieur je viens de chez un garde-chasse de mes amis où j'ai fait un fier déjeuner. — Qu'avez-vous donc mangé de si bon, dit Joseph? — Quant à cela, devinez, dit le sergent. — Que sais-je moi, une soupe à la bière peut-être? — Une soupe, ah bien oui, mieux que ça! — De la choucroute. — Mieux que ça. — Une longe de veau, — mieux que ça, mieux que ça vous dit-on. — Je ne puis plus deviner dit l'empereur. — Un faisan, un faisan, mon digne homme, dit le sergent en le frappant sur la cuisse, un faisan, tiré sur les plai-

sirs de sa majesté. — Sur les plaisirs de sa majesté, il n'en devait être que meilleur? — Assurément »

Comme on approchait de la ville, et que la pluie tombait toujours, l'empereur demanda l'adresse du sergent et où il voulait qu'on le descendit *. « O Monsieur, c'est trop de bonté, dit le militaire, je craindrais d'abuser de... — Non, non, dit Joseph, votre rue ? Le sergent indiqua la rue, où il logeait. Après avoir indiqué sa demeure, le sergent voulut connaître la personne à qui il devait tant de bonté. « A votre tour, devinez, dit Joseph. — Monsieur est militaire, sans doute. — Comme dit monsieur. — Lieutenant peut-être ? — Mieux que ça, — Capitaine, — mieux que ça — Colonel peut-être ? — mieux que ça. — Seriez-vous feld-maréchal, dit le sergent en se rencoignant dans la calèche. — Mieux que ça, mieux que ça vous dit-on. — Ah mon Dieu, c'est l'empereur ! — Lui-même, dit Joseph, en se déboutonnant pour faire voir ses insignes. » Impossible de se jeter à genoux aux pieds de l'empereur dans la calèche, et voilà le sergent qui se confond en excuses et prie l'empereur d'arrêter afin qu'il puisse descendre.

« Non, non, dit Joseph, vous seriez trop heureux, après avoir mangé mon faisán, de vous débarrasser de moi aussi promptement, malgré la pluie ; j'entends bien que vous ne me quittiez qu'à votre porte, » et il y descendit.

15 novembre 1877.

H. ÉTIENNE.

(Note : *Il faut un peu plus de soin pour la ponctuation.*)

Bourges (Cher). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

LETTRE.

J. M. J.

Sujet. — Une Institutrice écrit à ses parents qu'elle avait d'abord embrassé la carrière de l'enseignement par raison et pour obéir à leurs désirs et elle explique ensuite comment par degrés et par divers motifs qu'elle expose, elle a pris pour sa profession du goût et de l'attachement.

Mes chers Parents,

La raison m'avait d'abord engagée à me livrer à l'instruction des enfants, je n'avais de goût ni pour les travaux de la campa-

gne, ni pour les travaux manuels et je sentais le besoin de *me donner* (de me créer, *corr.*) une position convenable. Votre désir de me voir Institutrice avait presque exclusivement motivé le choix de la profession que j'ai embrassée. Aujourd'hui mes vues sont changées, j'entrevois la mission d'une Institutrice sous un aspect tout différent.

Je suis au milieu de mes enfants et je trouve dans le bien que je puis leur faire un ample dédommagement aux difficultés qu'il y a à surmonter dans la carrière de l'enseignement. Autour de moi, des intelligences naissantes réclament le pain de l'instruction, des âmes neuves encore, ornées de la candeur de leur âge, demandent à être cultivées. Je ne puis trouver de satisfaction plus douce que dans l'accomplissement de cette noble tâche. Peu à peu, en avançant dans la vie, j'ai senti le besoin de me consacrer tout entière à l'enfance.

En voyant les intelligences de mes enfants se développer, leurs cœurs se former au bien, leurs âmes *goûter* le doux parfum de la vertu, je n'ai pas demandé à Dieu d'autre consolation, il me semble qu'on ne peut en *goûter* de plus pures sur la terre. Je me suis attachée alors à mes enfants, je les ai vues grandir autour de moi avec la douce pensée qu'elles resteraient vertueuses comme dans l'enfance.

Le bien que je puis faire, ne se borne pas aux enfants qui me sont confiées. Quel bonheur la jeune fille pieuse ne cause-t-elle pas dans sa famille? Elle est l'ange de la maison, la sauvegarde de la paix. (Tout ceci est vrai et se devine, mais pourrait être dit d'une manière plus simple, et par là même plus gracieuse. *Observation de la maîtresse.*) Plus tard, si elle devient mère de famille, elle saura inculquer à ses enfants les bons sentiments dont elle a été nourrie, elle les élèvera comme une mère chrétienne doit élever ses enfants, dans la crainte de Dieu et l'amour de la vertu. (Bien : *Note de la maîtresse.*)

Ainsi la piété d'une Institutrice, réfléchie dans ses enfants, peut se perpétuer de génération en génération, produire le plus grand bien dans les âmes et acquérir des mérites (dites : *de nombreux mérites*; voyez comme cette simple épithète relève votre style. *Observation de la maîtresse*) à celle qui a compris la sainteté de sa mission.

Les impressions de la jeunesse s'effacent difficilement. Je me rappelle encore avec bonheur la touchante sollicitude, la tendre piété de celle qui a formé mes premières années. Comme elle, je ne veux chercher mon bonheur que dans

l'amour de Dieu et de mes enfants, et la satisfaction du devoir accompli.

Le goût et l'attachement que le bon Dieu a daigné m'inspirer pour ma profession me font paraître moins pénible l'éloignement de parents chéris ; *mais vous pouvez compter* (l'expression n'est pas très-heureuse. *Observation de la maîtresse*) que mon affection pour vous ne se ralentira jamais, car, après Dieu, vous occuperez toujours la première place dans mon cœur.

Daïgnez agréer, mes chers Parents, l'assurance du respect profond avec lequel je suis votre fille dévouée et affectionnée.

10 novembre.

A. LEMAITRE.

Cours normal de la Congrégation des sœurs du Saint-Cœur de Marie, à Blon près Vire (Calvados). — 3^e année.

DEVOIR DE STYLE.

Sujet. — Un instituteur écrit à l'un de ses collègues pour le prier de lui indiquer un sous-maître. Il fait connaître à son ami les qualités qu'il désirerait rencontrer dans le jeune instituteur qu'il a besoin d'associer à sa mission et qu'il doit faire participer à sa vie de famille.

Mon cher collègue,

Vous savez sans doute que le sous-maître que j'avais sous mes ordres vient de me quitter, par suite de sa nomination à X** ; en conséquence il me faut pourvoir au plus tôt à son remplacement, afin que je ne sois pas pris au dépourvu à la rentrée prochaine des classes. Malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible jusqu'à présent de me procurer un sujet en remplacement de mon ancien sous-maître, c'est pourquoi je viens vous prier aujourd'hui de m'aider dans mes recherches pour m'en procurer un en qui je puisse avoir confiance. J'ai pensé qu'il vous serait facile à cause de vos grandes relations et de votre judicieux discernement, de me rendre ce service que je sollicite de votre amitié.

Les qualités que je désire rencontrer dans le jeune instituteur que j'ai besoin d'associer à ma mission, et qui devra partager mes labeurs et participer à ma vie de famille sont celles que doit avoir tout instituteur vraiment digne de ce nom.

Je le souhaiterais avant tout moral, religieux, et ponctuel dans l'exercice de ses devoirs, zélé dans ses fonctions, bon, mais ferme envers ses élèves, d'un caractère énergique, économe, préférant plutôt la solitude aux jeux bruyants et à la compagnie des jeunes gens qui ne peut que lui nuire. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne voudrais à aucun prix d'un ivrogne ou d'un libertin, ces vices ne devant pas se trouver chez un éducateur de la jeunesse. Il est inutile aussi de vous dire qu'il devrait être pourvu de son brevet de capacité.

Je me confie à votre expérience bien connue pour me procurer un sous-maître tel que je le souhaite.

En attendant la réussite de vos recherches, recevez, cher collègue et ami, mes remerciements bien sincères.

Votre tout dévoué,

6 octobre 1876.

P. M. CHACHUAT.

Macon (Saône et-Loire). École normale d'instituteurs. — 3^e année

LETTRE

Mirecourt, 10 décembre 1877.

Mon cher ami,

Tu m'as demandé, dans ta dernière lettre, la description de notre école; je vais essayer de te satisfaire.

Fondée en 1828, l'École normale des Vosges est une des plus anciennes et des plus renommées. Elle était située primitivement au centre de la ville. Mais, le bruit des rues venait distraire les élèves dans leur travail; en 1862, une nouvelle maison fut élevée. Bâtie hors de la ville, sur le penchant d'une colline très-agréable, elle peut être regardée comme l'un des plus beaux bâtiments de Mirecourt. Les élèves jouissent d'une fort belle vue; au nord, s'étend à perte de vue un coteau couvert de vigne; on aperçoit Poussey et même la tour de Sion, distante de trois à quatre lieues; au sud, on voit Mattaincourt avec sa charmante église; au N. ouest, la côte est couronnée de jolis vergers, d'une fraîcheur et d'une grâce inexprimables, qui, en été, font les délices des habitants de Mirecourt; à l'E, est la ville, coupée en deux par le *Madon dont les eaux limonneuses arrosent de vastes et agréables prairies.*

La beauté de l'école répond à celle des sites environnants ; la coupe horizontale des bâtiments présente trois rectangles ; celui du N. O. comprend le logement de M. le Directeur et la cuisine ; celui de l'E. la salle d'étude, celle d'Harmonium, les chambres des professeurs, la chapelle et l'infirmerie ; celui du centre, beaucoup plus vaste que les deux autres, comprend, au rez-de-chaussée, le réfectoire, le parloir, le cabinet de physique, les salles de classe et le bureau de M. le Directeur. Le premier étage comprend le lavabo et le dortoir, belle et grande salle, dont la surface est au moins égale à quinze ou vingt fois celle de ta chambre. Telle est la disposition des bâtiments. Au nord et au sud sont deux cours ; celle du nord est séparée du chemin boueux qui conduit à l'école par une belle grille en fer ; on y remarque deux charmantes pelouses ; une jolie plate-bande longe la grille et présente, en été, lorsque les fleurs se sont épanouies, un spectacle assez agréable. D'un côté de cette cour est le logement du jardinier, voisin de la buanderie ; de l'autre, est une école annexe où les élèves-maitres vont se former au grand art d'élever et d'instruire les enfants. L'autre cour est moins jolie ; c'est là que nous allons passer nos récréations. Il y a un préau couvert, qui contient d'un côté les appareils de gymnastique ; de l'autre, une loge où sont renfermés les instruments aratoires. Mais, vas-tu me dire, vous travaillez donc la terre. Oui, mon cher ami, au delà de la cour est un vaste jardin, et c'est nous qui le bêchons ; c'est nous qui plantons la salade, les choux, enfin, nous sommes tous horticulteurs. Notre jardin a une superficie de quatre-vingt-un ares ; il est sillonné dans tous les sens par de larges allées, presque toutes sablées, ces allées sont bordées par de jolies plates-bandes, plantées de beaux fraisiers qui produisent des fraises plus belles encore. Au milieu du jardin est un puits qui fournit l'eau nécessaire à l'arrosage.

Quel dommage, vas-tu me dire, qu'un bâtiment aussi beau, aussi vaste ne soit pas dans la ville ; il contribuerait à sa beauté, et puis, l'école normale est isolée et a l'apparence d'un monastère. Tes raisons sont plausibles, mon cher ami, mais des motifs sérieux ont déterminé les autorités à faire bâtir l'école en dehors de la ville. Il faut aux jeunes gens, surtout à ceux qui se livrent à un travail de tête très-fatigant, un air parfaitement sain. Assis dans une atmosphère pure, l'élève est mieux disposé au travail et à la bonne conduite ; et puis, tu le sais, la solitude a ses charmes.

Cependant, une grave difficulté se présentait; il n'y avait pas d'eau, et, tous les jours, les élèves étaient obligés d'en aller chercher dans un faubourg assez éloigné; mais notre directeur a fait creuser un puits dans une des vastes caves qui sont sous les bâtiments; et maintenant, nous avons de l'eau en abondance.

Habilement dirigée, l'école normale prospère; c'est une mère qui envoie ses enfants, vaillants champions de la vertu et de l'instruction; dans toute la France et même en Algérie; de notre côté, nous allons faire tous nos efforts pour surpasser nos devanciers.

Au revoir, mon cher ami, j'espère bientôt pouvoir te serrer la main.

Tout à toi de cœur.

LALLEMAND.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

MOYEN AGE. — PREMIÈRE ÉPOQUE LITTÉRAIRE.

Origine et formation de la langue. — Troubadours et trouvères. — Chansons de gestes tirées de l'histoire nationale et de l'histoire ancienne. — Cycle breton: romans de la Table ronde. — Poèmes allégoriques et symboliques: roman du Renart et roman de la Rose. — Poésie légère: fabliaux et contes. — Poésie satirique. — Chansons et romances. — Rutebœuf, le dernier des trouvères. — Prose historique.

Origine et formation de la langue. — Lorsque les Romains firent la conquête de la Gaule, ils y apportèrent leur langage avec leurs coutumes et leurs mœurs, et les vaincus furent obligés d'adopter le tout, parce que telle était la loi des vainqueurs. Le celtique que parlaient nos pères, fondu avec le latin populaire des soldats, forma une nouvelle langue qui n'était ni celtique ni latine, et qui se modifia même en Gaule, suivant les diverses influences du climat, et suivant la configuration du sol.

C'est ainsi que notre territoire se trouva partagé entre deux grands dialectes: l'un, au nord, se nommait la langue d'oïl;

l'autre, au midi, la langue d'oc. Ces deux dialectes reçurent leurs noms d'après la manière dont on y prononçait l'affirmation : oui se disait *hoc-illud* dans le nord, et simplement *hoc* dans le midi. Les savants appelèrent les nouvelles langues, langues romanes, ou langues romaines des paysans, noms qu'elles conservèrent ; voilà pourquoi on nomma romans les ouvrages écrits dans ces langues.

Le premier monument que nous avons de la langue d'oïl est bien grossier, et ne laisse guère deviner notre belle langue française ; il date du IX^e siècle ; c'est le *Serment de Strasbourg*, qui commence par ces paroles : *Pro Deo amur et pro christian poplo.....* (Pour l'amour de Dieu et du peuple chrétien....) Il faut aller ensuite jusqu'au onzième siècle pour trouver des ouvrages écrits en roman, qui permettent de constater les notables progrès de cette langue, devenue enfin une *parlure délicate*, selon l'expression d'un des maîtres du Dante.

Troubadours et trouvères ; chansons de gestes tirées de l'histoire nationale et de l'histoire ancienne. — Au retour de la première croisade, le souvenir que les guerriers chrétiens rapportaient de l'Orient et de sa littérature harmonieuse, brillante, pleine d'images et d'allégories, détermina en France un mouvement des esprits d'où sortirent les troubadours et les trouvères. Au nord et au midi, des poètes se mirent à raconter des légendes guerrières pleines d'exploits fabuleux ; les poètes du nord les racontèrent dans leur langue : on les nomma des *trouvères* ; ceux du midi les embellirent en y ajoutant les charmes de la mélodieuse langue d'oc, sur laquelle la douce influence du climat méridional avait fait des merveilles ; ces derniers, dans leur dialecte sonore, se nommaient *troubadours*.

Les uns et les autres puisèrent à différentes sources, soit dans l'histoire nationale, soit dans l'histoire fabuleuse de l'antiquité, à laquelle ils attribuèrent les mœurs du moyen âge ; et comme tous racontèrent les actions héroïques de héros véritables ou enfantés par leur imagination, leurs œuvres s'appelèrent des *chansons de gestes*.

La poésie des troubadours et des trouvères était loin d'être riche et harmonieuse comme le fut plus tard la poésie française ; cependant, c'était déjà beaucoup qu'elle existât et qu'elle produisît des ouvrages.

Parmi les chansons de gestes tirées de l'histoire nationale, la plus ancienne que nous ayons est la *Chanson de Roland*,

attribuée à un auteur du nom de Turolodus ; on y découvre aisément une grande richesse d'imagination et les matériaux nécessaires à une œuvre plus volumineuse ; malheureusement la langue fit défaut à l'auteur, à cause de son insuffisance ; les mots lui manquèrent plutôt que les idées. La chanson de Roland personnifie, dans tous ses détails, la période carlovingienne, et particulièrement le règne de Charlemagne.

Une autre chanson, *la Chevalerie Ogier le Danois*, par Raimbert de Paris, est d'une époque postérieure, ainsi que la légende, devenue populaire, des *Quatre fils Aymon*, par Huon de Villeneuve. On y trouve l'esprit du temps qui les a produites, dans la lutte incessante des héros de ces épopées contre la royauté : c'est une personnification de la féodalité.

Parmi les autres chansons nationales, il faut mentionner la *Chanson des Lorrains*, la *Chanson des Picards* et la *Chanson d'Antioche*, dont les auteurs sont fort peu connus. Le *roman d'Alexandre* caractérise les chansons de gestes tirées de l'histoire ancienne ; c'est une œuvre complexe dont le principal auteur est Alexandre de Paris, qui semble lui avoir donné son nom ; car il paraît douteux que le héros de l'œuvre soit Alexandre le Grand, tant les mœurs décrites ressemblent à celles du moyen âge. Ce roman, c'est le triomphe de la royauté sur la féodalité ; il est écrit en vers de douze syllabes, que son succès mit en faveur ; ils portèrent dès lors un nom qui rappelle le plus ancien ouvrage où ils aient figuré avec honneur (1) ; on les nomme encore aujourd'hui *vers alexandrins*.

Cycle breton : romans de la Table ronde. — La Bretagne, reléguée à l'ouest de la France, eut aussi sa littérature, une littérature toute distincte, toute originale qui produisit des œuvres nombreuses, réunies sous le nom de *cycle breton ou Romans de la Table ronde* ; ce sont des compositions variées, pleines de verve, d'entrain, de diversité. Elles racontent les exploits et aventures du roi Arthus et de ses compagnons, Lancelot, Tristan, -Perceval. Robert Wace et Chrestien de Troyes sont les principaux auteurs connus des romans de la Table ronde.

La Bretagne produisit aussi quelques légendes aventures (*sic*), telles que le *Parthénope de Blois*, *Flore et Blancheflor*.

(1) Phrase lourde, à cause du mauvais emploi du pronom personnel *ils*. *Note de la maitresse.*

Poèmes allégoriques. — Revenons à notre littérature française. Les trouvères ne se contentèrent pas d'écrire des œuvres héroïques, comme les chansons de gestes; à l'imitation des Orientaux, ils se livrèrent à l'allégorie, et les animaux devinrent les acteurs de scènes vraiment amusantes qui égayèrent le moyen âge. Le *Roman du Renart* est la plus remarquable de ces œuvres.

Comme tous les ouvrages de cette époque, c'est une compilation de morceaux plus ou moins longs, plus ou moins méritants, dont chacun avait son auteur; le plus long et le plus intéressant est de *Pierre de Saint-Cloud*. Ésope trouva aussi chez nous des imitateurs, et *Marie de France* fit des fables qui ne sont pas à dédaigner.

Mais l'œuvre allégorique par excellence fut le *Roman de la Rose*, attribué à *Guillaume de Lorris*, œuvre romanesque s'il en fut, pleine de fictions, d'idées bizarres, d'actions accomplies par des personnages tels que Joliveté, Bel Accueil, Largesse, Franchise, Courtoisie, etc.

Poésie légère. — Les croisés rapportèrent d'Orient, ce pays des fictions et des récits figurés, l'amour du conte et de la fable, et il y eut désormais des trouvères badins comme des trouvères héroïques. Ils se lassèrent bientôt d'imiter, et ils inventèrent. Leurs poésies, plus amusantes qu'édifiantes, égayèrent beaucoup: elles furent l'inauguration de la comédie. Il nous en reste quelques débris pleins de malice et d'esprit d'à-propos: *Saint-Pierre et le Jongleur*, dont l'auteur nous est inconnu; le *Testament de l'âne* par *Rutebœuf*, le *Vilain qui conquiert Paradis* par *Plait*, ouvrage qui touche à une délicate question de théologie. Tous ces contes sont pleins de gaieté, de grâce, de naïveté.

Poésie satirique. — Sous le nom de *Bibles*, nous possédons deux poèmes satiriques en vers de huit syllabes, qui éclairaient la corruption de cette prétendue époque d'innocence et de foi; leurs auteurs, *Guiot de Provins* et le *seigneur de Berze*, l'un moine, l'autre châtelain, firent passer à leur censure tous les ordres de l'Église et de l'État. Contrairement à beaucoup d'autres, qui ne virent que vertu partout, ils n'y virent que vice et dégradation; ils eurent tous tort, car le vice et la vertu se coudoient toujours et partout.

Chansons et romances. — Nos aïeux ont chanté des multitudes de chansons et de romances; ils les ont aimées, cultivées, et ce ne fut pas sans utilité. La chanson fut utile à la versification par l'importance donnée à la rime, par la variété des rythmes et la nécessité d'un refrain. Les chansonniers les plus célèbres furent *Thibault de Champagne* et son compagnon *Gasse Bruslé*; ils produisirent une multitude de chansons et de romances, pleines de bonne humeur, d'esprit, de finesse, de délicatesse.

Rutebœuf. — Le dernier trouvère du moyen âge, l'un des gais, des plus insoucians, des plus spirituels, c'est Rutebœuf. Pauvre, ayant à sa charge femme et enfants, ayant la funeste habitude du jeu, qui lui enlevait le plus clair de son revenu, il ne désespérait jamais du lendemain, malgré ses déceptions du jour. Son talent, qui était presque universel, l'entretenait dans la médiocrité, sinon dans l'aisance. Il écrivait pour les pauvres, pour les riches, pour les couvents, pour les théâtres; il racontait, il défendait, il raillait.

.... « Enfin, à tout prendre, Rutebœuf, avec son talent, ses désordres, sa belle humeur, ses bons instincts et ses mauvais penchans, représente, sans trop la déconsidérer, la famille de ces poètes nomades qui ne demandoient qu'à ne pas mourir de faim en amusant leur prochain. »

Prose historique. — *Villehardouin.* — Après les trouvères et les chansons de gestes, nous trouvons enfin au treizième siècle de véritables historiens. Le premier dans ce genre historique est *Geoffroy de Villehardouin*, maréchal de Champagne, qui écrivit l'histoire de la quatrième croisade; son ouvrage se nomme *Histoire de la conquête de Constantinople*.

Tout à la fois négociateur chez les Vénitiens, combattant sous les murs de Zara et de Constantinople, Villehardouin est un témoin fidèle, et par suite un peintre aussi véridique que naïf; il témoigne une simplicité héroïque en parlant des lieux, des événements, des personnages; il fait sentir le contraste des mœurs simples des croisés avec les mœurs corrompues, la perfidie, la lâcheté des Grecs du Bas-Empire; il peint la grandeur et la singularité des faits: en un mot, pour le temps où elle a été écrite, l'œuvre de Villehardouin est un chef-d'œuvre.

Joinville. — Le naïf sire de Joinville, qui vient après Ville-

hardouin, est moins grave que lui, moins héroïque, mais plus attachant, plus aimable, plus malicieux, plus bonhomme.

Villehardouin va droit au fait; il raconte comme un guerrier; Joinville cause, énumère ses souvenirs (1), sa vie, tous les événements terribles, touchants ou sublimes, toujours héroïques, des deux dernières croisades; il peint avec une vérité touchante tous les faits et gestes du bon et pieux roi Louis neuf; en un mot, tous les personnages et les événements de son époque ont trouvé place dans ses *Mémoires*.

Villehardouin et Joinville ont inauguré avec honneur notre prose historique.

M^{lle} Berthe BOURDILLAT.

(Note: *Très-bon devoir*.)

École normale d'institutrices de l'Yonne. — 3^e année.

II

ARITHMÉTIQUE.

Un terrain de 60 arpents de Paris a été payé à raison de 3000 livres tournois l'arpent, avant l'établissement du système métrique; sa valeur a doublé depuis cette époque.

On demande quelle est en francs sa valeur actuelle et ce que vaut l'hectare de ce terrain, sachant :

1^o Que 80 francs valent 81 livres tournois;

2^o Que l'arpent de Paris vaut 100 perches carrées de 18 pieds de côté;

3^o Que la toise vaut 6 pieds;

4^o Enfin que 10 millions de mètres valent 5,130,740 toises.

Le terrain ayant doublé de valeur depuis l'acquisition, l'arpent vaut actuellement en livres tournois

$$3000 \times 2 = 6000,$$

qui valent en francs

$$\frac{80}{81} \times 6000 = \frac{160000}{27}.$$

(1) Heureux parallèle. Note de la maîtresse.

Telle est la valeur de l'arpent en francs.

La propriété entière, renfermant 60 arpents vaut donc

$$\frac{160000}{27} \times 60 = 355\,555 \text{ fr. } 55 \text{ c.}$$

Pour déterminer la valeur actuelle de l'hectare, il faut d'abord calculer la valeur de l'arpent en hectares. Or, une toise vaut en mètres

$$\frac{1000000}{513074} = \frac{100000}{513074}.$$

Le pied, étant 6 fois plus petit que la toise, vaut en mètres

$$\frac{100000}{513074 \times 6}.$$

La perche de 18 pieds vaut en mètres

$$\frac{100000 \times 18}{513074 \times 6} = \frac{300000}{513074}.$$

Une perche carrée vaut donc en mètres carrés

$$\left(\frac{300000}{513074}\right)^2$$

et l'arpent vaut en mètres carrés

$$\left(\frac{300000}{513074}\right)^2 \times 100$$

et en hectares 10,000 fois moins ou

$$\left(\frac{300000}{513074}\right)^2 \times \frac{1}{100} = \left(\frac{300000}{513074}\right)^2.$$

Or, j'ai trouvé que l'arpent vaut actuellement $\frac{160000}{27}$;
si je divise la valeur d'un arpent par le nombre d'hectares

contenus dans l'arpent, il est évident que j'aurai la valeur actuelle de l'hectare. Cette valeur est donc

$$\frac{160000}{27} : \left(\frac{300000}{513074} \right)^2 = \frac{160000}{27} \times \left(\frac{513074}{300000} \right)^2$$

ou

$$\frac{160000}{27} \times \left(\frac{513074}{300000} \right)^2 = \frac{16 \times (513074)^2}{27 \times (3000)^2} = 17333 \text{ fr. environ.}$$

BONERANT.

Melun (Seine-et-Marne). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

MONNAIES.

Poids de l'or pur, de l'argent pur ou de l'alliage.

Le poids de l'or pur est les $\frac{9}{10}$ du poids de la somme.

Le poids du cuivre est le $\frac{1}{10}$ du poids de la somme.

Le poids de l'alliage ou de la somme entière s'obtient en ajoutant le poids de l'or pur à celui du cuivre ou en multipliant le poids de l'or pur par $\frac{10}{9}$.

Problème.

Quel est le poids respectif de l'or et du cuivre contenus dans des sommes en or qui ont pour valeur : 1^o 60 fr. ; 2^o 120 fr. ?

Solution.

Un gramme d'or monnayé vaut 3 fr. 10 ; autant de fois 3 fr. 10 seront contenus dans 60 fr., autant 60 fr. pèseront de grammes ou 60 : 3 fr. 10.

Comme le poids de l'or pur est 0,9 du poids de la somme, il égale pour 60 fr.

$$60 : 3,10 \times 0,9 = 17^s,415.$$

Comme le poids du cuivre est 0,1 du poids de la somme, il égale pour 60 fr.

$$60^f : 3^f,10 \times 0,1 = 1^g,935.$$

Un gramme d'or monnayé vaut 3^f,10, autant de fois 3^f,10 seront contenus dans 120 fr., autant 120 fr. pèseront, ou $120 : 3^f,10$.

Comme le poids de l'or pur est 0,9 du poids de la somme, pour 120 fr. il égalera

$$120^f : 3^f,10 \times 0,9 = 34^g,838.$$

Comme le poids du cuivre est 0,1 du poids de la somme, pour 120 fr. il égalera

$$120 : 3^f,10 \times 0,1 = 3^g,870.$$

Réponse.

- 1° Pour 60 fr. Le poids de l'or pur est de 17^g,415.
 Le poids du cuivre est de 1^g,935.
 2° Pour 120 fr. Le poids de l'or pur est de 34^g,838.
 Le poids du cuivre est de 3^g,870.

Problème.

Quel est le poids d'une somme en or dont le cuivre pèse 45^g ?

Solution.

Le cuivre ou 0,1 pèse 45 grammes.

La somme entière ou $\frac{10}{10}$ pèsent 10 fois plus ou

$$45 \times 10 = 450^g.$$

Réponse.

La somme entière pèse 450 grammes.

Problème.

Quel est le poids d'une somme en or dont l'or pur pèse 360 grammes ?

Solution.

L'or pur ou $\frac{9}{10}$ pèsent 360 grammes.

Le cuivre ou $\frac{1}{10}$ pèse $\frac{360}{9}$.

La somme entière ou $\frac{10}{10}$ pèseront 10 fois plus ou

$$\frac{360 \times 10}{9} = 400^g.$$

Reponse.

La somme entière pèse 400 grammes.

Problème.

Une somme est formée de 48 pièces de 5 fr. : quel est son poids, le poids de l'argent pur et du cuivre pur qu'elle renferme ?

Solution.

Une pièce de 5 fr. pèse $5^g \times 5 = 25^g$.

48 pièces de 5 fr. pèsent $25 \times 48 = 1200^g$.

Comme le poids de l'or pur est les 0,9 du poids de la somme, il égale

$$1200 \times 0,9 = 1080^g.$$

Comme le poids du cuivre est le 0,1 du poids de la somme, il égale

$$1200 \times 0,1 = 120^g.$$

Réponse.

Le poids de la somme entière est 1200 grammes.

Le poids de l'argent pur est 1080 —

Le poids du cuivre pur est 120 —

Problème.

Une pièce de 5 fr. usée par le frottement ne pèse plus que 23 gr. Combien a-t-elle perdu de sa valeur ?

Solution.

5 fr. en argent pèsent 25 gr. La pièce usée par le frottement a donc perdu 2 grammes.

Puisque 25 gr. sont le poids de 5 fr.

1 gr. est le poids de $\frac{5}{25}$

Et 2 gr. sont le poids de $\frac{5 \times 2}{25} = 0,40$.

Réponse.

La pièce usée par le frottement a perdu 0 fr. 40 de sa valeur.

1^{er} juillet.

M^{lle} Gabrielle BESSERINT.

Cours normal d'institutrices du Cher, dirigé par les Sœurs de la Charité de Bourges. — 1^{re} année.

PROBLÈMES SUR LES RÈGLES D'ALLIAGE ET DE SOCIÉTÉ.

N° 31. — On a deux alliages d'argent à des titres différents. En fondant ensemble 30 gr. du premier, 48 gr. du second et 2 gr. d'argent pur, on obtient un premier alliage au titre de 0,879625. En fondant ensemble 25 gr. du premier, 18 gr. du second et 7 gr. de cuivre, on obtient un alliage au titre de 0,7259. Trouver le titre des deux alliages donnés.

Réponse

1^{er} titre 0,775,
2^e titre 0,940.

Solution.

Le premier alliage que l'on obtient en fondant ensemble 30 gr. du premier alliage donné, 48 gr. du second, avec 2 gr. d'argent pur, contient $30 + 48 + 2 = 80$ gr.; et puisqu'il est au titre de 0,879625, il renferme en argent pur

$$80^g \times 0,879625 = 70^g,37.$$

Le second alliage, formé par la réunion de 25 gr. du premier alliage, 18 gr. du second et 7 gr. de cuivre, contient $25 + 18 + 7 = 50^g$; et puisqu'il est au titre de 0,7259, il renferme en argent pur

$$50^g \times 0,7259 = 36^g,295.$$

Du premier alliage formé, on tire ces résultats :

30^g du 1^{er} all. + 48^g du 2^e contiennent 70^g,37 — 2^g = 68^g,37 arg.

Du second alliage on tire ces autres résultats :

25^g du 1^{er} all. + 18^g du second contiennent 36^g,295 d'arg. pur.

D'où

5^g du 1^{er} all. + 8^g du second renferment 11^g,395 d'arg. pur.

$$\begin{array}{r} 5^g \quad - \quad + 3^g,6 \quad - \quad - \quad 7^g,259 \quad - \\ \text{Donc} \quad \frac{\quad}{4^g,4} \quad - \quad - \quad \frac{\quad}{4^g,136} \quad - \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \text{et} \quad \quad \quad 1^g \quad - \quad - \quad \frac{4^g,136}{4^g,4} \quad - \end{array}$$

1000^g du second alliage contiennent donc $\frac{4^g,136 \times 1000}{4,4} = 940^g$.

D'où le titre de cet alliage est $\frac{940^g}{1000^g} = 0,940$.

S'il en est ainsi, 8 gr. de cet alliage renferment

$$8^g \times 0,940 = 7^g,520 \text{ d'argent pur.}$$

D'où il résulte que sur un bénéfice total de 35640 fr.,

	le premier aura un bénéfice de	$\frac{2' \times 35640}{12}$	$=$	5940 fr.
	le 2°	$\frac{1' \times 35640}{12}$	$=$	2970
	le 3°	$\frac{6' \times 36640}{12}$	$=$	17820
enfin le	4°	$\frac{3' \times 35640}{12}$	$=$	8910
Total pour preuve.....				35640 fr.

Ad. JACQUOT.

Troyes. École normale d'instituteurs. — 2^e année.

COMPOSITION DE CALCUL.

I. On a 3 tonneaux : dans le 1^{er} il y a 360 litres de vin dont les $\frac{2}{3}$ sont à 0^l,45 et le reste à 0^l,30; dans le 2^{me} il y a 600 litres dont les $\frac{5}{6}$ sont à 0^l,45 et le reste à 0^l,70; dans le 3^e il y a 400 litres dont les $\frac{3}{4}$ sont à 0^l,75 et le reste à 0^l,55. On veut faire un mélange de 520 litres à 0^l,50. On demande la quantité qu'il faut prendre dans chacun, avec cette condition qu'on prendra 4 fois plus dans le 2^{me} que dans le 1^{er}.

II^o 1^o Règle et démonstration pour extraire $\sqrt[3]{}$ d'un nombre N à une approximation $\frac{a}{b}$ près. 2^o Extraire d'après cela $\sqrt[3]{}$ de 436 à $\frac{3}{5}$ près.

Première question. — Solution.

$$\text{Nombre de litres du 1^{er} à 0^l,45} = 360 \times \frac{2}{3} = 240$$

$$\text{Id.} \quad 0^l,30 = 360 \times \frac{1}{3} = 120$$

$$\begin{array}{l} \text{Valeur des } 240^l = 0^l,45 \times 240 = 108^l \\ \text{Id. } 120^l = 0^l,30 \times 120 = 36 \end{array} \} = 144 \text{ fr.}$$

$$\text{Prix moyen du litre} = \frac{144}{360} = 0^l,40$$

$$\text{Nombre de litres du } 2^{\circ} \text{ à } 0^l,45 = 600^l \times \frac{5}{6} = 500^l.$$

$$\text{Id. } 0,70 = 600^l \times \frac{1}{6} = 100^l.$$

$$\begin{array}{l} \text{Valeur des } 500^l = 0^l,45 \times 500 = 225^l \\ \text{Id. } 100^l = 0^l,70 \times 100 = 70 \end{array} \} = 295.$$

$$\text{Prix moyen du litre} = \frac{295}{600} = 0^l,49.$$

$$\text{Nombre de litres du } 3^{\circ} \text{ à } 0^l,75 = 400 \times \frac{3}{4} = 300^l.$$

$$\text{Id. } 0^l,55 = 400 \times \frac{1}{4} = 100.$$

$$\begin{array}{l} \text{Valeur des } 300^l = 0^l,75 \times 300 = 225^l \\ \text{Id. } 100^l = 0^l,55 \times 100 = 55 \end{array} \} = 280^l.$$

$$\text{Prix moyen du litre} = \frac{280}{400} = 0^l,70.$$

$$\begin{array}{l} \text{On prend 1 litre du } 1^{\text{er}} \dots\dots\dots = 0^l,40 \\ \text{Id. } 4 \text{ » du } 2^{\circ} = 0^l,49 \times 4 = 1^l,96 \end{array} \} = 2,36.$$

$$\text{Prix moyen} = \frac{2,36}{5} = 0^l,472.$$

La question est ramenée à trouver le rapport du mélange en prenant du vin à $0^l,472$ et à $0^l,70$.

à $0^l,472$ on gagne 20^c ,

à $0^l,70$ on perd 20^c .

$$\begin{array}{r} 47,2 \quad 20 \\ \quad 50 \\ 70 \quad \underline{2,8} \\ \hline 22,8 \end{array}$$

$$\begin{array}{r|l}
 104000 & 228 \\
 1280 & 456,14 \\
 1400 & \\
 .320 & \\
 .920 & \\
 8.08 &
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{r|l}
 14560 & 228 \\
 ..880 & 63,85 \\
 1960 & \\
 1360 & \\
 220 &
 \end{array}$$

Il y aura donc $\frac{20}{22,8} \times 520$ ou $456^1,14$ à $0^t,472$.

et $\frac{2,8 \times 520}{22,8}$ ou $63^1,85$ à $0^t,70$

Nombre de litres du 1^{er} tonneau = $456^1,14 \times \frac{1}{5} = 91^1,228$.

Id. 2^e *Id.* = $456^1,14 \times \frac{4}{5} = 364,912$.

Id. 3^e *Id.* = $63^1,85$.

Réponse.

On devra prendre $91^1,228$ dans le 1^{er}.
 $364^1,912$ dans le 2^e,
 et $63^1,85$ dans le 3^e,

Deuxième question.

Pour trouver la $\sqrt[3]{\quad}$ de N à une fraction $\frac{a}{b}$ près, on extrait la $\sqrt[3]{\quad}$ du produit $N \times \left(\frac{b}{a}\right)^3$ et on multiplie la racine obtenue par $\frac{a}{b}$ et on a $\sqrt[3]{N \text{ à } \frac{a}{b} \text{ près}} = \sqrt[3]{N \times \left(\frac{b}{a}\right)^3} \times \frac{a}{b}$.

En effet, pour trouver la $\sqrt[3]{\quad}$ à $\frac{a}{b}$ près, il faut trouver à la racine un nombre dont les unités soient égales à $\frac{a}{b}$, ce que j'obtiens en multipliant $\sqrt[3]{N}$ par $\sqrt[3]{\left(\frac{b}{a}\right)^3} = \sqrt[3]{N \times \left(\frac{a}{b}\right)^3}$.

Mais j'obtiendrai ainsi des unités qui seront égales à la fraction $\frac{a}{b}$; pour les ramener à leur valeur simple, je multiplie la racine trouvée par $\frac{a}{b}$ et j'ai le nombre à $\frac{a}{b}$ près. C. Q. F. D.

D'après cela, on voit que

$$\begin{aligned} \sqrt[5]{436} \text{ à } \frac{3}{5} \text{ près} &= \sqrt[5]{436 \times \left(\frac{5}{3}\right)^3} \times \frac{3}{5} \\ &= \sqrt[5]{\frac{436 \times 125}{3}} \times \frac{3}{5} = \sqrt[5]{\frac{54500}{3}} \times \frac{3}{5} = \frac{38}{3} \times \frac{3}{5} = \frac{114}{15}. \\ \text{Réponse. — La } \sqrt[5]{436} \text{ à } \frac{3}{5} \text{ près} &= \frac{114}{15}. \end{aligned}$$

19 juillet 1877.

LELIÈVRE.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

PROBLÈME.

Une personne a les $\frac{3}{5}$ de sa fortune placés à 4 0/0 et le reste à 5 0/0. Elle fait rentrer ses fonds; puis, après avoir acheté 1000 fr. de rente 3 0/0 au cours de 72^f,60, elle place ce qui lui reste à 5 0/0. Son revenu se trouvant augmenté de 388^f,40, trouver son capital primitif.

Solution.— Pour avoir 3 fr. de rente, il faut déboursier 72^f,60.

Pour avoir 1 fr. de rente, il faudra déboursier $\frac{72,60}{3}$.

Et pour retirer 1000 fr. de rente, on déboursiera

$$\frac{72,60 \times 1000}{3} = 24200 \text{ francs.}$$

A cette somme, il faut ajouter les frais de timbre qui, au-dessus d'un capital de 10000 fr., sont de 1^f,80.

Plus les frais de courtage qui sont de $1/8$ p. 0/0 ou

$$\frac{24200 \times 1}{100 \times 8} = 30,25.$$

Prix total de la rente..... 24232',05.

Si au lieu d'acheter des rentes sur l'État, cette personne avait placé son argent à 5 0/0, elle aurait retiré un intérêt de $\frac{24232,05 \times 5}{100} = 1211',60$; elle aurait ainsi $1211',60 - 1000'$ = 211',60 d'intérêt en plus, et son revenu total serait augmenté de $388',40 + 211',60 = 600$ francs.

Supposons que cette personne ait 500 fr., dont 300 fr. seraient placés à 4 0/0 et 200 fr. à 5 0/0, son revenu total serait de $\frac{300 \times 4}{100} + \frac{200 \times 5}{100} = 22$ fr.; si cette somme était toute placée à 5 0/0, elle rapporterait $\frac{500 \times 5}{100} = 25$ francs.

Le revenu de cette personne serait donc augmenté de $25 - 22 = 3$ fr.

Pour une augmentation de revenu de 3 fr., on a placé 500 fr.

Pour une augmentation de revenu de 1 fr., on devra placer $\frac{500}{3}$.

Et pour une augmentation de revenu de 600 fr., on placera $\frac{500 \times 600}{3} = 100\ 000$ francs.

7 janvier 1878.

AUTRE PROBLÈME.

Une personne possède 3 hectares 50 ares de prés, 4 h. 20 de champs, 1 h. 25 de vignes; ses prés lui rapportent net 150 fr. l'hectare, ses champs 96 fr., et ses vignes 540 francs. Cette personne trouve à vendre ses propriétés à raison de 4800 fr. l'hectare de prés, 3400 fr. l'hect. de champs et 6000 fr. l'hectare de vignes; cette personne fera-t-elle bien de vendre, et d'acheter des rentes 3 0/0 au cours de 72',225? Dans le cas de l'affirmative, dire quelle serait l'augmentation de revenu.

Solution. — Le revenu des propriétés de cette personne est :

Pour les prés...	$3,50 \times 150 =$	$525',00$
— champs.	$4,20 \times 96 =$	$403',20$
— vignes..	$1,25 \times 500 =$	$675',00$
Total.....		$1603',20$

En vendant ses propriétés, elle touchera :

Des prés...	$3,50 \times 4800 =$	16800 francs.
— champs.	$4,20 \times 3400 =$	14280 —
— vignes..	$1,25 \times 6000 =$	7500 —
Total.....		38580 francs.

Sur cette somme, qui doit être employée à acheter des rentes, il faut prélever $1',80$ de timbre et les frais de courtage qui sont de $1/800$ du capital de la rente. Quand on verse 801 fr. entre les mains de l'agent de change, on achète pour 800 fr. de rente; si l'on versait 1 fr., on achèterait des rentes pour $\frac{800}{801}$ et si on versait $38580 - 1,80$, on achèterait des rentes

pour $\frac{800(38580 - 1,80)}{801} = 38530$ francs.

Avec $72',225$ on a 3 fr. de rente, avec 1 franc on en aura $\frac{3}{72,225}$ et avec 38530 fr. on aura $\frac{3 \times 38530}{72,225} = 1600$ fr. de rente.

Cette personne aura donc $1603',20 - 1600 = 3',20$ de perte, si elle vend ses propriétés.

7 janvier 1878.

CHARY.

Ecole normale de l'Isère. — 3^e année.

PROBLÈME.

Un banquier de Londres doit 1500 marcs banco à Hambourg; il peut s'acquitter directement, ou par l'intermédiaire de Paris. On demande quelle sera la meilleure des deux voies, les cours du change étant les suivants :

Entre Londres et Hambourg 12,90 marcs banco pour 1 £.

Entre Londres et Paris 25^t,30 pour 1 £.

Entre Paris et Hambourg 187 fr. pour 100 marcs banco.

$$x \text{ £} = 100^{\text{mb}}$$

$$100^{\text{mb}} = 187 \text{ francs}$$

$$25^{\text{t}},3 = 1 \text{ £}$$

D'après ces égalités nous avons :

$$x \text{ £} \times 100^{\text{mb}} \times 25,3 = 100 \times 187 \times 1 \text{ £}.$$

Divisant ces deux égalités par 100, nous avons :

$$x \text{ £} \times 25,3 = 187 \times 1 \text{ £},$$

d'où
$$x \text{ £} = \frac{187}{25,30} = 7 \text{ £ } 39.$$

Directement pour 100^{mb} il faut donner

$$\frac{1 \times 100}{12,9} = 7 \text{ £ } 75.$$

Bénéfice pour 100^{mb}. :

$$7 \text{ £ } 75 - 7 \text{ £ } 39 = 0 \text{ £ } 36.$$

Bénéfice pour 1500^m. :

$$\frac{0,36 \times 1500}{100} = 5 \text{ £ } \frac{40}{100}.$$

Alcide ROULEAU.

Blois (Loir-et-Cher). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

ANNUITÉS D'AMORTISSEMENT.

On appelle annuités des paiements égaux et annuels qu'on est convenu de faire pour amortir ou éteindre une dette.

Pour déterminer les formules relatives aux calculs sur les annuités, partons de cette formule :

$$C = c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^n,$$

que nous avons trouvée pour les intérêts composés (c représente le capital placé; t le taux; n le temps; par conséquent C représente la valeur du capital c placé au taux t à intérêts composés, pendant n années).

Si nous prenons l'intérêt de 1 fr. et non l'intérêt de 100 fr., et si nous faisons r le taux de 1 fr. pour un an, l'égalité précédente deviendra celle-ci :

$$C = c (1 + r)^n.$$

Problème.

Une personne qui a emprunté une somme C à intérêts composés, au taux r pour 1 fr., veut se libérer en n années au moyen de n paiements égaux. Quel doit être le montant c de chaque annuité ?

Solution. — La somme C vaudra après n années

$$C (1 + r)^n;$$

telle est la somme à rembourser au capitaliste.

Le montant de toutes les annuités avec leurs intérêts doit évaluer cette somme; or le débiteur, un an après l'emprunt, verse l'annuité c ; elle portera par conséquent intérêt entre les mains du capitaliste pendant $n - 1$ années, et deviendra :

		$c (1 + r)^{n-1};$
la seconde annuité vaudra	$c (1 + r)^{n-2},$	
la 3 ^e	—	$c (1 + r)^{n-3},$
la 4 ^e	—	$c (1 + r)^{n-4},$
.....		
l'avant-dernière vaudra	$c (1 + r).$	

Enfin la dernière annuité versée à la fin de n années ne vaudra que c .

Il est évident que la somme de toutes ces annuités doit évaluer

$$C (1 + r)^n$$

on aura donc

$$C(1+r)^n = c(1+r)^{n-1} + c(1+r)^{n-2} + c(1+r)^{n-3} \\ + \dots \dots \dots c(1+r) + c.$$

Mettant le facteur c en évidence on aura

$$C(1+r)^n = c[(1+r)^{n-1} + (1+r)^{n-2} + (1+r)^{n-3} \\ + \dots \dots \dots (1+r) + 1].$$

Les termes $(1+r)^{n-1}$, $(1+r)^{n-2}$, $(1+r)^{n-3}$, ... $(1+r)$ et 1 forment une progression géométrique dont la raison est $(1+r)$. Cette progression est décroissante; mais comme nous connaissons le premier terme et le dernier, nous pouvons la considérer comme croissante; la somme de tous ses termes est

$$\frac{[(1+r)^{n-1} \times (1+r)] - 1}{(1+r) - 1}$$

(car la somme des termes d'une progression géométrique croissante s'obtient en multipliant le dernier terme par la raison, retranchant le premier terme et divisant la différence par la raison diminuée de l'unité).

On aura donc

$$C(1+r)^n = c \frac{[(1+r)^{n-1}(1+r) - 1]}{(1+r) - 1};$$

ou

$$C(1+r)^n = c \frac{[(1+r)^n - 1]}{r}.$$

D'où l'on tire

$$(1) \quad c = \frac{Cr(1+r)^n}{(1+r)^n - 1}$$

Application.

Une commune emprunte une somme de 17000 fr. à 5 0/0. Elle désire se libérer en 10 ans. Quel sera le montant de l'annuité ?

Solution. — Dans ce problème, nous avons

$$C = 17000 \text{ fr.},$$

$$n = 10,$$

$$r = 0',05;$$

l'inconnue à déterminer est c .

Faisant usage de la formule (1) nous avons

$$c = \frac{17000 \times 0,05 \times (1,05)^{10}}{(1,05)^{10} - 1}.$$

$$\log. 1,05 = 2,02119.$$

$$\log. 1,05 = 0,02119.$$

$$10 \log. 1,05 = 0,2119.$$

$$0,2119 = \log. 1,628925.$$

17,000	
0,05	

850,00	
1,628925	

8144625	
13031400	

138458625	0,628925
1267362	-----
.951250	2201 fr. 51
3223250	
.786250	

Calculant $(1,05)^{10}$ à l'aide des logarithmes, nous avons

$$c = \frac{850 \times 1,628925}{0,628925}.$$

Effectuant les opérations, nous trouvons

$$c = 2201',51.$$

Réponse : Le montant de l'annuité sera 2201',51 c.

Calcul de n.

Déterminons maintenant l'inconnue n .
 Pour cela faisons usage des log., et servons-nous de l'égalité (1)

$$c = \frac{Cr(1+r)^n}{(1+r)^n - 1}$$

Nous avons d'abord

$$c(1+r)^n - c = Cr(1+r)^n$$

ou $c(1+r)^n - Cr(1+r)^n = c$.

Mettant en évidence le facteur $(1+r)^n$, il vient

$$(1+r)^n \times (c - Cr) = c.$$

Appliquant les logarithmes

$$n \log(1+r) + \log c - Cr = \log c,$$

ou $n \log(1+r) = \log c - \log(c - Cr)$.

d'où l'on déduit

$$(2) \quad n = \frac{\log c - \log(c - Cr)}{\log(1+r)}.$$

Application.

Une commune emprunte 17000' à 5 0/0. Elle peut disposer d'une annuité de 2201',51. Dire dans combien d'années elle sera libérée.

$$\begin{aligned} \log 2201,51 &= 3,34272 \\ \log 2201 &= 3,34262 \\ \text{diff. tabulaire} &= 20 \\ 1 : 20 : : 0,51 : x \\ x &= 20 \times 0,51 = 10,2 \end{aligned}$$

$$\begin{array}{r} 2201,51 \\ \underline{850} \\ 1351,51 \end{array}$$

Solution. — Dans ce problème, on a

$$\begin{aligned} C &= 17.000', \\ c &= 2201',51, \\ r &= 0',05; \end{aligned}$$

l'inconnue est n .

Faisant usage de l'égalité (2), on a

$$n = \frac{\log 2201',51 - \log(2201,51 - 850)}{\log 1,05}$$

$$\log 1351,51 = 3,13082$$

$$\log 1351 = 3,13066$$

$$\text{diff. tabulaire} = 32$$

$$1 : 32 :: 0,51 : x$$

$$x = 32 \times 0,51 = 16,32$$

$$\begin{array}{r} - 3,34272 \\ \quad 3,13082 \\ \hline 0,21190 \end{array} \quad \frac{0,2119}{0,02119} = 10$$

$$n = \frac{3,34272 - 2,92942}{0,02119} = 10 \text{ ans.}$$

Réponse : Cette commune sera libérée dans 10 ans.

Remarque. Nous ne chercherons pas le taux pour deux raisons : d'abord le taux est toujours connu ; ensuite ce calcul donnerait naissance à une équation d'un degré supérieur, équation que nous ne pouvons résoudre.

Quant à la somme empruntée C , elle est toujours connue.

Annuités de placement.

On appelle annuités de placement des versements ou paiements égaux effectués chaque année pendant un certain laps de temps, pour se constituer un capital.

Problème. — Quelqu'un place une somme c au commencement de chaque année pendant n années, et laisse les intérêts s'accumuler. Quelle somme retirera-t-elle après ces n années, le taux étant t ?

Solution. — Au bout de n années, le premier placement sera devenu.

$$c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^n.$$

Le second placement fait une année après le premier sera devenu

$$c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^{n-1}.$$

Le troisième placement sera devenu

$$c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^{n-2},$$

et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive au dernier placement qui sera devenu

$$c \left(\frac{100 + t}{100} \right).$$

La valeur de ces différents placements forme une progression géométrique dont la raison est $\left(\frac{100 + t}{100} \right)$.

Cette progression est décroissante, mais, comme nous connaissons le premier terme et le dernier, nous pouvons la considérer comme une progression géométrique croissante.

Il est évident que si l'on faisait la somme

$$c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^n + c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^{n-1} + c \left(\frac{100 + t}{100} \right)^{n-2} \\ + \dots \dots \dots c \left(\frac{100 + t}{100} \right),$$

on aurait la somme totale des capitaux et des intérêts accumulés pendant ces n années.

Représentant ce total par E, on aurait

$$E = c \left(\frac{100+t}{100} \right)^n + c \left(\frac{100+t}{100} \right)^{n-1} + c \left(\frac{100+t}{100} \right)^{n-2} \\ + \dots\dots\dots c \left(\frac{100+t}{100} \right),$$

$$E = c \left[\left(\frac{100+t}{100} \right)^n + \left(\frac{100+t}{100} \right)^{n-1} + \left(\frac{100+t}{100} \right)^{n-2} \right. \\ \left. + \dots\dots\dots \left(\frac{100+t}{100} \right) \right]$$

ou

$${}^{(1)}E = c \left[\frac{\left(\frac{100+t}{100} \right)^{n+1} - 1}{\left(\frac{100+t}{100} \right) - 1} \right]$$

Applications.

1. — Un instituteur économise à partir de sa vingt-cinquième année une somme de 250 fr. qu'il place chaque année à intérêts composés à raison de 5 0/0. Quelle somme retirera-t-il au moment de sa retraite, fixée, par la loi d'août 1875, à l'âge de cinquante-cinq ans ?

Solution. — Dans ce problème $c = 250^t$; $t = 5$; $n = 30$, car de la 25^e année à la 55^e il y a bien 30 ans. L'inconnue à déterminer est E.

Remplaçant dans l'égalité (1) les lettres par leur valeur, on a

$$E = \frac{250 \times \left[\left(\frac{105}{100} \right)^{30+1} - 1 \right]}{\frac{105}{100} - 1},$$

$$\text{ou } E = \frac{250 [(1,05)^{31} - 1]}{1,05 - 1},$$

$$\text{ou } E = \frac{250 (4,5383 - 1)}{0,05} = 17691^t,50.$$

$$\log 1,05 = 0,02119$$

$$31 \log 1,05 = 0,65689$$

$$0,65689 = \log 4,53830$$

$$3,65689 = \log 4538,30$$

$$3,65686 = \log 4538$$

diff. tab 10

$$1 : 10 :: 3 : x$$

$$x = 10 \times 3 = 30.$$

$$3,5383$$

$$\underline{250}$$

$$\underline{176915}$$

$$\underline{70766}$$

$$\underline{884,575}$$

$$\underline{884,575}$$

$$\frac{0,05}{0,05} = 17691^t,50$$

Réponse : A l'âge de 55 ans l'instituteur retirera 17691^t,50.

2.— Un instituteur a économisé à partir de sa 25^e année une certaine somme qu'il a placée chaque année à intérêts composés à 5 0/0. Au moment de sa retraite, fixée, par la loi d'août 1875, à l'âge de 55 ans, il a retiré 17691^t,50. Quelle est la somme placée chaque année ?

Solution. — Dans ce problème, $E = 17691^t,50$; $t = 5$; $n = 30$, l'inconnue à déterminer est c .

Partant de la formule (1)

$$E = c \left[\frac{\left(\frac{100+t}{100} \right)^{n+1} - 1}{\left(\frac{100+t}{100} \right) - 1} \right],$$

nous pouvons écrire

$$(2) \quad c = \frac{E}{\left[\frac{\left(\frac{100+t}{100} \right)^{n+1} - 1}{\frac{100+t}{100} - 1} \right]}$$

Remplaçant dans l'égalité (2) les lettres par leur valeur, il vient

$$c = \frac{17691,50}{\frac{(1,05)^{31} - 1}{0,05}}$$

ou
$$c = \frac{17.691,50 \times 0,05}{3,5383},$$

ou
$$c = \frac{884,575}{3,5383} = 250 \text{ francs.}$$

$$\begin{array}{r|l} 17691,50 & 884,575 \\ 0,05 & 176915 \\ \hline 884,575 & 000000 \end{array} \left| \begin{array}{l} 3,5383 \\ 250 \end{array} \right.$$

Réponse. — La somme placée chaque année est 250 francs.

9 janvier 1878.

C. POINTEAU.

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

III

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE LEÇON D'HISTOIRE ANCIENNE.

Sommaire. — Définition de l'histoire. — Preuves de l'histoire : tradition, institutions, monuments, documents écrits. — Diverses sortes d'histoires : particulière, générale, nationale, universelle, philosophique. — Annales, mémoires, biographies. — Chronologie de l'histoire. — Eres diverses. — Calendriers. — Division de l'histoire. — L'histoire ancienne ou l'histoire des peuples riverains de la Méditerranée. — Classement des peuples d'après la Bible. — Classement des peuples d'après leur race : caucasienne, mongole, éthiopienne. — Subdivisions de l'histoire. — Âge oriental, âge grec, âge romain.

Un historien grec a défini l'histoire, la philosophie instruisant par les exemples. Cicéron a dit qu'elle était la maîtresse de la vie et Tacite la conscience du genre humain. Bacon a défini l'histoire : le tableau des destinées humaines se développant dans le temps et dans l'espace.

L'histoire est le récit des événements qui constituent la vie des différents peuples. C'est encore le compte-rendu du développement normal, intellectuel et social de l'humanité.

L'histoire s'appuie sur quatre sortes de preuves : 1° la tradition. On entend par tradition le récit des événements transmis oralement de génération en génération.

2° Les institutions. Ce sont les coutumes, les mœurs, les lois, les religions, les fêtes populaires.

3° Les monuments, c'est-à-dire les édifices élevés à la gloire des héros et sur lesquels sont gravées des inscriptions.

4° Les documents écrits ou la relation par écrit des faits qui ont eu lieu chez les peuples.

Cette preuve est la plus sérieuse pour l'histoire ; en France surtout, nous avons des historiens remarquables qui nous ont transmis dans des ouvrages précieux les faits dont ils avaient été eux-mêmes les spectateurs. Tels sont, par exemple : Grégoire de Tours, Villehardouin, Joinville, Philippe de Commines, Froissart, le cardinal de Retz, le duc de Saint-Simon.

L'histoire est dite particulière lorsqu'elle fait le compte-rendu des événements qui se sont produits dans des lieux particuliers.

L'histoire générale est le compte-rendu de tous les faits qui se sont produits en général chez tous les peuples.

L'histoire universelle comprend aussi les événements universels qui se sont produits depuis la création du monde jusqu'à nos jours.

L'histoire philosophique s'intéresse particulièrement à l'étude des lois qui président aux événements historiques.

On entend par annales le compte-rendu, année par année, des faits qui se produisent chez un peuple.

L'histoire prend le nom de mémoire lorsque celui qui écrit a été lui-même acteur.

La biographie est l'histoire de la vie d'un homme.

La chronologie est la science des dates, elle nous fait connaître l'époque à laquelle les événements se sont produits ; elle est un des yeux de l'histoire et la géographie l'autre œil.

On adopte la chronologie de Bossuet qui remonte à 4004 ans avant Jésus-Christ.

Il y a plusieurs ères.

L'ère de Nabonassar qui a commencé 747 ans avant Jésus-Christ.

Les fastes consulaires des Romains ont commencé en l'an 510 avant Jésus-Christ.

Les Athéniens comptaient par olympiades à partir de 776 ans avant Jésus-Christ.

Les Romains comptaient aussi à partir de la fondation de Rome, 754 ans avant Jésus-Christ.

L'hégire ou ère mahométane a commencé l'an 622.

Il y a eu aussi plusieurs espèces de calendriers.

Le calendrier dont nous nous servons, qu'on appelle Grégorien, du pape Grégoire XIII, est le plus exact.

Jusqu'au milieu du dix-huitième (*sic*) siècle, le calendrier Julien de Jules César prévalut. A la Révolution le calendrier républicain remplaça le calendrier grégorien. Il fut aboli en 1806, par décret impérial.

On divise l'histoire en trois grandes parties : l'histoire ancienne qui commence à l'origine du monde, 4004 ans avant Jésus-Christ, et finit en 395, au partage de l'empire en deux parties à la mort de Théodose.

L'histoire du moyen âge commence en 395 et se termine en 1453 à la prise de Constantinople par les Turcs.

L'histoire moderne commence en 1453 et se continue jusqu'à nos jours.

On distingue l'histoire contemporaine, c'est-à-dire l'histoire de notre temps qui commence à la Révolution française.

L'histoire universelle n'a pas une signification aussi étendue que son nom semble l'exprimer ; car combien de faits se sont produits dans un grand nombre de nations sans arriver jusqu'à nous.

L'histoire ancienne ne s'éloigne pas des bords de la Méditerranée. Nous connaissons, en effet, l'histoire des Égyptiens, des Babyloniens, des Perses, des Assyriens, des Grecs, des Macédoniens, des Carthaginois, des Romains et des peuples orientaux ; mais que savons-nous des Indiens ? Ils ont, il est vrai, une littérature immense que la science moderne nous révèle tous les jours, mais leur histoire nous est presque inconnue. Que savons-nous des anciens Arabes ? Que savons-nous de cette race nègre qui habite encore certaines régions de l'Afrique ? Que savons-nous des Scythes ? Que savons-nous des anciens habitants de l'Amérique ? Que savons-nous des Peaux-Rouges que les Européens ont déjà trouvés avec une civilisation ? Les Chinois seulement conservent leur histoire, mais leur vie est si étrangère à la nôtre que les diverses révolutions qu'ils ont subies n'ont pas eu leur contre-coup en Occident. L'étude de leurs mœurs et de leur organisation est restée le domaine des savants. Ainsi la science historique est bien faible encore, bien que par de laborieux efforts elle s'étende de jour en jour.

La Bible fait descendre tous les peuples des enfants de Noé : Sem, Cham et Japhet. A la dispersion des hommes les descendants de Sem peuplèrent l'Asie ; les enfants de Japhet peuplèrent l'Europe ; Cham et ses descendants peuplèrent l'Afrique.

On classe encore les peuples d'après leur race. On compte trois races principales caractérisées par leur couleur et par l'ouverture de l'angle facial.

La race blanche ou caucasienne habite l'Europe ; la race mongole ou jaune habite l'Asie ; la race éthiopienne ou nègre habite l'Afrique. Tous les peuples de l'Europe dénotent une origine commune, car les différents langages parlés dans cette partie du monde ont la même source : c'est la grande famille indo-européenne.

L'histoire ancienne se divise en trois périodes principales : âge d'Orient, âge grec et âge romain.

C'est la première de ces périodes que nous étudierons d'abord.

13 octobre 1876.

Jean BOUSCOT.

Perpignan. École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

ÉTUDE SUR CONSTANTIN LE GRAND.

Constantin fut proclamé Auguste en 306, à la mort de son père, Constance Chlore, par les légions de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne. Ce prince parvint à réaliser plus tard l'unité de l'empire romain, chose qui avait été vainement tentée par ses prédécesseurs, et principalement par Galère qui avait profité du départ de Constance en Gaule pour retenir son fils Constantin comme otage; une autre raison poussait encore Galère à se déclarer l'adversaire de celui-ci, zélé partisan du christianisme, c'était la différence de religion. Mais Constantin réussit à s'échapper des mains de Galère et à rejoindre son père à York.

Bientôt Constance mourut et le titre d'Auguste fut conféré à son fils. Pour parvenir au but qu'il se proposait, Constantin eut à lutter pendant dix-sept ans contre les divers compétiteurs qui lui furent opposés par les légions. Il employa, selon les circonstances, la ruse ou la force. La conspiration de son beau-père Maximien le débarrassa d'abord de celui-ci; l'année suivante la maladie enleva Galérius, son adversaire le plus acharné. Quatre empereurs restaient : Constantin et Maxence, pour l'Occident; Licinius et Maximin pour l'Orient. La guerre qui ralluma bientôt les partis se termina par la mort de Maxence et de Maximin. Deux empires se formèrent : celui d'Occident, gouverné par Constantin; celui d'Orient, par Licinius.

La paix ne pouvait durer longtemps entre les deux maîtres du monde, dont les intérêts et la religion étaient tout à fait opposés. Une première guerre éclata en 315; les victoires de Constantin, à Sirmium et à Mardie, forcèrent Licinius à implorer la paix et à abandonner son empire à l'exception de l'Égypte, de l'Asie et de la Thrace. Mais la paix n'était qu'ap-

parente entre les deux rivaux, dont l'un aspirait à compléter son triomphe et l'autre à venger sa défaite. Les hostilités reprirent en 302. Licinius, accablé, dut se soumettre au vainqueur qui lui accorda la vie. Peu de temps après, Licinius, accusé de conspiration, fut mis à mort, et Constantin resta seul maître de l'empire romain.

Lors de son expédition contre Maxence, Constantin avait entrevu en l'air une croix lumineuse portant cette inscription : *Hoc signo vinces* — Tu vaincras par ce signe. — La victoire confirma ces paroles mystérieuses, et la mort de Maxence, noyé dans le Tibre, délivra l'Église d'un de ses plus violents détracteurs. Aux aigles romaines (*sic*) Constantin publia l'édit de Milan, qui accorda aux chrétiens le libre exercice de leur culte, en même temps qu'il leur restitua les biens qui leur avaient été confisqués durant les persécutions ordonnées contre eux par ses prédécesseurs. Lui-même professe ouvertement la religion nouvelle. La transmission des privilèges des pontifes païens faite aux prêtres chrétiens porta un coup mortel à la religion de la vieille Rome.

Le triomphe du christianisme fut dû non seulement à la protection que lui accorda Constantin, mais aussi à l'influence bienfaisante qu'il exerça sur la société. La condition des esclaves fut sensiblement améliorée; les jeux sanglants furent abolis et la plupart des lois sociales qui régissent aujourd'hui le monde nous ont été léguées par Constantin.

Au moment même où ce prince proclamait le triomphe du christianisme, l'hérésie d'Arius sapait l'Église jusque dans ses fondements en niant la divinité de Jésus-Christ, son fondateur. Heureusement la doctrine d'Arius fut condamnée par les Pères de l'Église assemblés au concile de Nicée en 325.

Rome, la maîtresse du monde, devait bientôt échanger ce nom contre celui de Ville-Éternelle en devenant le siège de la papauté. Le nom de cette ville était odieux à Constantin; celui-ci réalisa le projet qu'il avait conçu depuis longtemps, en jetant les fondements de Constantinople, près des ruines de Byzance.

L'emplacement de cette nouvelle capitale était admirablement choisi, et l'on ne doit pas s'étonner des efforts que firent, durant dix siècles, des milliers de barbares pour s'en rendre maîtres.

Constantin, à l'exemple de Dioclétien, entoura la dignité impériale de toute la pompe des Orientaux, il institua une

aristocratie nouvelle pour remplacer l'ancien patriciat de Rome presque entièrement disparu.

Constantin divisa l'empire en quatre préfetures, dont deux pour l'Orient et deux pour l'Occident; les préfetures furent elles-mêmes divisées en quatorze diocèses et en cent dix provinces. L'administration militaire fut confiée à des préfets du prétoire. L'autorité militaire était dévolue aux ducs et aux comtes.

Mais pour réorganiser l'empire déchiré par tant de luttes intestines, il fallait à tout prix se procurer des ressources. Le trésor public ne pouvait subvenir aux frais immenses de l'État, car les revenus avaient été engloutis par l'avidité cupide des collègues de Constantin.

L'unique moyen de faire face aux dépenses excessives que nécessitaient les réformes introduites par ce prince, était l'augmentation des impôts déjà si onéreux.

C'est ce qui eut lieu, en effet. Les impôts furent ainsi répartis :

1° L'indiction, impôt levé sur les biens fonciers et établi au moyen d'un cadastre renouvelé tous les quinze ans;

2° L'or lustral, qui pesait sur l'industrie et revenait tous les cinq ans;

3° La capitation, ou impôt personnel;

4° L'or coronaire, impôt prélevé à l'avènement de chaque empereur, qui correspondrait en France au droit de joyeux avènement.

Ces impôts, déguisés sous différents noms, justifiaient le mot énergique de Salvien : « L'empire périssait étranglé par la main des exacteurs; » et ruinèrent la classe moyenne ou classe des curiales qui représentait l'aristocratie des villes municipales de l'empire.

La fin du règne de Constantin fut troublée par des malheurs domestiques. Son fils Crispus, accusé par sa belle-mère Fausta d'avoir voulu la séduire, fut mis à mort sans jugement. Son innocence fut prouvée par Hélène, mère de Constantin; Fausta fut condamnée à périr dans un bain.

Les trois fils de cette femme indigne furent néanmoins élevés à la dignité de César.

Constantin termina son règne en arrêtant une invasion des Goths et en repoussant le roi de Perse, Sapor II, qui avait envahi la Mésopotamie et l'Asie Mineure.

Il mourut à Nicomédie en 337, après avoir partagé son em-

pire entre ses trois fils et ses neveux et après avoir reçu le baptême.

Il est regardé comme le fondateur de la seconde maison flavienne qui dura jusqu'en 363.

Constantin a surtout mérité le nom de Grand par les efforts qu'il a faits pour assurer le triomphe du christianisme. Il a aussi mérité ce surnom par les réformes qu'il a accomplies dans la société et dans l'empire; mais les moyens cruels qu'il a employés ne le justifient pas toujours et dépassent en mal le bien qu'il a pu faire.

J.-B. MICHEL.

Charleville (Ardennes). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

CAUSES DE LA GRANDEUR DES QUATRE PRINCIPAUX PEUPLES GRECS :

ATHÉNIENS, SPARTIATES, THÉBAINS, MACÉDONIENS.

Légers, spirituels, aptes à tout; soldats, commerçants, artistes, poètes, se distinguant entre tous les peuples de la Grèce par leurs aptitudes intellectuelles, mais capricieux et fantasques, pleins d'enjouement (*sic*) aujourd'hui pour un homme et déjà lassés le lendemain de ses talents ou de ses vertus, tels étaient les Athéniens.

Leur gouvernement démocratique favorisait ces aptitudes. Un citoyen assemble le peuple sur la place publique, le harangue, fait ressortir les fautes des généraux chargés de la guerre, et le peuple, gagné par son éloquence, le nomme aussitôt général (Cléon).

Il ne manquait à Athènes, pour devenir la puissance prépondérante de la Grèce, que l'occasion de développer ses brillantes qualités; les guerres médiques la lui fournirent.

Les Grecs, reconnaissants du traité de Cimon et des services qu'Athènes leur avait rendus pendant ces guerres, acceptèrent la supériorité de cette ville, et donnèrent aux plus grands de ses citoyens, Aristide et Périclès, le commandement de l'alliance grecque.

— Les Spartiates paraissent dans l'histoire de la Grèce comme un peuple mené par une puissance supérieure. Tels Lycurgue les organisa, tels ils restèrent. Aucun développement intellectuel, aucun monument artistique, aucune œuvre

d'art; la puissance qui les mène, c'est l'esprit de la guerre, le seul dieu de l'Olympe qu'ils eussent dû adorer, c'est le dieu de la guerre.

Ils marchèrent constamment dans cette voie; et quand Athènes, abusant de la confiance de la Grèce, eut enlevé le trésor de Délos, après avoir augmenté les contributions des alliés, pour embellir ses rues et ses places de superbes monuments avec cet argent destiné à repousser les Perses, alors Sparte se chargea de punir la faute; Athènes devint sujette et Sparte maîtresse.

— Mais Sparte abuse aussi de sa puissance; elle veut vaincre toutes les résistances et dominer avec l'or et l'appui des étrangers; une autre ville se lève alors pour infliger à Sparte le même châtement.

Thèbes, organisée par Épaminondas et Pélolidas, venge la Grèce opprimée par Lacédémone.

— Pendant ces luttes intestines, un peuple de montagnards, peuple sobre, robuste, aux mœurs primitives, s'éveille de son repos comme l'enfant nouveau-né de son sommeil; il grandit, il s'organise et bientôt, avec Philippe II, il devient un peuple fort par sa bravoure, fort par son organisation, fort par sa discipline, plus fort encore parce qu'il a pour chef un homme de génie.

La Grèce, plongée dans les luttes intestines, semble être aveugle. Enfin Démosthènes, frappé comme par la lumière vive d'un éclair, aperçoit ce peuple qui a grandi et dont la force est devenue une menace et un danger, il le signale à ses concitoyens; la Grèce reste sourde; il importune de ses cris tous ceux qui l'entourent; ils entendent enfin, ils regardent, ils s'émeuvent, ils s'arment, il est trop tard, et la Macédoine est devenue le premier peuple de la Grèce.

CHATEL.

Versailles (Seine-et-Oise). École normale d'instituteurs.

LA FÉODALITÉ.

- 1° Définition. { Confédération de petits despotes inégaux liés les uns aux autres par des devoirs et des droits réciproques, et investis, chacun dans leur domaine, d'une autorité souveraine absolue.
- 2° Origine... { Avant la conquête, donation par le chef à ses compagnons d'un cheval ou d'une framée, après donation de terres.
Organisée sous les débiles successeurs de Charlemagne.
- 3° Organisation.... { Hiérarchie féodale. { Suzerains, grands vassaux, vassaux, vavassaux.
Obligations réciproques. { Protection et justice (devoirs du suzerain).
Services féodaux. } Obligations du vassal.
— fiscaux. }
— judiciaires. }
Droits féodaux. { Relief, mutation, forfaiture, tutelle, mariage, aubaine, épave, deshérence, bris, mainmorte, etc.
- 4° Progrès... { Hérité des bénéfices (Kiersy 877) déjà viagers (Andelot 587).
Hérité des fonctions publiques (Kiersy 877).
Construction des châteaux-forts.
- 5° Ruine.... { 1° Condition du peuple améliorée (Communes).
2° Destruction de l'égalité des forces (Philippe II, Charles VII, Louis XI, François I^{er}; Richelieu).
3° Enlèvement des droits régaliens : Quarantaine le roi, cas royaux, établissements de Louis IX, Parlement, taille, gabelle, communes. Tiers état. Nuit du 4 août 1789.

		Direction de la défense contre les Normands.
6° Résultats..	Heureux.	Substitution du servage à l'esclavage.
		Chevalerie, croisades.
	Fâcheux.	Réorganisation de la famille.
		Haine excitée par l'inégalité des conditions.
		Abus des droits féodaux.
		Guerres privées, ruine des lettres, des sciences, des arts, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et, par suite, famines.
	Remèdes.	1° Paix et trêve de Dieu (1031-1041).
		2° Chevalerie.
		3° Quarantaine le roi.

Addition du maître. 1° Ce gouvernement permit de lutter contre les Normands. — 2° Il adoucit un peu les mœurs, donna naissance à la chevalerie.

1° Il produisit l'anarchie, les guerres civiles. — 2° Il produisit l'asservissement des classes inférieures. — 3° Il produisit la ruine de toutes les écoles.

PETITJEAN.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

LES NORMANDS; LEURS EXCURSIONS.

Les Normands *étaient un peuple sortant de* (sortaient de, *correction*) trois pays : Suède, Norvège et Danemark. La terre, dans ces pays (contrées, *corr.*), était peu fertile; elle n'était cultivée que par quelques missionnaires; le droit d'aînesse *existe* (existait, *corr.*) dans ces pays. Les enfants exclus de l'héritage paternel s'abandonnaient à la vie vagabonde, ou entraient dans des monastères; ou, avec l'aide de leurs frères et de leurs compagnons, se construisaient des bateaux et s'aventuraient ainsi au milieu de la mer orageuse, chercher (cherchant, *corr.*) le pillage et les richesses.

Une de ces hordes normandes vint s'établir à l'embouchure de la Somme; elle ravagea la Picardie, *prirent* (prit, *corr.*) Amiens, *la pillèrent* (pilla cette ville, *corr.*) et (en) *massacrèrent* (massacra, *corr.*) les habitants. Mais bientôt il s'éleva des châteaux *dont les châtelains firent reculer les Normands* (mauvaise construction. *Observation du maître*).

Une autre flotte normande vint s'établir sur l'embouchure de la Seine. Les Normands remontèrent *la Seine* (ce fleuve, *corr.*), massacrant et pillant tout sur leur passage. Mais en arrivant devant Paris, les Parisiens refusèrent de leur livrer passage; les Normands assiégèrent donc la ville, mais le courage des Parisiens était soutenu par l'évêque Gosselin et les deux frères Eudes et Robert.

Eudes plus tard sortit de la ville, traversa les lignes normandes et *va* (alla, *corr.*) demander des secours à Charles le Gros qui résidait à Aix-la-Chapelle. Bientôt les Parisiens virent sur les hauteurs de Montmartre les étendards de l'empereur; mais celui-ci n'os^a pas combattre les Normands et acheta leur retraite; en attendant (que, *addition*) la somme convenue (fut payée, *addition*), il leur donna à ravager la Bourgogne.

La horde normande qui vint camper à l'embouchure de la Loire avait pour chef Hasting *, celui-ci tourna l'Espagne et jeta * l'ancre devant Luna, mais il n'avait pas de machines de guerre, il prit (donc, *addition*) la ville (par ruse, *addition*). Il vit qu'il s'était trompé en prenant Luna pour Rome; les richesses de celle-ci l'avaient attiré. Il revint à l'embouchure du Tibre avec ses vaisseaux chargés de butin.

Peu de temps après appeler * par un vassal révolté contre son suzerain Robert-le-Fort, Hastings prend Orléans, renco^{ntre} l'armée de Robert-le-Fort à *Brissac* (Brissarthe, *corr.*); pendant la bataille Robert, suffoqué par la chaleur, a^{ute} * son casque, mais il reçoit un coup de lance et tombe mort (1).

Les Normands de la Garonne firent des massacres des Gascons. Enfin un roi de France, las de ces perpétuels combats, signa un traité à Quierci-sur-Oise avec *Roland* (Rollon, *corr.*), Rollon se fit chrétien, (alors il, *addition*) fut élu duc, et épousa *Iselle* (Gisèle, *corr.*) fille de Charles le Simple. Les Normands firent encore des conquêtes en Italie. Un successeur de *Roland*

(1) Tout ceci a eu lieu avant le siège de Paris; *Note du maître.*

(Rollon, *corr.*); Guillaume, conquit et fut roi d'Angleterre (conquit l'Angleterre et en fut roi, *corr.*)

G. MULLER.

(Note : 8. *Presque tous les faits sont racontés, mais la construction des phrases laisse à désirer.*)

Chaumont (Haute-Marne). École normale d'instituteurs. — 1^{re} année.

HISTOIRE FINANCIÈRE DEPUIS LES TEMPS FÉODAUX JUSQU'À LOUIS XI.

Revenus de la royauté à l'époque de Hugues Capet. — Organisation progressive de l'administration financière. — Charles V et la permanence des impôts directs. — Charles VII et la permanence de la taille.

L'histoire financière de cette époque peut être divisée en deux parties : l'étude de l'administration financière et celle des ressources du trésor royal.

L'administration financière fut longtemps confondue avec l'administration civile. Elle ne s'en sépara qu'au treizième siècle. De nouveaux magistrats, les prévôts, vicomtes ou bayles, les baillis ou sénéchaux, furent institués. Ils avaient de nombreux pouvoirs. Dans les attributions des prévôts rentrait l'affermage des revenus des prévôtés. Les deniers qui en provenaient étaient versés entre les mains du sénéchal ou trésorier du roi. La mission des baillis était toute de surveillance sur la manière dont les prévôts remplissaient la leur. Mais on comprend que ce cumul de fonctions pouvait donner lieu à des abus de la part des prévôts, qui étaient en même temps juges et fermiers des amendes. Ce fut pour y remédier que Louis IX supprima les prévôts de Paris et les remplaça par un garde de la prévôté. Dans la nouvelle organisation que Philippe IV donna au parlement, la chambre des comptes fut chargée d'entendre, vérifier et juger les comptes des officiers royaux proposés au maniement des deniers publics. Elle devait aussi veiller à la conservation du domaine et des droits qui en dépendaient. C'est ainsi que fut constituée la juridiction financière. En même temps Philippe-le-Bel plaçait au-dessus des prévôts et des baillis un trésorier ou superintendant des finances : le premier fut Enguerrand de Marigny.

Philippe V acheva la séparation des fonctions administratives et financières en établissant des receveurs dans chaque province et en enlevant ainsi l'administration financière aux prévôts et aux baillis. Les députés des états généraux de 1355, profitant de la faiblesse de la royauté, introduisirent dans cette branche du gouvernement deux choses qui n'y avaient guère existé jusqu'alors : la régularité et l'économie. Ils nommèrent des commissaires généraux qui présidèrent à la répartition et à la perception de l'impôt. Ces commissaires s'adjoignirent des sous-commissaires qui prirent le nom d'élus. L'administration financière fut enfin soumise au contrôle de neuf superintendants pris en nombre égal dans les trois ordres. Les états de 1356 allèrent encore plus loin : les députés déclarèrent souveraine l'autorité de cette assemblée en matière d'administration et de finances.

La position critique dans laquelle le mirent les événements qui suivirent la bataille de Poitiers força Charles à accéder à ces innovations. A peine fut-il débarrassé des troubles de sa régence qu'il les annula. Il conserva néanmoins les élus et les commissaires généraux ou généraux de finances, mais en fit des agents royaux en attribuant leur nomination à la couronne. Dans chaque circonscription financière qui prit le nom d'élection, les élus continuèrent comme par le passé à répartir l'impôt et en surveiller la répartition. Le corps des généraux de finance se scinda en deux classes : l'une fut celle des généraux pour le fait de la justice, qui jugèrent en dernier ressort tous les procès que pouvait susciter la répartition de l'impôt ; l'autre fut formée par les généraux pour le fait des finances qui contrôlèrent les actes des élus. Les réformes de Charles V portèrent aussi sur le domaine. Une chambre, dite chambre du trésor, connut en première instance de tout ce qui concernait les domaines du roi. Les appels de ce tribunal étaient portés au parlement. Telles furent jusqu'au seizième siècle les institutions financières de la France.

Sous le régime féodal, le roi n'avait pour toutes ressources que le produit de ses domaines et les aides. Les domaines royaux étaient administrés par deux officiers de la couronne : le grand bouteiller et le grand chambellan. Ces domaines étaient très restreints, bien qu'à l'origine les Capétiens fussent les plus grands propriétaires laïques ; sous Hugues Capet, ils ne s'étendaient pas au delà de l'Île-de-France. Les rois tiraient de ces terres les mêmes revenus que les autres sei-

gneurs tiraient des leurs. Les droits féodaux les plus importants en matière financière étaient ceux de relief, de rachat, de déshérence, de garde-noble et de confiscation. Quant aux aides, secours pécuniaires fournis d'abord volontairement par tout vassal à son seigneur et qui devinrent plus tard obligatoires, elles étaient de deux sortes. Les premières, que l'on pouvait nommer aides royales, étaient dues au roi et au roi seul par tout habitant du royaume pour la défense du territoire. Les autres étaient les aides féodales que le roi ne pouvait exiger qu'en qualité de seigneur, des vassaux de ses domaines et dans des cas prévus par la coutume. A ces ressources vinrent s'ajouter celles que procura à Louis VI et à ses successeurs l'affranchissement des serfs.

Les revenus de la royauté aux temps féodaux étaient loin d'être aussi considérables que ceux dont disposèrent les Valois. Cela s'explique facilement, les besoins de la royauté, qui ne s'occupait nullement sous Hugues Capet de l'administration, si ce n'est dans ses propres domaines, et qui ne recourait pas encore aux services d'une armée permanente, devaient être bien moindres que ceux réclamés par les charges qui lui incombèrent lorsqu'elle eut centralisé tous les pouvoirs entre ses mains.

Sous Philippe-le-Bel, l'action de la royauté se fit sentir dans des limites plus étendues que précédemment et les revenus de la couronne devinrent insuffisants. Le roi y ajouta bien ceux que lui procurèrent des confiscations répétées sur les juifs et les marchands italiens, l'affranchissement des serfs du Languedoc, la prescription et la spoliation des Templiers, l'altération des monnaies, mais ces ressources n'étaient que précaires et furent bientôt épuisées. Philippe en trouva de plus stables. Il jeta les bases de la science financière et arriva à la conception de l'impôt. En étendant un système général de prohibition à l'exportation des produits agricoles et manufacturés, il établit les douanes; en frappant la propriété de l'impôt du cinquantième de sa valeur, sous le nom de taille, il donna l'idée de l'impôt foncier, et, en admettant le droit de se racheter du service militaire, il donna celle de l'impôt personnel.

Pendant longtemps les successeurs de Philippe-le-Bel employèrent les mêmes moyens qui lui avaient servi à remplir son trésor; anciens droits domaniaux, altération des monnaies, aides, tailles arbitraires, suspenses et violemment rétablies.

On doit considérer aussi comme source de richesse pour la couronne l'établissement de la gabelle, qui s'effectua définitivement sous Philippe VI.

Les luttes incessantes de la France et de l'Angleterre exigeaient la création de nouveaux impôts. Les états généraux de 1356 votèrent bien une taxe de quinze pour cent sur les revenus, mais ce ne fut que pour un an. Charles V l'augmenta. Il y ajouta un impôt de douze deniers sur la vente des marchandises et une taxe d'un quart sur le débit du vin. Telle fut l'origine de la permanence des impôts directs. En principe, ces impôts devaient porter sur toutes les classes de la société, mais les nobles et les ecclésiastiques surent s'en exempter.

Charles V établit aussi des tailles permanentes sous le nom de fouage. Ce fouage s'élevait à quatre livres par feu dans les villes et deux livres dans les campagnes. Une ordonnance royale de 1377 en fixa le paiement annuel en trois termes égaux. Mais le jour même de sa mort, des scrupules de conscience déterminèrent Charles V à ordonner l'abolition des fouages. La taille ne devint réellement permanente que sous le règne de Charles VII. Les états d'Orléans votèrent, en 1439, une taille perpétuelle de 1,200,000 livres pour assurer la solde d'une armée permanente. Seuls, les pays d'États, c'est-à-dire les provinces étrangères au domaine, comme le Languedoc, le Dauphiné, la Bourgogne et la Bretagne, assemblèrent régulièrement les députés des trois ordres pour voter la taille. Les autres provinces eurent le nom de pays d'élection. En agissant ainsi, les états généraux, comme l'a dit Chateaubriand, donnaient à la royauté ce que l'on pourrait appeler avec raison les deux pivots de la monarchie absolue.

POISSIER.

Charleville (Ardennes). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

COMPOSITION D'HISTOIRE.

Raconter la retraite de Russie.

La sanglante et glorieuse bataille de la Moskowa (7 septembre 1812) ouvrit aux Français la route de Moscou dont ils

s'emparent sans difficulté, car le gouverneur Rostopchin l'avait abandonnée avec la garnison et tous les habitants. Napoléon comptait prendre ses quartiers d'hiver à Moscou; mais en se retirant les habitants avaient tout dévasté derrière eux, il fallut donc se procurer des vivres ailleurs, ce qui n'était pas facile.

Cependant Napoléon négociait avec Alexandre, empereur de Russie, mais celui-ci faisait traîner les négociations en longueur, tout en réorganisant son armée.

Tout à coup un terrible incendie éclate : tout Moscou est en feu et les soldats ont grand peine à sortir de cette fournaise à travers les rues embrasées. Napoléon avec son état-major court les plus grands dangers; enfin, une grande partie de l'armée est sauvée, mais la campagne est perdue et il faut songer à la retraite.

Napoléon descend d'abord vers le sud-ouest et se dirige sur Smolensk où il compte trouver des vivres en abondance. Mais un corps d'armée russe lui barre le passage à Jaroslawetz (octobre 1812); l'armée française le culbute après un brillant combat et continue sa retraite en bon ordre. On arriva enfin à Smolensk où l'armée française ne trouva qu'une amère déception au lieu d'y trouver la fin de ses souffrances. Les Russes avaient saccagé Smolensk comme tout le pays où les Français devaient passer; alors la retraite se changea en déroute.

Pour comble de malheur, le terrible hiver de Russie se faisait sentir dans toute sa rigueur. De longues traînées de chevaux et de soldats morts de faim et de froid marquaient la route suivie par les Français. La neige tombait à gros flocons et aveuglait les soldats; bientôt toute la campagne est couverte d'un immense linceul blanc sur lequel il est impossible de distinguer la route d'avec les champs. Des bataillons entiers s'égarèrent et tombent sous le fer des Russes, qui voltigent comme des fantômes sur les flancs de l'armée et harcèlent sans cesse ses derrières. Les Français n'ont pas même la ressource d'une victoire, car les Russes refusent opiniâtrement le combat en bataille rangée.

On arriva sur les bords de la Bérésina et on construisit des ponts à la hâte. Une partie de l'armée était déjà passée lorsque les fournisseurs et les vivandiers se précipitèrent sur les ponts et obstruèrent le passage, ce qui occasionna déjà quelque désordre; mais l'officier chargé de couper les ponts com-

prit mal l'ordre qui lui avait été donné et fit abattre les ponts avant que toute l'armée fût passée. Les malheureux soldats laissés sur l'autre rive furent réduits à se défendre ou à passer le fleuve à la nage; un grand nombre furent égorgés ou noyés. Après ce désastre, Napoléon quitte l'armée pour se rendre à Paris; il remet le commandement de l'armée à Ney qui avait toujours montré le plus brillant courage pendant cette retraite. Il communiqua son énergie à son armée et arriva bientôt sur les bords du Niémen qu'il traversa à Kowno. La retraite était terminée, mais l'armée était à moitié détruite.

DESGRÈS.

Chaumont (Haute-Marne). École normale d'instituteurs.— 2^e année.

PERSONNAGES CÉLÈBRES DU CHER.

Sainte Solange. — Jacques Cœur. — La Trémouille. — Jean Boucher. — La Thaumassière. — Bourdaloue. — Macdonald.

Sainte Solange. — L'humble vierge que le Berry s'est choisi (choisie, *corr.*) pour patronne naquit près de Bourges au neuvième siècle. Sa piété profonde, son ardent amour de Dieu et du prochain l'avaient fait surnommer la sainte Bergère. Un jour qu'elle était aux champs à garder ses brebis, le comte Bernard de Bourges vint à passer. Frappé de la remarquable beauté de la jeune fille, il lui propose (*proposa, corr.*) de l'épouser. Solange répondit avec fermeté qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que Jésus-Christ.

Les mœurs du temps étaient rudes à en juger par ce seul trait. Le comte furieux l'enlève de vive force et l'entraîne sur son cheval, mais Solange parvient à s'échapper; le ravisseur la poursuit, l'atteint et lui tranche la tête.

Neuf siècles ont passé sur le tombeau de la Vierge martyre apportant leur tribut d'hommages à sa douce et glorieuse mémoire. Qui s'occupe des cendres du puissant comte Bernard ?

Jacques Cœur. — On croit que Jacques Cœur est né à Bourges l'an 1400, son père était orfèvre. Il épousa la fille du prévost de Bourges. Grâce à une intelligence secondée par

une puissante activité, il donna à son commerce une telle extension que douze vaisseaux équipés à ses frais abordaient dans les principaux ports de la Méditerranée. Sa fortune devint proverbiale.

Charles VII, qui devina son génie, le fit son argentier et l'anoblit. Ses armes se composaient de trois coquilles et de trois cœurs.

La gloire de la France fut la pensée dominante de Jacques Cœur; ses trésors étaient toujours ouverts au roi. Cependant l'ingratitude fut la récompense de ses services: accusé sur d'odieus soupçons, il fut arrêté puis condamné à faire une réparation publique; il mourut en Italie; son corps fut rapporté à Bourges. Il laissait cinq enfants auxquels on rendit une partie des biens de leur père.

La Trémouille naquit près de Lignières en 1460. Il servit dans les armées de quatre rois: Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Il fut tué à la bataille de Pavie, en 1525.

Jean Boucher fut un peintre très remarquable. Il naquit à Bourges en 1568 et il y mourut en 1633. Ses cendres reposent dans l'église Saint-Bonnet, qui possède deux beaux tableaux de ce peintre: *l'Éducation de la sainte Vierge, les Adieux de saint Pierre et de saint Paul*.

Bourdaloue naquit à Sancerre en 1632 (1), il entra chez les Jésuites à seize ans et devint la gloire de l'ordre et de la chaire chrétienne. On lui doit ses *Sermons sur les mystères, le Carême, sur l'Avent* (des sermons sur le Carême et sur l'Avent, corr.), des *Panegyriques, des Oraisons funèbres*.

Macdonald, né à Sancerre, était capitaine quand la Révolution éclata. Il prit part aux campagnes de Belgique, de Hollande, du Rhin, d'Italie; se signala à Wagram, où il fut fait maréchal; il se distingua à Bautzen et à Lutzen. Le gouver-

(1) Bourdaloue naquit à Bourges le 20 août 1632. *Note de la maîtresse.*

nement de la Restauration le mit à la tête de la 21^e division militaire dont le chef-lieu était Bourges. Il mourut en 1840.

Mlle Blanche REMAULT.

Bourges (Cher). Cours normal d'institutrices. — 2^e année.

RICHELIEU.

Son ministère.

Appelé au conseil du roi par l'influence de Marie de Médicis, après la mort du duc de Luynes, Armand Duplessis, duc de Richelieu, jusque-là inconnu, ne tarda pas à le dominer par l'étendue de son génie et la force de sa volonté. Issu d'une famille noble du Poitou, il fut d'abord destiné à la carrière des armes qu'il abandonna bientôt pour les ordres. Il fut sacré évêque de Luçon, en 1607, à l'âge de vingt-deux ans. Élu député aux états généraux de 1614, par le clergé du Poitou, il s'y fit remarquer par son éloquence. Entré dans les bonnes grâces du maréchal d'Ancre et de la reine-mère, il s'éleva rapidement aux plus hautes dignités. Il fut même nommé aumônier de la reine et la suivit dans sa retraite à Blois. Ce fut lui qui négocia l'accommodement de Louis XIII avec sa mère.

« Entré au ministère, le cardinal fut moins un ministre, dans le sens exact du mot, qu'un fondé de pouvoir universel de la royauté. Libre des influences qu'exerce sur les personnes royales l'intérêt de famille et de dynastie, il exerça, en quelque sorte, un pouvoir dictatorial. Sa prépondérance au conseil suspendit l'exercice de la puissance héréditaire, sans que la monarchie cessât d'exister. Par un étrange concours de circonstances, il se trouva que le prince faible, dont la destinée devait être de prêter son nom au règne du grand ministre, avait dans son caractère tout ce qui peut répondre aux conditions d'un pareil rôle. Louis XIII, âme sans ressort, mais non sans intelligence, ne pouvait se passer d'un maître; après en avoir accepté et quitté plusieurs, il prit et garda celui qu'il reconnut capable de mener la France au but que lui-

même entrevoyait, et où il aspirait vaguement dans ses rêveries mélancoliques. On dirait que obésé (*sic*) par la pensée des grandes choses qu'avait faites et voulues son père, il se sentit * sous le poids d'immenses devoirs qu'il ne pouvait remplir que par le sacrifice de sa liberté d'homme et de roi. Souffrant parfois de ce joug, il était tenté de s'en affranchir, mais aussitôt il venait le reprendre, vaincu par la conscience qu'il avait du bien public et par son admiration pour le génie dont les plans magnifiques promettaient l'ordre et la prospérité au dedans, la force et la gloire au dehors. » (A. Thierry.)

A son entrée à son ministère, Richelieu dessina nettement sa politique. « J'ai promis à Votre Majesté, dit-il à Louis XIII, d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait de me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. » Il la suivit constamment.

Esprit vaste et fin, homme infatigable et énergique, Richelieu voulut d'abord poursuivre ces trois buts à la fois. Pour cela, il chercha à renouer les alliances étrangères conclues sous Henri IV et abandonnées sous la régence. Il s'attacha l'Angleterre par le mariage d'une des sœurs du roi avec le prince de Galles, signa une nouvelle alliance avec les Hollandais, soutint en Allemagne Ernest de Mansfeld accablé alors par le duc de Friedland, enfin reconquit la Valteline pour le compte des Grisons. Toutes ces alliances protestantes menaçaient la catholique Espagne.

Les bataillons espagnols enfoncés à Fontaine-Française, ne s'étaient guère réformés, mais l'Espagne avait de l'or qui, semé adroitement en France, amena une nouvelle prise d'armes des protestants. Richelieu, surpris, obtint cependant quelques succès; mais voulant préparer à loisir les moyens de détruire le protestantisme comme corps politique en France, il offrit la paix aux protestants qui l'acceptèrent (1626). Cette paix devait endormir les protestants dans une fausse sécurité, car Richelieu, arrêté dans son entreprise, ne devait pas l'abandonner pour cela : il semblait reculer; mais c'était le recul du lion qui, près de sa proie, fait plusieurs pas en arrière pour bondir ensuite avec plus de force sur sa victime et l'étouffer dans ses griffes puissantes. Les finances furent améliorées, l'armée et la flotte réorganisées. L'Espagne attentive à profiter de nos discordes fut contenue par le traité de Monçon.

C'est alors que Richelieu résolut d'abattre le parti protestant en lui enlevant son plus fort boulevard, la Rochelle. L'entreprise était populaire ; le cardinal entraîna le roi et la noblesse à ce siège. Le mauvais vouloir de cette dernière qu'on retrouve jusque dans cette parole de Bassompierre : « Vous verrez que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle », les secours venus d'Angleterre, l'énergie et le courage des assiégés, rendaient l'entreprise fort difficile. Richelieu, à la fois général, ingénieur, amiral, pourvut à tout. Il fut secondé par un évêque, Sourdis, plus habitué à l'obéissance passive que ne l'était alors la noblesse française. Les Anglais, établis dans l'île de Ré, en furent chassés, une digue gigantesque d'environ 1500 mètres de long, large de 25 mètres à la base et de 8 mètres à la base (sic), ferma le port de la Rochelle. Deux forts en gardaient les extrémités; la marine française, c'est-à-dire près de deux cents voiles, bordait les rivages voisins et la digue pour la défendre. Deux flottes anglaises essayèrent de forcer ce prodigieux ouvrage, elles furent repoussées. La Rochelle resta isolée de l'Océan. Du côté de la terre une circonvallation de trois lieues protégée par treize forts, flanquée de redoutes et d'artillerie, enveloppa la ville d'un cercle de feu. La Rochelle résista, cependant, soutenue par le courage viril de la duchesse de Rohan, et par l'énergie de son maire Guiton, qui a menacé (qui menaça, *corr.*) de poignarder quiconque parlerait de se rendre, demandant qu'on fit de même à son égard s'il proposait jamais de capituler, et qui pour rappeler son serment a planté son poignard sur la table du conseil. Cependant les défenseurs de la ville sont décimés par la famine et par les attaques des assiégeants. Une famine affreuse exerce ses ravages dans la Rochelle. « Bientôt la ville n'aura plus d'habitants, dit-on au maire. » — « C'est assez, répondit-il, qu'il en reste un pour fermer les portes. » Les Rochelois cependant furent obligés de se rendre après avoir tenu en échec pendant quinze mois la fortune du cardinal. Comme corps d'État le protestantisme n'existait plus, l'unité politique de la France était achevée. Richelieu, tout en traitant la Rochelle comme une ville conquise, laissa aux huguenots la liberté de leur culte et les fit jouir de l'égalité civile. La paix d'Alais termina cette dernière guerre religieuse (1628).

Les huguenots réduits, Richelieu songea à la noblesse. Un complot, ourdi par les conseillers ou amis de Gaston d'Orléans, fut découvert. La duchesse de Chevreuse fut exilée avec les

Vendôme, d'Ornano, enfermé à la Bastille où il mourut, Chalais, décapité. La jeune reine elle-même eut à subir une sorte de jugement. L'année suivante les comtes de Bouteville et des Chapelles furent exécutés à la suite d'un duel. La fureur de ces assassinats légaux était telle à cette époque, que Bouteville en était à sa vingt-deuxième affaire et qu'il était revenu de Belgique se battre en plein jour à Paris pour mieux braver le roi et ses édits. En 1630, eut lieu la fameuse journée des Dupes où l'on vit jusqu'où peut aller l'inconstance des courtisans. Les victimes de cette journée furent les deux frères Marillac, qui furent, l'un destitué et enfermé dans une prison où il mourut, et l'autre décapité; Bassompierre qui fut enfermé à la Bastille. Marie de Médicis fut elle-même reléguée à Compiègne, d'où elle s'enfuit plus tard à Bruxelles. Tous ces attentats (toutes ces rigueurs, *corr.*) contre cette noblesse fière et orgueilleuse qui croyait être au-dessus des lois, la tenaient frémissante sous la main de fer du cardinal. Elle ne devait pas se soumettre longtemps à ce joug. Le chef de cette noblesse, le frivole et incapable duc d'Orléans, quitta la France, lançant contre elle et contre le ministre un manifeste fougueux. Réfugié auprès du duc de Lorraine, il noua des intrigues avec les mécontents de France. Le gouverneur du Languedoc, Montmorency, se souleva; ses forces, jointes à celles de Gaston, furent défaites sous les murs de Castelnaudary. Le duc d'Orléans s'enfuit; Montmorency fut pris et exécuté; le duc de Lorraine paya les frais de la guerre et son duché fut occupé militairement; Gaston d'Orléans fut respecté, mais il dut se retirer à Blois. Une humiliation infligée au duc d'Épernon, l'exécution du duc de la Valette, la révolte et la mort du comte de Soissons signalèrent encore le ministère de Richelieu.

La dernière conspiration fut celle de Cinq-Mars. Soutenu par toute la noblesse, il voulut jouer le rôle de de Luynes; mais il échoua et paya son audace de sa tête. (Et de Thou? *Observation du maître.*)

La noblesse ne subit pas seule la puissance de Richelieu; les parlements furent soumis au roi et leur droit de remontrance leur fut enlevé.

Les forteresses féodales, qui avaient souvent servi d'asile aux conspirations, furent détruites. Les gouverneurs trop souvent rebelles furent remplacés par des intendants plus dociles aux volontés royales. Ce furent ces intendants qui aidè-

rent le cardinal dans la réorganisation des finances et de la marine (1).

« Jusque où allait la Gaule, disait Richelieu, jusque-là doit aller la France. » Il ne négligea aucun moyen pour atteindre ce but. Les Espagnols, maîtres des Pays-Bas, de la Franche-Comté et du Roussillon, enveloppaient la France de tous côtés. Il résolut de dégager la France de cette étreinte. Pendant qu'il négociait avec les principales puissances de l'Europe, il chassait les Espagnols de la Valteline et la restituait aux Grisons (1624). Peu de temps après, il conclut le traité de Monçon (1626).

La succession du Mantouan et du Montferrat devait rallumer la guerre. Richelieu franchit les Alpes. Après une brillante action où Louis XIII se distingua, le Pas de Suze fut enlevé. Les Espagnols battus signèrent la paix à Suze (1629). Ils les rompirent bientôt en envahissant le Montferrat, tandis que les Impériaux, vainqueurs en Allemagne, entraient chez les Grisons. Richelieu revint sur les Alpes avec 4000 hommes, conquit la Savoie et le Piémont et s'empara de Pignerol. La paix de Cherasco, négociée par Mazarin, affermit l'influence française en Italie. Richelieu avait d'autres vues sur cette contrée; les événements qui agitaient alors l'Allemagne détournèrent son attention.

Richelieu venait de jeter sur le théâtre de la guerre un jeune héros, Gustave-Adolphe; malheureusement la mort l'enleva presque au début de sa gloire. Il vint vaincre et mourir dans les plaines de Lutzen, après avoir étonné le monde entier par la rapidité de ses succès. Richelieu ramassa sa vaillante épée et la porta glorieusement.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les péripéties de la guerre de Trente Ans; il suffira de dire qu'après avoir conclu un solide faisceau d'alliances, Richelieu attaqua l'Autriche et l'Espagne sur toutes les frontières à la fois. Les faits les plus saillants sont la victoire d'Avein en 1635, l'invasion de la Picardie par Piccolomini, les victoires de Brisach et de Rhinfeld par Bernard de Saxe-Weimar, un des lieutenants de Gustave-Adolphe. A la mort de Bernard, Richelieu se hâta d'achever son armée et d'assurer l'Alsace à la France.

La conquête de l'Artois et du Roussillon, les victoires de

(1) Il fallait dire un mot de ces magistrats, et parler de la puissance dont ils furent revêtus peu à peu. *Note du maître.*

Casal, de Turin, d'Israël mirent au comble la prépondérance de la France en Europe. Ce fut à cette époque que mourut Richelieu à l'âge de cinquante-sept ans, après avoir gouverné la France pendant dix-huit ans environ.

15 décembre 1877.

V. GAUTHIER.

(Note : *Bon devoir. La fin est un peu écourtée. Il aurait fallu dire un mot de l'administration de Richelieu, des encouragements qu'il donna aux lettres, de ses institutions.*)

Orléans (Loiret). — École normale d'instituteurs.

GRANDS GÉNÉRAUX DE LA CONSTITUANTE
ET DE LA LÉGISLATIVE.

La Révolution française, si féconde en génies politiques et législateurs, ne l'a pas moins été en grands généraux ; à cette époque si agitée, où le territoire de la patrie était si souvent menacé, surgissent des hommes d'action d'un ardent patriotisme et d'un dévouement à toute épreuve.

La Fayette paraît le premier en date ; il personnifie cette jeunesse enthousiaste et généreuse du dix-huitième siècle qui, après avoir fait cause commune avec les Américains, applaudira à la Révolution qui s'opère dans la patrie, mais qui sombrera dans cette cause à laquelle elle a tout sacrifié.

La Fayette, issu d'une famille ancienne et demeurant pure au milieu de la corruption des grands, doué d'un esprit droit, d'une âme ferme, amoureuse de la vraie gloire, s'était ennuyé de la frivolité de la cour ; sa patrie ne lui offrait rien de noble à tenter, il se décida pour l'entreprise la plus généreuse du siècle, et partit pour l'Amérique ; il y combattit à côté de Washington et décida l'affranchissement du Nouveau Monde par l'alliance de la France.

Revenu dans son pays avec un nom européen, accueilli à la cour comme une nouveauté, il s'y montra simple et libre comme un Américain. Lorsque la philosophie, qui n'avait été pour des nobles oisifs qu'un jeu d'esprit, exigea de leur part des sacrifices, La Fayette, presque seul, persista dans ses opinions, demanda les états généraux, contribua puissamment à la réunion des ordres, et fut nommé en récompense comman-

dant de la garde nationale. La Fayette n'avait pas les passions et le génie qui font souvent abuser de la puissance; avec une âme égale, un esprit fin, il était surtout propre au rôle que les circonstances lui avaient assigné : celui de faire exécuter les lois. Adoré de ses troupes sans les avoir captivées par la victoire, plein de calme et de ressources au milieu des fureurs de la multitude, il maintenait l'ordre avec une vigilance infatigable; cependant il ne se trompait pas sur les événements et sur les hommes, n'appréciait la cour et les chefs de parti que ce qu'ils valaient, les protégeait au péril de sa vie sans les estimer, et luttait souvent sans espoir contre les factions, avec la constance d'un homme qui ne doit jamais abandonner la chose publique, alors même qu'il n'espère plus pour elle. (Thiers.)

Rochambeau se rapprochait de La Fayette par le caractère enthousiaste et les convictions; lui aussi alla combattre pour la cause américaine, et cela à un moment où les enfants du Nouveau Monde luttèrent avec toute l'énergie du désespoir contre la métropole; revenu en France au moment où éclata la Révolution, il fut appelé aux frontières, mais soit qu'il fût effrayé des conséquences d'une révolution qui renversait sans hésitation les plus antiques privilèges, les plus vieilles traditions, soit que dégoûté des hommes et de la gloire par les revers que venait d'essayer son armée, il ne voulut* plus rien sacrifier à la cause de la liberté, il donna sa démission.

Dumouriez, plein de talents, de ressources et d'énergie, mais qui avait malheureusement vécu cinquante années au milieu des intrigues des cours, et manquait de principes (*sic*). Sans opinion arrêtée, il cherchait son intérêt et sa gloire; nommé ministre par Louis XVI, il donna sa démission, ne pouvant concilier son caractère avec l'hésitation et l'incertitude de celui du roi; appelé au commandement de l'armée du Nord, au moment où tout semblait perdu, il sauva la France par la bataille de Valmy; mais bientôt alliant le ton d'une âme hautaine avec celui d'un général victorieux et nécessaire à son pays, il mécontenta la Convention, fut sur le point d'être arrêté, et passa à l'étranger; il termina sa vie aventureuse en Suisse dans l'obscurité et l'oubli.

24 février 1878.

M^{lle} O. CASTELLI.

Paris. Ecole normale de filles. — 3^e année.

L'EMPIRE FRANÇAIS DEPUIS SA PROCLAMATION JUSQU'À LA PAIX
DE TILSITT.

Comparaison entre les deux époques (18 mai 1804,
8 juillet 1807.)

Proclamation de l'empire français.	Le 18 mai 1804, Bonaparte est proclamé empereur. Son sacre par Pie VII le 2 décembre.																						
Agrandissement de l'empire français jusqu'à la paix de Tilsitt.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="378 582 492 808">3^e coalition : la France seule contre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche</td> <td data-bbox="502 582 870 808"> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 582 606 627">Sur terre.</td> <td data-bbox="616 582 870 627">{</td> <td data-bbox="626 582 870 627">Boulogne, Ulm, Austerlitz.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 627 606 672">Sur mer.</td> <td data-bbox="616 627 870 672"> </td> <td data-bbox="626 627 870 672">Trafalgar.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 718 606 763">Résultats.</td> <td data-bbox="616 718 870 808">}</td> <td data-bbox="626 657 870 808">Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="378 884 492 960">Créations de Napoléon.</td> <td data-bbox="502 816 870 1020"> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 816 870 1020"> Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin. </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="378 1028 492 1279">4^e Coalition : la France seule contre la Prusse, la Suède, la Russie, l'Angleterre.</td> <td data-bbox="502 1028 870 1279"> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 1028 606 1073">Lutte....</td> <td data-bbox="616 1028 870 1073">{</td> <td data-bbox="626 1028 870 1073">Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1164 606 1209">Résultats.</td> <td data-bbox="616 1088 870 1279">}</td> <td data-bbox="626 1088 870 1279">Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	3 ^e coalition : la France seule contre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 582 606 627">Sur terre.</td> <td data-bbox="616 582 870 627">{</td> <td data-bbox="626 582 870 627">Boulogne, Ulm, Austerlitz.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 627 606 672">Sur mer.</td> <td data-bbox="616 627 870 672"> </td> <td data-bbox="626 627 870 672">Trafalgar.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 718 606 763">Résultats.</td> <td data-bbox="616 718 870 808">}</td> <td data-bbox="626 657 870 808">Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.</td> </tr> </table>	Sur terre.	{	Boulogne, Ulm, Austerlitz.	Sur mer.		Trafalgar.	Résultats.	}	Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.	Créations de Napoléon.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 816 870 1020"> Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin. </td> </tr> </table>	Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin.	4 ^e Coalition : la France seule contre la Prusse, la Suède, la Russie, l'Angleterre.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 1028 606 1073">Lutte....</td> <td data-bbox="616 1028 870 1073">{</td> <td data-bbox="626 1028 870 1073">Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1164 606 1209">Résultats.</td> <td data-bbox="616 1088 870 1279">}</td> <td data-bbox="626 1088 870 1279">Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.</td> </tr> </table>	Lutte....	{	Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.	Résultats.	}	Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.
3 ^e coalition : la France seule contre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 582 606 627">Sur terre.</td> <td data-bbox="616 582 870 627">{</td> <td data-bbox="626 582 870 627">Boulogne, Ulm, Austerlitz.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 627 606 672">Sur mer.</td> <td data-bbox="616 627 870 672"> </td> <td data-bbox="626 627 870 672">Trafalgar.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 718 606 763">Résultats.</td> <td data-bbox="616 718 870 808">}</td> <td data-bbox="626 657 870 808">Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.</td> </tr> </table>	Sur terre.	{	Boulogne, Ulm, Austerlitz.	Sur mer.		Trafalgar.	Résultats.	}	Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.													
Sur terre.	{	Boulogne, Ulm, Austerlitz.																					
Sur mer.		Trafalgar.																					
Résultats.	}	Paix de Presbourg : les États vénitiens, l'Is- trie, la Dalmatie à la France. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume.																					
Créations de Napoléon.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 816 870 1020"> Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin. </td> </tr> </table>	Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin.																					
Naples à Joseph. République batave* érigée en royaume pour Louis. Duchés de Clèves et Berg à Murat; Guastalla à Pauline; Neufchâtel* à Berthier; Ponte-Corvo à Bernadotte; Bénévent à Talleyrand. Napoléon protecteur de la Confédération du Rhin.																							
4 ^e Coalition : la France seule contre la Prusse, la Suède, la Russie, l'Angleterre.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="502 1028 606 1073">Lutte....</td> <td data-bbox="616 1028 870 1073">{</td> <td data-bbox="626 1028 870 1073">Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1164 606 1209">Résultats.</td> <td data-bbox="616 1088 870 1279">}</td> <td data-bbox="626 1088 870 1279">Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.</td> </tr> </table>	Lutte....	{	Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.	Résultats.	}	Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.																
Lutte....	{	Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland.																					
Résultats.	}	Paix de Tilsitt : Westphalie à Jérôme. Grand duché de Varsovie à l'électeur de Saxe. Adhésion de la Prusse et de la Russie au blocus continental.																					

L'empire français au moment de sa proclamation.	Son territoire.	Il possédait, outre la France actuelle, l'Alsace-Lorraine et la Belgique. Il avait les colonies que nous avons encore aujourd'hui; en outre, les républiques bôtave*, cisalpine, helvétique et ligurienne étaient soumises à son influence.
	Situation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.	Les guerres précédentes en avaient arrêté les progrès; cependant ils étaient dans un état assez prospère, surtout l'industrie, qui se développait rapidement depuis l'abolition des maîtrises et des jurandes par la révolution.
	État des esprits en France.	La France est l'État le plus puissant de l'Europe. Enthousiasme de la plupart des Français en faveur de l'empire. La France aime Napoléon; elle l'admire, surtout depuis Marengo. Toute dévouée à son nouveau souverain, la France embrasse les opinions de Napoléon. Comme lui, elle voue une haine profonde à l'Angleterre. Remplie d'une ardeur guerrière, elle se croit invincible, étant conduite par Napoléon.
L'empire français à la paix de Tilsitt.	Son territoire.	Son territoire est agrandi par les traités de Presbourg et de Tilsitt. (Voir plus haut.)
	État de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.	L'agriculture est en souffrance, faute de bras pour cultiver la terre. Le commerce est anéanti par le blocus continental. Par le même motif, l'industrie languit.
	État des esprits en France.	Les Français commandent à toute l'Europe; mais ils commencent à s'effrayer d'une lutte où ils ont pour ennemis la plupart des nations européennes. Ils se lassent de ces guerres continuelles qui

L'empire
français à la
paix de
Tilsitt.
(Suite.)

État des
esprits
en
France.
(Suite.)

ruinent leur agriculture, leur commerce et leur industrie. Ils craignent les résultats de l'ambition démesurée de Napoléon. Leur courage commence à faiblir lorsqu'ils voient leurs rangs décimés par quinze années d'une lutte dont ils ne peuvent prévoir la fin. A cette époque, Napoléon était au plus haut période de sa gloire; il ne pouvait plus que descendre.

TURQUET.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Formation politique de l'Allemagne du Nord. — Royaume de Prusse et États secondaires.

L'Allemagne est une contrée qui s'étend dans le centre de l'Europe, entre la mer Baltique, le Danemark et la mer du Nord au N., la Hollande, la Belgique, la France, la Suisse à l'O., l'Italie, l'Autriche au S., la Russie à l'E. On divise généralement l'Allemagne en deux parties: l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud. Ces deux parties ont pour limites: le cours du Mayn, affluent de la rive droite du Rhin; le Jura franconien et les monts Métalliques. Cependant l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud sont aujourd'hui réunies sous un même gouvernement général, depuis 1871, époque à laquelle l'empire d'Allemagne a été rétabli au profit du roi de Prusse. Dans l'Allemagne du Nord il faut distinguer le royaume de Prusse et les États secondaires. Cette partie de l'empire d'Allemagne a été, dès l'origine, occupée par des populations germaniques; c'est sous le nom de Germanie qu'elle a été reconnue dans les temps les plus reculés, et aujourd'hui encore le nom d'empire germanique reste pour désigner l'empire d'Allemagne. Le nom d'Allemagne dont nous nous servons n'est pas l'appellation des Allemands; on peut dire que ce nom leur est inconnu. Les Allemands appellent leur pays Deutschland. La Germanie ne fut

jamais soumise par les Romains, malgré les nombreuses attaques qui furent dirigées contre elle. Le plus fameux des échecs est celui qu'infligea Hermann aux légions commandées par Varus, sous le règne d'Auguste; les Germains étaient plutôt les agresseurs de l'empire. C'est en grande partie de la Germanie que sont venues toutes les invasions dirigées contre l'empire d'Occident : celles des Suèves, des Alains, des Burgondes, des Vandales et des Francs. Les Francs occupaient aussi une partie de la Germanie; ils étaient cantonnés sur la rive droite du Rhin. Les Saxons occupaient à peu près le centre de l'Allemagne du Nord, et sous le règne de Charlemagne on désignait sous le nom de Saxe le pays compris entre le Rhin et l'Elbe. En 800, Charlemagne est nommé empereur d'Occident, la Saxe est à peu près conquise et réunie à l'empire de Charlemagne. Par le traité de Verdun (843) le partage de l'empire de Charlemagne s'opère en trois parties : la Germanie, la France et l'Italie. Depuis 843, la Germanie a une existence à part. Les descendants de Charlemagne régnèrent longtemps sur l'empire germanique et, en 962, un des plus illustres de ses descendants, Othon le Grand, est nommé empereur et hérite ainsi de la puissance de Charlemagne. L'empire d'Allemagne est connu sous le nom de Saint-Empire. Pendant tout le moyen âge, l'empire est en lutte avec la papauté; au seizième et au dix-septième siècle il est troublé par les guerres de religion, continuées par la guerre de Trente Ans. Le traité de Westphalie (1648) consacre toutes les modifications apportées aux États secondaires. L'Allemagne pendant ces luttes reconnaît la suprématie française. L'empire d'Allemagne subsista jusqu'à Napoléon. Après avoir passé sous la domination de l'Autriche, Napoléon le détruisit, forma la Confédération du Rhin et érigea la Westphalie et la Saxe en royaume. Par le traité de 1815, la Confédération du Rhin fut rompue et les divers États allemands réunis en ligue générale connue sous le nom de Confédération germanique sous le protectorat de la Prusse. Pendant ces divers changements, un État puissant se formait dans le nord de l'Allemagne, c'était le royaume de Prusse qui est sorti du duché de Brandebourg; c'est un prince de la maison de Hohenzollern qui hérita du Brandebourg à la fin du dix-septième siècle. Ses successeurs agrandirent cet État par des héritages, des achats ou des conquêtes. En 1618, la Prusse fut réunie au Brandebourg; la Poméranie s'y attacha pendant la guerre de Trente Ans, et en 1701, le royaume

de Prusse fut organisé. Frédéric II le Grand y ajouta, par ses conquêtes, la Silésie; lors des trois partages de la Pologne effectués entre la Russie, la Prusse et l'Autriche en 1772, 1793, 1795, donna (*sic*) à la Prusse la Poméranie et firent arriver ses limites du côté de la Russie jusqu'au Niémen et au Bug. Lors de la guerre contre le Danemarck, la Prusse détruisit la Confédération germanique et rattacha à ses États le Hanovre et le Holstein, la Hesse électorale, le Sleswig, Nassau et Francfort. En même temps le roi de Prusse organisait la confédération de l'Allemagne du Nord sous la domination de la Prusse. En 1871, la Prusse fait la conquête de l'Alsace et de la Lorraine qu'elle réunit à l'empire, fondé en 1871.

Ainsi, il faut distinguer dans les États de l'Allemagne du Nord, la Prusse proprement dite, se divisant en anciennes provinces et en nouvelles acquisitions, puis les États secondaires.

Les anciennes provinces sont : le Brandebourg, capitale Berlin; la Poméranie, capitale Stettin; la Silésie, capitale Breslau; la province de Saxe, capitale Magdebourg; la province de Westphalie, capitale Munster; la province Rhénane, capitale Cologne; plus le duché de Hohenzollern et le territoire de l'ade *.

Les nouvelles acquisitions sont : le Lauenbourg, le Holstein, le Sleswig, capitale Sleswig; la Hesse-Nassau, capitale Cassel.

Les États secondaires sont : le royaume de Saxe, capitale Dresde; le Mecklembourg-Schwérin, capitale Schwérin; le Mecklembourg-Strélitz, capitale Neu-Strélitz; le Oldembourg, capitale Oldembourg; la Hesse-Darmstadt, capitale Darmstadt; le duché de Brunswick, capitale Brunswick; Anhalt, capitale Dessau; la Lippe-Detmold, capitale Detmold; Schaumbourg-Lippe, capitale Buckebourg; la principauté de Waldeck, capitale Arolsen; la Saxe-Weimar, capitale Weimar; la Saxe-Cobourg, capitale Gotha; Saxe-Meiningen, Saxe-Altembourg, la principauté de Reuss, capitale Greitz; la principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt, capitale Rudolstadt; celle de Schwartzbourg-Sondershausen, capitale Sondershausen, et le territoire des trois villes libres : Brême, Hambourg et Lubeck.

ARNAUD.

Perpignan. École normale d'instituteurs. — 2^e année.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE L'ANGLETERRE.

Composition en géographie.

Orographie. — Trois chaînes parallèles ont d'abord surgi pour former la Grande-Bretagne : les monts Ross, Grampians et Cheviots ; ces trois chaînes furent réunies plus tard par les couches de transitions, secondaires, tertiaires et d'alluvions. Le pays de Galles se forma à peu près de la même façon. Il est montagneux, accidenté. Des monts Cheviots à la mer, une élévation de terre, la chaîne du Pinde et des monts Mourlands, continuée par la chaîne dévonienne, vint rejoindre aux montagnes de l'Écosse les extrémités O. et E. du sud de l'Angleterre. Entre les monts Grampians et Ross coule le canal Calédonien, formé par les lacs Ness ; entre les monts Grampians et les monts Cheviots coulent la Clyde et le Forth, se trouve * les lacs Lhomond et Leven.

A l'est des monts Mourlands et du Pinde se trouvent la Tweed, la Tees et la vallée de l'York, arrosée par l'Humber, formé du Trente * et de l'Ouse ; les affluents du Wash parmi lesquels on distingue l'Ouse méridionale ; la Tamise, qui arrose Windsor, Londres, Greenwich, Woolwich, Gravesend, Rochester et Chatham. Au sud coule l'Avon méridionale. A gauche de cette chaîne se trouve la Mersey, et entre les monts du pays de Galles et les monts du Pinde, la vallée de la Severn, avec Worcester, Gloucester, Cardiff, Swansea.

L'Irlande est montagneuse au centre (*sic*) et à l'ouest, marécageuse au centre. Le principal fleuve est le Shannon. De nombreux lacs la sément. Le principal et * le lac Foyle.

Productions minérales.

Carrières.	}	Granit. Northumberland, Cumberland, Irlande.
		Ardoises. Cumberland, pays de Galles.
		Argile { plastique, nord de Stafford. Stoku- pontrent *.
		{ à brique, centre et est de l'Angleterre. à foulon.
		Pierre de taille. Cumberland, Portland.
Minéraux.	}	Houille.
		Tourbe.

	Fer.	} Cornouailles et Devon.
	Cuivre.	
Métaux . .	Étain.	} Northumberland, Durham, York, Cornouailles.
	Plomb.	
	Zinc.	Calamine dans le comté de Derby.
	Pyrite.	

Le granit se trouve dans les terrains primaires. On le trouvera donc dans les terrains formés les premiers, sur les montagnes ou aux environs.

Les ardoises, la houille appartiennent aux terrains de transition. On les trouvera dans les terrains avoisinant les montagnes. L'argile se trouvera aussi dans ces parages. Les métaux se trouvent par filons qui ont percé les couches et s'y sont solidifiés. La disposition géologique du terrain ne pourra donc donner un indice certain de leur présence. Cependant on les trouvera rarement dans les terrains d'alluvion formés à une époque relativement récente.

Une ligne tirée le long des monts Grampians et une autre tirée de l'embouchure de la Tees à Portland délimitera un vaste bassin houiller. Les principaux centres d'exploitation sont l'Écosse avec Glasgow et Edimbourg, le Northumberland avec Newcastle et Tynemouth, le Cumberland avec Whitehaven, le Durham et York avec Leicester (*sic*), le Lancastre, le Stafford, Warwick et Leicester, le pays de Galles et les bords du canal de Bristol. L'exploitation de la houille occupe 300 000 ouvriers et fournit 105 millions de tonnes.

Les centres d'exploitation du fer sont Glasgow, Cléveland, le Stafford et le Glamorgan. La préparation du fer, de la fonte et de l'acier se fait en Écosse à Glasgow, le Stafford à Wolwérampton*, Walsall et Dudley, l'York à Sehfield* et le pays de Galles avec Merthyr-Tydfil*.

On emploie le fer dans le Stafford à Wolwérampton* (armes, serrurerie), le Warwick avec Birmingham (machines à vapeur, machines, outils, boutons, épingles, clouterie, serrurerie, armes), le Glamorgan et l'Écosse (Glasgow) métallurgie. Pour leurs besoins, Leeds, Bolton et Manchester ont des fabrications de machines à tisser.

Sel gemme : Chester.

Eaux minérales : Bath, Epsom.

L'Irlande produit la tourbe, le granit et les basaltes.

Résumé de la production agricole.

Agriculture en	Écosse.	haute.	Grandes propriétés. Grands troupeaux.
		basse.	Petites fermes, bétail. Avoine.
	Irlande.		Moyennes et petites fermes.
			Pommes de terre, avoine, lin.

Dans l'Angleterre, le nord est divisé en moyennes fermes; des pâturages nombreux s'y trouvent; on y cultive l'avoine et l'orge; le sud est divisé en grandes exploitations, le bétail est élevé à l'étable. On y cultive le froment et l'orge. Le centre est intermédiaire. Par lui-même, le sol de l'Angleterre est peu fertile, mais les soins de l'industrie ont racheté ce désavantage. Les environs du Wash qui, il y a cent ans, ressemblaient à notre département des Landes, sont le pays le plus productif de l'Angleterre. Le blé y est cultivé avec succès. La moyenne de cette céréale en Angleterre est de 26 hectolitres par hectare. Aux (*sic*) environs des grandes villes et principalement de Londres sont employés à la culture maraîchère. On trouve du cidre à Worcester et Gloucester. Le houblon et l'orge sont cultivés pour la bière.

Gros bétail.	{	Durham, élevé à l'étable, viande.
		Devon, lait et viande.
Chevaux...		Ayr, lait.
		York et Lincoln.
Moutons ..	{	Dislhey *, viande.
		South Down, laine.

LEPANNETIER.

(Note : Très bonne composition.)

Reunes. École normale d'instituteurs. — 2^e année.

IV

PROMENADES AGRICOLES ET SCIENTIFIQUES

EXCURSION AGRICOLE DANS LE TONNERROIS.

Ferme de Fontaine Géry, appartenant à M. Martenot,
député de l'Allier.

Le Conseil général de l'Yonne, comme en 1874, avait accordé une subvention à l'École normale pour excursions agricoles des élèves-maîtres. Grâce aux soins de M. le Directeur de l'École normale, et de M. Foëx, directeur de la station agronomique du département, et professeur d'agriculture à la même École, il fut décidé que les élèves de seconde année feraient, dans le courant du mois de juin, une excursion dans le Tonnerrois.

Le 9 juin, vers cinq heures et demie du matin, nous quittons Auxerre, et à huit heures et demie environ, nous étions à Tonnerre. Nous nous arrêtâmes à peine quelques instants à l'hôtel du Lion d'Or, où nous devions coucher, et nous partîmes pour la ferme de Fontaine Géry, située à cinq kilomètres de la ville.

Cette jolie ferme se découvrit tout à coup à notre vue, au fond d'un vallon, sur la route d'Avallon à Tonnerre. Nous fûmes parfaitement accueillis du régisseur, qui voulut bien nous accompagner et nous donner les renseignements que nous lui demandâmes sur l'exploitation.

1° Superficie et assolement.

La superficie totale de l'exploitation est de 200 hectares, dont 20 sont plantés de bois; le reste est cultivé.

Le sol n'est pas de première qualité, mais on lui donne des engrais en abondance, et on ne recule devant aucune dépense pour l'améliorer; de sorte qu'il donne d'excellents produits.

L'assolement n'est pas encore bien fixe; cependant on tend à suivre exclusivement l'assolement quadriennal * : blé, avoine, prairies, betteraves; ces diverses cultures réparties ainsi :

30 hectares de blé,

30 hectares d'avoine,

90 hectares de prairies, dont 60 de prairies permanentes,
et 30 hectares de betteraves.

Remarquons le rapport de la superficie en fourrages à la superficie totale.

Les fourrages occupent la moitié de l'exploitation totale, sans y comprendre les racines. C'est ce qui fait voir, au premier abord, que les engrais sont produits en grande quantité, car tous les fourrages sont consommés à la ferme. Et en effet, pour qu'une exploitation soit convenablement fumée avec les engrais qu'on y produit, il faut que la moitié au moins soit en prairies. Le propriétaire a compris cette nécessité, et il a même ajouté des engrais chimiques à ceux de la ferme, à cause de la qualité inférieure du terrain.

2° Culture et récoltes.

Tous les fourrages viennent bien sur le sol de l'exploitation, On cultive surtout la minette, le sainfoin, le ray-grass. Quand ces fourrages réussissent parfaitement, on les fauche; sinon, on les fait pâturer. Lorsqu'on n'a pas l'espoir d'obtenir une seconde coupe convenable, on laboure la terre immédiatement après la première, et on y applique une autre culture.

Les betteraves cultivées pour la sucrerie sont les betteraves blanches à collet rose; pour les animaux, c'est la jaune des barres. La betterave à sucre convient très bien aux animaux; d'ailleurs, le sucre nourrit mieux que la cellulose; il est très assimilable, tandis qu'une partie de la cellulose passe dans le tube digestif avec le résidu des aliments.

Toute la partie des betteraves qui se trouve hors de terre contient du sucre non cristallisable. Si l'on vend à la sucrerie, celle-ci retranche ces parties, et c'est une perte pour le cultivateur; mais il n'y a aucun inconvénient à multiplier ces sortes de betteraves pour les animaux: ceux-ci s'assimilent tout le sucre, aussi bien celui du collet que celui de la pointe.

Les betteraves petites et fourchues sont celles qui renferment le plus de sucre. Mais elles ont de grands inconvénients: le nettoyage, la préparation en sont difficiles et en font perdre une grande partie; et en définitive, on a moins de bénéfice qu'avec les grosses betteraves. Aussi ne doit-on pas fumer les betteraves à sucre avec du fumier long et pailleux, ce qui occasionnerait la bifurcation des racines.

Parmi les variétés de froment, on cultive le blé blanc. Ce blé est battu aussitôt après la moisson, et vendu de suite: on

en retire un plus grand bénéfice. Dans les environs de Tonnerre, on ne cultive pas le blé barbu.

Les semis sont faits en lignes, ce qui est bien plus avantageux qu'à la volée : une grande quantité de semence est économisée, car toute celle qu'on dépose dans le sol est utilisée. Le sarclage est aussi bien plus facile. Le grain est disposé plus régulièrement, à la même profondeur et à celle que l'on veut. Ceci surtout est important : quand on sème à la volée, beaucoup de graines restent à la surface et sont perdues; d'autres sont enfouies trop profondément, se développent lentement, irrégulièrement, ou même ne se développent pas du tout.

On ne praline pas la semence; les graines ne couleraient pas bien dans les tubes du semoir.

3^o *Fumures.*

La fumure s'applique aux plantes sarclées et non au blé. On donne par hectare et par période de quatre ans de 28 000 à 30 000 kilogrammes de fumier et 600 kilogrammes de tourteaux pulvérisés de colza. Dans le Tonnerrois, une fumure moyenne est de 40 000 kilogrammes par hectare pour quatre ans. Presque toujours on donne à l'avoine des engrais artificiels et on en obtient un excellent résultat. Ceci s'explique facilement : les plantes cultivées pour le grain renferment une grande quantité de phosphates; elles aiment par conséquent un engrais qui en renferme. Le tourteau de colza est dans ce cas.

Celui qu'on emploie dans la ferme est acheté à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or). Le tourteau se sème à la volée. Il est fort employé dans le Midi pour les céréales, généralement à la dose de 300 kilogrammes par hectare.

Pour les betteraves à sucre, cet engrais ne convient pas. Les engrais riches en potasse ne conviennent pas. Ce n'est pas que la potasse qu'il renferme donne moins de sucre aux betteraves, mais une grande partie de ce sucre n'est pas cristallisable. Aussi les fabricants de sucre recommandent-ils de ne pas fumer les betteraves qu'on leur vend avec les engrais potassiques. Quand * à celles que l'on cultive comme fourrage, cela importe peu : que le sucre soit ou ne soit pas cristallisable, il n'en profite pas moins aux animaux qui l'absorbent.

L'année dernière, on a employé dans l'exploitation pour 6000 francs d'engrais chimiques, et on n'a obtenu aucun résultat à cause de la sécheresse. Ces engrais ne sont pas utilisés

cette année, car les pluies d'hiver les ont entraînés dans le sous-sol : ils sont donc perdus complètement.

Des propriétaires anglais ont fait beaucoup d'expériences pour s'assurer des propriétés et de l'efficacité de ces engrais : ils remarquèrent qu'ils n'absorbent pas l'eau. Ayant drainé deux pièces de terre, ils fumèrent l'une avec des engrais ordinaires, et l'autre avec des engrais chimiques, et cela pendant de longues années. Après les fortes pluies, les drains, dans la première, ne donnaient pas plus d'eau qu'auparavant ; mais dans la seconde, ils en apportaient une grande quantité. C'est que l'humus absorbe l'eau, et la terre qui en renferme se dessèche moins en été ; tandis que les engrais chimiques n'en absorbent pas et par conséquent ne donnent aucun résultat dans les années sèches.

Le fumier de ferme produit à la longue une certaine quantité d'humus ; les engrais chimiques n'en font pas.

Il faut apporter une grande attention à l'emploi des engrais chimiques, car tous ne produiraient pas les mêmes effets. Ainsi les sels nitriques et les sels ammoniacaux ne conviennent pas aux mêmes cultures. Si l'on cultive des plantes à racines pivotantes, les premiers sont les meilleurs ; si au contraire on cultive des plantes à racines rampantes et peu profondes, on doit accorder la préférence aux sels ammoniacaux. Ceux-ci sont absorbés immédiatement par la terre ; on peut s'en assurer en versant de l'ammoniaque mélangée avec de l'eau sur un filtre de terre : l'eau sort pure ou presque pure ; l'ammoniaque reste donc à la surface du sol, et les racines qui s'y trouvent en profitent.

Les sels nitriques, au contraire, ne sont pas absorbés immédiatement par la terre ; ils se rendent dans le sous-sol et sont absorbés par les racines qu'ils y rencontrent.

Pour la même raison, on doit employer les carbonates pour les plantes à racines traçantes, et les sulfates pour les plantes à racines pivotantes.

C'est aussi pourquoi le plâtre agit sur la luzerne et non sur le blé, sur le blé de printemps mieux que sur le blé d'automne. Le plâtre n'agit pas par lui-même, mais il facilite à la luzerne l'absorption de la potasse.

Le choix des engrais chimiques est donc très-important. On peut dépenser inutilement de grosses sommes si l'on ne se rend pas bien compte des effets qu'ils produisent ; mais, si on les emploie avec intelligence, on en obtient de grands résultats.

Par exemple, dans le Midi, au moyen de certains engrais chimiques, on fait produire à la vigne plus de vin et de meilleur : c'est-à-dire que ce vin renferme plus de sucre et par conséquent plus d'alcool.

4° Animaux.

En été, on ne conserve à la ferme que le moins d'animaux possible. On n'en achète que quand les récoltes sont faites, après qu'on a calculé le nombre qu'on en pourra nourrir.

C'est pourquoi nous n'avons vu que quelques vaches laitières, qui suffisent aux besoins de la ferme. En hiver, on engraisse ordinairement de 40 à 50 animaux. Cependant le propriétaire a l'intention d'élever une race, et il est probable que désormais le nombre des bêtes à cornes restera constant.

Le choix de la race n'est pas encore fait. La race Durham ne s'acclimate guère dans notre pays ; elle est très délicate, exige une nourriture très-soignée, craint les courants d'air, et est sujette à attraper facilement la phthisie pulmonaire. D'ailleurs elle est difficile à engraisser. La race hollandaise serait préférable, elle donne beaucoup de lait, et à Tonnerre le lait se vend quinze ou vingt centimes le litre. Si l'on voulait faire du beurre, on élèverait la race normande, mais il n'y aurait aucun avantage, vu le prix du lait dans la contrée.

Le troupeau compte 600 bêtes à laine ; ce nombre reste fixe ; 250 agneaux naissent annuellement.

Lorsqu'il fait très chaud, ces animaux ne sont menés aux champs que le matin et le soir, pour qu'ils ne souffrent pas de la chaleur. Ils pâturent dans du sainfoin mêlé à de la minette ; ce mélange leur plaît beaucoup.

En hiver, on les nourrit de betteraves fermentées et conservées dans des silos. Cet aliment les engraisse rapidement, et il n'offre pour eux aucun inconvénient ; il pourrait échauffer les vaches. On leur donne aussi des pulpes, de la paille de blé blanc, des tourteaux.

Les agneaux naissent au mois de juin. Les femelles sont élevées et servent à remplacer les vieilles brebis que l'on élimine ; on conserve toujours 400 mères. Pour cela on en ajoute autant de jeunes qu'on en supprime de vieilles ; si l'on en tue, par exemple, 50 par an, le troupeau se trouvera entièrement renouvelé en huit années.

Sur 350 petits qui naissent annuellement, environ 175 sont femelles. Parmi celles-là on choisit les plus belles pour en faire

des mères, et on vend les autres. Les agneaux mâles sont castrés à un mois ; on les garde jusqu'à un an. Ils ne sortent pas de la bergerie et ne mangent que des pulpes. De cette manière, ils engraisseront très-facilement.

Tout le troupeau est de race métis-mérinos. La spéculation que l'on fait sur ces animaux porte surtout sur la viande : c'est pourquoi on élève des Dishley-mérinos, et non des mérinos purs. Ceux-ci engraisseront très-difficilement. Leur conformation seule le fait voir ; ils sont hauts sur pattes, ils ont la poitrine étroite, le rein étroit et offrant une arête vive, enfin le gigot plat. Mais en revanche, ils produisent une laine très fine, et si l'on voulait spéculer seulement sur la laine, ce sont ces animaux qu'on devrait préférer.

Les Dishley-mérinos n'ont pas la laine si fine ; mais ils s'engraissent beaucoup mieux ; aussi tous les éleveurs qui ne veulent pas produire plutôt de la laine que de la viande forment leur troupeau de Dishley-mérinos.

Dans l'écurie étaient des juments assez maigres. Elles ont le ventre pendant, ce qui est un signe de faiblesse. Ce sont des animaux achetés à la Compagnie des omnibus de Paris, qui s'en défait quand ils ont le pied fatigué à force de trotter sur le pavé. La marche dans un sol remué ne les fatigue plus.

Cette Compagnie a un grand nombre de fermiers dans l'Aube et dans les environs, non-seulement pour la production du fourrage qu'elle donne à ses chevaux, mais aussi pour reposer le pied de ces animaux en les faisant marcher dans un sol remué.

Les chevaux de Paris presque usés ne se vendent pas plus de 400 francs ; d'autres, moins fatigués, coûtent 800 francs. A la ferme de Fontaine-Géry, on fait sur ces animaux une double spéculation : le travail et la reproduction.

La ferme possède un magnifique étalon, qui est âgé de douze ans. Il a une belle encolure, la poitrine bien formée, et il repose d'aplomb sur ses sabots. Il a le garrot un peu élevé, à cause des nombreuses saillies qu'il a faites. Sa nourriture consiste en douze litres d'avoine par jour, et un peu de foin ; une botte de 5 kilog. lui fait quatre jours. Il mange volontiers de la paille et, comme il mangeait sa litière, on a été obligé de remplacer la paille par de la sciure de bois.

L'élevage des porcs est une des spéculations de la ferme. Dans le Tonnerrois, cette spéculation est beaucoup plus commune que dans le Sénonais, où il n'y a point, ou du moins très peu de porcs.

En résumé, voici la spéculation que l'on fait sur les animaux :

Sur les chevaux, travail et reproduction ;

Sur les moutons, viande et laine ;

Sur les bêtes à cornes, viande.

5° *Écoulement des produits.*

Il y a à Tonnerre deux marchés par semaine, celui du samedi est le plus important. Cette ville, située entre deux marchés régulateurs, Dijon et Paris, envoie ses denrées à l'un et à l'autre ; aussi, on vend moins cher à Tonnerre qu'à Dijon ou à Paris, à cause du transport. C'est pourquoi les produits qui ne sont pas consommés à la ferme sont vendus à Dijon.

La ferme ne vend pas de fourrage ; tout est donné aux animaux.

L'année dernière, le régisseur a commencé à vendre des betteraves à la sucrerie de Briennon. 100 000 kilog. ont été vendus à raison de 1 fr. 90 les 100 kilog. Les pulpes sont rendues par la sucrerie.

Les moutons sont presque toujours vendus à Paris. Le régisseur loue des wagons qui peuvent en contenir 50 à 60, suivant la grosseur des animaux. La Compagnie demande 56 francs par wagon. Les moutons sont débarqués à la Villette ; là se trouvent des bergeries où ils sont nourris et soignés à raison de 2 fr. 40 par jour et par tête. Ces frais sont considérables, mais ils sont largement compensés par le bénéfice. On vend généralement les moutons 0 fr. 95 le kilog.

6° *Bâtiments d'exploitation.*

Les bâtiments de la ferme offrent un ensemble très satisfaisant. Ils sont disposés tout autour de la cour et peuvent être très-facilement abordés par les voitures.

La vacherie est surtout remarquable. Elle est divisée longitudinalement en deux parties par une allée très large au bout de laquelle est une grande porte ; une voiture peut entrer et circuler devant les animaux. Grâce à cette disposition, on ne perd pas de foin, et le nettoyage des mangeoires est très facile. Une autre porte permet de sortir le fumier de l'étable.

L'écurie est divisée en compartiments par des cloisons mo-

biles. Les râteliers, les mangeoires sont aussi disposés de la façon la plus convenable pour les animaux.

En dehors du groupe principal des bâtiments sont de magnifiques silos, où l'on conserve les betteraves fermentées avec les menues pailles et les autres aliments auxquels on les mélange. Ces silos comprennent trois compartiments égaux, contenant chacun 100 000 kilog. D'un côté, le niveau du sol est à 3 mètres environ au-dessus du niveau intérieur, ce qui permet de décharger très facilement les matières qu'on y dépose; de l'autre côté, par où l'on entre, l'intérieur des silos est de plain-pied avec la cour; de là l'avantage d'en retirer facilement les aliments qui y ont été conservés.

On met successivement un lit de foin haché, un de paille, un de betteraves, un de menues pailles; puis un de foin haché, un de paille, etc. La masse est ensuite recouverte d'une couche d'argile, afin qu'elle ne se trouve pas en contact avec l'air; car, si l'air y arrivait, la fermentation acide s'y développerait, et ensuite les aliments pourriraient. La fermentation donne naissance à un champignon vénéneux et très dangereux pour les animaux.

La coupe transversale est plus large à la partie supérieure qu'à la partie inférieure; de sorte qu'en tassant les aliments, on les comprime davantage. Les murs sont épais, et cependant on remarqua la première année qu'on fit usage des silos, qu'ils s'étaient un peu éloignés à la partie supérieure. C'est pourquoi on les a entourés d'une ceinture de fer. Ces murs ont 0^m,75 d'épaisseur à la base; l'évasement est de 0^m,15.

A côté des grands avantages qu'offrent les silos se placent quelques inconvénients. Quand une grande quantité d'aliments sont préparés pour trois mois, et qu'on s'aperçoit que les proportions dans lesquelles on a mélangé les différentes matières ne sont pas convenables, on ne peut plus les modifier, il faut les faire consommer comme ils sont. D'un autre côté, la masse ne fermente pas également dans tous les endroits; quand une partie est trop fermentée, cette partie peut échauffer les animaux. Evidemment ce sont là de grands inconvénients; aussi faut-il apporter la plus grande attention à la composition des aliments qu'on y conserve.

La porcherie est très-belle. Les mangeoires sont disposées de telle façon qu'on y peut déposer les aliments sans être incommodé par les porcs.

En dehors de la cour, et non loin de l'entrée, nous remar-

quons une jolie fontaine, avec un petit bassin où l'on peut laver le linge. De cette fontaine partent des tuyaux qui répandent l'eau dans toutes les parties de la ferme. Et, en effet, nous avons remarqué une pompe dans chaque bâtiment; les bergeries, l'écurie, la vacherie sont pourvues d'eau en abondance.

7° *Fumiers.*

Le tas de fumier est disposé au milieu de la cour, sur une plate-forme entourée de rigoles dans lesquelles arrivent d'autres rigoles des différents points de la cour. L'arrosage se fait au moyen d'une pompe. Le propriétaire connaît l'utilité du purin; cet engrais fertilise bien plus à poids égal que le fumier. Ainsi, on voit dans les prairies qu'aux endroits où est tombée de la bouse les plantes ne sont pas aussi vigoureuses que celles qui ont été arrosées par l'urine des animaux.

D'ailleurs, l'arrosage du fumier est nécessaire, parce qu'il empêche la formation des champignons qui ne se développent qu'en absorbant de la nourriture; cette nourriture est prise au fumier, et en grande quantité, car un être quelconque absorbe bien des fois son poids de nourriture. C'est pourquoi il est très utile aussi de tasser le fumier.

On produit annuellement à la ferme 1 000 000 de kilog. de fumier. Ce poids est établi au moyen d'une bascule à fumier établie au milieu de la cour. Cette machine est indispensable à cause de la comptabilité exacte que l'on tient; on y pèse non-seulement du fumier, mais aussi des animaux, des marchandises d'un poids considérable, et même des sacs de blé. On pèse une voiture chargée en deux fois. On met d'abord les deux roues sur le plateau de la bascule, l'autre support reposant à terre; puis on fait appuyer ce support sur le plateau et les roues à côté; on additionne les poids obtenus dans ces deux opérations, et la somme représente le poids de la voiture.

8° *Matériel.*

Les machines agricoles ne sont pas encore très-répandues dans nos pays. Cela tient peut-être à ce qu'il n'y a pas de grandes exploitations. Cependant plusieurs fermes ont déjà un matériel assez complet, et celle de Fontaine-Géry est l'une des mieux pourvues sous ce rapport.

Voici les principaux instruments que nous y avons vus.

Un joli semoir d'un système particulier, qui permet de donner à volonté plus ou moins de semence à la même surface de terre. On peut faire communiquer au réservoir cinquante mouvements différents au moyen de vingt-cinq engrenages qui se remplacent les uns les autres.

Une bineuse à betteraves, dont les socs peuvent être plus ou moins rapprochés, selon la distance des lignes de betteraves.

Une machine à vapeur mobile et horizontale. Les machines verticales sont plus chères, mais elles ont l'avantage d'occuper beaucoup moins de place, aussi sont-elles employées surtout dans les villes où l'on ne dispose souvent que d'un petit espace.

Un concasseur qui consiste essentiellement en deux cylindres de différents diamètres, dont l'un est fixe et l'autre rotatif. Ces cylindres se touchent, de sorte qu'ils écrasent et déchirent les grains qu'on y engage. Si l'un des cylindres n'était pas fixe, le grain serait écrasé, mais non déchiré.

On ne concasse pas l'avoine, car elle perdrait la propriété d'être excitante. En effet, le principe excitant est contenu dans la pellicule du grain et il se volatilise facilement. En concassant ce grain, on brise la pellicule, et le principe excitant s'échappe.

Un dépulpeur, que l'on place au-dessus des silos pour broyer les betteraves que l'on veut faire fermenter.

Une moissonneuse qui dépose les javelles à trois mètres d'intervalle, et qui donne environ 1200 coups de scie à la minute, en comptant pour deux coups l'aller et le retour de la scie.

Une machine à l'aide de laquelle on arrache les betteraves.

Enfin, nous avons vu fonctionner une machine Hornsby, qui comme la moissonneuse, donne, avec la vitesse ordinaire d'un cheval, environ 1200 coups de scie par minute.

9^e Comptabilité.

Beaucoup de cultivateurs négligent cette partie importante. C'est pourtant le seul moyen par lequel on puisse se rendre un compte exact du bénéfice ou de la perte que l'on fait, et

voir les modifications qu'il serait utile d'apporter à telle ou telle manière de procéder.

A Fontaine-Géry, une comptabilité exacte, mais beaucoup trop compliquée, est tenue en partie double. Les plus petites sommes y trouvent place comme les plus grandes, et cela est nécessaire dans une bonne comptabilité.

Ce compte-rendu minutieux des dépenses et des recettes n'a pas pour but de réaliser le plus possible d'argent en espèces, c'est une simple mesure d'économie. En effet, le propriétaire ne recule devant aucune dépense quand il s'agit d'apporter une amélioration quelconque. On trouve là l'économie jointe à une prodigalité sagement entendue.

Un inventaire général est fait tous les ans. Tous les objets sont considérés comme perdant un dixième de leur valeur par an. Si les frais de réparation n'atteignent pas cette somme, la différence grossit les recettes extraordinaires.

Les rations que l'on donne aux animaux sont parfaitement déterminées à raison de tant de kilogrammes d'aliments par 100 kilogrammes de poids vivant.

On considère 100 kilogrammes de foin sec comme équivalant à 200 kilogrammes de paille, à 300 kilogrammes de pulpes, à 600 kilogrammes de betteraves, à 40 kilogrammes de tourteaux et à 50 de farine d'orge.

Voici la composition d'une ration :

Foin....	5 ^k	correspondant à	5 ^k	de foin sec.
Pulpes...	20 ^k	—	6 ^k	—
Paille...	4 ^k	—	2 ^k	—
Tourteaux.	1 ^k	—	2 ^k ,5	—
Total...	30 ^k	—	15 ^k ,5	—

Les 20 kilogrammes de pulpes peuvent être remplacés par 40 kilogrammes de betteraves.

En résumé, la ferme de Fontaine-Géry est en voie de progrès, grâce aux connaissances du propriétaire et à l'habile direction du régisseur. Il y a peu de temps encore qu'elle est sortie du nombre des fermes ordinaires, et il est certain que dans quelques années elle sera devenue une ferme modèle.

BOUCHERON.

Auxerre (Yonne). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

VISITE A L'AQUARIUM TOULOUSAIN.

La promenade du 10 mai a été consacrée à la visite de l'aquarium toulousain. Accompagnés de M. le directeur et de M. Bascans, nous nous sommes rendus à cet établissement scientifique qui est situé dans un petit jardin du faubourg Saint-Cyprien.

L'aquarium est composé de deux petites galeries formant un angle droit et dont les murs, habilement peints, représentent soit des paysages, soit des animaux peu connus.

De chaque côté des galeries, se trouvent une foule de petits bassins dont l'une des parois, en verre, laisse voir distinctement l'intérieur. Dans les bassins sont différentes matières, telles que le sable, la roche, les plantes aquatiques, qui montrent soit le lieu où vit l'animal exposé, soit les substances dont il se nourrit. L'eau circule dans les réservoirs grâce à plusieurs siphons habilement disposés.

Le premier et le deuxième bassin contiennent, l'un des truites saumonées, l'autre des tortues d'Italie. On voit ces derniers animaux nageant très-lentement et se réfugiant sous les roches à la vue de l'homme; leur carapace est de couleur grise parsemée de taches blanches. Dans le troisième bassin, plusieurs espèces de grenouilles se cachent sous les algues. Le quatrième bassin contient des insectes aquatiques, tels que les ditiques* et les hydrophiles. A la suite, dans plusieurs réservoirs, viennent les épinoches, les alevins, les homards, les langoustes, les salamandres, les tritons, les gougeons* et les carpes à miroir. Plus loin sont les cyprins dorés de Chine, les crabes, les huîtres de France et d'Ostende, les anguilles et les raies, les torpilles, les soles, les limandes, les turbots, les grondins et les hirondelles de mer. Ces dernières ont la forme d'un énorme crabe; leur tête se confond avec le reste du corps, et de part et d'autre de celui-ci, qui est de couleur rouge, s'étendent des pattes semblables à des tentacules.

Tous ces poissons sont sur un même côté des galeries avec les crevettes, les animaux plantes, le corail, les écrevisses, Bernard-l'Ermitte, l'hippocampe ou cheval marin. Ce dernier est remarquable par la manière dont il s'élève et dont il s'abaisse dans les eaux au moyen de cils vibratiles placés sur son

dos et de sa vessie natatoire, par la manière dont il se dirige dans les eaux et par l'agilité de sa queue.

Sur le côté gauche des galeries se trouvent des truites variées, des oxolots * du Mexique, des bourdets croisés de gougeon * avec des barbeaux, des animaux d'eau douce, des meuniers, des anguilles de mer, des perches de rivière, des brèmes, des ombres communes, des carpes jaunes, des vaudoises ou sophies et des tanches.

Après avoir visité les galeries nous sommes passés dans la chambre où s'opère l'éclosion du frai de poisson. C'était le moment de l'éclosion du saumon que nous avons observée quelques instants.

10 mai 1877.

ARQUÉ.

Toulouse (Haute-Garonne). École normale d'instituteurs. —
3^e année.

V

PÉDAGOGIE

CARACTÈRES COMMUNS AUX HOMMES ET AUX ÊTRES.

A mesure que nous nous élevons dans l'échelle des êtres, notre étude découvre un horizon de plus en plus vaste. Son cercle sera surtout considérablement agrandi, lorsque nous pénétrerons dans le monde moral et rationnel par l'étude de l'homme.

L'homme fait partie et constitue, pour ainsi dire à lui seul, ce monde moral et rationnel dans lequel nous allons entrer.

Si nous envisageons l'homme tout simplement au point de vue matériel, nous trouverons son corps composé d'une matière ayant les propriétés générales des corps bruts ou inorganiques. Que notre observation s'élève un peu plus haut, nous verrons ce corps, qui a déjà les propriétés générales de la matière, doué de certains organes particuliers aux êtres organisés. Nous avons donc déjà trouvé, dans l'homme, les propriétés des corps inorganiques et celles des corps organisés ; mais, en sa qualité de chef-d'œuvre du Créateur, nous devons y trouver quelque chose que n'ont pas les autres créatures, quelques traits saillants qui l'élèveront au-dessus du reste de la création.

Caractères distinctifs de l'homme. — Considérons encore la matière. Voyons l'homme occupé à labourer la terre : avec quoi dirigera-t-il la charrue ? Avec ses mains. L'homme a des mains, les animaux n'en ont pas : premier caractère distinctif de l'homme.

Les animaux ont une voix, l'homme a également une voix. Il s'en servira, comme eux, pour manifester ses besoins, ses craintes, mais il en fera un usage plus noble : *par sa voix, il aura la parole* (1), et par la parole il entrera en communication avec ses semblables : autre caractère distinctif de l'homme.

Comme les animaux, l'homme a des sens. Se bornera-t-il, comme eux, à connaître, à sentir ? Non, par là même qu'il connaîtra et qu'il sentira, il comparera, il saisira les rapports entre les choses comparées, il jugera, il raisonnera ; en un mot, il pensera et, en pensant, il s'élèvera au-dessus des animaux. *La pensée, dans l'homme, amènera des sensations* (2), et, en s'épurant, ces sensations elles-mêmes donneront naissance aux sentiments.

De plus, l'homme a, comme les animaux, des instincts et des passions, mais il ne s'y livre pas fatalement, comme la brute. Il a ce qui manque à l'animal : une conscience qui lui fait distinguer le bien et le mal, le juste et l'injuste, le droit et le devoir. Il a encore la liberté de choisir entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, le droit et le devoir, et, à cause de cette liberté qu'il possède, il devient responsable du mal qu'il peut commettre, du bien qu'il peut faire, en un mot, de toutes ses actions.

D'après ce que nous venons de voir, nous pouvons dire que l'homme est progressif et perfectible, en ce sens qu'il est libre de toutes ses actions, et qu'il peut tendre à la perfection, distinction bien sensible qui l'élève au-dessus du reste de la création.

Résumons succinctement les caractères distinctifs de l'homme : les mains, la parole, la raison, le sentiment, la conscience, la liberté, la responsabilité. (*Bien. Note de la maîtresse.*)

Marche à suivre dans l'étude des êtres humains. — Par ce qui précède, nous voyons que l'étude des êtres humains offre

(1) Mal dit. *Observation de la maîtresse.*

(2) Vous faites fausse route, la pensée ne fait pas naître les sensations. *Id.*

un horizon beaucoup plus vaste que celle des corps inorganiques et même des êtres organisés. En étudiant l'homme, nous passerons rapidement sur les propriétés générales de la matière ainsi que sur les organes des sens, pour nous étendre plus longuement sur les caractères qui distinguent l'homme de la brute, savoir :

L'intelligence et la raison qui sont la source de toute connaissance et par lesquelles il arrive à la vérité ;

Le sentiment, source de toute affection ;

La conscience, ou discernement du bien et du mal ;

La volonté et la liberté, qui lui donnent le pouvoir de choisir entre le bien et le mal ;

Enfin, la parole, apanage exclusif de l'homme, organe matériel de la pensée immatérielle, point de jonction entre la matière et l'esprit. (*Très bien*. Note de la maîtresse.)

M^{lle} Louise JOSEPH.

Auxerre (Yonne). École normale d'institutrices. — 2^e année.

LANGUE FRANÇAISE.

Quelle que soit la grammaire employée dans une école, il est bon que le maître base son enseignement sur la connaissance du cours de langue française du P. Girard, qu'il se serve souvent de l'ouvrage élémentaire composé par MM. Michel et Rapet, dont la méthode est développée dans les petits manuels des cours Rapet, manuels fort répandus aujourd'hui dans les écoles primaires.

Pour enseigner la langue, soit parlée, soit écrite, il faut de bonne heure habituer l'enfant au mécanisme du langage, en lui faisant connaître par la pratique les deux parties essentielles de la proposition (sujet et verbe) ; passer ensuite à l'étude du nom dans ses différents emplois avec ses genres, ses nombres, et composer de petites phrases qui, sous forme d'exercices logiques, jettent beaucoup d'attrait dans l'enseignement. Quand on arrive à l'étude des conjugaisons, il faut bien se garder de conjuguer un verbe en entier, mieux vaut faire donner successivement les temps simples, puis les temps composés, puis chaque mode en particulier, et former de petites

propositions en donnant un verbe, un attribut, un complément.

Les exercices qui accompagnent l'étude de l'article, de l'adjectif, du pronom doivent de même servir d'explications à la pensée par l'emploi judicieux de ces mots dans la composition de petites phrases. On continue de même jusqu'à l'étude des mots invariables.

A la suite des analyses verbales, des exercices grammaticaux sur les différentes parties du discours, on emploie des dictées qui récapitulent l'enseignement et qui font faire une judicieuse application des règles d'accord.

Le cours de langue française se termine par des exercices de style comprenant des récits, des descriptions, des lettres dont le canevas ou sommaire doit d'abord être assez étendu pour que les enfants n'aient pas à surmonter trop de difficultés au début. Les idées pourraient leur manquer et ils n'ont pas encore acquis l'habitude de les coordonner, de les bien exprimer.

Les explications, les interrogations socratiques doivent y être fréquentes, car on doit se rappeler qu'aucune branche de l'enseignement ne se prête aussi bien que le cours de langue au développement de l'intelligence et du cœur, et cela au profit d'une bonne éducation.

Il faut que les exemples donnés par l'élève ou fournis par le maître aient leur utilité; on ne doit point admettre une phrase banale qui ne dit rien au cœur ni à l'esprit.

Nous conseillons de faire mettre en prose les meilleures fables de La Fontaine, de Florian, dont la morale a parfois besoin d'être judicieusement expliquée. L'instituteur fait bien de recourir aux ouvrages de M. Larousse. Enfin, pour obtenir de bons résultats, l'instituteur doit savoir qu'il lui faut préparer convenablement ses leçons, faire un bon choix d'exercices, surveiller son style, son langage qui doit toujours être simple et correct.

BOUILLET.

Mâcon (Saône-et-Loire). École normale d'instituteurs. — 3^e classe.

J. M. J.

LETTRE D'UNE INSTITUTRICE A SON INSPECTEUR POUR L'INFORMER DES MOYENS QU'ELLE DÉSIRE EMPLOYER POUR ATTIRER LES ENFANTS A SON ÉCOLE EN CE MOMENT ABANDONNÉE.

6 novembre.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai pris possession du poste que vous m'avez confié, avec le désir de me livrer tout entière aux soins qu'ont droit d'attendre de moi les enfants de la commune. En consultant le registre d'appel, j'ai constaté avec peine l'absence * d'un grand nombre d'enfants. M. le curé et M. le maire m'ont appris que cet éloignement était dû *ou* à l'indifférence des parents, *ou* à leurs nombreuses occupations, *ou* (1) bien encore à l'état d'indigence dans lequel se trouvent un certain nombre de familles.

Vous voudrez bien, Monsieur, me permettre de vous exposer les moyens que je désire employer pour rappeler mes enfants à la classe (2).

Les enfants ont naturellement du goût pour tout ce qui respire l'ordre et la propreté; je m'efforcerai de donner ces deux caractères à ma classe. Un aspect attrayant sera, il me semble, un appel à sa fréquentation (3). En préparant sérieusement ma classe, je parviendrai peut-être à intéresser les enfants et à leur rendre le séjour de l'école agréable. De temps en temps, je leur distribuerai de petites récompenses, afin d'entretenir chez elles l'émulation. Je veillerai à ce que les cahiers soient tenus proprement et je les corrigerai avec exactitude.

Je me propose de faire le jeudi de petites promenades avec mes élèves. Nous nous dirigerons vers la demeure des enfants étrangers à l'école. J'essaierai de gagner leur affection en leur donnant de ces petits riens auxquels les enfants attachent tant de prix, peut-être alors solliciteront-ils de leurs parents la permission de venir en classe (4). Au besoin j'irai trouver ces derniers moi-même. Peut-être me représenteront-ils l'impossibilité où ils se trouvent de vêtir convenablement leurs enfants

(1) *Soit* ferait mieux que tous ces *ou*. *Observation de la maîtresse.*

(2) Dans quel but exposez-vous ces moyens? *Id.*

(3) Équivoque et trop peu simple. *Id.*

(4) Bien. *Id.*

et de payer la rétribution scolaire et les fournitures classiques. Je promettrai de les aider autant qu'il me le sera possible, de demander des secours aux personnes charitables de la commune, et de prier M. le maire d'inscrire leurs enfants sur la liste des gratuits.

Quand * aux parents qui retiennent leurs enfants pour les occuper aux travaux de la campagne, je les engagerai à mettre un peu de bonne volonté pour m'envoyer leurs enfants et, *si monsieur l'Inspecteur le permet* (1), pour me conformer aux besoins des familles, je recevrai leurs enfants à l'heure à laquelle ils pourront les envoyer.

J'espère, Monsieur l'Inspecteur, que vous voudrez bien me dire si vous approuvez ces moyens; oserai-je vous prier d'y joindre quelques-uns de ces conseils précieux que vous suggère votre zèle pour la propagation de l'instruction.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Monsieur l'Inspecteur, votre très humble et très obéissante servante

A. LEMAITRE.

(Note : Cette lettre n'est pas encore très-complète sous le rapport des petites industries; le ton est sec et froid. Cependant il y a de bonnes idées, bien exprimées.)

J. M. J.

LETTRE A UNE INSTITUTRICE POUR LUI INDIQUER LA MÉTHODE
A SUIVRE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

Ma chère amie,

Parmi les diverses matières que comprend le programme scolaire, l'une des plus importantes est bien l'étude du français, aussi est-ce de cet enseignement que je veux vous entretenir aujourd'hui (2).

La langue française est difficile à apprendre, surtout aux enfants de la campagne, qui sont habitués à l'*entendre et à la parler si mal* (3), il est important que vous commenciez de

(1) Puisque vous écrivez à Monsieur l'Inspecteur, ce serait mieux de vous adresser directement à lui. *Observation de la maîtresse.*

(2) Ce n'est pas là un début de lettre. Vous commencez comme une leçon. *Id.*

(3) *Si mal* ne peut se rapporter à *entendre*. C'est incorrect. *Id.*

bonne heure à initier vos enfants à cette étude. Voici, ma chère amie, la marche que je vous engage à suivre.

Prenez la lecture pour base de cet enseignement, *tenez à ce qu'elle soit bien accentuée* (1), bien prononcée, à ce que les liaisons ne soient pas omises : vos enfants commenceront par là à apprendre l'orthographe des mots. Si vous vous occupez d'une division inférieure, montrez la décomposition du mot en syllabes, la formation de ces dernières par les voyelles et les consonnes. Avec des élèves plus avancées, faites connaître les noms de différents genres, les adjectifs ou modificatifs, qui s'y rapportent.

Exposez l'objet de la leçon au tableau noir, et sur des exemples choisis appliquez les définitions et les règles de la grammaire. Pour vous assurer que vous êtes comprise, faites construire à vos enfants de petites phrases qui soient en rapport avec les explications données, profitez de ces exercices pour corriger les expressions et les tournures incorrectes que les enfants ont coutume d'employer.

Rappelez-vous toujours, ma chère enfant, qu'en enseignant le français à vos élèves vous ne devez pas seulement vous attacher à leur donner les connaissances de la langue ; mais *surtout à l'exercice de l'intelligence, au développement du sens moral* (2). C'est à ce triple point de vue que vous devez choisir l'objet de vos leçons, les expliquer à vos enfants.

Habituez-vous à bien prononcer les dictées, choisissez-les à l'avance afin qu'elles soient utiles, soit au développement du sentiment religieux et moral, soit à une question agricole, commerciale, géographique, historique. Si vos dictées ne sont pas trop longues, vous pourrez les bien corriger, multiplier les explications, et vous obtiendrez des résultats plus *satisfaisants* qu'en leur *faisant* (3) faire de longues dictées négligées.

Je vous engage, ma chère amie, à faire vous-même de petites dictées, je suis encore bien novice dans la composition, néanmoins je fais taire mon amour-propre devant l'amitié que j'ai *pour vous pour vous* (4) en donner un spécimen de ma façon.

(1) Il faut auparavant encore qu'elle soit correcte, c'est-à-dire que les enfants ne changent aucun mot, et les prononcent tous très nettement. *Observation de la maîtresse.*

(2) Ces compléments devaient continuer comme ils avaient commenté, par un verbe à l'infinitif. *Id.*

(3) Consonnance désagréable et qu'il eût été facile d'éviter. *Id.*

(4) Répétition désagréable. *Id.*

Dans cette dictée je me suis proposé de faire un exercice sur le pronom :

« *Piété filiale.*

« Aimer ses parents, cela vous semble tout naturel, enfants. Comment, en effet, ne pas vénérer ceux à qui, après Dieu, on doit tout? Vos parents vous ont donné la vie, chaque jour ils vous prodigueront leurs soins, aimez-les donc. Les titres les plus sacrés vous obligent envers eux à la reconnaissance, au respect, à l'amour, montrez par des soins délicats une soumission de tous les instants que vous êtes véritablement pénétrés de ces sentiments. Le contentement que votre conduite donnera à leur cœur les dédommagera des peines que vous leur avez coûtées, attirera sur vous les bénédictions du ciel, car Dieu récompense, dès cette vie, les enfants qui s'acquittent de leurs devoirs envers leurs parents. »

C'est ainsi, ma chère enfant, qu'en apprenant à vos élèves les règles du langage vous parviendrez à développer dans leurs cœurs de bons sentiments. Je serai assez heureuse si, par ces quelques conseils, j'ai contribué à alléger votre tâche et à rendre vos leçons fructueuses.

Croyez, ma chère amie, à mon affectueux et sincère dévouement.

A. LEMAITRE.

(Note : Cette lettre ne me paraît pas bien propre à rendre, du premier coup, des leçons fructueuses. Les moyens indiqués pour l'enseignement du français sont bons, mais incomplets. Le style offre des négligences et des incorrections. Ce devoir laisse à désirer.)

Cours normal de la congrégation des sœurs du Saint-Cœur de Marie, à Blon (Calvados). — 3^e année.

RAPPORTS HEBDOMADAIRES DES ÉLÈVES-MÂITRES SUR LEUR
SERVICE A L'ÉCOLE ANNEXE (SPÉCIMEN).

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le résumé des observations que nous avons faites, Lemaitre et moi, sur le travail et la

conduite des élèves de l'école annexe pendant cette semaine.

Nous nous sommes placés au même point de vue que tous nos prédécesseurs. Par le caractère que nous avons donné à nos leçons, nous avons cherché à développer les *facultés morales et intellectuelles* des enfants, et à accoutumer ceux-ci à *observer et à réfléchir*.

Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons fait faire des examens détaillés, des analyses d'objets. Nous avons cherché à habituer les enfants à observer sous toutes ses faces un objet donné, à n'en omettre aucune partie ou aucune qualité importante et principalement à nous rendre compte de ce qu'ils avaient appris, en coordonnant chacun son idée suivant l'ordre naturel et logique.

Nous avons trouvé à exercer la réflexion d'une manière plus particulière dans les leçons de choses, dans l'enseignement des connaissances de l'ordre moral, telles que les notions d'histoire où tant de faits et de personnages deviennent, pour chaque élève, des sujets d'appréciation; dans la culture des sentiments moraux, culture dont la vie de chaque jour offre tant d'occasions.

Les punitions ont été très rares. Lorsque par sa conduite, sa tenue, un élève s'était attiré une punition, nous avons eu soin de lui en faire comprendre l'équité, en même temps que les torts et les désagréments qu'il se causait à lui-même. Nous avons aussi, autant que possible, fait servir cette punition à son instruction en donnant un travail utile, approprié aux besoins de l'enfant à qui il était imposé. Ces moyens nous ont paru produire un bon effet sur les enfants.

Les récompenses ont été modérées et données avec discernement.

Pour éviter toute dissipation, nous avons tenu à ce que tous les exercices fussent faits régulièrement et avec un ordre ponctuel.

Éducation physique.

Propreté. — Nous avons fait chaque jour, matin et soir avant la classe, une revue de propreté minutieuse. Nous avons exigé que les élèves se tinssent également bien dans leurs personnes et dans leurs habits. Les mains devaient être lavées, les oreilles nettoyées, la tête propre et les cheveux peignés. Les vêtements devaient être sans taches ni déchirures; les souliers devaient

être cirés ou, au moins, bien nettoyés. Les enfants qui laissaient à désirer sur un de ces points, ont été obligés de réparer leurs manquements autant qu'il a été possible. Du reste nous avons eu peu de négligences à reprendre sur ces points.

Mouvements d'entrée et de sortie. — Nous avons exercé une surveillance toute spéciale dans l'exécution des mouvements d'entrée et de sortie. Nous avons veillé à ce qu'il n'y eût aucune confusion dans les rangs et que les distances fussent convenablement observées. Pour faciliter ces divers mouvements et pour cultiver en même temps la voix des élèves, nous avons fait exécuter divers chants se prêtant à la cadence. Nous avons remarqué qu'ils éprouvent souvent de la difficulté à accorder le chant avec la cadence du pas. Nous les avons excités à redoubler d'attention sur ce point et, sous le rapport de l'ensemble et de la régularité, nous avons constaté à la fin de cette semaine des progrès très sensibles.

Assiduité, exactitude. — Presque tous les élèves sont arrivés à temps en classe.

Les quelques retards qui se sont produits, sans motif valable, ont été punis par une retenue après la classe. La durée de la retenue a toujours été, autant que possible, égale au temps perdu par l'élève qui a dû réparer, pendant ce temps, la leçon qu'il avait manquée.

Gymnastique. — Dans les leçons de gymnastique, les élèves ont exécuté des flexions de bras et de jambes, ainsi que des marches de front et de flanc, au pas accéléré et au pas gymnastique. Les élèves de la première division ont fait des exercices à l'échelle, aux barres parallèles et aux anneaux.

Tous montrent une grande application et plusieurs réussissent d'une manière satisfaisante. Pour les marches, nous avons surtout cherché à obtenir que les enfants se tinssent bien en rang à la distance voulue.

A cet effet, nous avons, au commencement de chaque leçon, consacré quelques minutes à l'explication et à l'exécution de ces divers mouvements.

Récréations. — Pendant les récréations, les enfants se sont livrés à des jeux assez animés : *Jeu de barre, de balle, etc.* Nous avons veillé, avec soin, au maintien de l'ordre, de la bonne

tenue pendant les récréations. Nous n'avons eu que peu de réprimandes à adresser sur ces divers points.

Éducation religieuse et morale.

Offices. — Dimanche dernier, vingt-deux élèves étaient présents aux offices, huit y assistaient comme enfants de chœur.

La tenue de ceux que nous avons à surveiller a été irréprochable. Sur les indications que nous leur avons données, ils ont suivi exactement les chants et les prières. Les enfants s'intéressent beaucoup aux chants du chœur lorsqu'ils peuvent les suivre dans leurs livres.

Prières. — Les prières faites au commencement et à la fin de chaque classe ont été récitées posément et distinctement. Les élèves avaient les mains jointes et les yeux tournés vers le crucifix. Cette position, quoique très favorable au maintien de l'ordre et du recueillement, n'est pas cependant sans inconvénient. Les élèves contraints de demeurer dans cette attitude vont au delà du naturel et y mettent même quelque affectation.

Catéchisme. — Les leçons de catéchisme ont été bien sues par les élèves de la première division; quelques-uns de la seconde ont eu à réparer leur négligence à ce sujet.

J'ai fait, comme mes prédécesseurs, apprendre les demandes et les réponses; mais souvent j'adressais moi-même les demandes à l'enfant.

En fixant les leçons à apprendre, j'ai eu soin de donner quelques explications sur les mots et les expressions qui me paraissaient difficiles à comprendre.

Nous avons, chaque jour, employé une partie de la leçon spéciale à expliquer les prières aux enfants. L'intelligence des prières a une très grande importance. Il est bien peu de personnes qui perdent entièrement l'habitude de prier. Si un enfant a appris à bien faire ses prières, la récitation qu'il en fera plus tard, chaque jour, lui rappellera tout l'enseignement religieux qui lui aura été donné.

Dans ces explications, comme dans celles que nous avons données sur les prières et sur l'évangile, nous nous en sommes toujours tenus au premier sens que présentent les mots.

Évangile. — Vendredi, j'ai expliqué aux élèves de la grande classe l'évangile de la fête du *Sacré cœur de Jésus*. Je leur ai donné quelques explications sur les mots difficiles à comprendre et je me suis arrêté sur ces deux phrases : *Ceci est mon corps qui est donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi. Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui sera répandu pour vous.* Cet évangile m'a fourni l'occasion d'expliquer aux élèves quelques idées religieuses qu'ils possédaient déjà assez bien.

Tous les élèves l'ont récité le lendemain d'une manière satisfaisante.

La récitation des évangiles peut être d'un grand secours pour l'éducation morale des enfants, par les sublimes préceptes de morale et les touchants exemples de vertu qu'ils nous présentent.

Histoire sainte. — Avant de commencer la classe, j'ai fait rappeler par deux élèves la leçon précédente (*Histoire de Job*) qui m'a paru bien sue.

Ensuite j'ai raconté aux enfants quelques anecdotes de l'histoire de Moïse. J'ai insisté sur ces deux points : 1° *La naissance et l'adoption de Moïse* ; 2° *sa mission*.

Ces deux faits principaux, autour desquels j'ai groupé les autres moins importants que j'avais à rapporter, m'ont fourni l'occasion de donner aux enfants quelques conseils pour régler leur conduite.

Je les ai interrogés sur la cause, le but, les résultats bons ou mauvais, de telle ou telle action et, par des questions, je les ai amenés à signaler eux-mêmes le devoir qui avait été rempli ou la faute qui avait été commise.

Pendant la dernière partie de la leçon, j'ai adressé aux élèves une série de questions pour m'assurer s'ils avaient bien suivi mes explications.

Deux élèves ont dû ensuite faire chacun le résumé d'une des parties de la leçon. Puis un des élèves les plus avancés a fait le résumé général.

Enfin, j'ai dicté un sommaire contenant, en quelques lignes, le résumé de toute la leçon. Cette classe a vivement intéressé les élèves.

Dans la seconde classe, Lemaitre a raconté quelques anecdotes sur l'histoire d'*Élie* et d'*Élisée*, en mettant son récit à la portée des élèves à qui il s'adressait.

Éducation intellectuelle et morale.

Lecture. — La lecture nous a fourni l'occasion de donner aux enfants des notions diverses, tant au point de vue moral qu'au point de vue intellectuel.

Nous nous sommes surtout proposés* d'obtenir trois choses :

1° *Que les enfants aient une prononciation libre, pure, accentuée;*

2° *Qu'ils comprennent ce qu'ils lisent ;*

3° *Que chaque élève soit attentif pendant la durée de la leçon donnée à sa division.*

J'ai eu soin de fixer à l'avance toutes les leçons en aplanissant les principales difficultés par quelques explications.

Avant chaque classe, j'ai demandé un court résumé oral pour m'assurer si la leçon avait été bien préparée. Ensuite j'ai lu moi-même le morceau pour donner l'intonation aux élèves. J'ai tenu à ce que le ton fut,* naturel et celui d'une *conversation polie*, le seul qui rende la lecture agréable et intelligible.

J'ai toujours fait lire les élèves dans un ordre indéterminé pour eux afin de les obliger à mieux suivre la leçon. Pour arriver au même résultat on pourrait aussi, lorsqu'une faute est commise, désigner, pour la corriger, un élève quelconque.

Après que chaque enfant avait lu une certaine partie du morceau formant un sens distinct, je lui faisais remarquer les défauts d'intonation et d'articulation qu'il avait montrés, je lui expliquais et je lui faisais rendre compte du sens des mots et des phrases.

Après la lecture d'un morceau, chaque élève résumait ce qu'il avait lu, ou ce qu'avait lu un de ses camarades. Je lui demandais aussi de me rappeler les principales fautes qui avaient été reprises chez lui ou chez un autre; il m'expliquait en même temps le sens des mots et des phrases que je lui indiquais.

Les élèves de la grande classe ont dû faire le résumé oral de toute la leçon. Je leur ai demandé de combien de parties était composé le morceau qui venait d'être lu, quelle était la partie principale et pourquoi telle partie était plus importante que telle autre. Prenant ensuite chacune de ces parties séparément, j'ai fait de même pour les phrases. Je me suis attaché particulièrement à la *ponctuation*; les enfants n'en

tiennent pas assez compte, et cela vient, je crois, de ce qu'ils n'ont pas une idée suffisante de la valeur de chaque signe.

Les élèves de la première division ont eu à faire deux fois le résumé écrit de la leçon entière ou d'une partie déterminée de la leçon. La plupart de ces devoirs ont été bien faits. Chaque leçon de lecture a donné lieu à des exercices lexicologiques : *synonymes, homonymes, familles de mots*.

Ces derniers exercices ont été nombreux ; ils me paraissent très-propres à faciliter une étude aride par elle-même, la recherche de la signification des mots.

Lemaître a insisté sur la prononciation des articulations, en général, et spécialement sur celle des linguales et des palatales.

Pour les plus petits enfants, il a joint l'enseignement de l'écriture à celui de la lecture en faisant écrire au tableau noir les lettres qui avaient été l'objet de leur leçon. C'est un bon moyen qui favorise en même temps les progrès de la lecture et ceux de l'écriture.

La lecture est, de toutes les matières d'enseignement, celle qui nous a donné les résultats les plus satisfaisants ; j'ai constaté aussi un progrès très-sensible depuis mon dernier service à l'école annexe.

Récitation. — Dans la leçon de mardi, les élèves de la grande classe ont eu à apprendre la moitié de la fable intitulée : *L'abeille et le serpent*. Dans celle de samedi ils ont appris l'autre moitié.

En expliquant cette fable, j'ai donné aux enfants quelques conseils pour leur conduite journalière. J'ai fait remarquer qu'il n'était pas prudent d'irriter l'abeille et de caresser le serpent. Ce morceau a été bien compris par la plupart des élèves qui l'ont récité et expliqué d'une manière satisfaisante. Le ton dans ces récitations ne laisse presque plus rien à désirer.

Dans la petite classe, Lemaître a fait apprendre le quatrain intitulé : *Prière d'un enfant*, dans lequel les élèves retrouvaient retracés en quelques mots les principaux motifs de leur reconnaissance envers Dieu. Il a été, comme moi, satisfait de la manière dont le morceau a été récité.

Français. — Le français est une branche d'enseignement qui peut être mise au service de l'éducation entière. Elle four-

nit l'occasion de donner aux enfants un grand nombre de connaissances, d'exercer et de développer toutes les facultés de leur intelligence, et surtout peut aider puissamment au progrès moral.

Nous avons apporté un soin tout spécial à cet enseignement.

Grammaire. — La grammaire est l'une des branches d'instruction où les principes s'enchaînent le mieux, de telle façon que, pour en étudier un, il est nécessaire de montrer comment il se rattache au précédent, et par conséquent de revoir sommairement ce dernier. Aussi chacune de nos leçons a commencé par la récapitulation de l'exercice précédent. Dans les leçons nous avons toujours donné un certain nombre d'exemples avant de formuler les règles. Nous avons eu soin de choisir des exemples qui fussent à la portée des enfants et, autant que possible, dans leur langage ordinaire. De cette manière nous avons pu amener les enfants à déduire eux-mêmes les règles que nous voulions leur enseigner.

Les leçons données à apprendre ont été généralement bien sues et bien comprises. Quoique l'enseignement de la grammaire paraisse sec aux enfants au premier abord, ils y prennent goût si on leur laisse assez d'initiative.

Analyse logique. — Cette partie du français a surtout eu une large part dans nos leçons. J'ai cherché à donner aux enfants des définitions simples et exactes de quelques-uns des termes employés, et autant que possible, je les ai amenés, par des questions, à trouver eux-mêmes ces définitions.

Je me suis attaché à leur faire bien comprendre la relation qui existe entre les différentes parties des phrases et des propositions. A cet effet, j'ai choisi des phrases simples, se faisant suite les unes aux autres et faisant suite à celles que mon prédécesseur avait données.

L'analyse logique et les devoirs d'invention sont des exercices très-goutés des enfants.

Exercices d'application et d'invention. — Ces exercices, qui ont pour but de faire appliquer aux élèves les règles apprises, peuvent servir d'exercices d'orthographe, soit par l'épellation fréquente des mots, soit par la dictée graduée.

Les exercices d'invention donnent beaucoup d'initiative à l'élève, car il doit les chercher, les *fournir* lui-même, au

moins en partie. Ils peuvent aider spécialement à rendre l'esprit sagace, ingénieux. Ils développent l'imagination. Ces devoirs ont été le plus souvent faits oralement. J'ai donné aussi à traiter par écrit un petit sujet au choix des enfants, dans lequel ils devaient employer soit des mots de la même famille, soit des homonymes.

Ces exercices ont été faits par les élèves avec une application dont je n'ai eu qu'à me louer.

Dictée. — J'ai donné aux élèves une dictée composée par moi et ayant pour titre : *Amour des enfants envers leurs parents*. Cette dictée qui faisait suite à celle de mon prédécesseur, a donné aux enfants un enseignement moral et religieux en même temps qu'elle était pour eux l'objet d'un travail intellectuel.

Elle a été faite en trois fois : à la suite du premier exercice les élèves ont fait la liste de tous les verbes, classés par conjugaisons ; dans le second ils ont dû rechercher chacun dix substantifs et écrire les mots de la famille de ces substantifs ; dans le troisième ils ont fait la liste de tous les adjectifs qui étaient contenus dans la dictée, en rangeant chacun dans la classe dont il faisait partie.

Style. — Les élèves ont dû faire deux fois le résumé écrit de leur leçon de lecture. Mardi, ils ont fait, sous forme de lettre adressée à un camarade, le résumé de la leçon de choses. Dans ces différents sujets, la mémoire de l'enfant a encore une grande part ; mais on ne peut arriver que graduellement à faire à la fois trouver et exprimer les idées.

Leçon de langage. — Nous avons surveillé le langage de nos élèves, et les expressions incorrectes que nous avons reprises ont été expliquées et corrigées dans la seconde partie de la leçon spéciale de vendredi.

Dans la première partie de cette leçon, j'ai fait nommer les linguales et les palatales. J'ai expliqué aux enfants pourquoi ces consonnes sont ainsi nommées, et je les ai amenés trouver eux-mêmes la disposition à donner aux organes de la voix pour la prononciation.

Nous avons recherché quel est le caractère distinctif de chaque articulation et nous avons comparé entre elles les différentes articulations de chaque classe.

Ensuite, chaque élève a dû nommer un mot contenant une linguale, un mot contenant une palatale, et un troisième, contenant à la fois une linguale et une palatale. Puis j'ai fait prononcer des mots et des phrases offrant une certaine difficulté. (Combien ces six saucissons-là, c'est... Ma charette sera déridelée....) Les plus petits enfants ont prononcé leur nom ou celui de leurs camarades. Ces exercices ont excité l'intérêt des enfants qui y ont montré beaucoup d'application.

La prononciation de l'*r* laisse encore à désirer chez quelques-uns ; cependant nous avons constaté des progrès très satisfaisants.

Écriture. — Avant chaque leçon d'écriture, nous avons rappelé aux élèves quelles sont les qualités d'une bonne écriture et quels sont les principes à observer pour acquérir ces qualités.

Nous avons, en outre, exposé chaque jour un ou deux principes spéciaux qui ont dû être appliqués dans la leçon même, et nous avons indiqué les principaux défauts signalés dans la leçon précédente en faisant connaître avec la cause d'où ils proviennent le moyen de les éviter.

Pendant la classe, nous sommes passés entre les tables et nous avons examiné comment chaque élève était assis, comment il tenait son cahier et sa plume. Nous lui faisons remarquer les défauts que présentait son écriture ; nous exécutons quelquefois nous-mêmes sur son cahier, mais plus souvent sur le tableau noir, les lettres qui étaient défectueuses.

A la fin de chaque exercice, un élève de la première division allait au tableau noir, répéter les principes que nous avons donnés et indiquer les défauts qui avaient été repris chez lui. C'est un excellent moyen de s'assurer si les enfants font bien attention à la leçon.

Dans la petite classe, Lemaitre a beaucoup aidé aux élèves en leur tenant la main et en les faisant écrire chacun à son tour.

L'écriture est, après la lecture, la matière sur laquelle les élèves font les progrès les plus sensibles. Il y a surtout depuis quelque temps une grande amélioration dans l'écriture courante.

Arithmétique.—Nous nous sommes placés à ce point de vue, que le but à atteindre dans l'enseignement de l'arithmétique,

c'est la pratique des opérations. Nous nous sommes bien gardés de présenter aux enfants des définitions savantes, des raisonnements abstraits, qui ne font que les effrayer et les embarrasser; nous n'avons donné de théorie que pour éclaircir la pratique et la fixer dans l'esprit des enfants.

Les problèmes écrits et surtout les problèmes oraux ont été nombreux; ils ont toujours été expliqués et analysés avant d'être raisonnés.

Dans les problèmes écrits, je me suis attaché à avoir des raisonnements clairs et concis, et surtout des opérations bien disposées.

J'ai choisi une partie de ces problèmes dans le recueil de M. Lecoq. Ils m'ont fourni l'occasion de donner aux enfants des notions diverses. Ainsi dans l'un j'ai fait remarquer aux enfants le tort considérable, et en même temps l'acte de barbarie qu'ils commettent en dénichant les nids des petits oiseaux. (Je l'ai choisi à cause du moment.)

Dans un autre, j'ai montré comment l'économie peut, avec de bien petites sommes, créer des capitaux assez importants.

La plus grande partie de ces problèmes se rapportaient au système métrique (au stère). Samedi, j'ai fait une leçon de révision du système métrique. Les élèves de la petite classe ont fait, suivant leur groupe, des additions, des soustractions, des exercices de calcul de mémoire et de petits problèmes pratiques sur le système métrique.

Le maître a fait, en outre, dans la petite classe, des exercices de numération à l'aide des bouliers à branches horizontales et recourbées. Cette leçon a vivement intéressé les enfants, car plusieurs d'entre eux m'ont demandé à ce que je continuasse la leçon samedi.

J'ai satisfait leur envie, et j'ai continué pendant un quart d'heure la leçon commencée la veille.

J'ai choisi cette occasion pour faire, vendredi, une leçon générale sur la numération à l'aide de petits cailloux choisis à cet effet, de petites bûchettes que nous avons faites et à l'aide du boulier à tiges horizontales et recourbées.

Les résultats obtenus sont satisfaisants.

Histoire de France. — Dans la première leçon d'histoire de France, je suis revenu sur les règnes de Louis XVIII, de Charles X qui avaient été appris précédemment et je leur ai dit quelques mots sur le règne de Louis Philippe I^{er}. Avant

de commencer la leçon, j'ai lu aux enfants un sommaire contenant en quelques lignes ce que j'avais à leur développer. J'ai expliqué d'abord les mots qui auraient pu offrir quelque difficulté, soit au point de vue du sens, soit au point de vue de l'orthographe, puis j'ai dicté ce sommaire. J'ai insisté sur les progrès de l'industrie et du commerce, sur les principaux faits militaires et nos conquêtes en Algérie.

L'histoire d'Abd-el-Kader a vivement intéressé les enfants. Dans la petite classe, Lemaitre a divisé sa première leçon en deux parties : 1° Depuis la mort de Henri IV, jusqu'à l'arrivée de Richelieu; 2° Richelieu. Il s'est surtout attaché à la dernière partie. En racontant plusieurs traits de la vie de Richelieu, il a essayé de leur faire comprendre le caractère de ce grand ministre.

Le récit du siège de la Rochelle et le dévouement héroïque de son maire, Guiton, ont intéressé ses élèves.

Il a fait de même dans sa seconde leçon qui a eu pour objet le règne de Louis XIV jusqu'à la mort de Mazarin.

Pour chaque leçon, j'ai tracé au tableau noir la carte des lieux théâtres des faits. Cette carte a ensuite été effacée et un des élèves de la première division a dû la reproduire en rappelant les faits qui s'étaient passés dans chacun des lieux qu'il indiquait.

La manière dont il s'est acquitté de ce travail m'a prouvé que la leçon avait été bien suivie.

L'histoire de France peut être d'un grand secours pour l'éducation morale des enfants. La vie des personnages illustres, les traits d'héroïsme et de vertu dont nos annales sont riches, permettent de s'adresser à ces jeunes âmes, de les initier aux émotions que doit faire naître en nous un trait beau, généreux, héroïque. On peut ainsi éveiller les premiers sentiments patriotiques sous l'influence de l'admiration et de la reconnaissance.

Géographie. — Dans les deux leçons de géographie, j'ai fait apprendre aux enfants la géographie physique et politique du bassin du Rhône. J'ai eu soin d'expliquer les noms des montagnes et des cours d'eau et d'attacher à chacun de ces noms une idée que les enfants puissent conserver. J'ai donné quelques détails sur la nature des montagnes, des côtes, et surtout sur les productions des divers pays. Pour mieux graver dans l'esprit des enfants la position respective des

divers affluents d'un fleuve, nous nous sommes supposés dans un bateau placé à la source de chaque rivière, et nous avons laissé notre bateau s'en aller au courant.

Chaque élève a dû alors nommer les différents cours d'eau qu'il rencontrait en indiquant s'il était à sa droite ou à sa gauche, si tel était placé plus au nord ou plus au sud, plus haut ou plus bas, plus près ou plus loin de la mer que tel autre.

Quelques enfants éprouvent une certaine difficulté pour se faire une idée exacte de ce qu'on entend par bassin d'un fleuve, ceinture de bassin, le haut, le bas d'un fleuve.

J'ai cherché par des comparaisons avec différents objets de la classe et par d'autres exemples dont tous pouvaient se rendre compte, à leur faire bien comprendre ces mots. Je me suis servi à cet effet de la carte en relief de Mlle Caroline Kleinhans. Ces détails les ont intéressés et ils les ont suivis avec attention.

Chaque élève a dû faire lui-même une carte, sur laquelle ont été indiqués les méridiens et les parallèles. Ce dernier travail est très goûté des enfants et peut devenir pour eux à la fois un exercice de géographie et un exercice très utile de dessin.

Dans la petite classe, Lemaitre a fait apprendre la division de l'Orléanais avec les préfectures. Nous avons été très satisfaits des résultats obtenus sur cette matière.

Leçon de choses. — La leçon de choses a eu pour objet, la *plane*.

J'ai d'abord mis une plane sous les yeux des élèves; je leur ai demandé quel nom on donne à cet instrument et nous avons examiné à quels usages il est destiné; de combien de parties il est composé et comment ces parties elles-mêmes sont formées.

La plupart m'ont bien dit à quoi sert la plane. Mais ils n'étaient pas d'accord sur le nombre de ses parties principales; je les ai laissés un peu discuter, et, après délibération, il a été admis qu'elle se compose de deux parties principales: la lame et les poignées.

Nous avons ensuite, comme je l'ai dit, examiné et analysé séparément chacune de ces parties. Tous les mots qui auraient pu offrir de la difficulté aux enfants, ont été expliqués.

Dans la seconde partie de la classe, j'ai fait une série de

questions pour m'assurer si la leçon avait été bien comprise. Ces questions reprenaient dans l'ordre suivi toutes les idées énoncées :

Connaissez-vous cela ? Trouve-t-on des planes toutes faites ? Comment donc peut-on en avoir ? Combien remarquez-vous de parties dans cette plane ? Quel est leur nom ? Quelle est la partie principale ? A quoi sert-elle ? Quel est le métal qui la compose ? Pourquoi de l'acier ? Quelle espèce d'acier ? Pourquoi de l'acier trempé ? Quelle est la forme du fer ? Pourquoi a-t-il cette forme ? En combien de parties ce fer peut-il se diviser ? A quoi sert celle-ci ? Et celle-là ?

Maintenant occupons-nous de la lame et étudions-en la forme et les dimensions.

Quelle est la forme de la lame ? Quelle est sa longueur ? Sa largeur ? Son épaisseur ? Pourquoi est-elle plus large qu'épaisse ? Pourquoi n'est-elle pas amincie des deux côtés ?

Passons maintenant à la deuxième partie, les poignées.

A quoi sert la deuxième partie ? De quoi est-elle composée ? Pourquoi est-elle en bois et non en fer ? Quel est le bois le plus souvent employé ? Pourquoi n'emploie-t-on pas le bois blanc, par exemple ? Comment sont placées les poignées par rapport à la lame ? Pourquoi à angle droit ? Si je vous donnais la lame et les poignées que j'ai ici, comment feriez-vous pour monter la plane ? Enfonceriez-vous le fer à froid ? Pourquoi ? Y a-t-il nécessité de faire rougir la tige ? Pourquoi ? Comment fixeriez-vous sur les poignées les deux extrémités de la tige ? Pourquoi la rabattez-vous ? Pourquoi mettez-vous une rondelle de cuivre ? Ce fer n'est donc pas fixé comme celui du couteau ? Pourquoi ? Quelle est la longueur de la poignée ? Quelle est sa forme ? Quel est son diamètre ? Toutes les planes ont-elles les poignées comme celle que je tiens ? Pourquoi ?

Pour faire retenir aux enfants les diverses parties d'une plane, j'ai démonté celle que j'avais en main et j'en ai mis toutes les pièces sous les yeux et entre les mains des enfants, je l'ai remontée en leur présence et je l'ai fait remonter successivement par plusieurs élèves. C'est une bonne manière de s'assurer si la leçon a été suivie et comprise.

J'ai demandé ensuite à un élève comment il s'y prendrait pour planer un morceau de bois, je lui ai fait appliquer sur-le-champ la théorie qu'il m'avait donnée et il a dû me dire comment il plaçait ses mains, ses jambes, la force et la vitesse qu'il devait imprimer au mouvement de va-et-vient de la

plane. Cette partie étant vue et comprise par les enfants, notre leçon s'est continuée sur les principales sortes de planes :

Connaissez-vous d'autres planes que celle que je vous montre ? Toutes les planes ont-elles la lame droite comme celle-ci ? Quels sont les ouvriers qui se servent des planes à lame droite ? Quels sont ceux qui se servent des planes à lame courbe ? Pourquoi la lame de la plane du tonnelier est-elle plus longue que celle de la plane du charron ? N'avez-vous pas remarqué une autre différence entre ces deux planes ? Pourquoi y a-t-il un espace plus grand entre la lame et le manche de la plane du charron qu'entre la lame et le manche de celle du tonnelier ? Connaissez-vous un instrument qui porte le même nom que celui que l'on donne à la plane ? Le couteau à deux manches pourrait-il remplacer la plane dans tous les travaux ? Pourquoi ? Quels en seraient les inconvénients ?

Cette leçon m'a paru intéresser les élèves ; j'ai remarqué qu'ils deviennent de plus en plus familiers avec ces sortes d'exercices. Ils trouvent les réponses beaucoup plus vite et s'expriment plus aisément.

Le résumé de la leçon m'a été présenté mercredi et a été reporté sur les cahiers.

Dessin. — J'ai fait dessiner les objets dont j'avais parlé dans la leçon de choses : les différentes parties d'une plane.

J'ai d'abord mis les objets sous les yeux des enfants et je leur ai fait dessiner sur nature ; puis je les ai représentés moi-même au tableau noir. Je crois que cette manière de procéder peut donner de bons résultats.

J'ai eu soin de faire indiquer sur le dessin des élèves les noms des différentes parties des objets avec leurs dimensions. Les élèves les plus avancés ont dû reproduire le dessin à une échelle donnée.

Pendant la leçon, nous avons, comme pour l'écriture, examiné individuellement le travail des enfants.

Quand nous découvrons une erreur, nous amenons l'élève à la trouver et à la corriger lui-même ; nous nous assurons s'il comprenait bien ce qu'il dessinait, et, s'il y avait lieu, nous lui expliquons de nouveau, ou nous lui faisons trouver la raison de chaque détail.

Les enfants, en général, reproduisent assez bien la forme et les proportions des objets ; ce qui manque surtout c'est la sûreté dans la main.

Dans la seconde classe Lemaitre a fait dessiner des figures élémentaires (polygones, carrelages, plans).

Le dessin linéaire plaît beaucoup aux jeunes enfants, comme tous les exercices graphiques, et commence chez eux l'éducation de l'œil et de la main. Nous avons été satisfaits des résultats obtenus.

Chant. — Dans notre leçon de chant nous avons exercé les enfants à la lecture musicale, et nous avons essayé, par de nombreux exercices, de former et d'assouplir leurs voix.

Je me suis surtout attaché à obtenir l'observance de la mesure, une respiration faite sans effort et à propos, et une bonne prononciation de notes.

A cet effet, nous avons veillé à ce que les élèves fussent dans une bonne position, et à ce qu'ils ouvrirent convenablement la bouche en chantant. Les enfants ont une tendance naturelle à chanter à pleins poumons, le désir d'être remarqué entre tous les autres les anime tous, et cette émulation mal entendue fait que l'on crie. Nous nous sommes appliqués d'une manière toute spéciale à corriger ce défaut. Pendant la dernière partie de la leçon, j'ai exercé les élèves à la vocalisation de deux petits morceaux qu'ils avaient bien solfiés, et je leur ai fait revoir quelques-uns des chants qu'ils ont déjà appris. Quelques élèves ont bien réussi dans le premier de ces exercices ; la plupart se trouvent dérouterés en n'entendant plus le nom de la note. Ce travail est cependant excellent et nécessaire en ce qu'il sert d'intermédiaire entre le chant solfié et le chant avec paroles qui est le but auquel on doit arriver et arriver le plus tôt possible.

Les résultats obtenus nous ont paru bons.

Civilité. — Ma leçon de civilité a eu pour objet : De la manière de se tenir pendant les processions.

Les enfants ont écouté cette leçon avec attention et je crois qu'ils en ont tiré du profit.

Observations générales.

La situation de l'école annexe, tant sous le rapport du travail que sous le rapport de la tenue générale, me paraît très satisfaisante.

Les enfants montrent beaucoup d'application et de bonne

volonté; les devoirs sont bien soignés et les leçons convenablement sues.

L'assiduité aux classes, pendant toute la semaine, n'a laissé presque rien à désirer. La ponctualité aux heures réglementaires a été satisfaisante; les quelques absences que nous avons eu à reprendre ont été justifiées.

Nous avons continué le système des compositions imprévues pratiqué par nos prédécesseurs.

Ces compositions bien entendues peuvent aider puissamment à maintenir l'application et la bonne conduite à un bon niveau, en indiquant pour ainsi dire numériquement, à chaque élève, ses progrès sous tous les rapports, le résultat de son travail, de son application, de sa docilité, et en lui montrant au besoin ce qu'il aurait pu faire par la comparaison de ce résultat avec celui auquel sont arrivés ses condisciples.

Pour estimer la valeur des différentes compositions nous avons eu égard, moins au mérite absolu de chacune, qu'au mérite relatif, au véritable mérite que lui donne le plus ou moins de facilité naturelle de l'enfant, son plus ou moins de travail pour arriver au résultat constaté.

La lecture, l'écriture, le français, la leçon de choses, l'histoire, me paraissent avoir beaucoup progressé depuis quelque temps.

Toutes les autres matières sont également dans une bonne voie.

Parmi les élèves qui se sont distingués le plus par leur application et leur bonne conduite, je puis citer :

Beaucousin, Colin, Peltier, Vasse, Caillé, Bruno, Croisy, Barbette.

Telles sont, Monsieur le directeur, les observations résumées que nous avons faites à l'école annexe pendant cette semaine.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'hommage des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant élève

11 juin 1877.

J. SAVAL.

Evreux (Eure). École normale d'instituteurs. — 3^e année,

VI

LEÇONS FAITES A L'ÉCOLE ANNEXE.

CAUSERIE. — CONTE DE L'ÂNE BOUDWIN.

Mes enfants, puisque vous avez été attentifs aux leçons d'aujourd'hui, et parce que vous avez été silencieux, je veux vous raconter une petite histoire bien amusante qui vous servira en même temps de sujet de narration.

Un jour, un bon cultivateur, qui avait gagné dans sa vie trois mille florins, voulut avant de mourir partager son bien entre ses trois enfants.

J'ai prononcé le mot florin, savez-vous ce que c'est qu'un florin?..... Vous ne le savez pas. Eh bien! je vais vous le dire, et souvenez-vous-en, car je pourrais vous le redemander. Le florin est une pièce de monnaie étrangère valant environ deux francs; mais continuons notre histoire. Le partage était facile à faire, je suis sûr que le petit Charles l'aurait fait, n'est-ce pas.

Charles. — Oh! oui, monsieur, il fallait diviser trois mille florins entre trois enfants, ce qui donnait mille florins à chacun d'eux.

— Très bien.

Le partage aurait été facile s'il n'y avait eu que les florins à partager; mais il y avait un âne qui s'appelait Boudwin, et ne pouvant partager l'âne en trois parties, vu qu'il serait mort sur-le-champ, notre bon vieillard pensa alors à le donner à celui qui saurait le mieux se faire obéir de cet animal.

Pour cela, il fit venir l'aîné de ses enfants et lui ordonna d'aller à la ville, vendre les légumes. Jacques (c'était son nom) alla aussitôt mettre le bât à l'âne et y plaça les légumes. Quand il eut chargé la moitié de ce qu'il fallait porter, l'âne lui dit : « Mon échine plie, je ne pourrai te porter à la ville lorsque tu auras monté sur mon dos. — Eh bien! je marcherai si je ne puis monter, » répliqua Jacques, en continuant à mettre les légumes. Cependant il ne put pas charger tous les légumes que son père lui avait ordonné de porter, parce que l'âne criait toujours qu'il n'en pouvait plus, et ils partirent ensemble à la ville.

Quand il eut fait toutes les commissions, il songea à s'en retourner, mais il fallut de nouveau charger l'âne et celui-ci fit les mêmes objections qu'auparavant, et il s'en retourna en laissant quelques petits sacs de blé. Quand il fut arrivé, son père l'appela et lui dit : « Tu ne sais pas te faire obéir des animaux, tu ne feras pas un bon fermier. »

La semaine suivante, il appela son second fils et lui dit : « Benoit, je me fais vieux, mes forces se perdent de jour en jour, et il faut bien que tu m'aides en l'absence de Jacques; ainsi aujourd'hui tu iras au marché vendre les légumes que je vais t'indiquer, et de plus tu apporteras les sacs que ton frère a laissés à la ville, avec quelques autres que j'ai commandés. » Aussitôt Benoit alla mettre le bât à l'âne et chargea les légumes. L'âne lui fit les mêmes plaintes qu'à Jacques; mais Benoit lui répondit : « Tu t'es trompé de maître, tu n'as plus affaire avec ton crédule de Jacques; ainsi tu porteras tous les légumes et encore tu me porteras moi. » L'âne se laissa faire et promit bien de se venger quand l'occasion s'en présenterait.

L'occasion se présenta en effet : quand ils eurent fait plus de la moitié du chemin, et que l'âne vit que Benoit n'avait pas à attendre de secours, il s'arrêta. Benoit le voulant faire avancer, le fouetta, et l'âne s'obstina à rester sur place. Benoit lui donna un second et un troisième coup de fouet, mais l'âne n'entendant pas cela de cette oreille, lâcha quelques ruades; aussitôt Benoit tombe d'un côté, navets et salsifis de l'autre, carottes et choux-fleurs d'un autre, tout est pêle-mêle. Benoit crie au secours, mais personne ne l'entend; alors, il ramasse ses légumes et les presse tant bien que mal sur le dos de l'âne et s'en retourne, car il est trop tard pour aller à la ville. Son père le voyant revenir si tôt tout couvert de poussière, vit de suite ce qui lui était arrivé et lui dit : « Tu as trop peur de marcher, tu ne feras pas un bon fermier. »

La semaine d'après, il envoya Joseph, le plus jeune de ses enfants, à la ville; mais cette fois il y avait, outre les légumes, un veau et deux moutons. Joseph exa mina un peu et dit : « C'est beaucoup, mais ce n'est pas trop. »

Joseph commença d'abord à mettre les légumes sur le dos de Boudwin. Quand il en eut chargé la plus grande partie, l'âne lui dit : « Voilà que mon échine plie, je ne pourrai te porter si tu continues à me charger.

— Comment, Boudwin, oserais-tu dire que ton échine plie, on

ne connaît pas de baudet plus fort que toi à quatre lieues à la ronde. Oh ! non, non, va, Boudwin, tu porteras bien encore un tout petit veau bien petit, bien petit, et en même temps il plaça bien adroitement le veau sur le dos de l'âne. — Oh ! fit l'âne, les petits veaux sont bien lourds cette année. — Cette année ils sont lourds, mais l'année prochaine ils le seront bien moins, » répondit Joseph.

L'âne ajouta : « Je t'en prie, ne me charge plus de nouveau, car je ne pourrai plus te porter.

— Et si je marchais, et qu'à ma place je mis * un petit agneau de trois semaines, cela ne te ferait rien, n'est-ce pas ? »

L'âne ne répondit rien et se laissa faire, et Joseph ajouta : « Une idée me vient : si je mettais un autre petit agneau de l'autre côté, il y aurait contre-poids, et cela te soulagerait. »

L'âne lui répondit : « Tu me fais faire tout ce que tu veux, parce que tu me sais prendre comme il faut, » et ils cheminèrent ensemble à la ville.

Au retour, le père dit : « Mon enfant, tu feras un bon fermier, car tu sais bien traiter les animaux. »

Je n'ai pas besoin de vous dire, mes enfants, que quand le père mourut, il laissa mille florins à chacun de ses enfants et qu'il donna l'âne à Joseph comme étant celui qui le traitait le mieux et qui savait le mieux s'en servir.

Vous voyez, mes enfants, que lorsqu'on donne des soins aux animaux, ils sont reconnaissants. Au contraire, si vous les maltraitez, comme fit Benoît, ils vous maltraiteront et vous causeront beaucoup de peine.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres exemples analogues à celui-là, mais je pense qu'il pourra vous suffire et, en prenant Joseph pour exemple, vous traiterez bien les animaux.

ROMÉAS.

Le Puy (Haute-Loire). École normale. — 1^{re} année.

RÉSUMÉ D'UNE LEÇON DE CHOSES QUE J'AI FAITE
DANS LA 2^e CLASSE DE L'ÉCOLE ANNEXE.

(Enfants de quatre à sept ans.)

Il serait beaucoup à désirer que l'on suivit dans toute école la méthode Frœbel, pour ce qui est des leçons de choses,

et que l'on possédât pour l'intelligence de ces leçons le nécessaire qu'elle exige. On retirerait de sa bonne application d'immenses résultats pour l'enfant, outre l'avantage qu'elle a de fixer son attention à tout ce qui est expliqué pendant la classe.

Cette méthode consiste, pendant que l'on explique aux enfants un sujet, à le représenter le mieux possible, à leur montrer même l'objet de la leçon; mais, dans le manque de tout ce qui est nécessaire pour suivre cette méthode, on peut suppléer à peu de frais par de petits objets qui ne coûtent que peu de soins à construire, et au moyen desquels on peut encore représenter bien des objets. Telle est la méthode que j'ai vu appliquer, ai appliquée moi-même, et dont je puis apprécier les excellents résultats, à la seconde classe de l'école annexe.

Au moyen de huit petits morceaux de bois de forme cubique, on peut construire, comme je l'ai dit, bien des figures, qui ont l'avantage de fixer l'attention des élèves, et permettent de régler l'essor de leur petite intelligence, aussi mobile qu'ils sont vifs et remuants.

Les constructions, représentées le mieux possible, donnent à ces petites têtes l'idée de les reproduire; le talent imitateur de l'enfant est excité: rentré chez ses parents, il reconstruit avec ses jouets, des pierres, du bois, les petites figures qui l'ont impressionné pendant la leçon de choses; son esprit travaille tant qu'il n'est pas parvenu à les recomposer, et il revoit en lui-même toutes les explications qu'on a données, elles se fixent dans sa mémoire, pour se représenter plus tard à son esprit, quand l'occasion lui offrira de nouveau les mêmes difficultés à résoudre.

Peu à peu, ces leçons de choses ont habitué l'enfant à raisonner, à trouver lui-même et les constructions, et les explications nécessaires.

Avec les objets dont il peut disposer, il s'habitue à représenter tout ce qu'il voit, et, pour représenter, il observera avec plus d'attention.

Observer, n'est-ce pas le meilleur moyen d'apprendre, de bien apprendre surtout? et les grands observateurs n'ont-ils pas été aussi les plus grands génies?

En résumé, la méthode employée à l'école annexe, qui n'est qu'une imitation bien *infidèle* (imparfaite, *corr.*) de celle de Frœbel; a sur toutes les autres méthodes suivies jusqu'à ce jour, l'avantage d'habituer les enfants à observer, à raison-

ner, de fixer leur esprit, et de ramener toujours vers la réalité une intelligence qui ne fait que naître et qui a besoin d'être développée avec beaucoup de tact et de discernement.

J'avais pris pour sujet de ma leçon le poteau indicateur et la croix. Comme on va le voir, ces sujets s'amènent par la ressemblance même des objets. Après avoir construit, toujours avec huit cubes et sous les yeux des élèves qui m'observaient attentivement, une figure représentant le poteau indicateur, je commençai par cette question :

— Qui peut me nommer cet objet ?

Tous. — Une croix, une croix !

Le maître. — Non, ce n'est pas une croix. Cherchez bien ; n'avez-vous pas vu, sur les routes, des poteaux.

Un élève. — Un poteau qui soutient une plaque où est écrit... le chemin des voyageurs.

Le maître. — Bien. Et comment appelle-t-on ce poteau ?

Quelques élèves. — Un poteau indicateur.

Le maître. — Bien. Mais voyons : est-ce que c'est bien utile, le poteau indicateur ?

Quelques élèves, à la fois. — Oui, monsieur, quand on voyage, on pourrait ne pas retrouver son chemin, et puis on se perdrait. Mais les voyageurs regardent les poteaux, et ils voient où ils doivent passer. Ils ne se perdent pas.

Le maître. — Où sont-ils placés, ces poteaux ?

Tous. — Sur les routes.

Le maître. — Oui, sur les routes ; mais ce n'est pas tout ; pour qu'il puisse indiquer plusieurs chemins...

Quelques élèves. — Il faut qu'il y en ait qui se rencontrent.

Le maître. — Nous dirons donc ?

Les élèves. — Le poteau indicateur est placé là où il y a des croisées de chemins.

Le maître. — Très bien, mes amis. Mais continuons : voyez-vous encore d'autres choses sur les routes ?

Tous. — Oui, monsieur ; des bornes, encore des peupliers, encore des croix.

Le maître. — A quoi servent les bornes ?

Quelques élèves. — A marquer la distance.

Un élève. — Les kilomètres !

Un autre. — Les hectomètres ! encore.

Plusieurs, à la fois. — Les grosses bornes marquent les kilomètres, les petites les hectomètres.

Le maître. — Qu'est-ce qu'un kilomètre, un hectomètre ?

Les élèves. — Un kilomètre, c'est mille mètres ; un hectomètre, c'est cent mètres.

Un d'entre eux. — Moi, monsieur, j'ai compté les peupliers entre deux petites bornes, il y en a dix. Cela fait un chaque dix mètres, n'est-ce pas ?

Le maître. — Oui, mon ami.

Un élève. — Ainsi, cela marque dix mètres. Il y a autant de fois dix mètres que de peupliers sur la route.

Le maître. — Sur beaucoup de routes. Cependant, on peut avoir quelquefois un peuplier pour chaque vingt mètres, sur les grand routes. Mais à quoi servent les peupliers ?

Beaucoup d'élèves. — A embellir les routes.

Quelques voix. — A faire reconnaître le chemin des voyageurs. Quand c'est la nuit, on tomberait dans le fossé de la route, on irait dans les champs : on se perdrait ; au lieu qu'en suivant les peupliers, on ne se perd pas. Et puis, surtout l'hiver, qu'il fait si froid, il fait noir, et quand la neige tombe bien fort, avec cela, on ne pourrait plus marcher, si l'on s'égarait.

Le maître. — Bien répondu. Maintenant, qui me dira à quoi servent les routes ? Y avait-il beaucoup de routes, il y a longtemps ?

Un grand nombre. — Les routes servent à transporter les voyageurs, les marchandises, à rentrer les récoltes et à rendre plus aisés les voyages. Il n'y avait pas de routes, dans le temps.

Le maître. — Non ; on passait dans les bois, dont le pays était tout couvert, et les meilleures routes ressemblaient à peine à nos coursières, à nos chemins de traverse.

Beaucoup d'élèves. — C'est bien aisé, les routes ; mais ce n'est pas comme le chemin de fer. On va si vite, en chemin de fer !

Le maître. — Est-ce que le chemin de fer passe sur les routes ?

Tous. — Sur des routes bien ferrées et couvertes de rails.

Le maître. — Est-ce que cela revient plus cher, les transports en chemin de fer ?

Quelques-uns. — Non ; cela va plus vite ; et puis, les chevaux sur la route peuvent s'épouvanter, et renverser les voitures en endommageant les marchandises. Cela produit des accidents.

Le maître. — Que voit-on encore sur les routes ?

Tous. — Des croix, des croix!

Le maître. — Voici une croix. (*J'ai construit la croix en changeant très peu au poteau indicateur.*) Que rappelle la croix?

Tous. — Elle rappelle la passion de N. S. Jésus-Christ.

Il y a encore des croix dans les cimetières.

Le maître. — Que veulent-elles dire, ces croix?

Tous. — Que Dieu est partout, et que J. C. est mort pour tous les hommes.

Le maître. — Oui, mes amis, il est bien bon, n'est-ce pas?

Tous, ensemble. — Bien bon, bien juste, miséricordieux. Il est mort pour nous, les Juifs l'ont crucifié; et il a encore prié pour eux, il leur a pardonné, et il leur a fait du bien.

Le maître. — Est-ce que nous devons respecter la croix?

Tous. — Oui, monsieur! c'est comme si nous respectons J. C. On doit se découvrir en passant devant les croix, elles rappellent souvent des malheurs, sur les chemins! C'est pour cela que nous devons les respecter, parce qu'on doit aimer Dieu, et le prier (1).

Ainsi, les leçons de choses, qui tiennent la place d'honneur à l'école annexe, inspirent à l'enfant le *sentiment* (2) de comprendre tout ce qu'il voit; quelques questions morales n'y sont jamais déplacées, quand les circonstances les amènent; elles développent chez les élèves de bons principes.

Il convient souvent de terminer par des détails qui frappent l'esprit des enfants, lorsqu'ils amènent un trait saillant, qui doit agir de lui-même sur leur intelligence, s'il finit une leçon après laquelle leur esprit excité travaille pour trouver la raison du tout.

ROBIN.

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

(1) Cette partie du devoir devrait être mieux soignée. *Observation du maître.*

(2) Ce n'est pas français. *Id.*

HISTOIRE

Raconter à des enfants du cours intermédiaire l'histoire de Charlemagne.

Charlemagne guerrier, Charlemagne législateur, Charlemagne fondateur d'écoles.

Mes enfants,

Je vous ai parlé l'autre jour des maires du palais Charles Martel et Pépin le Bref; aujourd'hui, dans cette leçon d'histoire, je vais vous parler de Charlemagne, l'un des fils du dernier maire que je viens de nommer.

Charlemagne, mes enfants, est remarquable comme guerrier, comme législateur et comme fondateur d'écoles. Nous allons voir successivement chacune des parties de son règne.

Le grand conquérant a fait cinquante-trois guerres, et on admire avec raison la merveilleuse activité qu'il montrait en parcourant sans cesse son empire, portant la main partout où l'édifice menaçait ruine. Mais, parmi ces nombreuses guerres, je ne vous parlerai que de celles d'Italie, de Saxe, d'Espagne et de sa lutte contre les Avars; je vais le faire assez succinctement.

Charlemagne fut appelé en Italie par le pape Adrien I^{er} qui avait à se plaindre de Didier, roi des Lombards. Il franchit les Alpes, assiégea plusieurs villes de la Lombardie et se rendit bientôt maître de cette province. Didier fut fait prisonnier.

Je vais profiter de cette guerre pour vous montrer quelle impression de terreur Charlemagne inspirait dans l'esprit des peuples. Ecoutez bien.

Quelque temps avant l'invasion, dit la légende, un des seigneurs du royaume des Francs, Oger, ayant encouru la colère de Charles, s'était réfugié auprès du roi Didier. Quand ce dernier et son hôte apprirent que le redoutable monarque venait, ils montèrent sur une tour de Pavie, d'où ils pouvaient le voir arriver de loin et de tous les côtés. Ils aperçurent d'abord des machines de guerre qui ressemblaient à un nuage de poussière. « Voilà Charles avec cette grande armée, s'écrie Didier. — Non, répondit Oger. Alors apparaît la troupe immense des simples soldats. — Assurément, Charles s'avance au milieu de cette foule, dit Didier. — Pas encore, répondit Oger. Cependant on découvre le corps des gardes, vieux guerriers

qui ne connaissent jamais de repos. — Pour le coup, c'est Charles, s'écrie Didier plein d'effroi. — Non, reprit Oger, pas encore. Mais lorsque Didier vit les évêques, les prêtres, les clercs de la chapelle royale et les comtes, il dit en sanglotant : — Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face d'un si terrible ennemi. Oger qui connaissait les forces de Charles ajouta : — Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. Il n'avait pas fini ces paroles qu'on commença de voir au couchant, comme un nuage ténébreux qui convertit le jour en une ombre lugubre. Mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat de ses armes fit luire sur Pavie un jour plus sombre que toute la nuit. Alors parut Charles lui-même. Oger le reconnaît et frappé d'épouvante, il tombe en disant : Le voici.

Vous voyez, mes enfants, l'idée qu'avaient de la puissance de Charlemagne, sinon ses contemporains, au moins la génération qui leur succéda.

Dans la guerre de Saxe, Charlemagne eut à dompter une race énergique et brave, car les Saxons défendirent héroïquement leur liberté. Cette nouvelle guerre fut donc pour lui bien plus périlleuse et autrement difficile que celle d'Italie. Elle dura trente-trois ans. Les Saxons, peuple encore barbare et attaché au culte des idoles, massacraient les saints missionnaires qui venaient leur parler du Dieu des chrétiens.

La religion, comme vous le voyez, était le prétexte de la guerre. Charlemagne parut au milieu de leurs forêts et détruisit leur idole ; il porta chez eux le fer et le feu. Les Saxons se soumirent, mais cette soumission n'était pas sincère.

A peine Charlemagne avait-il quitté leur pays qu'ils se soulevèrent à la voix de leur chef intrépide, nommé Witikind. Mais le grand conquérant revint à diverses reprises, tantôt ayant recours à de sanglantes exécutions, tantôt transportant des tribus entières de Saxons sur différents points de ses États. La religion finit par triompher : Witikind touché des malheurs de sa patrie, se soumit à son vainqueur et vint recevoir le baptême à Attigny-sur-l'Aisne.

Charlemagne s'occupa ensuite de l'administration de la Saxe, et ce fut pendant qu'il était occupé des affaires de cette province qu'un émir d'Espagne vint implorer sa protection contre le calife de Cordoue. Cet émir offrit en même temps à Charlemagne de mettre les Francs en possession des villes

qu'il tenait au sud des Pyrénées. Charles franchit ces dernières montagnes et s'empara de plusieurs villes.

Mais ses alliés lui offrant peu de secours, il rentra en France. Sa retraite ne fut pas heureuse : comme l'armée défilait sur une ligne étroite et longue dans la vallée de Roncevaux, de hardis montagnards, embusqués dans les bois, se précipitèrent sur l'arrière-garde et y portèrent le désordre.

Plusieurs comtes furent tués et, entre autres, le neveu de Charlemagne, Roland, dont les exploits ont été chantés par les romanciers et les poètes du moyen âge. Le paysan basque montre encore dans les Pyrénées le cirque qui s'appelle la brèche de Roland.

Le paladin, dit la légende, ne voulant pas laisser son épée entre les mains de ses ennemis, tenta de la briser sur les rochers, et les coups furent si terribles qu'il ouvrit la brèche prodigieuse qui a gardé le nom que je viens de vous citer. De même que l'on montre cette brèche de Roland, on fit voir très longtemps aussi à Blaye (Gironde) le cor d'ivoire dont il sonna pour appeler Charlemagne à son secours.

(Le maître montre ici un tableau représentant Roland étendu sur les rochers et sonnant du cor.)

Charlemagne, mes enfants, après la guerre d'Espagne, résolut de poursuivre la guerre contre les Avars, le reste des Huns, dont je vous ai raconté l'histoire. Le pays (*sic*) des Avars était entouré de neuf enceintes circulaires. Ces enceintes étaient divisées par des retranchements qui avaient 20 pieds de hauteur et de largeur : elles étaient composées de pierres très dures, liées par du ciment et soutenues par des troncs de chênes, de hêtres et de pins. C'était dans ces enceintes que les Avars entassaient les dépouilles des nations vaincues. Il fallut plusieurs années pour que Charlemagne pût triompher de l'opiniâtre résistance de ce peuple.

Ce fut après toutes ces guerres, mes enfants, que Charlemagne reçut le titre d'empereur.

En l'an 800, il passa en Italie pour secourir le pape Léon III dont l'autorité et la vie avaient été mises en péril par une troupe de conjurés.

Le jour de Noël, tandis que le roi assistait à l'office dans l'église du Vatican, le pape s'avança vers lui, et lui mettant une couronne d'or sur la tête le proclama empereur au milieu des acclamations du peuple qui s'écria : « *A Charles Auguste grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire!* »

N'oubliez pas, mes enfants, que malgré ces guerres Charlemagne aimait à goûter quelque repos dans son palais d'Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il reçut des présents magnifiques que lui envoyaient des califes lointains. Parmi ces présents, se trouvaient des parfums, des candélabres d'or, des étoffes de soie, un éléphant blanc et une horloge à roues d'un travail merveilleux.

Je vous ai dit en commençant la leçon que Charlemagne, comme législateur, comme protecteur des lettres, était digne de toute l'attention de l'histoire. En effet, mes enfants, les habitants de son vaste empire étaient régis par des lois très différentes; il s'occupa activement du soin de réformer et de compléter la législation. C'était dans les assemblées générales de la nation réunies deux fois par an que les lois étaient présentées par l'empereur et discutées. Celles qui étaient acceptées par la nation et que l'empereur sanctionnait devenaient lois de l'empire sous le nom de *Capitulaires*.

Outre les fonctionnaires permanents, ducs, margraves, comtes, vicomtes qui exerçaient l'autorité dans les subdivisions administratives de l'empire, il y avait les envoyés royaux appelés *missi dominici* qui parcouraient quatre fois l'an les comtés soumis à leur surveillance afin de pouvoir tenir l'empereur au courant des vœux publics. Ils écoutaient les plaintes des sujets, réformaient les abus et recevaient les appels des sentences rendues par les comtes. Voici ce que disait un des capitulaires de Charlemagne : « Si un comte ne fait pas justice à ses administrés, que nos envoyés s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce que justice soit rendue. »

Vous voyez combien ce grand empereur tenait à ce que ses sujets fussent en paix.

Charlemagne, mes enfants, ne ressemblait pas à la plupart des hommes de son siècle, qui étaient plongés dans la plus profonde ignorance; il avait du goût pour les lettres; aussi voulant que toute la nation profitât des bienfaits de l'instruction, il créa des écoles dans tous les évêchés, dans tous les monastères et jusque dans son palais même. Toutes ces écoles étaient surveillées par lui; il assistait souvent aux leçons et se faisait rendre compte des progrès des élèves; il adressait des reproches sévères à ceux qui négligeaient de s'instruire et promettait de riches récompenses à ceux qui se distinguaient par une constante application.

L'histoire rappelle une scène rapportée par Eginhard, ami

et secrétaire de Charlemagne et qui a écrit son histoire.

Un jour, étant allé visiter ses écoles, le redoutable empereur se fit désigner par le maître d'abord les meilleurs élèves. Il leur dit : Venez vous placer à ma droite ; ensuite ceux qui ne se distinguaient pas par leur application, et il les fit mettre à sa gauche. Il se trouva que ceux-ci étaient tous les fils des grands et des riches de l'empire, et que les enfants des pauvres étaient au premier rang. Il loua beaucoup ces derniers et les félicita de leur courage et de leur travail assidu ; aussi leur promit-il pour récompense de hautes dignités, de riches abbayes et de magnifiques cités. Se tournant alors vers les paresseux, il leur dit d'un ton sévère : « Vous comptez sur les services de vos pères, mais sachez qu'ils ont été récompensés et que l'Etat ne doit rien qu'à celui qui le mérite par son travail. »

Vous voyez, mes enfants, combien Charlemagne tenait à ce que ses sujets fussent instruits et quels sont les efforts qu'il fit pour propager l'instruction. Aimez donc aussi l'instruction et profitez du temps de votre jeunesse pour acquérir des connaissances suffisantes, car l'homme instruit saura se préparer un avenir beaucoup plus beau que l'ignorant.

Nous en resterons là pour aujourd'hui, mais, pour conclusion, souvenez-vous que Charlemagne est au nombre des plus grands rois de notre histoire.

Maintenant je vais, comme à toutes nos leçons, vous faire quelques questions.

Qu'était-ce que Charlemagne ? Quelles sont les guerres qu'il fit ? Racontez la guerre d'Italie, d'Espagne ? Que savez-vous de sa lutte contre les Avars ? Racontez la guerre des Saxons. Qu'était-ce que Roland ? Où et comment mourut-il ? N'y a-t-il pas un lieu qui a conservé son nom ? Quel motif appela de nouveau Charlemagne en Italie en l'an 800 ? Qu'arriva-t-il le jour de Noël à Rome ? Comment étaient régis les habitants de son empire ? Qu'appellez-vous capitulaires ? Qu'étaient-ce que les *missi dominici* ? Racontez la visite d'une école par Charlemagne.

24 décembre 1877.

A. GABILLON.

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

DIVERSES SORTES D'ADJECTIFS.

Nous avons étudié, mes enfants, dans notre dernière leçon, l'accord de l'adjectif avec le nom; nous avons vu que l'adjectif est, par rapport au nom, comme un serviteur envers son maître : le nom commande l'accord, et l'adjectif, bien docilement, s'empresse de lui obéir et de se mettre d'accord avec lui. Ceci est donc entendu, mes enfants; aussi je vais laisser cette question sur laquelle nous reviendrons, d'ailleurs, et continuer avec vous, d'un autre côté, l'étude si intéressante de l'adjectif.

Voyons, Berthe, allez au tableau et écrivez : Cette petite fille écrit bien. — Ce chien me reconnaît. — Cette plume est mauvaise.

Regardez maintenant bien attentivement tous les mots de ces petites phrases, et cherchez à comprendre toute seule à quoi sert le mot *cette* placé devant *petite fille* dans la première phrase. Allons, vous hésitez. Dites-le, Marguerite, car il me semble que vous avez compris. — Oui, mademoiselle, le mot *cette* que je lis au commencement de cette phrase sert à me montrer, pour ainsi dire, la petite fille dont il est question. — Très bien ! mon enfant, continuez à expliquer, puisque vous êtes en si bonne voie, le mot *ce* de la deuxième phrase, et le mot *cette* de la troisième. — Le mot *ce*, mademoiselle, me montre le chien dont il est question; et le mot *cette* sert à me faire voir, pour ainsi dire, la plume qui est mauvaise, d'après ce que dit l'adjectif sur son compte. — Bien, mon enfant; vous avez donc reconnu vous-même sans difficulté que les mots *cette*, *ce*, *cette*, que nous voyons aujourd'hui pour la première fois, servent, pour ainsi dire, à nous montrer les personnes, les animaux ou les choses dont il est question. Ces mots, mes enfants, sont appelés en grammaire adjectifs *démonstratifs* parce qu'ils servent à montrer les êtres.

Définition. — L'adjectif démonstratif est donc un mot qui sert à montrer la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Ces adjectifs, mes enfants, ne sont pas aussi nombreux que les adjectifs qualificatifs que nous pouvons, pour ainsi dire, varier à l'infini. Il n'y en a que trois que je vais vous faire connaître : *ce* ou *cet*, que l'on place devant les

noms du masculin singulier, comme dans ce cheval, cet enfant. *Cette* que l'on emploie devant les noms du féminin singulier, comme dans cette maison. Enfin *ces* que l'on place devant les noms du pluriel, masculins ou féminins : ces cahiers, ces plumes.

A vous maintenant, Louise, d'aller au tableau et de nous expliquer les petites phrases que vous allez écrire sous ma dictée : Mon père va venir me chercher. — Ton chat, Marie, s'est cassé la patte. — Henriette est triste, sa maison a brûlé cette nuit.

A quoi sert dans la première phrase, Louise, le petit mot *mon* ? — Il me semble, mademoiselle, qu'il sert à indiquer que l'on parle de mon papa, à moi, et non pas d'un autre. — Oui, ma petite fille, en d'autres termes il indique à qui appartient la personne dont vous parlez, votre papa. Et le mot *ton*, dans la seconde phrase, à quoi sert-il ? — Il sert, mademoiselle, à indiquer que l'on parle du chat de Marie, et non pas d'un autre chat, autrement dit il marque à qui appartient l'animal dont il s'agit, le chat. — Très bien ! passons à la dernière phrase, et dites-moi ce que vous pensez du mot *sa* ? — Le mot *sa* sert à marquer que l'on parle de la maison de Henriette, et non pas de la mienne, ou de la maison d'école ; en d'autres termes, il marque à qui appartient la chose dont il est question, la maison. — Bien, mon enfant ; apprenez donc, mes enfants, que ces mots qui servent à marquer à qui appartient la personne, l'animal ou la chose dont on parle, sont encore des adjectifs, mais des adjectifs *possessifs*, ainsi appelés parce qu'ils marquent, pour ainsi dire, quels sont les êtres qui possèdent.

Définition. — L'adjectif possessif est donc un mot qui marque à qui appartient la personne, l'animal ou la chose dont on parle.

Ces adjectifs ne sont pas aussi nombreux que les adjectifs qualificatifs, mais plus nombreux cependant que les adjectifs démonstratifs. Nous allons les grouper en un petit tableau pour que vous les voyiez mieux et qu'il vous soit plus facile de les apprendre et de les retenir.

Masc. sing.	Fém. sing.	Plur. des deux genres.
<i>mon, ton, son,</i>	<i>ma, ta, sa,</i>	<i>mes, tes, ses,</i>
<i>notre, votre, leur.</i>	<i>notre, votre, leur.</i>	<i>nos, vos, leurs.</i>

Je vous ferai remarquer, mes enfants, qu'on se sert des adjectifs de la première ligne quand la personne, l'animal ou la chose n'appartient qu'à un seul être, et qu'on emploie ceux de la deuxième ligne quand ils appartiennent à plusieurs. Je dois vous dire encore, mes enfants, que devant un nom féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette, on met *mon* au lieu de *ma*; *ton* au lieu de *ta*; *son* au lieu de *sa*, et cela pour que notre prononciation soit moins dure. Exemple : Mon âne, ton histoire, son épée.

A votre tour, Félicie, de continuer notre leçon sur les adjectifs, car elle n'est pas encore terminée. Vous voyez qu'elle est bien longue, et qu'il faudra nécessairement beaucoup d'application pour la retenir.

Nous en viendrons cependant à bout, mes enfants; pour cela écoutez-moi bien. Écrivez au tableau : Félicie a trois frères et deux sœurs. — Nous avons acheté au marché quatre poulets et deux dindons et nous avons vendu vingt œufs. Examinez attentivement les mots : *trois, deux, quatre, vingt*, et dites-moi à quoi ils servent dans ces phrases? — Ils servent, mademoiselle, à marquer un nombre connu de personnes, d'animaux ou de choses. — Très bien, Félicie, voyez comme vous devenez habile; vous savez maintenant trouver toute seule les définitions, et cela par un examen attentif des mots en question. Vous voyez donc combien l'attention est nécessaire, puisque par elle nous découvrons des choses dont nous n'avions pas la moindre idée. Soyez donc toujours bien attentives.

Ainsi donc, mes enfants, nous venons d'apprendre à connaître une nouvelle sorte d'adjectifs que nous allons nommer adjectifs numéraux. Nous allons pouvoir maintenant en donner la définition.

Définition. — Les adjectifs numéraux marquent un nombre connu de personnes, d'animaux ou de choses.

Il y a, mes enfants, une certaine catégorie d'adjectifs numéraux qui ne servent pas à marquer un nombre connu de personnes, d'animaux ou de choses. Ils ont à remplir un rôle tout différent que vous allez saisir bien vite. Quand je donne vos places d'une composition que je viens de vous faire faire, je dis : « Première, Marie; seconde, Louise; troisième, Marguerite; quatrième, Lucie, » et ainsi de suite jusqu'à la dernière qui n'est pas très satisfaite de son rang, de sa place. Vous voyez donc que les mots : première, deuxième, troisième, etc.,

ne marquent pas un nombre connu de personnes, mais le rang, la place, l'ordre de ces personnes. Vous sentez, mes enfants, qu'il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux *cardinaux* qui marquent un nombre de personnes, d'animaux ou de choses, et les adjectifs numéraux *ordinaux* qui marquent la place, le rang, l'ordre des personnes ou des choses : J'ai acheté trois porte-plumes. — Je veux être première en composition.

Enfin, mes enfants, il est une dernière classe d'adjectifs qui marquent un nombre inconnu de personnes, d'animaux ou de choses. Exemple : Plusieurs élèves manquent aujourd'hui. — J'ai rapporté quelques caillies. — Mains accidents sont arrivés à cet endroit.

Remarquez, mes enfants, les mots : plusieurs, quelques, maints ; ce sont des adjectifs *indéfinis*.

Définition. — Les adjectifs indéfinis sont des mots qui servent à marquer un nombre inconnu de personnes, d'animaux ou de choses.

Voici les principaux de ces adjectifs : *Certain, maint, nul, tout, aucun, quelque, tel, quelconque, autre, même, chaque, plusieurs, quel.*

Règle. — L'adjectif indéfini s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Certains* enfants sont paresseux. — *Quelques* plumes sont mauvaises. — Nous ferons, pendant les vacances, des devoirs *quelconques*.

Vous allez écrire sur vos cahiers l'exercice suivant, mes enfants ; puis vous ferez au-dessous quatre colonnes : en tête de la première, vous écrirez *adjectifs démonstratifs* ; de la deuxième, *adjectifs possessifs* ; de la troisième, *adjectifs numéraux* ; et de la quatrième, *adjectifs indéfinis*. Puis vous placerez dans chaque colonne les adjectifs qui correspondent, par leur nature, à ceux qui seront indiqués en tête de chaque colonne.

Exercice.

Cette petite fille a apporté à sa mère quatre pêches et quelques raisins. — Cet enfant est le premier de la classe ; ses parents lui accorderont maintes récompenses. — Les deux bœufs de mon oncle sont malades ; ces pauvres bêtes ne veulent prendre aucune nourriture. — Mes parents m'ont élevé ; chaque jour ils me protègent et me prodigent mille soins ;

cette tendresse me rend heureux, et je veux faire en sorte d'en être digne.

Adj. démonst.	Adj. possess.	Adj. numéraux.	Adj. indéfinis.
<i>cette</i>	<i>sa</i>	<i>quatre</i>	<i>quelques</i>
<i>cet</i>	<i>ses</i>	<i>premier</i>	<i>maintes</i>
<i>ces</i>	<i>mon</i>	<i>deux</i>	<i>aucune</i>
<i>cette</i>	<i>mes</i>	<i>mille</i>	<i>chaque</i>

M^{lle} Berthe VIGREUX.

Auxerre (Yonne). École normale d'institutrices. — 2^e année.

SPÉCIMEN DE LA MÉTHODE EMPLOYÉE DANS LA 2^e CLASSE DE
L'ÉCOLE ANNEXE POUR ENSEIGNER L'INSTRUCTION RELIGIEUSE
A DES ENFANTS DE QUATRE A SEPT ANS.

L'enseignement religieux commence dès l'entrée à l'école; il comprend les prières, le petit catéchisme et l'Histoire sainte.

Pour les élèves du cours inférieur, la première chose à faire est de leur expliquer pourquoi ils doivent prier. On leur apprend les prières en les leur faisant réciter tous ensemble, puis séparément; ils s'efforcent de les retenir le plus vite possible, car leur amour-propre déjà naissant serait froissé s'ils se voyaient devancés par un de leurs camarades: aussi savent-ils prier Dieu dans peu de temps. De plus, on s'attache à leur faire comprendre le sens des paroles qu'ils prononcent.

Quant au catéchisme, il suffit de leur apprendre quelques réponses indispensables (*Qu'est-ce que Dieu? — Dieu a-t-il toujours été? — Qui a créé le monde? — Qu'est-ce qu'un chrétien?*), car cette jeune intelligence des enfants s'accommode mal de pensées qu'ils ne peuvent encore comprendre, ou qui, du moins, ne se gravent dans leur esprit que très confusément.

Pour l'enseignement de l'Histoire sainte, le maître a à sa disposition des tableaux coloriés représentant les principales scènes de l'ancien et du nouveau Testament. Je ne saurais trop apprécier cette méthode d'instruire par les yeux, car cet ensei-

gnement, donné de la manière que je vais l'indiquer plus bas, est un de ceux qui développent le mieux les sentiments religieux chez les enfants, en même temps que toutes leurs facultés.

Je prends pour exemple le sacrifice d'Abraham. Je leur mets sous les yeux le tableau représentant le patriarche prêt à immoler son fils, et je leur expose la leçon sous forme de dialogue.

Le Maître. Je vous ai fait voir, dans les leçons précédentes, que les hommes, après le déluge, ne demeurèrent pas longtemps fidèles au Seigneur, qu'ils adorèrent même de faux dieux, et que le Créateur, désireux de se former un peuple qui lui resterait soumis, s'était choisi Abraham comme devant être le père de cette nation privilégiée. Vous savez aussi qu'Abraham n'avait qu'un fils unique qui s'appelait...

Un Élève. Monsieur, je sais ; il s'appelait Isaac.

Le Maître. Bien. D'après les promesses du Tout-Puissant, un peuple innombrable devait donc naître de cet enfant. Mais Dieu, voulant éprouver la fidélité de son serviteur, lui commanda d'immoler Isaac sur une montagne qu'il lui désignerait.

Un Élève. Mais, Monsieur, Abraham n'avait que cet enfant-là ; il devait pleurer beaucoup en le conduisant sur la montagne.

Le Maître. Il était triste, mais il ne pleurait pas. Confiant en la promesse du Seigneur, il se prépare à exécuter l'ordre qui lui a été donné. Il charge son fils Isaac, alors âgé de vingt-cinq ans, du bois destiné au sacrifice, porte lui-même le feu et le couteau, et tous deux se mettent en route vers la montagne. — Paul, qu'est-ce qu'une montagne ?

— *Paul.* C'est de la terre qui est très haute.

Le Maître. Bien. Pendant le voyage, Isaac fit à son père la question suivante : « Voici le bois, le feu et le couteau, mais vous n'avez pas apporté de victime ; que voulez-vous immoler ? » Abraham lui répondit : « Dieu y pourvoira, mon fils, » c'est-à-dire Dieu saura bien en trouver une pour moi.

Le Maître (à Jules qui est inattentif). Quelle est la réponse d'Abraham à son fils ?

Jules. Il a répondu... (Silence de l'enfant).

Le Maître. Écoutez bien, car j'ai un beau tableau que je ne montrerai qu'à ceux qui auront retenu. (Cet élève, après la même interrogation faite à un de ses camarades, répond ensuite à la question demandée.)

Le Maître. Quand Abraham et son fils furent arrivés au lieu désigné, ils s'arrêtèrent et établirent un bûcher. — Qu'est-ce qu'un bûcher ?

Les Élèves. C'est un tas de bûches de bois. (Le maître prend le tableau, et leur fait voir le bûcher.)

Le Maître. Abraham fit ensuite connaître à Isaac que Dieu l'avait désigné pour être la victime.

Un Élève. Mais, Monsieur, il aurait dû se sauver !

Le Maître. Il aurait pu le faire ; mais, aussi pieux que son père, il voulut se conformer à la volonté du Tout-Puissant.

Le Maître (montrant le tableau aux élèves) : Où est Abraham ?

Les Élèves. Le voilà, Monsieur ; il a un couteau à la main et il va tuer son fils ; on le reconnaît encore parce que c'est le plus vieux, il a de la barbe.

Le Maître. Où est Isaac ?

Les Élèves. C'est celui qui est placé sur le bûcher ; c'est le plus jeune.

Un Élève. Monsieur, voilà un ange qui arrête le bras d'Abraham.

Le Maître. Cet ange, qui était envoyé par Dieu, dit à Abraham : « N'immolez pas votre fils ; je connais maintenant toute votre fidélité, puisque pour plaire à l'Éternel vous n'épargnez pas votre fils unique. »

Un Élève. Mais quel est ce mouton que je vois caché derrière ce buisson ?

Le Maître. C'est un bélier qui se trouvait là comme envoyé par Dieu. Abraham le prit et l'immola à la place de son fils. Pour récompenser la piété de son fidèle serviteur, l'Éternel annonça que le Sauveur du monde, c'est-à-dire Jésus-Christ naîtrait de ses descendants.

La leçon terminée, le maître interroge les élèves simultanément afin de s'assurer s'ils ont bien compris, et tous doivent en raconter les faits principaux le lendemain.

Les élèves du cours supérieur étudient le catéchisme accompagné de quelques explications au point de vue du français, ainsi que l'Histoire sainte. On se sert aussi des tableaux coloriés. Après avoir interrogé les élèves sur la leçon du jour, le maître leur explique celle du lendemain, non plus sous forme de dialogue, mais de récit. Il fait ce récit avec animation, de manière à frapper l'esprit des enfants ; aussi

l'attention que prêtent ces derniers est-elle remarquable. — Je prends pour exemple le même sujet : *Sacrifice d'Abraham*.

« Mes amis,

» Vous venez de voir Dieu promettre à Abraham de le rendre père d'un peuple innombrable. Pour éprouver la fidélité de ce patriarche, le Seigneur lui commande d'immoler son fils Isaac, alors âgé de vingt-cinq ans, sur une montagne qu'il lui désignerait. Abraham, toujours confiant en l'Éternel, se soumet à sa volonté sainte : il charge son fils chéri du bois destiné au sacrifice, et, portant lui-même le feu et le couteau, ils se mettent en route vers la montagne désignée.

» Pendant le voyage, Isaac adressa cette question à son père : « Voici le feu et le couteau, mais où est la victime qui doit être immolée ? » Abraham se contenta de répondre : « Dieu y pourvoira, mon fils. » Quelles pensées devaient alors se succéder dans son esprit ! Dieu lui avait promis une postérité nombreuse, et il allait le priver de son fils unique ! Enfin ils arrivent au lieu du sacrifice.

» Isaac, apprenant qu'il doit être la victime, embrasse son père, offre son âme à Dieu, et, doux comme un agneau, il se place sur le bûcher. Déjà son père avait la main prête à l'immoler. Mais le Seigneur envoie un ange qui lui arrête le bras et lui crie : « Abraham ! Abraham ! ne faites pas de mal à cet enfant ; je vois maintenant que vous craignez Dieu, puisque, pour lui obéir, vous n'épargnez point votre fils unique. » Abraham se retourne, et, apercevant un bélier qui se trouvait là, embarrassé par les cornes dans un buisson, il le prend et l'immole à la place de son fils.

» Peu de temps après, Dieu lui annonça de nouveau qu'il le rendrait père d'un grand peuple ; mais la plus belle promesse qu'il lui fit fut celle de lui prédire que le Messie, c'est-à-dire Jésus-Christ, naîtrait de ses descendants.

» Un exemple que je vous recommanderai de suivre dans cette histoire, c'est l'obéissance filiale d'Isaac. Prenez-le pour modèle, et faites sans murmurer tout ce que vos parents, tout ce que vos maîtres vous commandent. »

Pour s'assurer que les élèves ont compris, qu'ils ont bien disposé les idées dans leur esprit, le maître adresse sur cette leçon un certain nombre de questions.

Comme les élèves n'ont pas de livre entre les mains, ils sont

obligés de classer dans leur esprit les idées principales du sujet, afin de réciter leur leçon dans l'ordre le plus convenable. Ce travail intellectuel leur est profitable sous tous les rapports.

Telle est, en résumé, la méthode employée à l'école annexe, pour l'enseignement de l'instruction religieuse, et j'ai pu remarquer que cette méthode produit des résultats satisfaisants, dont voici les principaux :

1° Toutes les facultés de l'enfant sont développées d'une manière intelligente, tandis qu'habituellement on se contente de faire appel à la mémoire.

2° Cette leçon, au lieu d'être ennuyeuse, devient l'une des plus attrayantes; les enfants la désirent ardemment, ce qui les porte à aimer Dieu et sa religion.

3° Elle habitue les jeunes élèves à examiner les objets avec attention, car ils doivent signaler à leur maître les moindres détails des tableaux qui leur sont montrés.

PERRIN.

(Note : *Bien.*)

Mirecourt (Vosges). École normale d'instituteurs. — 2^e année.

LEÇON DE CHOSES PRÉPARÉE POUR L'ÉCOLE ANNEXE.

La vache.

Nous allons commencer, mes amis, l'étude des animaux domestiques.

D'abord, qu'est-ce qu'un animal domestique ?

La réponse est bien facile à faire : c'est un animal qui travaille pour l'homme, qui sert l'homme, de même qu'un domestique sert son maître. Les animaux domestiques de nos pays sont très-nombreux, et certes il nous faudrait bien du temps pour les étudier tous; je ne vous parlerai, dans cette courte leçon, que d'un animal bien connu et bien précieux à cause des services qu'il rend à l'homme, je veux dire la vache.

La vache est un animal qui a quatre pieds, est donc un?... quadrupède.

De plus c'est un ruminant, c'est-à-dire un animal qui fait remonter dans sa bouche, pour la mâcher une seconde fois, la nourriture qu'il avait avalée d'abord après une courte et im-

parfaite mastication. N'avez-vous pas remarqué, en effet, que les vaches semblent toujours manger?

Que trouvez-vous de plus frappant dans une vache? — Les cornes. — C'est juste. Où sont placées les cornes? — A la partie supérieure de la tête. — N'y a-t-il pas une autre partie du corps de la vache qui présente de la corne? — Les pattes sont garnies à leur extrémité d'une matière ressemblant à la corne, et qu'on appelle le sabot. — Qui pourrait me dire maintenant l'emploi que l'on fait dans l'industrie de cette corne?... Personne ne trouve?... Eh bien! on en fait des manches de couteaux, des bagues, des croix et autres objets de parure. Il n'est sans doute personne d'entre vous qui n'ait vu à la ceinture d'un faucheur une corne de vache ou de bœuf remplie d'eau et dans laquelle il trempe la pierre qui lui sert à aiguiser sa faux.

Après les cornes, qu'est-ce qu'il y a de plus remarquable dans une vache? — Le pis. — Le pis est une grosse masse charnue qui produit un liquide blanc que tout le monde appelle? — Le lait. — Vous savez tous qu'on se sert du lait pour faire de la pâtisserie et cette soupe que vous mangez avec tant d'appétit. Ainsi donc on se sert du lait comme aliment à l'état liquide. Si maintenant on vient à mettre du lait caillé dans une cuve et si on l'agite vivement pendant un certain temps, on voit bientôt apparaître une matière jaune connue sous le nom de beurre. Le beurre est un très-bon aliment et se vend très-cher. Ne trouvez-vous pas encore un autre usage du lait? — On en fait du fromage. — Bien, ou plutôt dites des fromages, car il a de nombreuses qualités qui font le principal commerce de certaines contrées de la Suisse et de la Hollande, et même de la France. Pourriez-vous même citer quelques localités en France célèbres par leur commerce de fromages? Roquefort, dans l'Aveyron; Livarot, dans le Calvados; Neuchâtel, dans la Seine-Inférieure.

Que peut-on encore utiliser dans la vache? — La peau. — Comment voyez-vous qu'on puisse utiliser la peau des vaches? — C'est que la peau, débarrassée de son poil, est transformée en cuir par le tanneur. Avec ce cuir, on fabrique nos chaussures, les harnais des chevaux, les courroies des machines et beaucoup d'autres objets utiles.

Et ce poil que le tanneur a enlevé à la peau des vaches, n'est-il pas utile à quelque chose? — On l'emploie pour fertiliser les terres et quelque peu aussi dans la bourrellerie.

N'utilise-t-on que le poil pour fertiliser la terre? — On se sert encore de son fumier qui, mélangé avec d'autre fumier, forme un excellent engrais.

Comment appelle-t-on, maintenant, ce qui se trouve sous la peau de la vache? — La viande ou la chair. — Et ce qui se trouve sous la chair? — Les os. — Eh bien! la viande, vous le savez tous, sert d'aliment aux hommes, la graisse qui la recouvre sert à fabriquer des chandelles, et enfin les os sont employés dans l'industrie pour le raffinage du sucre. Je ne vous dis rien pour le moment de cette industrie des sucres, elle fera plus tard l'objet d'une importante leçon.

Ainsi donc la vache, comme j'ai cherché à vous le montrer, est un des animaux les plus utiles à l'homme; c'est elle, pour ainsi dire, qui fait la richesse du cultivateur, et si nous récapitulons brièvement les avantages qu'elle procure à celui-ci, nous dirons qu'elle lui rapporte de l'argent par ses cornes, son lait, sa peau, sa viande, ses os et enfin son fumier.

F. ROULAND.

Rennes (Ille-et-Vilaine). Ecole normale d'instituteurs. — 3^e année,

LA DIVISION

Enseignée à des enfants du cours élémentaire.

Première leçon.

Nous avons vu précédemment des opérations qui ont pour but, les unes, de connaître ce que possède un enfant après avoir reçu, une 1^{re} fois 15 billes, et une 2^e fois 14; les autres de chercher combien cet enfant possède encore de billes après en avoir perdu 8; une 3^e enfin où l'on cherche combien il a de billes après une semaine si on lui en donne 7 chaque jour. Est-ce là tout ce que nous devons apprendre? Non, il est encore bien d'autres choses que vous aimerez à mesure que vous apprendrez à les mieux connaître. Aujourd'hui nous allons nous occuper d'une opération que vous connaissez déjà quoique vous ne vous en doutiez point.

Vous voyez, j'ai 8 billes dans ma main, je veux en faire cadeau à quatre élèves. Vous savez tous combien chaque élève doit avoir de billes. Deux, n'est-ce pas, parce que le nombre 4

est contenu 2 fois dans le nombre 8. Savez-vous quelle opération vous venez de faire? C'est une division. La division, comme vous le voyez, a pour but de partager. Voici un autre exemple. Un bon ouvrier, ne faisant pas le lundi, a gagné 48 fr. dans une semaine; on demande combien il gagnait par jour? Vous trouverez bien tous qu'il gagnait 8 fr. par jour. Si je vous avais posé cette question : Un ouvrier gagnant 8 fr. par jour, a reçu 48 fr., chercher combien il a travaillé de jours? N'auriez-vous pas pu résoudre cette question sans faire une division? Si, n'est-ce pas; vous auriez retranché 8 de 48, vous auriez eu d'abord un jour de travail, le reste vous représente encore un certain nombre de jours de travail; en retranchant 8 de 40 vous auriez eu un 2^e jour de travail, en continuant ainsi vous auriez trouvé que la dernière soustraction vous donnait zéro pour reste; le nombre de soustractions opérées vous aurait donné le nombre de jours que l'ouvrier avait travaillé; vous auriez compté 6 soustractions, c'est-à-dire que l'ouvrier avait travaillé 6 jours, or c'est bien ce que nous avons vu tout à l'heure, vous voyez donc que la division n'est qu'une soustraction abrégée; cette soustraction serait impraticable lorsque le nombre à partager est considérable. Maintenant écoutez bien, vous allez voir que la division se rattache à la multiplication : l'ouvrier gagne 8 fr. dans un jour, après 2 jours de travail il a gagné 2 fois 8 fr. ou 16 fr., après 3 jours il a gagné 3 fois 8 = 24 fr., après 4 jours, 4 fois 8 = 32, après 6 jours, 6 fois 8 = 48 fr. Vous voyez bien qu'après 6 jours il a gagné 48 fr., il avait donc travaillé 6 jours. Est-ce que vous n'auriez pas pu trouver 6 immédiatement, sans multiplier successivement 8 par 1... 2... 3... jusqu'à 6? Si, n'est-ce pas, puisque vous savez bien que 6 fois 8 font 48; vous voyez donc que la table de multiplication va encore nous servir dans la division. Nous verrons dans notre prochaine leçon l'importance de ces produits dans toutes les divisions.

Deuxième leçon.

La table de multiplication, vous ai-je dit, aide singulièrement dans la division; car nous allons voir que toutes les divisions se ramènent à une division de deux chiffres par un nombre d'un seul. Je suppose que j'ai à partager 512 billes entre 64 élèves, vous comprenez bien qu'il faut que je partage d'abord les 5 centaines de billes, ensuite la dizaine, et puis les

2 unités, cela vous donnera 8 billes par élève. Comment faites-vous pour trouver le nombre 8? Regardez, vous n'avez qu'à diviser 51, les deux premiers chiffres à gauche du nombre à partager, par le premier chiffre 6 à gauche du nombre qui partage. Vous savez faire cette opération, vous savez que 51 divisé par 6 donne 8, car 6 fois 8 font 48, nombre plus petit que 51, mais dont la soustraction de 51 ne donne pas un reste supérieur à 6. Dans notre division ce chiffre peut être trop fort; on l'essaie, et si le produit de ce nombre par le nombre qui partage peut se retrancher du nombre à partager, le chiffre essayé est le vrai chiffre; si ce produit ne pouvait pas se retrancher, on diminuerait le chiffre essayé d'une unité, jusqu'à ce que la division soit possible.

Vous me demandez à quoi reconnaît-on qu'un chiffre essayé est trop faible? D'abord cela n'arrive jamais qu'avec les enfants étourdis, dans le cas où cela arriverait on reconnaît que le chiffre essayé est trop faible lorsque le reste de la division n'est pas inférieur au nombre qui partage.

Vous savez que dans la multiplication les nombres employés ont différents noms, il en est de même dans la division, le nombre à partager est appelé dividende, le nombre qui partage, diviseur, et le résultat obtenu se nomme le quotient. Ainsi à présent, lorsque nous parlerons du dividende, du diviseur et du quotient vous saurez tous ce qu'on entend par là. Pour vous familiariser avec cette nouvelle division, vous ferez les deux exercices suivants : 1° Un ouvrier a économisé 750 francs dans l'année, combien a-t-il économisé par jour? 2° Un fermier a vendu pour 2975 fr. de bœufs; combien en a-t-il vendu, sachant qu'il vendait un bœuf 425 francs?

Troisième leçon.

Je viens de voir à la correction de vos problèmes que vous avez tous compris la division que nous avons vue dans notre dernière leçon; nous allons voir maintenant une division où le quotient a plusieurs chiffres.

Supposons que nous ayons à partager 512 billes entre 32 élèves; nous partagerons évidemment d'abord les 5 centaines, puis la dizaine et les deux unités; 5 centaines partagées entre 32 élèves ne donnent pas 1 centaine à chaque élève, donc chaque élève n'aura pas de centaine de billes, mais 5 centaines valent 50 dizaines, ces 50 dizaines plus la

dizaine qu'il y a au dividende peuvent être partagées entre 32 élèves ; vous savez tous partager 51 dizaines entre 32 élèves ; vous aurez les dizaines au quotient, car lorsque vous partagez des dizaines, vous avez des dizaines au quotient, de même que lorsque vous partagez 51 billes entre 32 élèves, chaque élève a 1 bille ; chaque élève aura donc 1 dizaine de billes ; mais il reste encore $51 - 32 = 19$ dizaines de billes à partager ou 190 billes plus 2 billes = 192 billes ; vous savez diviser 192 par 32 ; vous trouverez 6 au quotient, chaque élève aura donc 1 dizaine de billes plus 6 billes = 16 billes. Vous voyez que cette division se ramène à une série de divisions du cas précédent, divisions que vous savez faire. Vous savez faire maintenant toutes les divisions, quel que soit le nombre des chiffres du dividende, du diviseur et du quotient.

24 décembre 1877.

V. GAUTHIER.

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

DESCRIPTION PHYSIQUE DU LOIRET.

Leçon faite à des enfants qui ont déjà étudié la géographie de la commune. (Fragment.)

Vous connaissez maintenant la géographie de notre commune, nous avons parcouru ses routes et ses chemins qui conduisent aux communes voisines, au Bardon, à Saint-Ay, à Huisseau, à Cléry, à Baule ; vous savez maintenant vous orienter, vous ne marcherez plus au hasard pour vous rendre à Orléans par exemple, que vous savez au nord-est de Meung, à Beaugency que vous savez au sud-ouest.

Nous avons visité la Loire qui passe tout à côté de notre petite ville, nous avons visité aussi la riante vallée des Mauves, et là vous avez remarqué les versants séparés par des terres plus élevées telles que l'Orme de Roudon et le Moulin à vent, le premier au nord, le second plus au sud, entre les Mauves et la Loire.

Votre commune, mes enfants, c'est votre petite patrie, c'est là que vous êtes nés, c'est là que vous recevez votre pain de chaque jour, c'est là que vous recevez l'éducation et l'instruction qui sont si nécessaires pour être heureux et utiles en ce monde. C'est ce pays que vos grands-pères, que vos pères ont

cultivé ou cultivent encore ; c'est ce pays qu'ils ont défendu contre nos ennemis, et que vous serez appelés à défendre à votre tour. Vous le défendrez bien alors, et vous vous montrerez toujours les dignes fils de notre chère patrie, la France.

Nous allons aujourd'hui sortir de notre commune, nous allons étudier notre département ; c'est encore une petite patrie dans la grande patrie, et à ce titre, il doit partager les affections que vous avez pour votre commune et que vous devez avoir pour la France tout entière.

Le département du Loiret comprend 349 communes comme la nôtre, vous voyez qu'il est bien grand et que nous ne pourrions pas le parcourir en un jour comme nous le faisons de notre commune ; aussi nous allons l'étudier au moyen de la carte que voici.

Voyez cette ligne bleue qui forme une courbe auprès d'une ville que vous connaissez bien, Orléans : cette ligne bleue représente la Loire que vous avez vu * si souvent en réalité. Regardez maintenant sur la carte de France que voilà à côté, vous voyez ici le département du Loiret au milieu des 85 autres départements que comprend la France, vous y voyez encore la Loire ; suivons-la sur cette carte. Elle commence bien au sud de notre département dans une chaîne de montagnes que nous étudierons bientôt. Après avoir traversé quelques départements comme le nôtre, elle entre dans le Loiret au sud-est, en sort au sud-ouest, arrose d'autres départements et va se jeter dans la mer à l'ouest de la France.

C'est le plus grand fleuve de la France, il a 1120 kilomètres de longueur, son parcours dans le Loiret est de 130 kilomètres, il y arrose Châtillon-sur-Loire, Briare, Gien, Sully-sur-Loire, Ouzouer-sur-Loire, Châteauneuf, Jargeau, Orléans, Meung, Beaugency (1) ; de là il passe dans le département de Loir-et-Cher.

C'est un fleuve que vous connaissez parfaitement ; le plus souvent il est calme comme la Mauve, en été même on le croirait tari : vous avez vu l'année dernière encore des hommes le traverser à pied *en aval* (2) du pont. Il n'en est pas de même après de grandes pluies, il se gonfle alors, il emplit ses digues, les rompt même quelquefois et se répand dans les

(1) Faites suivre et trouver ces localités par les enfants eux-mêmes. *Observation du maître.*

(2) Ils doivent comprendre ce terme. *Id.*

campagnes qu'il dévaste sur son passage. Vous avez sans doute entendu parler de la crue de 1866 et vous l'avez vu l'année dernière s'avancer assez loin dans les terres du val (1).

Il y a bien longtemps, la Loire n'était pas renfermée, comme elle l'est aujourd'hui, entre des digues, entre des levées semblables à celles que vous voyez en allant aux Cailloux; elle coulait dans un vaste lit et se divisait en plusieurs petits bras comme celui de la Vieille-Rivière qui est toujours à sec quand la Loire est basse. Dans toute la largeur de son lit, elle a déposé des sables limoneux qui ont exhaussé le sol et formé des terres grasses et fertiles, où se trouvent aujourd'hui de riches cultures de céréales, des prairies naturelles et même de riches vignobles. Le val, cependant, n'a pas partout cet aspect riant et fertile.

Sur la rive droite de la Loire vous voyez les collines qui forment le plateau d'Orléans, qui s'écarte de la Loire vers le nord-ouest. Ce plateau porte la forêt d'Orléans, une des plus belles de France...

(La fin de ce devoir manque; elle a été sans doute égarée à l'Exposition.)

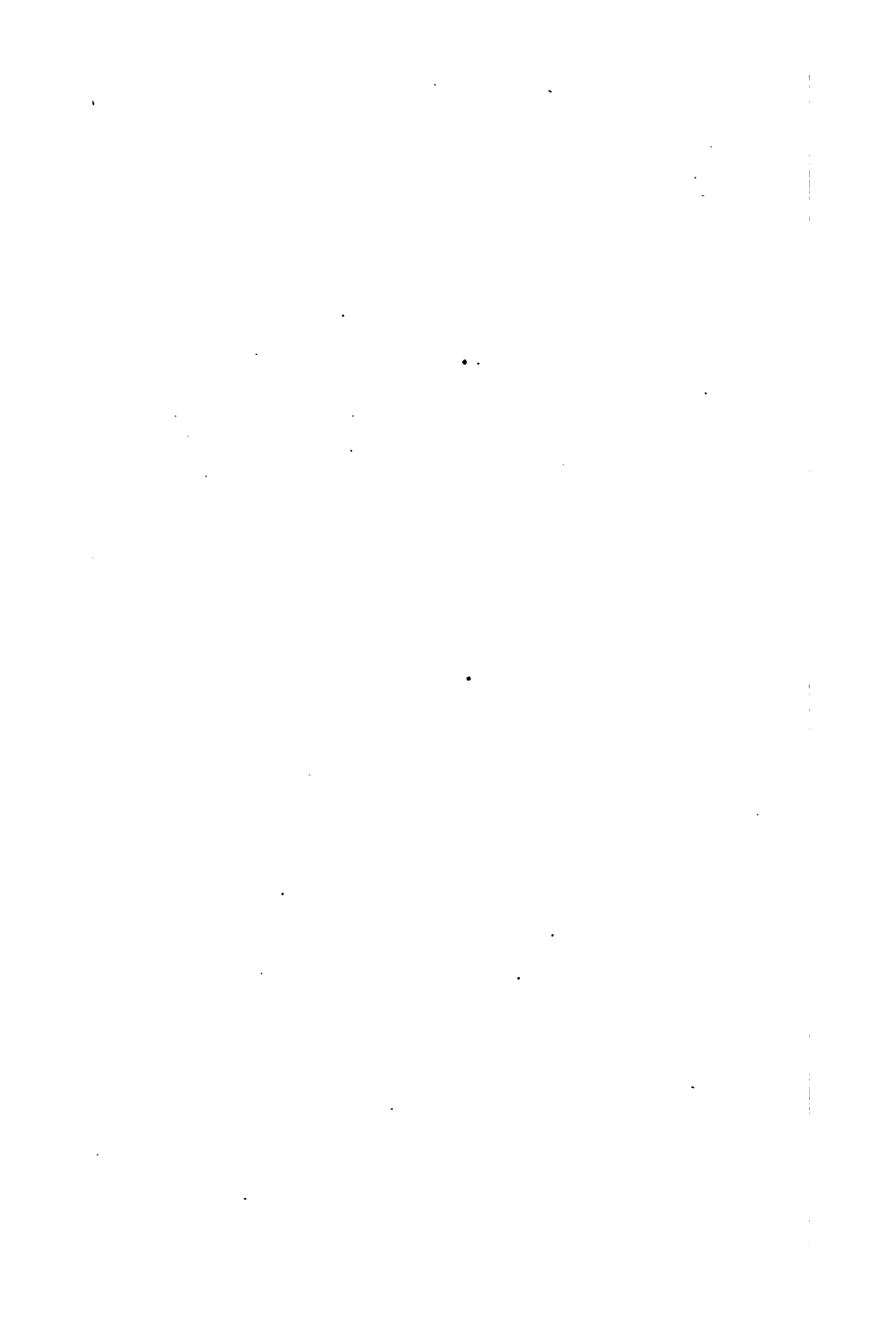
24 novembre 1877.

A. LEFÈVRE.

Orléans (Loiret). École normale d'instituteurs. — 3^e année.

(Note placée en tête du devoir: Ce devoir répond bien à la donnée. On voit que vous choisissez bien ce que vos enfants connaissent déjà, ce qu'ils ont vu en réalité, comme point de comparaison. Tous les lieux que vous nommez, ils les ont parcourus. Ils doivent être heureux de les retrouver dans votre leçon. Faites toujours ainsi toutes les fois que vous le pourrez et soyez sûr que la leçon sera toujours un plaisir et dès lors profitable pour vos élèves.)

(1) Pas clair. *Observation du maître.*



III

COURS D'ADULTES

ET

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

COURS D'ADULTES

ET

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

I

RÉDACTIONS.

MANIÈRE DE CONFECTIONNER UNE BONNE LETTRE DE COMMERCE.

Ce qui constitue une bonne lettre de commerce, ce sont ces trois qualités essentielles : l'*ordre*, la *clarté*, la *brièveté*.

De l'ordre. — Le commerçant doit d'abord s'assurer s'il possède parfaitement tous les renseignements et documents nécessaires; noter les différentes affaires qu'il a à traiter et les classer méthodiquement en réservant les choses les plus importantes pour la fin; accuser réception des lettres reçues; confirmer les lettres déjà envoyées et dont l'accusé de réception ne lui est pas encore parvenu.

De la clarté. — Il doit employer autant que possible les termes techniques de son correspondant; éviter toute expression, toute tournure équivoque, stipuler les conditions de la vente ou de l'achat, faire connaître, au moment des expéditions, le nombre des colis, leur contenu, l'emballage, leur transport franco ou non, expédition en gare ou à domicile, le mode de paiement, soit en effets, soit en espèces, et enfin le cours du change, s'il y a lieu.

Il faut surtout que la lettre soit ponctuée, car la ponctuation est indispensable parce qu'elle éclaire le style. Il faut mettre

une majuscule après chaque point et aller à la ligne chaque fois qu'on change de sujet.

De la brièveté. — C'est surtout pour le commerçant que l'adage : « Le temps, c'est de l'argent », est vrai ; aussi doit-il s'expliquer en termes nets, mais précis ; car, pour le commerçant, la brièveté est de la politesse et il ne doit pas encombrer ses lettres de détails inutiles.

M^{lle} Charlotte VALLET, seize ans,
employée.

Ville de Paris, cours de comptabilité pour les adultes femmes, 14, rue Volta. — M^{lle} Malmanche, directrice.

DES CAUSES QUI DÉTERMINENT LE GROUPEMENT ET L'EMPLACEMENT DES INDUSTRIES.

Les causes qui déterminent l'emplacement et le groupement des différentes sortes d'industries résultent de la conformation géologique du globe, et sont dues parfois à des influences locales.

Ainsi, il est à remarquer que la plupart des villes industrielles sont situées près des fleuves et des rivières, comme Paris, Rouen, sur la Seine, Lyon, sur le Rhône, ou sur les bords de la mer, comme Marseille, le Havre, etc.

Les industries qui nécessitent beaucoup de combustibles comme la fabrication des glaces, des porcelaines, sont groupées près des bassins houillers, c'est-à-dire vers le Nord, l'Est et un peu vers le Centre.

Les plaines du Berry, de la Touraine et une partie de la Gascogne, qui sont propres à l'élevage des moutons, donnent lieu à la fabrication des tissus de laine grossiers ; le tournesol, qui croît dans le Gard, est employé utilement pour la teinture en rouge d'une grande partie de ces tissus destinés aux équipements militaires.

Aux environs de Reims, le sol est favorable à l'élevage de ces magnifiques moutons mérinos importés en France par Daubenton ; ce qui permet de fabriquer des lainages fins, tels que : cachemire, alpagas, draps fins, dont les manu-

factures sont répandues dans tout le Nord et l'Ouest, à Roubaix, Lille, Reims, Elbeuf, Louviers, Bernay, Lisieux, etc.

Lyon doit son industrie des soies à des causes locales.

Au moyen âge, Lyon était le grand passage pour l'Italie. Lors des guerres de Charles VIII et de François I^{er}, les seigneurs qui repassaient les Alpes s'arrêtaient à Lyon pour se faire vêtir avec des tissus de soie semblables à ceux qu'ils avaient admirés en Italie; c'est pour cette raison que l'industrie des soies est plus florissante à Lyon que dans les autres villes du Midi.

La présence du minerai de fer dans le Nord, l'Est et l'Ouest donne lieu d'abord à l'industrie extractive du fer, puis à l'industrie manufacturière avec la fabrication des machines, des outils, etc.

Le goût essentiellement artistique des Parisiens et la protection accordée aux arts et à l'industrie dans la capitale française ont donné l'essor à la fabrication des plus beaux produits artistiques en orfèvrerie, bijouterie, bronzes d'art, lampes, ébénisterie, ainsi qu'à l'industrie de ces mille et un objets d'élégance et de goût connus sous le nom d'Articles de Paris, et tout à fait exclusifs à notre capitale.

L'industrie française a pris une extension très grande dans le Nord et le Nord-Est. Dans l'Est et le Sud-Est, quoique moins développée, elle est encore considérable, grâce aux établissements métallurgiques qui avoisinent Saint-Étienne, et au port de Marseille qui est le débouché facile pour les produits du riche bassin du Rhône.

Dans le Centre et le Sud-Ouest, l'industrie est peu active; dans l'Ouest, elle est presque nulle.

M^{lle} Marie LACOMBE, quinze ans.

Ville de Paris, cours de comptabilité pour les adultes femmes, 14, rue Volta. — M^{lle} Malmanche, directrice.

QUELS SERVICES REND A LA SOCIÉTÉ UN OUVRIER LABORIEUX, INTELLIGENT, ÉCONOME?

Un ouvrier probe, intelligent, laborieux et économe est un bienfait pour tous ceux qui l'entourent : d'abord pour les siens, auxquels les fruits de son travail procurent la satisfaction des

besoins matériels ; la régularité de sa conduite leur fait goûter une douce satisfaction intérieure, non moins précieuse que la première.

Il est un bienfait pour ses camarades et tous ceux qui le connaissent, par la démonstration vivante et irréfutable qu'avec les mêmes ressources on arrive à des résultats bien différents ; l'exemple est toujours la plus efficace leçon que l'on puisse donner.

Cet honnête homme rend service à ceux qui l'emploient, principalement par sa probité qui permet de lui confier les choses les plus précieuses parce qu'on est sûr qu'il en tirera le meilleur parti possible. Son activité le fera rechercher par tous les entrepreneurs pour la somme d'ouvrage qu'il peut faire en moins de temps et, par là, donner plus de profit à ses maîtres, tout en stimulant le courage et la bonne volonté de ses compagnons de travail.

C'est de son intelligence que la société recueillera surtout de précieux avantages, s'il est doué de cet esprit d'observation qui est la source de toutes les grandes inventions et des découvertes les plus utiles.

En étudiant, par la manœuvre, certains mécanismes ou certains procédés, il pourra y apporter de grands perfectionnements, ou en créer de nouveaux qui augmenteront la production ou qui donneront des produits inconnus jusqu'alors, et dont l'exploitation fera la fortune de ceux qui en seront détenteurs, ainsi que la sienne, s'il se réserve de les utiliser à son profit en les faisant valoir lui-même.

Ce simple travailleur verra l'avenir des siens assuré ; il jouira de la considération et de l'estime de tous, et son nom et ses bienfaits passeront à la postérité comme ceux de tant d'autres grands inventeurs partis de néant, parmi lesquels on peut citer Oberkampf qui fonda la première manufacture de toiles peintes ; Richard Lenoir qui développa l'industrie du tissage du coton ; Jacquart qui créa le métier à tisser la soie ; Stephenson qui, de simple ouvrier houilleur, devint un grand ingénieur, inventa la locomotive et rendit l'immense service de vulgariser les voies ferrées. On peut encore citer Rumkoff, pour l'application de l'électricité. En remontant à trois siècles, nous rencontrons l'infatigable Bernard Palissy qui, après tant de déboires et de sacrifices, trouva l'émail de la faïence dont les Italiens avaient gardé le secret.

Les noms de ces humbles champions de la classe dépourvue

se mêlent dans l'histoire à ceux des grands conquérants et la reconnaissance de l'humanité leur est due et à jamais acquise.

M^{me} FÉRON, trente-six ans,
employée.

Ville de Paris, cours de comptabilité pour les adultes femmes,
14, rue Volta. — M^{me} Malmanche, directrice.

DE LA PROPRIÉTÉ. — EST-ELLE LÉGITIME? — QUELS SERVICES
REND A LA SOCIÉTÉ UN PROPRIÉTAIRE QUI NE SE LIVRE A
AUCUN TRAVAIL?

La propriété est ce qui appartient à chacun de nous. On distingue deux sortes de propriétés : la propriété naturelle et la propriété sociale.

La propriété naturelle est celle qui nous vient de Dieu, celle que personne ne peut nous contester et que nous ne pouvons ni donner, ni échanger. Ainsi, par exemple, l'air, le soleil, les forces physiques et les facultés morales et intellectuelles.

La propriété sociale est celle que nous acquérons, soit par nos talents, soit par notre travail ; ainsi les salaires, les bénéfices et, par suite, l'aisance, la richesse sont des propriétés sociales.

Voici pourquoi la propriété est légitime :

Le salaire de l'ouvrier doit appartenir à celui qui l'a gagné, parce que c'est à l'aide de ses forces physiques et de son intelligence, propriétés naturelles, qu'il a travaillé, et c'est ce travail qui a été rétribué. Si l'ouvrier épargne, cette épargne devient sa propriété puisqu'elle dérive de son travail ; s'il a des enfants, l'épargne qu'il a économisée devient la propriété de ses enfants.

Donc la propriété est *légitime et morale*, puisqu'elle dérive du travail, et que le travail lui-même est un effort constant et la mise en œuvre de toutes ses facultés.

Celui qui, devenu propriétaire, soit par son propre travail, soit par héritage, ne se livre à aucune occupation, peut rendre de grands services à la société en prêtant son capital à l'industrie, et en facilitant ainsi la mise en pratique des inventions.

Lorsqu'il achète de la rente des fonds d'État, il aide son pays.

S'il le prête à des sociétés industrielles, chemins de fer ou usines, s'il le place dans le commerce et l'industrie, il est utile à la société en permettant la fabrication de produits qui se répandront dans le commerce, qui donneront satisfaction à des besoins et qui seront l'objet d'un nouveau trafic.

Non content de placer avantageusement son capital dans de grandes entreprises, il peut aider, et par son argent et par ses conseils, des ouvriers qui cherchent à sortir de leur position précaire et qui veulent essayer de s'établir.

M^{lle} Marie PAULY, vingt ans,
couturière.

Ville de Paris, cours de comptabilité pour les adultes femmes,
14, rue Volta. — M^{lle} Malmanche, directrice.

INTELLIGENCE DE LA FEMME. — SON RÔLE DANS LES AFFAIRES, LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET LE COMMERCE.

La femme serait trop heureuse aujourd'hui si elle pouvait passer exclusivement son temps au foyer domestique et consacrer tous ses instants à donner aux soins de la famille les trésors de tendresse que renferme son cœur. Malheureusement, les nécessités de la vie l'obligent trop souvent à quitter pendant de longues heures ce cher foyer de la famille.

Mais, quelles que soient ses occupations et à quelque rang qu'elle appartienne; soit qu'elle donne un conseil ou qu'on la trouve dans la mission si délicate de la conciliation, elle nous apparaît toujours dans ce rôle élevé où l'intelligence s'allie si bien aux délicatesses du cœur.

Rôle de la femme dans les affaires.

Le rôle de la femme dans les affaires se manifeste généralement par son esprit perspicace et prévoyant; les conseils qu'elle donne facilitent souvent à l'homme la tâche pénible de la carrière industrielle; elle est ainsi l'appui moral de son mari.

Si le chef d'établissement conçoit et dirige les entreprises, si le père de famille pourvoit en grande partie aux frais du ménage, à la femme appartiennent les détails minutieux, le

soin, l'ordre, l'économie, la régularité, la prévoyance et ces mille preuves de tact qui assurent le plus souvent la prospérité d'une maison de commerce ou l'aisance de la famille.

Rôle de la femme dans les établissements industriels.

Les rapports entre les patrons et les ouvriers sont de toutes les questions qui préoccupent notre époque, celle qui présente le plus grand intérêt. Le sort du patron est intimement lié à celui de l'ouvrier, et le succès de son entreprise dépend beaucoup de la cordialité de ces rapports.

Si l'ouvrier a besoin de travailler pour faire face aux nécessités de la vie, le patron ne saurait se passer de lui pour exploiter son capital. Ici un champ plus vaste est ouvert au zèle et à l'intelligence de la femme. Par ses conseils et son dévouement, elle est la compagne laborieuse du chef qui dirige l'entreprise. Elle lui facilite les rapports avec ses employés ou ouvriers en s'occupant de leur bien-être matériel et moral. La femme d'un grand industriel est la providence d'une population.

Pendant les longues heures de travail de l'artisan, elle visite sa mansarde et s'efforce d'inspirer à ses enfants l'affection, l'attachement et la confiance en témoignant de la bienveillance à chacun, et en aidant la mère de famille, non-seulement de ses conseils, mais aussi de ses bienfaits.

En Angleterre, la femme et les filles d'un grand manufacturier ne dédaignent pas de s'occuper elles-mêmes de l'éducation des enfants de leurs ouvriers; elles ouvrent des écoles à eux spécialement destinées.

Là, elles leur enseignent la religion, la lecture, l'écriture et leur inspirent la confiance et l'attachement envers les classes plus élevées. L'ouvrier instruit, laborieux, intelligent, persévérant et devenu bon citoyen, ne tarde pas à s'apercevoir que dans l'honnêteté et le devoir se trouvent le honneur réel et la véritable élévation.

Rôle de la femme dans le commerce.

La prospérité d'une maison de commerce dépend surtout de l'ordre, de l'économie, de la prévoyance et de la bonne direction des employés et domestiques. Là encore, l'influence de la femme se manifeste d'une manière sensible. C'est elle qui préside aux détails minutieux des affaires en aidant son mari

de ses conseils ; c'est elle qui s'occupe de toutes les dépenses de l'intérieur et même de celles relatives à sa maison de commerce ; c'est elle aussi qui veille à ce que tout fonctionne régulièrement, tant dans sa maison privée que dans son établissement commercial. A elle incombe plus particulièrement la mission délicate de veiller sur le personnel, spécialement sur les jeunes filles qu'elle aide de ses conseils et dont elle doit être moralement la mère.

Emploi de l'argent.

L'argent, surtout de nos jours, est devenu plus précieux par cela même qu'il en faut davantage pour donner l'indépendance et assurer le bien-être de la famille. C'est encore là que la femme doit déployer ses qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance. En effet, si la femme est légère, coquette, dépensière, c'en est fait de la fortune, de l'aisance, et par suite du bonheur de la famille, car combien de ménages auraient pu être unis et heureux qui ont vu la discorde et le malheur pénétrer au sein de leur foyer, par un mauvais emploi de l'argent. « Si tu achètes le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire. » On ne devrait jamais se laisser tenter par ce qu'on appelle : les occasions exceptionnelles de bon marché. Un objet inutile, quel que soit son prix minime, est toujours trop cher : « Les bonnes occasions ruinent la maison. »

Un esprit prévoyant et économe ne manque jamais de consacrer à l'épargne tout l'argent qui n'est pas strictement employé au nécessaire, afin de se réserver par là des vieux jours à l'abri du besoin.

Emploi du temps.

Les Anglais disent avec raison : « Le temps, c'est de l'argent. » En effet, du bon emploi du temps dépendent aussi la prospérité et souvent le bonheur. L'ordre et la régularité dans les occupations, quelles qu'elles soient, sont les deux conditions essentielles pour assurer le bon emploi du temps.

Il est très difficile d'arriver à ce résultat sans s'imposer une règle à laquelle on ne doit jamais se soustraire.

Franklin s'était lui-même astreint à cette mesure, et il disait dans un âge très avancé qu'il devait le bonheur de sa vie au bon emploi qu'il avait fait de son temps.

Le naturaliste Buffon s'habillait le matin pour ses réceptions, afin, disait-il, de ne pas perdre de temps pour changer de costume au moment des visites. C'est ainsi que nous lui devons un ouvrage admirable qu'il lui eût été impossible de laisser à la postérité s'il n'avait pas été aussi parcimonieux de son temps.

M^{lle} MARIE CHRIST, vingt-quatre ans.

Chambre de Commerce de Paris, cours de comptabilité pour les adultes femmes, rue des Écuries-d'Artois. — M^{lle} Malmanche, directrice.

DES COMPENSATIONS QUE LA LOI ACCORDE A LA FEMME.

La loi donne au mari la gestion absolue des biens de sa femme. Mais, comme il peut s'acquitter de cette tâche avec inintelligence, dissiper les revenus en dépenses inutiles, le Code accorde à la femme, victime de cette mauvaise administration, diverses compensations qui ont pour but de la dédommager du sort qui lui a été fait. En cas de faillite du mari, elle lui permet, en premier lieu, d'accepter ou de renoncer à la communauté.

Le droit d'option doit être fait (*sic*) dans les quarante jours qui suivent l'inventaire.

Par cette action, la femme perd tous ses droits à la communauté; elle est déchargée de toute responsabilité pour les dettes qui ont été contractées; et elle peut reprendre en nature tout ce qui était stipulé dans son contrat de mariage. Elle s'indemnice en qualité de créancière sur les biens de son mari.

Lorsque la femme a accepté la communauté, le partage des biens qui ont échappé à la prodigalité du mari se fait entre les deux époux. La femme exerce la première ses prélèvements. Elle reprend en nature tous les immeubles qui lui sont propres, et se paie sur l'actif de la communauté de toutes les sommes qui lui sont dues. Ce n'est qu'après la rétribution complète des apports de la femme que le mari a le droit d'exercer ses reprises.

Si les biens à partager ne suffisent pas pour contenter les deux parties, c'est le mari qui aura à en supporter les fâcheuses conséquences. Si, au contraire, après l'accomplissement de ces prélèvements, les fonds ne sont pas épuisés, ce qui reste est partagé en deux lots égaux.

Partage de la communauté.

Les époux ayant chacun droit à une portion égale de l'actif, doivent aussi supporter une part égale du passif. Dans ce cas, la femme jouit encore d'un avantage particulier; elle n'est tenue en remboursement des dettes contractées en commun que jusqu'à concurrence de l'émolument qu'elle a recueilli, juste dédommagement si elles ont été faites à son insu.

Biens paraphernaux.

Dans le contrat de mariage, la femme a la liberté de prendre et de désigner sur le nombre de ses immeubles ceux dont elle désire conserver la jouissance privée.

Les paraphernaux sont donc des biens qui n'ont pas été constitués en dot et qui sont spécialement désignés dans le contrat de mariage pour être abandonnés à l'administration de la femme qui en a la direction absolue, et en touche les revenus sur ses seules quittances.

Hypothèque légale.

Le mari ne donne à sa femme que ce qu'il veut bien, sans que celle-ci ait le droit de se plaindre; mais la loi, par compensation, lui donne une garantie suffisante par son *hypothèque légale*.

L'hypothèque est un droit réel qui frappe tous les immeubles affectés à l'acquittement d'une dette et les suit dans quelques mains qu'ils passent.

L'hypothèque de la femme sur les biens de son mari est dispensée de toute inscription, et a rang du jour du mariage. Cependant, dans certains cas, le droit d'enregistrement est indispensable.

Ainsi, dans l'année qui suit la dissolution du mariage, par la mort de l'un des époux, elle doit être inscrite au bureau des hypothèques; sinon, elle perdrait son ancien rang et elle ne pourrait en acquérir un nouveau qu'à la date où serait prise une nouvelle inscription.

Droits de la veuve.

La veuve jouit encore de deux avantages particuliers :

1° Elle a le droit de reprendre sur la communauté ce qui

est nécessaire à son logement et à sa nourriture pendant trois mois et quarante jours (trois mois pour l'inventaire, quarante jours pour l'option ou la renonciation à la communauté);

2° De loger dans la maison de la communauté pendant le même délai, ou de prélever sur la masse les sommes nécessaires au paiement de son loyer ainsi que celles nécessaires à l'acquisition de ses vêtements de deuil.

M^{lle} A. CHEVALLIER, dix-sept ans.

Chambre de Commerce de Paris. Cours de comptabilité pour les adultes femmes, avenue Trudaine. — M^{lle} Malmanche, directrice

LETTRE.

Sommaire : Un jeune homme qui suivait régulièrement les cours d'adultes rencontre un de ses camarades qui lui fait manquer la classe plusieurs jours de suite. Honteux de sa conduite, ce jeune homme n'ose plus se présenter au cours du soir. Il écrit au directeur pour lui faire connaître sa faute et les conséquences graves qu'elle peut amener pour son avenir s'il ne consent pas à tenir compte de son repentir et à l'admettre de nouveau à ses bonnes leçons.

Monsieur,

Mon absence réitérée plusieurs fois de suite à la classe du soir, doit vous étonner. Vous voudriez sans doute en connaître la cause, mais comme je n'ai que de mauvais motifs à vous donner, je crains de paraître devant vous, et je vous les expose par écrit.

J'ai rencontré mardi dernier, en me rendant à l'école, mon camarade Paul qui me demanda où j'allais. Je le lui dis, il se moqua de moi et me demanda si j'étais encore un bambin de quatre ans pour aller ainsi mon cahier sous le bras. J'allais continuer ma route, mais il m'arrêta pour me demander si je ne ferais pas mieux d'aller avec lui faire une partie de cartes au café voisin. Au mot de bambin ma fierté s'était déjà un peu éveillée et ses moqueries me faisaient mal; cependant je résistai. Enfin, je cédai aux vives instances de Paul, et je le suivis chez le marchand de vin. Lorsque nous en sortîmes,

nous nous promîmes bien d'y retourner les soirées suivantes, ce que nous avons fait.

Voilà pourquoi j'ai manqué les cours toute la semaine.

Le premier jour de mon absence je sentais que je faisais mal. Les jours suivants ajoutèrent encore aux tourments de ma conscience, et hier, j'ai senti ma faute dans tout son poids. Je prévis que vous ne voudriez plus me recevoir, je me demandai ce que je deviendrais plus tard si je n'assistais plus à vos bonnes leçons qui ravivent si bien ce que je sais et aujourd'hui je me suis décidé à vous avouer ma faute dans l'espoir que vous auriez la bonté de l'excuser.

Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir bien m'admettre encore à vos cours du soir, je vous promets d'y faire tout mon possible pour vous récompenser de vos leçons.

Votre élève respectueux.

AUGUSTE VEAU, treize ans et demi,
employé.

Union scolaire de l'arrondissement de Sceaux (Seine). Cours d'adultes dirigé par M. Alfred Ladent. — Concours du 10 mars 1878.

AUTRE LETTRE.

Sommaire : Dans une commune de l'arrondissement de Sceaux, une mère de famille est veuve avec trois jeunes enfants ; elle est dans une position voisine de la misère.

Une jeune fille connaît cette situation malheureuse. Elle écrit à son ancienne institutrice et lui fait le tableau des privations de toutes sortes que s'impose la pauvre veuve. Elle fait appel aux bons sentiments de ses anciennes compagnes et leur demande de confectionner quelques vêtements pour les pauvres enfants.

Chère Maitresse,

C'est un appel à votre charité que je viens faire aujourd'hui, bien sûre de ne pas m'adresser à vous en vain. Imaginez-vous, Madame, une position aussi terrible, une situation aussi précaire que celle que j'ai à vous exposer. Au cinquième étage d'une maison de notre commune, se trouve une pauvre femme qui a perdu tout récemment son mari. La malheureuse, sans appui et ayant trois jeunes enfants ne se découragea pas et résolut d'élever ses enfants par le travail de ses mains. C'était

difficile; cependant, elle espérait et elle se mit à travailler du matin au soir, sans feu, malgré la rigueur de la saison, et souvent sans beaucoup de nourriture, mais elle supportait tout pourvu que ses enfants eussent le nécessaire. Cependant ses forces la trahirent et un jour vint où le fardeau, trop lourd, la fit succomber, la maladie arriva et avec elle ce cortège de douleurs que vous nous avez si souvent dépeint.

La pauvre femme était dans cet état lorsque j'arrivai; non, jamais je n'oublierai le spectacle qui se présenta à mes regards en rentrant dans cette mansarde.

Sur un matelas, un grabat plutôt, gisait étendue la malheureuse mère, auprès d'elle, ses trois enfants se pressaient, demandant du pain. Quelle peine pour une mère d'entendre ses enfants s'écrier : J'ai faim, et de sentir son impuissance. Rien que d'y penser cela vous serre le cœur. Jugez donc de ma douleur en contemplant tous ces navrants détails, je donnai à cette mère éplorée ce que j'avais apporté à son intention et tandis que je cherchais quel soulagement je pourrais lui apporter, je pensai à vous, je me rappelai votre âme compatissante, la bonté de mes anciennes compagnes et aussitôt mon parti fut pris. J'écrirai, me dis-je à ma bonne maîtresse, elle ne refusera pas de s'associer à ses élèves pour confectionner quelques vêtements pour la mère et les enfants qui en ont un si grand besoin. J'avais raison, n'est-ce pas et je compte sur votre obligeance.

Je vous en remercie à l'avance et j'ai l'honneur d'être
Votre élève respectueuse.

M^{lle} MATHILDE ROUSSEL, dix-huit ans,
couturière.

Union scolaire de l'arrondissement de Sceaux (Seine). Cours d'adultes dirigé par M^{me} Taupin. — Concours du 10 mars 1878.

LETTRE D'UNE JEUNE FILLE A SA MÈRE.

Sommaire : Une jeune fille vient de quitter sa mère pour occuper dans une autre ville un emploi honorable et lucratif. Elle rend compte à sa mère de ce qui s'est passé depuis leur séparation; voyage, arrivée, détails sur la nouvelle position.

Ma chère Mère,

Le jour de mon départ, après t'avoir embrassée de toutes

mes forces, *je suis montée dans le train* (1) et j'essayais de me consoler de la peine que j'éprouvais de t'avoir quittée ; chaque tour de roues qui m'éloignait de toi m'arrachait de nouvelles larmes, malgré tous les raisonnements que je me faisais. Cette séparation, me disais-je, n'est que momentanée ; bientôt tu viendrais me rejoindre et nous n'aurions plus après cela la crainte de nous séparer ; enfin, bonne mère, après de longues réflexions, je suis arrivée à sécher mes larmes, mais non à oublier que je te laissais loin de moi.

Je suis arrivée hier matin à Nancy, un peu fatiguée de ce long voyage ; et Madame Dumont, ma nouvelle patronne, avait envoyé à la gare *pour me recevoir et me conduire à la maison* (2), une jeune fille de mon âge, fraîche, blonde, en un mot charmante du nom de Léontine et dont l'accueil sympathique me fit bien augurer de la réception qui m'attendait dans ma nouvelle situation.

Bientôt après nous arrivâmes à la place du Gouvernement, où se trouve située la maison Dumont, décorée d'une gigantesque enseigne sur laquelle se détachent en immenses caractères :

« *Broderies des Vosges.* »

J'étais émue, j'avais le cœur serré, inquiète de l'impression que *mon entrée dans ma nouvelle position* (3) allait me laisser ; enfin nous pénétrons dans un immense magasin ; une dame d'un certain âge, les cheveux blancs, habillée d'une façon simple, mais cependant de bon goût, s'avance vers moi, le visage souriant, et me tendant la main, me dit : « Mon enfant, *permettez-moi de vous embrasser* (4). J'espère que la situation que vous allez occuper ne vous semblera pas trop dure, et je

(1) Ce détail est inutile. Souvenez-vous des vers de Boileau :

Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez pas d'un détail inutile.

Observation de la maîtresse.

(2) Le complément indirect qui sépare le verbe de son complément direct est un peu long. *Id.*

(3) On ne dit pas entrer dans une position. *Id.*

(4) Phrase un peu cérémonieuse. Songez que c'est une maîtresse de maison parlant à une employée. *Id.*

ferai mon possible pour vous en épargner les désagréments (1). »

Tu vois, chère maman, que j'avais raison de t'engager à accepter pour moi cette place, car je crois qu'il est difficile de rencontrer chez des étrangers autant de bienveillance que Madame Dumont m'en a témoigné.

Je promis de faire tout ce que je pourrais pour répondre par mon travail et mon application aux bons vœux que l'on me faisait (2). « Vous devez être fatiguée, mon enfant, me dit-elle, on va vous conduire à votre chambre, reposez-vous et cette après-midi nous sortirons ensemble (3), je vous ferai voir ce que Nancy possède de plus remarquable. »

Ma nouvelle compagne, Léontine, me prit par la main et me conduisit à ma chambre qui est grande, carrée, haute de plafond, tapissée d'un papier fond blanc à fleurs bleues; meublée d'un lit, garni de grands rideaux blancs, d'une armoire, d'une toilette, une glace sur la cheminée, où deux grands vases ont l'air de s'ennuyer des fleurs qu'ils semblent attendre (4). Une grande fenêtre donne sur la place de la Carrière (5); sur ma droite, j'aperçois le palais du Gouvernement; à ma gauche, le palais de Justice où l'on conserve, dit-on, la tente de Charles le Téméraire que les Lorrains lui enlevèrent (6).

Jusqu'à présent, tu vois, maman, je ne suis pas bien à plaindre; enfin, je fis un peu de toilette (7) et je sortis avec Madame Dumont qui me fit voir dans la vieille ville l'ancien palais des ducs de Lorraine, et les églises Saint-Epvre et des

(1) Elle aurait mieux fait de dire: pour adoucir le regret de la séparation, etc. Il ne faut pas qu'elle lui parle de désagrément, c'est maladroit. *Observation de la maîtresse.*

(2) Mauvaise répétition: faire, faisait. *Id.*

(3) Elle est donc arrivée un dimanche? C'est probable, car les autres jours, on a trop d'expéditions à faire dans les grandes maisons de commerce pour que la patronne puisse ainsi s'absenter. *Id.*

(4) Cette fin de phrase compense le reste qui n'est guère intéressant. *Id.*

(5) Très bien; dans une description, il faut préciser et ne pas rester dans le vague. *Id.*

(6) Très bien. Il faut ainsi faire appel à vos souvenirs historiques. Cela prouve que vous réfléchissez. *Id.*

(7) Mais la transition? Il est vrai que dans une lettre familière la transition n'est pas obligatoire; mais quelle chute, quel abîme entre la tente de Charles le Téméraire et votre toilette! *Id.*

Cordeliers où se trouvent leurs (1) tombeaux; puis nous entrâmes dans la ville neuve où nous visitâmes le mausolée de Philippe de Gueldre, œuvre de Ligier Richier; c'est très beau et très imposant; puis sur la place Alliance, nous *vîmes* la statue de Stanislas dont nous irons *voir* le tombeau dans l'église Notre-Dame de Bon-Séjours; nous *vîmes* (2) aussi en passant un arc de triomphe et un obélisque; mais, il me tardait de rentrer, fatiguée que j'étais encore de mon voyage.

L'heure du dîner étant arrivée, nous passâmes à la salle à manger, où tout le personnel de la maison se trouvait réuni pour dîner. J'étais intimidée et je n'osais lever les yeux, cependant je remarquais sur les murs, de très belles gravures de Callot, le grand artiste lorrain. Mon amie, Léontine, était à ma droite, me servant avec sa grâce accoutumée. A ma gauche, une grande personne sèche, l'air maussade, le nez orné d'une paire de lunettes et ne desserrant les dents que pour se plaindre de tout en général. A la table, près de la patronne, se trouvait un voyageur de la maison qui rendait compte de son dernier voyage; tout le monde paraît l'avoir en grande considération; c'est, me souffle Léontine, le premier voyageur de la contrée. Il y avait encore trois ou quatre autres personnes, que je n'ai pas eu le temps d'examiner, mais que je verrai demain, car ce sont aussi des employés de la maison Dumont. Que je suis heureuse, bonne mère, que l'instruction reçue à l'école professionnelle m'ait mise à même de pouvoir occuper cette place (3). Je reconnais combien tu as raison de m'exhorter sans cesse à profiter des bonnes leçons de mes professeurs! M^{me} Dumont est venue examiner mon travail, et m'a fait des compliments sur la façon dont je procédais.

Adieu, ma mère chérie, je voudrais pouvoir m'entretenir plus longtemps avec toi, mais malheureusement, le temps me manque. Il est neuf heures du matin, je devrais déjà être au

(1) L'adjectif possessif est employé d'une façon un peu équivoque. Je sais que vous voulez parler des tombeaux des ducs de Lorraine; mais pourquoi avoir ainsi rapproché le mot *leurs* du mot *cordeliers*? *Observation de la maîtresse.*

(2) Cinq fois le verbe *voir* dans une seule phrase! *Id.*

(3) *Très bien*, mais c'eût été encore mieux si vous aviez rappelé les sacrifices que, sans doute, Madame votre mère a dû faire pour que vous puissiez recevoir cette instruction à l'Ecole professionnelle. *Id.*

travail, mais lorsque je parle à mainan le temps me paraît toujours trop court (1).

Ta fille affectionnée.

LOUISE CAUSSE, quatorze ans et demi.

(Note : *Style un peu prolixe. Phrases trop longues. Mais il y a quelques bonnes pensées, et des détails précis.*)

Écoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Elisa Lemonnier), Paris. — Cours de première année.

COMMENT JE DEVINS UNE BONNE ÉLÈVE.

J'étais seule.... assise sur l'un des bancs de l'immense jardin de notre pensionnat; j'admirais une dernière fois ces allées longues et touffues qui avait (2) abrité bien des fois mes jeux d'enfant, ces jolies pelouses émaillées de mille fleurs (3). Je revoyais aussi les jolies petites chambres blanches et bleues, où nous nous retirions le soir, ces longs réfectoires où nous prenions nos repas, ces salles d'étude, témoins de nos efforts, souvent de nos larmes. J'allais tout quitter! car ma mère, séparée de moi pendant de longues années, allait venir me chercher, comptant trouver en sa fille des talents qui la dédommageraient un peu du chagrin qu'elle avait ressenti loin d'elle. J'allais retourner à Damas, où mon père était consul. Au moment de partir de cette maison, qui m'avait abritée pendant dix ans, je jetai un regard vers le passé.

Je me voyais alors toute jeune, me tenant pressée contre ma mère, qui était obligée de se séparer de moi; je ne voulais pas

(1) Très-bien; le cœur parle, c'est ce qu'il faut. Comme dit Madame de Sévigné : « Ouvrez-moi votre cœur et non votre bibliothèque. » *Observation de la maîtresse.*

(2) Faute d'étourderie : qui avaient. *Id.*

(3) Phrase banale qui se trouve trop souvent dans les descriptions faites par les élèves. D'ailleurs vous avez fait une mauvaise répétition : jolies pelouses, jolies chambres. Et plus loin : j'allais tout quitter, ma mère allait venir me chercher, j'allais retourner à Damas. La répétition n'est permise que pour donner plus de force, d'énergie à une idée ou à une circonstance très-importante; mais qu'y a-t-il d'intéressant, d'important dans ces verbes aller prodigués par la paresse de chercher un autre terme? *Id.*

la quitter; mais la maîtresse avait une figure si douce, si encourageante, que je me laissai emmener par elle au jardin : là, je trouvai bon nombre de petites filles de mon âge qui m'entourèrent et s'efforcèrent de leur mieux d'essuyer mes larmes.

Puis une année se passa, la distribution des *prix arriva* (1), j'étais douée de beaucoup de facilité pour apprendre; malheureusement j'étais d'une indolence, d'une paresse incroyable.

S'agissait-il d'étudier une leçon? je m'amusais à regarder les mouches voler, ou à faire des bonshommes en papier, et, lorsque arrivait le moment de réciter, je lisais une fois la page, ou j'écoutais une de mes compagnes, et je savais, mais le lendemain, tout s'était envolé, comme ces caractères qu'on grave facilement sur le sable, et que la moindre brise efface. Ainsi s'écoulèrent huit années d'étude, variées par les petits événements de pension; mais, à la distribution des prix, jamais une fois je ne fus nommée; il me restait bien encore deux années que je me promis de bien employer, mais à peine avais-je travaillé un mois que je trouvais cela trop fatigant. N'ayant jamais rien fait, les études me semblaient plus arides; et, à la première difficulté que je rencontrais, mes belles résolutions s'évanouissaient (2). Ainsi se déroulaient lentement une à une devant mon esprit, ces heures si mal employées : qu'avais-je fait des dons qui étaient en moi? et qu'allait dire ma mère, elle qui bâtissait sur l'avenir de sa fille de si belles espérances, qui s'était imposé de si grandes privations, afin de la placer dans un bon pensionnat pour y acquérir des connaissances précieuses? Quel chagrin va être le sien en apprenant que celle dont elle pouvait être fière, avait ainsi *brisé* ses plus chères *illusions* (3). Je n'étais pas même capable d'écrire une lettre sans fautes; la moindre question d'histoire ou de géographie m'embarrassait; je n'avais jamais réussi un seul devoir de littérature. Quant aux arts d'agrément, je n'étais pas plus forte.

(1) *Lacune*. Il aurait fallu dire : et je n'eus pas de prix. Votre dernière phrase qui motivait ce fait était alors amenée par une transition. *Observation de la maîtresse*.

(2) Très-bien. C'est ainsi que la paresse passée engendre la paresse future. *Id.*

(3) On dit *briser* des espérances et *détruire* des illusions. Il faut chercher dans les synonymes celui qui convient le mieux à l'idée que vous voulez exprimer. *Id.*

Je jouais sans mesure : les fausses notes abondaient et chacun me déclarait que c'était un supplice de m'entendre taper ainsi sans discernement. Jamais je n'avais obtenu le plus petit accessit de dessin, et j'étais, dans toute la force du terme, une nullité.

Il me semblait entendre la voix de mon père me répéter douloureusement : « Hélas ! qu'as-tu fait de ta jeunesse ? » Tout mon être tressaillit, je voulais me jeter dans ses bras en criant : « Pardon ! » mais il me repoussait durement : « *Allez, dit-il, que je ne vous voie jamais reparaitre devant mes yeux* (1) ! » Ma mère pleurait silencieusement et chacun de ses sanglots m'allait droit au cœur, me navrait (2).

Je versais d'abondantes larmes quand, tout à coup, des cris joyeux retentirent à mon oreille ; je sortis du profond sommeil où j'étais plongée, mes compagnes accouraient vers moi en me disant : « Eh bien ! Berthe, c'est gentil ce que tu fais là ! Tu nous promets de venir jouer et tu t'endors. » O bonheur ! cette scène pénible n'était donc qu'un rêve ; je courus bien vite prendre ma part des jeux, mais je me jurai à moi-même de profiter de mon songe ; et, puisque je n'avais que douze ans, de bien employer le temps qui me restait et de rendre ma mère fière de son enfant. Ce qui avait motivé mon rêve, c'était le départ d'une de mes compagnes, partie la veille dans des conditions tout-à-fait identiques à celles de mon rêve, et le désespoir de sa pauvre mère m'avait tellement impressionnée, que, me sentant aussi coupable et aussi paresseuse qu'elle, je m'étais identifiée à sa situation.

Berthe LEROUX, seize ans.

(Note : *Tendance à l'exagération ; phrases parfois un peu banales. Mais il y a de la facilité et quelques bonnes pensées bien exprimées.*)

Écoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Elisa Lemonnier), Paris. — Cours de deuxième année.

(1) Non. Le châtement serait trop cruel. On comprend que Thésée dise à Hippolyte :

.....Que jamais l'astre qui nous éclaire,

Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.....

C'est une tragédie ; mais dans un petit récit comme celui que vous faites, employez le *style simple*. D'ailleurs le père devait et pouvait espérer que sa fille se corrigerait. *Observation de la maîtresse.*

(2) Bien. La douleur de la mère est bien décrite. *Id.*

UTILITÉ ET BIENFAITS DE LA SCIENCE.

Le seul mot de science devrait nous imposer le plus profond respect. Combien d'hommes illustres ont passé leur vie à la recherche d'un problème utile à l'humanité et n'ont trouvé dans ce travail ni le repos, ni la gloire, ni les honneurs, que d'autres hommes, avides, ambitieux ont obtenus sans peine ! Qu'est-il resté (1) des conquêtes de César, d'Alexandre et d'Annibal ? Certes, ils ont brillé d'un vif éclat ; mais si les annales des peuples ne retenaient que les noms des bienfaiteurs de l'humanité, ceux que nous venons de citer y trouveraient-ils place ? Non, car des ruines, des cadavres marquaient seuls la trace de leurs pas. Tout autres sont les souvenirs laissés par quelques savants dont la destinée fut plus obscure, mais plus utile. Leurs modestes triomphes, dans leur lutte contre l'ignorance ; n'ont fait couler d'autres larmes que les leurs, quand ils furent persécutés. Mais leur œuvre est impérissable et sera transmise de siècle en siècle ; car c'est en s'appuyant sur les travaux déjà accomplis que la science marche d'un pas lent mais sûr vers la perfection, vers l'infini : voyez plutôt les progrès déjà accomplis. Si de nos jours un patriarche des premiers siècles revenait, et qu'il contemplât les merveilles de l'industrie moderne, il croirait qu'une divinité a passé sur notre planète et l'a transformée ; c'est une divinité en effet, qui a nom science ; et c'est à elle seule que nous devons ces beaux résultats ; car la science de l'observation provoquée par le génie de Bacon et de Descartes a accompli ces prodiges. Et pour mieux sonder les profondeurs, pour mieux observer et analyser, les savants se sont partagé les travaux.

L'historien remonte le cours des âges afin de trouver la trace des premiers pas de l'humanité ; avec les lumières du présent, il éclaire le passé et lègue à la postérité le fruit de ses réflexions.

Le philosophe interroge la sagesse et les pensées de toutes les nations. Il peint les choses telles qu'il les voit, sans prétendre les voir toujours telles qu'elles sont. Les erreurs mêmes des philosophes ont été utiles : elles ont provoqué des opinions

(1) Il fallait ici un correctif. « Mais... qu'est-il resté ! » *Observation de la maîtresse*

contradictoires : de là, des recherches plus sérieuses, et bien souvent on a vu se réaliser le proverbe : De la discussion jaillit la lumière.

Le physiologiste, penché sur les corps palpitants de quelques victimes de la science, cherche à savoir le mystère de la vie. Un scalpel à la main, un microscope à l'œil, il se livre à des recherches à la fois épineuses et hardies.

Le physicien promulgue les lois de la nature avec l'autorité d'un vrai législateur et interroge les agents impondérables pour surprendre leurs secrets.

Le chimiste persécute la nature par le feu, par le fer et maints réactifs pour l'obliger à se découvrir. Il sonde ainsi les lois de la création.

Le géomètre, génie créateur, analyse et combine les êtres abstraits qui peuplent le domaine des mathématiques : son laboratoire est son cerveau.

L'astronome a pour laboratoire l'univers entier, il ne peut y faire aucune modification ; mais sa science nous montre notre petitesse et nous élève vers l'infini. Faisons aussi une large place aux explorateurs, à ces navigateurs intrépides, à ces hommes infatigables que n'arrêtent ni les sables brûlants des déserts, ni les dangers d'une mer capricieuse, ni les souffrances de la faim, de la soif, ni l'intempérie des saisons. Pourquoi vont-ils affronter tant d'infortunes ? Ils savent que tout progrès n'est réalisé qu'aux dépens d'un sacrifice : aussi la science a-t-elle eu ses martyrs ! Oh ! qu'elle serait longue l'histoire de ceux qui ont souffert pour démontrer une vérité, pour arracher un secret à la nature, pour faire du bien à cette humanité, si souvent rebelle, intolérante, flegmatique : Christophe Colomb subissant les dédains des maîtres du monde, auxquels il promettait un empire en échange de trois vaisseaux ; Galilée, poursuivi par l'inquisition ; Bernard Palissy, en proie à la plus affreuse misère ; le grand Arnauld, condamné en Sorbonne par des moines ignorants, toutes ces souffrances, tous ces noms ne témoignent-ils pas des luttes qu'il a fallu endurer pour arriver aux progrès réalisés ? Mais si ces esprits dévoués pouvaient apercevoir les résultats de leur abnégation, de leur lutte héroïque contre les préjugés, l'intolérance, l'ignorance, ils ne regretteraient pas certes, cette vie qu'ils ont donnée pour le bien des autres. Chaque jour un préjugé tombe ; l'imprimerie et la vapeur font rayonner, dans les plus obscurs villages, les lumières intellectuelles de la capitale.

Et de même que 1789 a jeté loin de soi les superstitions du moyen âge, de même chaque jour notre génération cherche à faire un pas de plus vers la vérité et la justice : quel sera le guide le plus sûr ? *La Science*.

Camille FILLIOUX, seize ans.

Écoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Elisa Lemonnier), Paris. — Cours de troisième année.

II

BRANCHES DIVERSES

COMPOSITION EN ARITHMÉTIQUE.

Premier problème.

Une somme placée à intérêts simples est devenue au bout de 8 mois, 1271^f; la même somme au bout de 20 mois est devenue 1332^f,50^c;

1° Quelle est cette somme ?

2° Quel est le taux de l'intérêt ?

En 20 mois, le capital et les intérêts simples égalent 1332^f,50; en 8 mois ils égalent 1271^f; la différence de temps est de :

$$20 \text{ mois} - 8 \text{ mois} = 12 \text{ mois.}$$

La différence des deux sommes est de :

$$1332^f 50 - 1271^f = 61^f 50^c$$

et cette différence représente l'intérêt de 1271^f pendant douze mois.

Si en 12 mois les intérêts simples de la somme demandée sont de 61^f 50, en un mois, ils sont 12 fois moins forts, ou :

$$\frac{61^f 50}{12}$$

et en 8 mois 8 fois plus forts, ou : $\frac{61^f 50 \times 8}{12} = 41^f$

Le capital et les intérêts simples pour une durée de 8 mois sont de 1371^t les intérêts seuls, de 41^t, le capital seul égale :

$$1271^t - 41^t = 1230^t$$

Si 1230^t placés pendant 8 mois ont rapporté 41^t, un franc pendant le même temps aurait rapporté 1230 fois moins, ou :

$$\frac{41^t}{1230}$$

100^t pendant le même temps, 100 fois plus, ou :

$$\frac{41 \times 100}{1230}$$

100^t pendant un seul mois, 8 fois moins, ou :

$$\frac{41 \times 100}{1230 \times 8}$$

et 100^t pendant 12 mois ou un an, 12 fois plus, ou :

$$\frac{41 \times 100 \times 12}{1230 \times 8} = 5^t$$

Réponses : { 1° La somme placée est de 1230^t.
2° Le taux de l'intérêt de 5 p. 0/0.

Deuxième problème.

Une usine à gaz est chargée d'alimenter annuellement 2600 becs de gaz pendant 1440 heures, on sait qu'un bec consomme 130 litres à l'heure et que la distillation d'un hectolitre de houille donne 18^{m3} 548 de gaz. Combien cette usine consomme-t-elle d'hectolitres de houille pendant l'année ?

Opérations.

2600	338000	486720000 18548
130	1440	115760 26241,10
78	1352	44720
26	338	76240
338000	486720000	20480
		19320
		7720

Raisonnement.

Si un bec consomme en une heure 130 litres de gaz, 2600 becs pendant le même temps en consomment 2600 fois plus, ou :

$$130 \text{ litres} \times 2600$$

et pendant 1440 heures ils en consomment 1440 fois plus, ou :

$$\begin{aligned} 130^1 \times 2600 \times 1440 &= 486\,720\,000^1. \\ &= 486\,720\,000^{13} = 486\,720^{m^3} \end{aligned}$$

18^m³,548 de gaz étant fournis par 1 hectolitre de houille, autant de fois cette quantité de gaz sera contenue dans 486 720 mètres cubes, autant d'hectolitres de houille cette usine consommera dans l'année, ce qui donne :

$$\frac{486720^{m^3}}{18,548} = 26241 \text{ hectol. } 10 \text{ litres } 41 \text{ centilitres.}$$

Réponse : Cette usine consommera 26241 hectol. 10 litres 41 centilitres.

M^{lle} Blanche BERNARD,
sans profession, dix-neuf ans.

Union scolaire de l'arrondissement de Sceaux (Seine). Cours d'adultes dirigé par M^{me} F. Gogois. — Concours du 10 mars 1878.

HISTOIRE NATURELLE.

*Décrire les fonctions du tube digestif de l'homme
et les glandes qui y sont annexées.*

A peine les aliments sont-ils dans la bouche que les dents commencent à les broyer pour les mettre en contact avec le liquide sécrété par les glandes salivaires, qui tapissent la muqueuse de la cavité buccale ; le bol alimentaire formé, la langue le pousse dans l'arrière-bouche. Là se trouvent les piliers palatins, qui aident la glotte placée au haut du larynx à repousser les aliments lorsque ceux-ci sont en trop grande quantité ou contraires au goût. Quand le bol alimentaire possède toutes les qualités nécessaires pour une bonne digestion, il descend dans l'œsophage, passe le cardia, espèce d'anneau musculaire et contractile qui se trouve à l'entrée de l'estomac, et pénètre dans celui-ci où il se met en contact avec le liquide pancréa-

tique et la bile, sécrétés, le premier par le pancréas, la seconde par le foie, glandes placées près des parois et au bas de l'estomac; ces liquides aident les aliments à se transformer de chyme en chyle, et l'estomac par son mouvement, que Galien a nommé péristole, qui s'exécute du centre à la surface, réduit et mélange tous les éléments en une même matière. Le chyle descend alors par le pylore dans les intestins grêles, le duodénum, le jéjunum et l'iléon, puis dans les gros intestins cæcum, colon et rectum; arrivés ici les aliments ne sont plus que des matières fécales.

Voici comment la nourriture nous fortifie en se mêlant au sang: sur le parcours des intestins grêles et très-peu sur celui du cæcum, se trouvent une multitude de petits vaisseaux qui, pompant toute la matière nutritive du chyle la transportent dans la veine sous-clavière, laquelle la conduit dans la veine cave supérieure aboutissant au cœur et là elle se mêle au sang en prenant part à la circulation.

Pierre JOURDE,
lithographe, seize ans et demi.

Union scolaire de l'arrondissement de Sceaux (Seine). Cours d'adultes dirigé par M. Alfred Ladent. — Concours du 10 mars 1878.

LA FRANCE EN 1453 (1).

Maisons apanagées.

1^o Maison d'Orléans. — La branche aînée possède l'Orléanais, la branche cadette le comté d'Angoulême et des droits sur le Milanais; la branche bâtarde est la maison de Dunois.

2^o Maison d'Anjou. — Cette maison fondée sous Jean le Bon, était représentée en 1453 par René d'Anjou qui y joignait des droits sur Naples. La branche cadette possédait la Provence et la Lorraine. La maison du Maine (*sic*).

3^o Maison de Bourgogne. — Possède la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Belgique, la Hollande, la Picardie, les comtés de Nevers et de Rethel. Cette maison fondée par Philippe le Hardi était alors représentée par Charles le Téméraire.

(1) Ce devoir était accompagné d'une carte dessinée à la plume et au crayon de couleur.

4° Maison d'Alençon. — Possède le Perche et le comté d'Alençon.

5° Maison d'Artois. — Ne possède plus que le comté d'Eu.

6° Maison de Bourbon. — La maison de Bourbon, branche aînée, possède le Bourbonnais, le Beaujolais, le Lyonnais et l'Auvergne. La maison de Montpensier possède le petit duché de Montpensier, et la maison de Vendôme a la Roche-sur-Yon et Vendôme.

7° Maison de Bretagne. — Possède toute la Bretagne.

Maisons féodales puissantes.

La maison d'Armagnac, capitale Auch.

La maison d'Albret, capitale Mont-de-Marsan.

La maison de Foix, capitale Foix.

Et les maisons de la Trémoille, de Montmorency et de la Tour d'Auvergne.

Puissances étrangères.

La maison d'Aragon possède le Roussillon; le Saint Siège, *le Comtat Venaissin*, et la Savoie *le Comté de Nice et la Savoie, la Bresse et le Bugey*, la maison de Wurtemberg possède la principauté *de Montbéliard*, l'Autriche a *l'Alsace*, le duc de Bouillon *Sedan*, le duc de Luxembourg *Saint-Paul*, et les Anglais *Calais, Guines et Ardres*.

ALICE RÉNOY, quatorze ans.

(Note : *Bien.*)

Ecoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Elisa Lemonnier), Paris. — Cours de deuxième année.

CONCOURS D'HISTOIRE.

FRANÇOIS I^{er} (1515-1547).

François I^{er} était petit-fils du duc d'Angoulême, deuxième fils du duc d'Orléans assassiné par Jean-sans-Peur. Jeune, beau, spirituel, toute la noblesse de France se rassembla autour de lui. Roi et noblesse ne demandaient qu'à retourner en Italie et à s'emparer de Naples et du Milanais. L'occasion d'ailleurs était favorable. François I^{er} venait de signer un traité avec Charles de Luxembourg (*sic*) par lequel il s'engageait

à l'aider à s'emparer de l'héritage de ses deux grands-pères. Seuls les Suisses se portaient à la guerre avec ardeur, dirigés par Prosper Colonna ils gardaient les défilés du Mont-Cenis et du Mont-Genève.

Il fallait en chercher d'autres, un gentilhomme piémontais amena au roi des pâtres qui lui indiquèrent le col presque impraticable de l'Argentière, on le passa cependant avec l'aide de Pedro Navarro, ingénieur espagnol passé au service de la France. On tourna les Suisses qui furent attaqués par trois colonnes à la fois et leur chef fut pris à l'improviste dans Villafra. Pendant les Suisses s'engagèrent à retourner dans leurs montagnes moyennant 700,000 écus d'or, mais ils rencontrèrent 20,000 de leurs compatriotes dirigés par Swingle * le réformateur et par le cardinal de Sion, qui leur remontrèrent leur lâcheté; les Suisses hésitèrent d'autant moins à l'éloquence haineuse du cardinal de Sion que le premier convoi qui leur apportait le premier paiement était en chemin et qu'ils espéraient faire coup double, enlever l'argent et l'armée française. Celle-ci les rencontra à Marignan, les Suisses se précipitèrent sur la cavalerie, la mêlée fut horrible, et dura toute la journée, la nuit il fallait suspendre les hostilités et les Suisses n'abandonnèrent le champ de bataille que lorsqu'ils entendirent les cris de San Marco, indiquant l'armée des Vénitiens et s'enfuirent dans leurs montagnes laissant dix mille morts.

On signa alors avec les Suisses la paix perpétuelle, et avec le pape le traité de Bologne d'où devait sortir le Concordat, 1516.

Charles-Quint déjà maître des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Espagne, prétendait à la couronne d'Allemagne, François I^{er} se portait comme candidat, il eût mieux valu appuyer l'élection de Frédéric le Sage comme le lui conseillait le pape. Les électeurs préférèrent au brillant François I^{er} Charles de Luxembourg (*sic*), prince obscur (*sic*) et qui devait plutôt avoir intérêt à protéger l'Allemagne contre les Turcs puisqu'il possédait la Hongrie.

François I^{er} fut exaspéré et déclara la guerre à Charles-Quint.

Les deux rivaux recherchèrent l'alliance de Henri VIII, roi d'Angleterre qui avait pour devise : « qui je défends est maître ». Mais François I^{er} blessa l'amour-propre du monarque anglais par le luxe et l'élégance qu'il déploya à l'entrevue du

Camp du Drap-d'Or. Charles-Quint plus sage, avait gagné à lui le ministre anglais, l'ambitieux cardinal Wolsey, et Henri VIII se déclara pour Charles-Quint.

Les hostilités commencèrent en Italie. Lautrec y fut envoyé attaqué par Pescaire campé avec les Impériaux près de la formidable position de la Bicoque, mais Lautrec n'ayant pas reçu les 100,000 écus que François I^{er} lui avait promis pour le paiement de ses Suisses (Louise de Savoie les avait ôtés à Semblançay en haine de Lautrec) n'était plus maître de ses Suisses qui lui demandaient argent, congé ou bataille, il fallut livrer bataille, mais les Suisses se jetèrent dans les fossés, y furent écrasés et se débandèrent sous les yeux de leur général : Lautrec vint en France et se plaignit de n'avoir pas reçu l'argent promis, c'est alors qu'eut lieu cet inique procès qui se termina cinq ans plus tard par la mort de Semblançay.

A ce moment eut lieu la défection du connétable de Bourbon, qui par son mariage avec Suzanne de Bourbon avait réuni presque toute la totalité (*sic*) des biens de la maison de Bourbon. Louise de Savoie descendant de la branche aînée des Bourbons prétendait à l'héritage de Suzanne de Bourbon, et lui offrit de confondre leurs droits par un mariage; Bourbon refusa, les états assemblés lui confisquèrent ses biens. Il résolut de se venger, Charles-Quint profita de cette occasion pour le rallier à sa cause et entama des négociations où il lui promettait en plus de ses États, le Dauphiné, le Piémont et la Savoie avec le titre de roi.

François I^{er} eut vent de ces négociations et vint à Moulins pour tenter de ramener Bourbon à de meilleurs sentiments, mais celui-ci se sauva dans la Franche-Comté et alla offrir ses services à Charles-Quint.

Bonnivet fut envoyé en Italie, mais général inhabile il se fit battre à Biagrasso, comprit (*sic*) Bayard à Rébecca; blessé à Romagnano il céda le commandement de son armée à Bayard qui y fut tué.

Charles-Quint profita de cette victoire pour entrer en Provence et mettre le siège devant Marseille qu'il regardait comme son Calais. Mais contre son attente la ville résista et laissa à François I^{er} le temps d'arriver. Charles-Quint dont l'armée commençait à se décimer par les maladies repassa les Alpes.

François I^{er} le poursuivit et suivit les conseils du funeste Bonnivet qui lui conseillait d'attaquer de suite les Impériaux qui non payés n'auraient pas tardé à se débander. Il livra la

bataille de Pavie, les Impériaux se mirent à courir pour gagner un pli de terrain, François I^{er} crut qu'ils s'enfuyaient et lança sa cavalerie, les Impériaux se retournèrent brusquement et écrasèrent la cavalerie. François I^{er} se défendit jusqu'au dernier moment, il fut reconnu par Pompéran, gentilhomme de la suite de Bourbon, mais il refusa de se rendre à lui et ne se rendit qu'à Lannoy, vice-roi de Naples.

Il fut d'abord enfermé à Pizzighettone, Charles-Quint lui fit persuader de se rendre à Madrid, mais là sûr de le tenir il lui refusa toute entrevue ; Marguerite, sœur de François I^{er}, vint le voir et retourna en France munie de l'abdication de François I^{er} en faveur du dauphin. Sur ces entrefaites, François I^{er} tomba malade, Charles-Quint craignant ne n'avoir plus rien si le roi mourait, s'inquiéta et lui fit signer le traité de Madrid, par lequel le roi de France abandonnait la Bourgogne, sa souveraineté sur l'Artois et la Franche-Comté et épousait Éléonore, sœur de Charles-Quint, avec une rançon de 200,000 écus d'or et donner ses deux fils en otages.

A son retour en France, François I^{er}, assembla les états, et leur fit déclarer que la Bourgogne était inaliénable, et lorsque le vice-roi de Naples, Lannoy, vint en France réclamer l'exécution du traité on lui répondit que le traité n'était pas valable.

Le pape était l'allié de la France, Bourbon, ayant sous ses ordres les protestants d'Allemagne vint mettre le siège devant Rome ; un des chefs, Fronsberg *, portait une chaîne dont il voulait, disait-il, étrangler le pape.

Mais dès les débuts de l'assaut, Bourbon fut tué par un sculpteur Benvenuto Cellini. Ses soldats vengèrent sa mort, le pape était enfermé dans le château Saint-Ange, les églises furent profanées et on fit un massacre horrible des Romains. Les Impériaux n'abandonnèrent la ville qu'à l'approche de l'armée commandée par Lautrec. Mais la peste se mit dans l'armée de Lautrec, lui-même y succomba.

Le marquis de Saluces qui lui succéda, dut capituler pour sauver les restes de l'armée, mais se fit battre à Landriano par Antoine de Leyve.

On signa alors la paix de Cambrai, ménagée par Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, les concessions étaient les mêmes que par le traité de Madrid, seulement la Bourgogne restait à la France.

La troisième guerre fut déclarée pour la mort d'un agent français : Sforza qui cherchait à se rapprocher de la France fut

intimidé par les menaces de Charles-Quint et pour lui montrer ses intentions fit assassiner un agent français Merveille, 1534.

François I^{er} organisa une nouvelle armée, mais sur ses * entrefaites, Sforza mourut et François I^{er} au lieu de commencer immédiatement la lutte perdit son temps en négociations avec Charles-Quint pour investir son fils Henri d'Orléans. Charles-Quint fit occuper le Milanais, et refusa. Quelques petits combats eurent lieu d'abord, mais en Hongrie et en Autriche les Turcs nos alliés s'étaient emparé d'Essek, le pape intervint et fit signer la trêve de Nice où les deux rivaux refusèrent de se voir, mais peu après ils eurent une entrevue à Aigues-Mortes, où ils s'embrassèrent. François I^{er} lui montra bientôt la loyauté de ses intentions en rompant avec Henri VIII et en refusant l'offre des Gantois, insurgés contre Charles-Quint et qui voulaient se donner à lui, et laissa même le libre passage à travers ses États pour les soumettre. Mais après, Charles-Quint qui avait laissé entendre durant son séjour en France qu'il donna (*sic*) l'investiture du Milanais au fils du roi de France, Henri d'Orléans, le donna à son propre fils Philippe II.

François I^{er} furieux d'être ainsi joué recommença la lutte. Les hostilités commencèrent en Piémont ou * Dubellay se soutint.

Charles-Quint avait pour allié Henri VIII et pendant que Henri VIII attaquait par le nord de la France, Charles-Quint devait pénétrer par la Champagne. Mais Henri VIII s'acharna au siège de Boulogne et Charles-Quint fut repoussé de la Champagne. Le comte d'Enghien fut envoyé en Italie, et battit les Impériaux à Cérisoles.

Peu après, la paix de Crespy fut signée par laquelle la Bourgogne restait définitivement à la France.

Henri VIII ne signa pas ce traité et continua les hostilités. Il signa enfin le traité d'Ardres, 1546, par lequel on gardait Boulogne moyennant 200 000 écus d'or.

A. TIRARD, quinze ans.

(Note : Très-bien. Le détail est exact et bien présenté. Les transitions manquent parfois, surtout à la fin, qui semble un peu rapide.)

Écoles professionnelles libres pour les jeunes filles. (Fondation Élixa Lemonnier), Paris. — Cours de deuxième année.

SUÈDE ET NORVÈGE (1).

La Suède et la Norvège sont une monarchie constitutionnelle, et bien que gouvernés* par un même roi forment deux États distincts.

La population totale est de 6 millions, dont 4 200 000 pour la Suède, et 1 800 000 pour la Norvège.

La Norvège est divisée en dix-sept bailliages et cinq diocèses, qui sont :

Le diocèse de Christiania (Aggerhus);

Le diocèse de Christiansand;

Le diocèse de Bergen;

Le diocèse de Drontheim;

Le diocèse de Norreland (Finmark et Laponie).

La capitale de la Norvège est Christiania, 36 000 habitants.

Surface, 319 000.

La Suède est divisée en vingt-quatre gouvernements ou *lans* répartis en trois régions :

1° Le Nordland (nord), qui en comprend 5;

2° La Suède (centre), proprement dite, 7;

3° La Gothie (sud), ou Gothland, 12.

La capitale de la Suède est Stockholm, 135 000 habitants.

Surface, 440 500.

Productions. — Le sol est peu fertile en produits agricoles, on cultive un peu de blé, d'orge et d'avoine, quelques pâturages permettent d'élever des bestiaux.

La Scandinavie est riche en mines de fer, notamment celles de Falun, Hédémord, Orébro et autour du lac Wetter.

Il y a aussi quelques mines de cuivre, d'or et d'argent, mais ces mines sont aujourd'hui épuisées.

Il y a peu de houille en Scandinavie, mais les forêts donnent lieu à un commerce considérable (hêtre, peuplier, sapin) avec l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

Les Norvégiens sont un peuple très marin. La pêche du saumon, du hareng et de la morue, est très répandue.

La religion est protestante-luthérienne, néanmoins, l'hérarchie (*sic*) épiscopale existe encore (archevêque d'Upsal.)

(1) Ce devoir était accompagné d'une carte dessinée à la plume et au crayon de couleur.

Canaux.

Le système des canaux est très peu pratiqué. Un seul canal en Suède, celui de Gothie qui part de Gothborg à Stockholm, reliant les lacs et passant par Marienstad (Wener), Falkoping (Wetter), Orébro (lac Hielmar), Westeras à Hédémora, Upsal à Gefle, Stockholm (lac Moëlar).

Chemins de fer.

Les chemins de fer partent de deux points.

1° De Malmö et de Helsingborg;

2° De Malmö à Stockholm, en passant par Gakoping, Falkoping, Carlsborg, Lekoping, Norkoping, Vikoping et Stockholm. De Stockholm, cette ligne se continue de Stockholm à Upsal, Gefle, Hédémora et Falun.

Un embranchement sur Christiania, en passant par Upsal, Westeras, Orébro et Christiania.

Cette ligne se continue jusqu'à Drontheim, en suivant la côte et en passant par Christiansand, Stavanger, Bergen, Drontheim.

La Suède possède aux Antilles, l'île Saint-Barthélemy.

Mathilde LAFLEUR, quinze ans.

Ecoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Elisa Lemoannié), Paris. — Cours de troisième année.

LA RENAISSANCE.

Lorsque les Français traversèrent les Alpes, ils pouvaient à juste titre passer pour des barbares aux yeux des Italiens, déjà raffinés dans le luxe et éclairés par la culture de tous les arts. L'aspect de ce beau pays, de ses élégantes cités brillant sous un ciel admirable, des chefs-d'œuvre de l'antiquité qu'elle avait conservés quand elle seule les aimait, le contact de sa population d'artistes et de poètes saisirent nos pères et réveillèrent en eux le goût du beau. François I^{er} surtout se prit d'un grand amour pour les arts et les lettres et s'en fit le protecteur; le titre de Père des lettres est celui qu'on peut le moins

lui contester. Tous les savants qui consacraient leurs veilles à l'étude trouvèrent en lui un appui constant. Alciat fut nommé professeur à Bourges, et sur le modèle des académies d'Italie, et par le conseil du savant Budé, le roi fonda en 1530 le *Collège de France* ou Collège royal, qui, dès le début, posséda des chaires de grec, de latin et d'hébreu. En vain la Sorbonne réclama-t-elle, au nom de ses privilèges surannés, la dissolution de l'établissement nouveau. François 1^{er} tint bon, et le peuple applaudit. Dix ans plus tard, le roi fonda l'imprimerie royale, dont les livres ont conservé jusqu'à nos jours leur supériorité. Tout en formant cet établissement national, François encouragea les plus célèbres imprimeurs de son temps : Robert Estienne, à la fois savant et éditeur, qui composa le premier dictionnaire latin-français, et son fils, Henri Estienne, dont le beau glossaire de la langue grecque fait encore l'admiration des hellénistes.

Les poètes trouvèrent à la cour de François 1^{er} un appui d'autant plus sûr qu'il faisait lui-même des vers, ainsi que sa sœur Marguerite de Valois. Clément Marot, le gracieux poète de son règne, fit vivre à la cour la poésie qui, avec Villon, courait les rues de Paris. Le contact de la cour lui donna plus de délicatesse et d'élégance sans lui ôter sa verve ni sa malice. Clément Marot a laissé entre beaucoup d'ouvrages une traduction complète des Psaumes, qui se chante encore aujourd'hui dans les églises calvinistes. Il fut accusé de partager les opinions nouvelles et plusieurs fois persécuté ; il mourut à Turin dans la misère.

Après lui une nouvelle école se forma, *l'école de l'antiquité*, qui tenta de donner à la langue française la noblesse et la richesse des langues anciennes. Joachim Dubellay publia, dans l'illustration de la langue française (1549), le manifeste de cette école qui, puisant sans mesure dans les modèles antiques, faillit compromettre la clarté et l'originalité de notre langue. Ronsard en fut le poète admiré, autour duquel se groupa une pléiade d'écrivains dévoués à la même cause. Celui-ci n'emprunta pas seulement aux anciens la forme de l'ode et de l'épopée, leurs idées et leurs métaphores, mais jusqu'à la construction de la phrase et de la décomposition des mots (*sic*). Dans sa *Franciade*, poème épique composé par ordre de Charles IX, sur le modèle de l'*Énéide*, à la gloire des anciens rois et héros de la France, Ronsard espérait égalier Homère et Virgile, et peu s'en fallut que son siècle, tout affolé d'antiquité,

ne le crut * avec lui. Un des disciples de Ronsard, Dubartas, montra, par l'excès même, la folie de l'école de l'antiquité.

A côté de la Pléiade ou après elle parurent une foule de poètes empruntant leur inspiration aux mêmes sources. Ce sont tous des disciples de Ronsard, pleins comme lui de beaux mouvements mêlés de chutes fâcheuses, de belles strophes gâtées par des inégalités et réussissant à peu près tous d'une manière uniforme dans l'imitation des compositions légères de l'antiquité. Les plus remarquables furent Philippe Desportes (1546-1606) et Jean Bertaut (1552-1611), tous deux en grande faveur à la cour des rois Henri III et Henri IV. Enfin un neveu de Desportes, Mathurin Régnier (1573-1613), se distingua de tous ces poètes par son talent vigoureux et par le genre auquel il se livra, la satire. Avec Malherbe, la langue est formée. Ce poète, bien inférieur à Ronsard du côté de l'imagination, lui porta les premiers coups par la pureté de son goût un peu sec et par sa sévérité de grammairien. Il épura la langue que Ronsard tendait à rendre prétentieuse et obscure, il la veut simple, familière; le sens commun est sa règle, et si dans ses odes et ses stances, il est resté le plus souvent froid, quand il s'émeut, son langage donne à sa strophe un accent de vérité et une grandeur que la muse française ne connaissait pas encore.

Les prosateurs ne manquèrent pas plus que les poètes. Calvin, six ans après avoir écrit l'Instruction (*sic*) chrétienne en latin, la traduisait en français (1535) et y créait pour ainsi dire sa langue : langue grave et forte, un peu sèche et décharnée, admirable instrument de la discussion et des affaires. La Boétie, dans son beau Discours sur la servitude volontaire (1548) trouva d'énergiques et brûlantes paroles pour flétrir la tyrannie mise à la place du gouvernement; Amyot traduisait Plutarque et embellissait par les grâces naïves de son style le moraliste grec; Montaigne publiait sous le titre d'*Essais* ses aimables et vives causeries (1580); Rabelais donna carrière à sa verve intarissable et toute gauloise de satire de fine moquerie et de gros rire dans son inimitable *Vie de Gargantua et de Pantagruel* (1533-1558), et Marguerite de Valois donnait dans l'*Heptaméron* des contes imités de Boccace.

L'histoire ne pouvait rester étrangère à cette Renaissance qui se montrait avec tant d'éclat dans le domaine de la poésie. La vie du Chevalier sans peur et sans reproche écrite par son secrétaire le Loyal serviteur, et les mémoires de Fleuranges, le Jeune aventureux, sont le dernier écho des naïves chro-

niques du moyen âge. A la fin du seizième siècle apparurent quelques écrivains pleinement dignes du nom d'historiens. Blaise de Montluc, catholique farouche, qui ne craint pas de donner le nom de Commentaires à ces* récits; le calviniste Lancelot Voisin de la Popelinière (1540-1608), auteur d'une Histoire des troubles de la France et des pays environnants depuis 1550-1584; d'Aubigné, qui écrivit une Histoire universelle depuis 1550-1601; Jacques de Thou, auquel on doit un grand ouvrage rédigé en latin sur l'histoire de la France et de l'Europe presque entière, de 1543-1607, ouvrage très admiré et dont on a une traduction française en seize volumes; enfin une place appartient à Bernard de Girard du Haillan. Le premier, il composa une Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Charles VII (1576) et la continua plus tard jusqu'à la fin du règne de François I^{er}.

Une renaissance toute savante devait avoir peu de prise sur l'inspiration libre et populaire du théâtre. Les confrères de la Passion célébraient avec le même courage leurs interminables représentations. Mais le goût devenait plus sévère et la piété plus éclairée. Le Parlement, par un édit de 1548, tua réellement les vieux mystères.

La sottise venait d'atteindre son apogée avec Pierre Gringoire dans le jeu du Prince des Sots et de la mère sottie. Le théâtre populaire ne fut pas perfectionné par la Renaissance, mais remplacé, et c'est de l'amour de l'antiquité que vint cette heureuse réforme.

L'étude de chefs-d'œuvre du théâtre antique, des comédies de Térence et de Plaute, des tragédies de Sophocle, d'Euripide et de Sénèque était fort répandue dès le commencement du seizième siècle et sollicitait les esprits à désirer des représentations dramatiques plus élevées et plus sérieuses qu'on en* avait eu jusqu'alors. Les premiers de ce genre furent des traductions, et ce ne fut qu'en 1552 qu'Étienne Jodelle commença à composer pour la scène; il fit deux tragédies: Cléopâtre captive et Didon se sacrifiant. Robert Garnier, avocat à Paris, publia en 1558 la tragédie de Porcie, grande composition inspirée surtout de Sénèque et de beaucoup supérieure aux précédentes, non par le talent scénique, mais par la noblesse des pensées et la régularité pompeuse des discours. Toutes les tragédies étaient une contrefaçon scrupuleuse des formes antiques et n'approchaient en rien de ces tragédies de Corneille et de Racine. La France avait laissé passer le siècle

de la Renaissance sans rien produire qui approchât du génie dramatique.

Pour les sciences, la France a dans ce siècle un grand nom, celui de Viète, qui précéda en leur montrant la route Descartes et Newton. La lecture des œuvres d'Hippocrate et de Galien ramena la médecine à l'expérience, à l'observation. Ambroise Paré devint le père de la chirurgie française.

Aussi favorable aux arts qu'aux lettres, le roi appela d'Italie les artistes les plus distingués. Léonard de Vinci demeura peu de temps en France, mais André del Sarto travailla à Fontainebleau; le Rosso et le Primatice y décorèrent la galerie de François I^{er}. Les artistes français ne tardèrent pas à égaler et à dépasser ces maîtres. Jean Cousin fut à peu près le seul peintre de génie. L'architecture prit un caractère nouveau. Aux lourds donjons que le moyen âge élevait sur les hauteurs, elle substitua sur les bords des fleuves, dans de riantes plaines, de délicieux châteaux qui font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs. Gaillon, construit par ordre du cardinal d'Amboise, fut le premier modèle du genre encore mêlé de gothique. Cependant le plein cintre y remplace l'ogive, et la façade étale toute la richesse de l'art italien. Mais c'est surtout dans cette molle vallée de la Loire, séjour favori des Valois, que s'éleva un grand nombre de ces élégantes constructions : Chambord, bâti par Pierre Nepveu; Azay-le-Rideau, Blois, Chenonceaux. Fontainebleau s'éleva au fond de la plus belle forêt de France, au lieu où Louis VII, Philippe-Auguste et Louis IX avaient déjà un manoir que Louis XI habita. Madrid, au bois de Boulogne, était un des plus beaux modèles de la Renaissance. A l'exemple des rois, les seigneurs firent bâtir des villas à la place de leurs manoirs. Ainsi Duprat bâtit sa fameuse demeure de Nantouillet, Samblançay le château de même nom près de Tours, Montmorency, Écouen et Chantilly. Ces châteaux n'étaient que des résidences d'été. Des édifices plus grandioses et plus sévères s'élevèrent dans la capitale par la main d'artistes français. Pierre Lescot fit le plan du Louvre, mais n'en construisit qu'une partie. Philibert Delorme, le second de nos grands architectes, commença en 1564 le château des Tuileries. Jean Goujon a mérité le surnom de Phidias français et de Corrège de la sculpture. Il sut réunir la science de l'anatomie à la sûreté et au fini du ciseau, la force à la grâce. Les morceaux les plus remarquables qui nous restent de lui sont ses cariatides de la salle des Gardes, au

Louvre, les figures de la fontaine des Innocents et un groupe de la Diane chasseresse.

On doit au facile ciseau de Germain Pilon les sculptures du mausolée de Henri II, à Saint-Denis, dont Delorme donna les dessins.

La Renaissance française fut donc singulièrement féconde. Instruits à l'école de l'Italie, les écrivains s'affranchirent de cette tutelle étrangère et donnèrent à leur pays des œuvres originales et puissantes. Les lettres furent même plus sérieuses en France qu'en Italie. Elles n'eurent pas pour l'antiquité cette adoration enthousiaste et presque servile qui ne permit aux Italiens que l'imitation; elles étudièrent les anciens sans les copier, et si elles n'atteignirent pas l'élégance raffinée du langage, c'est qu'elles s'occupèrent beaucoup plus des pensées que du style. Nos écrivains prirent les Grecs et les Latins pour guides et pour compagnons d'études et tirèrent de leurs livres par la réflexion mille choses qui n'y étaient pas. Ils furent des hommes et, sauf des * rares exceptions, les Italiens restèrent des élèves.

Mathilde LAFLEUR
quinze ans.

(Note : *Très intéressant devoir.*)

Écoles professionnelles libres pour les jeunes filles (Fondation Élisabeth Lemonnier), Paris. — Cours de troisième année.

2

1

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	Pages v
--------------	------------

I. — ÉCOLES PRIMAIRES.

Orthographe, grammaire, lexicologie.....	3
Arithmétique.....	61
Géographie.....	74
Histoire.....	95
Lettres et rédactions diverses.....	113
Sciences physiques et naturelles.....	159
Économie rurale.....	179
Devoirs exécutés par des élèves sourds-muets.....	197

II. — ÉCOLES NORMALES.

Grammaire et rédactions.....	211
Arithmétique.....	261
Histoire et géographie.....	285
Promenades agricoles et scientifiques.....	302
Pédagogie.....	330
Leçons faites à l'école annexe.....	354

III. — COURS D'ADULTES ET ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

Rédactions.....	385
Branches diverses.....	406

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

